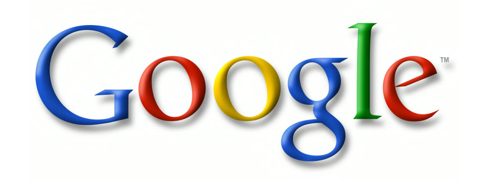
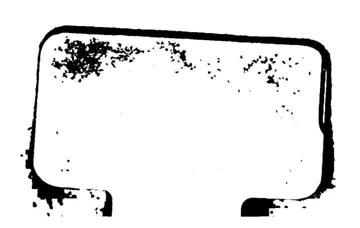





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



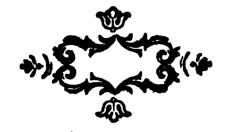
In part by Saint-Simon

GALERIE
DE
L'ANCIENNE COUR.

TOME PREMIER.

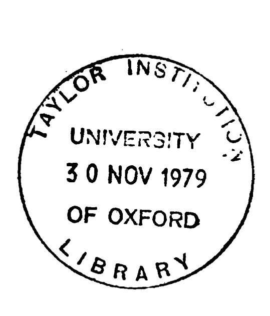
GALERIE
DE
L'ANCIENNE COUR,
OU
MÉMOIRES ANECDOTES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DES REGNES
DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

TOME PREMIER.



A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR & PHIL. ROUX,
Imprimeurs-Libraires associés.

M. DCC. LXXXVII.





PRÉFACE.

Les faits que présente l'Histoire ne sont vraiment dignes des regards du Philosophe, qu'autant qu'ils servent à développer les replis du cœur humain; & pour intéresser, même le commun des Lecteurs, ces faits doivent peindre l'homme sans flatterie, sans méprises, sans exagération. La plupart de nos histoires ne manquent de cet attrait qui prévient les dégoûts & l'ennui, que parce qu'on n'y retrouve point l'homme tel qu'il est, qu'on ne se reconnoît point soi-même dans les personnages qu'elles font agir sous nos yeux. Pour l'ordinaire, ce sont des êtres fantastiques, des figures colossales sans proportions & sans ensemble, dont l'imagination du Peintre a créé les formes démesurées. Leurs vertus gigantesques ne peuvent être un objet d'émulation; on est ébloui de leur faux éclat; on désef-

pere de s'élever à tant de hauteur ; ces vertus imaginaires humilient, & n'encouragent point. Leurs vices, non moins exagérés, n'inspirent point cette terreur salutaire, l'un des grands fruits de l'Histoire, quand les forfaits qu'elle dénonce à la postérité sont l'image des crimes, dont nos Sociétés offrent chaque jour d'effrayantes répétitions : les atrocités qu'on prête aux siecles passés nous rassurent sur les désordres réels du siecle présent ; & peu s'en faut qu'on ne se croie vertueux, parce qu'on ne réalise pas des monstres, enfants de l'enthousiasme, de l'ignorance ou de la mauvaise foi.

Les facultés de l'homme sont bornées, tant pour le vice que pour la vertu ; & l'Historien, dont la fausse éloquence ne reconnoît pas ces limites, est non-seulement un Moraliste dangereux, mais un mauvais Ecrivain.

Rien n'est plus beau que le vrai, le vrai seul
est aimable.

Cet axiome de goût est sur-tout applicable à la question présente. Des

erreurs de dates, des faits ſuppoſés, des anachroniſmes décréditent une hiſtoire dans l'eſprit des *Savants*, ſans en rendre la lecture ennuyeuſe & pénible. Avec ces défauts, elle peut du moins conſerver l'intérêt d'un Roman bien conçu, bien exécuté, bien vraiſemblable, &, comme l'Hiſtoire la plus véridique, ſurprendre la confiance des perſonnes peu inſtruites. Mais le gigantesque & le merveilleux dans le tableau des moeurs & des actions qui peignent le coeur humain, n'ont pas même l'avantage de tromper les ignorants. Tout homme bien organiſé a, pour ainſi dire, dans ſa raiſon, & ſur-tout dans ſon coeur, la meſure des paſſions & de leurs effets; & il n'eſt pas au pouvoir du Charlatan le plus adroit de nous égarer en ce genre au-delà des poſſibles : la nature répugne à cette ſorte de ſéduction, & l'ennui nous ſauve, en pareil cas, des pieges d'une éloquence menſongere. Le défaut d'intérêt qu'on reproche à tant d'Hiſtoires bien écrites d'ailleurs, eſt un ſecret pour l'homme ordinaire, qui en éprouve les effets ſans en ſoupçonner la cauſe. Le Philoſophe

instruit & réfléchi la découvre ou la suppose avec fondement, dans cette exagération qui, en matiere de mœurs & de passions, de crimes & de vertus, de lâchetés & d'héroïsme, ne produit que des *charges* souvent ridicules, & toujours fastidieuses.

Cette exagération, source féconde d'erreurs, de fatigue & d'ennui, peut naître quelquefois d'une simple omission, d'une supposition mal-adroite; du mauvais choix des circonstances où l'on place le fait exagéré. Telle action héroïque seroit vraie ou pourroit l'être dans telle hypothese; mais l'Historien qui transmet cette action, prête à son auteur des motifs, des intérêts, un caractere qui n'ont jamais enfanté l'héroïsme; & dès-lors le fait en question devient plus que suspect d'altération & d'enflure. Que de monstruosités dont l'Histoire a souillé ses tableaux, & qui présentent au Philosophe habile à saisir les rapports des passions & de leurs effets, un contraste révoltant avec les vertus, & quelquefois avec les vices des coupables, dont elle prétend faire justice! En général, que d'invraisem-

blances dans plusieurs traits que l'Histoire Romaine a consacrés, & qu'on révoqueroit en doute, si l'on avoit autant de connoissance du cœur humain, que de vénération pour les Historiens de Rome, ou plutôt, si l'on écoutoit davantage le désaveu de sa raison & le témoignage de son propre cœur! S'il faut en croire ces Historiens, *Horatius Coclès* défendit seul un pont contre une armée courageuse; l'Empereur *Caligula* fit son cheval Consul; *Néron*, pour se désennuyer, ordonna l'incendie d'un quartier de Rome, où quarante mille habitants périrent dans les flammes. Je suis bien éloigné de ranger ces faits dans la classe des mensonges imprimés; mais ce brave *Coclès* qui résiste à tant d'autres braves, a plus l'air d'un *Roland* que d'un Chevalier Romain; mais le trait de *Caligula*, s'il ne fut pas une plaisanterie, fut un acte de démence incompatible même avec l'exercice du pouvoir despotique; mais le feu de joie de *Néron* est d'une atrocité absurde, dont les conséquences ne pouvoient échapper à la prévoyance de ce tyran plus cruel qu'imbécille. Ou ces faits &

plusieurs autres que je pourrois citer, nous sont parvenus dépouillés des accessoires qui les rendoient vraisemblables ; ou la prévention & le fanatisme des Historiens leur ont fait négliger, dans ces détails, le seul moyen décisif de gagner la confiance du lecteur, cette fidélité qui consiste à donner aux actions des hommes un objet & des motifs que la nature avoue.

Je ne puis trop le redire, cette véracité dans le tableau des passions qui animent l'Histoire, est la principale source de ce grand intérêt, dont elle est susceptible ; & cela est vrai sur-tout des Histoires anciennes & étrangeres, dont les événements diversement éloignés, ne peuvent guere avoir sur notre destinée qu'une influence indirecte & peu sensible. Il n'en est pas ainsi de l'Histoire moderne & nationale : en suivant la chaîne des événements qu'elle retrace, on peut aisément remonter aux sources de notre bonheur ou de nos infortunes. Les prospérités de la Nation dont nous faisons partie, sa gloire ou ses calamités que nous partageons, sont les effets des révolutions que décrit cette His-

toire; notre exiſtence individuelle peut être un de leurs réſultats. Il eſt donc vrai de dire qu'indépendamment de l'inſtruction morale & de la ſcience du cœur humain, qui eſt le but des études hiſtoriques en général, & qui en doit être le fruit le plus précieux, l'Hiſtoire nationale, & ſur-tout la moderne, offre encore l'intérêt des faits; & que plus elle eſt moderne, plus cet intérêt eſt vif & preſſant.

Il ſuit de cette obſervation, que pour des François nos contemporains, une Hiſtoire des ſiecles de Louis XIV & de Louis XV ſeroit en même-temps la plus inſtructive & la plus intéreſſante, puiſqu'à l'avantage commun à toutes les Hiſtoires, de mettre la morale en action, de ſonder les profondeurs du cœur humain, d'en faire jouer les différents reſſorts, elle joindroit le mérite d'attacher par les faits, en montrant dans leur ſucceſſion un acheminement, & quelquefois un obſtacle au bonheur de la génération préſente. Mais nous n'avons que des eſſais plus ou moins heureux ſur le ſiecle de Louis XIV, & des ébauches trop imparfaites du ſiecle

de Louis XV. Il nous faut une histoire de ces deux regnes ; & tout bon François la desire avec impatience. En attendant qu'un citoyen homme de génie fasse ce beau présent à la Nation, j'ai cru bien mériter d'elle, en recueillant avec exactitude un grand nombre de traits destinés à figurer dans cette histoire. Ce ne sont pas les matériaux de ce grand Ouvrage que je présente au Public ; mais de simples textes qui, bien développés, en feront la partie morale & philosophique, y porteront l'intérêt qui résulte de la vérité dans le tableau des mœurs & des passions des hommes. Et quant aux faits que j'ai cru pouvoir effleurer, s'ils n'ont pas toujours ce caractere de grandeur qui impose, ou de singularité qui pique & réveille le Lecteur, ils ont ordinairement des résultats importants, qui, sans être énoncés dans ces volumes, n'en seront pas moins apperçus par des yeux exercés à voir de grands effets dans de petites causes. Ce mérite justifie bien le choix qu'on a fait de quelques anecdotes peu saillantes au premier coup d'œil, & qui, mieux examinées, indiquent sou-

vent le germe d'une révolution dans la Morale, la Politique, la Littérature ou les Arts. On a cru devoir les préférer à certains faits plus décisifs en apparence, & qui, dans la réalité, ne produisent rien. J'ai eu le plus grand soin d'écarter tous ceux qui n'offrant qu'un intérêt de vaine curiosité, n'ont point trait au caractere du siecle qu'on prétend esquisser.

Mais, en cherchant à faire penser l'homme attentif & réfléchi, on n'a pas perdu de vue une autre classe de Lecteurs; c'est pour me conformer à leur légéreté, que j'ai pris le parti d'isoler chaque anecdote, & de supprimer les transitions qui pouvoient donner à cet Ouvrage un air d'importance & de gravité, & par-là même effrayer les amateurs d'historiettes. Avec un peu de réflexion & de logique, des Lecteurs plus instruits rétabliront aisément ces liaisons que j'ai sacrifiées au goût des *frivolités*. Pour leur faciliter ce travail, il m'a fallu quelquefois renoncer à l'ordre chronologique, & dans l'arrangement de certains faits, avoir moins égard à leurs dates, qu'à leur analo-

gie. Il faut s'attendre qu'au prèmier coup d'œil on appercevra de l'incohérence & quelques disparates entre plusieurs traits ainsi rapprochés ; mais encore une fois, on se repose sur la sagacité des Lecteurs du soin de les faire disparoître. Pour peu qu'ils réfléchissent sur les inconséquences des passions, ils n'auront pas de peine à concilier les prétendues contradictions qui semblent déparer ce Recueil. Au reste, on ne craint pas de le répéter, ces contradictions, apparentes ou réelles, ne sont point dans cet Ouvrage ; mais dans le cœur humain, dont il présente une esquisse fidelle & non flattée.

Le grand objet & le premier mérite de toute production relative à l'Histoire, est de peindre l'homme tel qu'il est, & non tel qu'on voudroit qu'il fût. Pour arriver plus sûrement à ce but moral & philosophique, je me suis interdit les portraits qui nous ont été transmis par des Contemporains, dont l'impartialité, la philosophie, & l'esprit d'observation ne sont pas suffisamment constatés. Le petit nombre de ceux qu'on a cru pouvoir adopter, se

montrent toujours empreints de cette fidélité qui diſtingue un tableau tracé d'après nature. Dans la crainte d'en altérer quelques traits, on ne s'eſt pas même permis de retoucher les originaux les plus foiblement coloriés. Je me ſuis impoſé la même réſerve à l'égard de quelques anecdotes, dont la naïveté fait le caractere. En les rajeuniſſant, on eût couru le riſque d'en affoiblir l'intérêt, & j'ai pris ſur moi d'en reſpecter juſqu'aux incorrections.

Quoiqu'en général ce ſoit par des faits qu'on a eſquiſſé les deux ſiecles de Louis XIV & de Louis XV, on n'a pas toujours écarté ces traits, appellés *bons mots* dans les autres Recueils d'Anecdotes, & qui, j'oſe le dire, ſont ordinairement, dans celui-ci, ou des ſaillies de génie, ou les élans d'une grande ame, ou l'exploſion d'un ſentiment profond & ſublime. Quand ce ne ſont que des traits délicats ou ingénieux, ils ont du moins le mérite d'aſſigner avec préciſion la trempe d'eſprit de ceux qu'on n'a pu faire connoître ſous d'autres rapports, & dont le caractere n'offre d'ailleurs aucune priſe à l'obſervation.

Parmi les hommes célebres qui ont illustré ces deux siecles, il en est quelques-uns, dont l'Histoire ne fournit pas une seule anecdote à notre usage, & plusieurs qui n'en fournissent que deux ou trois. Et si l'on y prend garde, ces derniers sont quelquefois les mieux représentés dans cet Ouvrage. On s'est donc restreint à ce petit nombre de faits, toutes les fois qu'ils ont paru suffire à notre objet, qui, pour me servir de ce terme, est de faire jaillir les caracteres par des traits saillants & bien prononcés. Mais il n'est pas toujours possible d'y réussir à si peu de fraix, & l'on est bien forcé de s'étendre davantage, lorsque, pour bien caractériser un grand homme, il faut l'opposer à lui-même, & le considérer tour-à-tour dans sa vie publique & dans sa vie privée, dans ses écrits & dans sa conduite, dans ses principes & dans ses actions, sous les rapports de la morale & des passions, de la religion & de l'humanité. Vu dans tous ces aspects, l'homme présente mille contrastes qu'on prend souvent pour des contradictions, qui en sont peut-être dans l'homme,

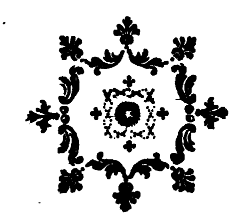
mais qui n'en ſont point dans mes tableaux.

Je ne m'étendrai pas ſur la forme que j'ai cru la plus convenable à ce Choix d'Anecdotes. Il eſt aiſé de juger, au premier coup d'œil, qu'en général j'y ſuis l'ordre chronologique; mais que je ne m'y aſtreins pas tellement, que je n'y déroge quelquefois, pour les raiſons énoncées plus haut. Un aſſez long article ſur Louis XIV ouvre le premier volume. C'eſt-là qu'on a raſſemblé les traits caractériſtiques de ce Prince, & qui appartiennent eſſentiellement à l'homme plutôt qu'au Monarque. Les articles ſuivants préſentent ſous la même forme, une ſuite de tableaux, où les grands perſonnages qui ont eu quelque part à la célébrité de ſon regne, ſont placés ſuivant l'ordre de leur naiſſance, de leurs dignités, de leurs talents & de leurs ſervices. Un long article à part termine cette vaſte Galerie; il eſt conſacré aux hommes célebres du même ſiecle, dont l'Hiſtoire n'a pu fournir pour chacun, la matiere d'un article ſéparé: on a pris ſoin d'y recueillir auſſi les traits généraux qui, ſans carac-

térifer perfonne en particulier, n'en font pas moins faits pour concourir à la perfection du tableau général. Ce même ordre eft obfervé fcrupuleufement dans la diftribution & l'arrangement des articles qui compofent le fiecle de Louis XV.

Du parallele de ces deux fiecles, il réfulte un grand intérêt pour des obfervateurs philofophes, celui qui naît du contrafte des mœurs, des principes & des talents. Mais encore une fois, pour bien faifir ce contrafte, il faut porter dans cette lecture, fi frivole en apparence, un peu d'inftruction préliminaire, & quelque habitude de réfléchir & de comparer. Les perfonnes tout-à-fait ignorantes n'y trouveront que de l'amufement, & le petit avantage de meubler leur mémoire d'une foule de traits curieux & piquants, mais dont le véritable prix eft dans les rapports fecrets qui les lient entre eux, & qui, d'un Ouvrage découfu au premier coup d'œil, forment un bel enfemble dont toutes les parties fe correfpondent & s'enchaînent. Je le répete, le commun des Lecteurs ne cherchent que la diffi-

pation dans un Livre; & pour masquer à leurs yeux, la morale & la philosophie de celui-ci, il a bien fallu les revêtir des livrées de la frivolité. J'ose donc répondre à ceux qui veulent se borner à l'amusement, qu'ils trouveront dans ce Recueil d'Anecdotes tout l'intérêt d'un Ouvrage purement agréable, & que, s'ils doivent en tirer quelque autre fruit, on s'est arrangé, pour que ce ne soit point aux dépens de leur plaisir.



MÉMOIRES



MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES REGNES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

LOUIS XIV (1).

MADEMOISELLE de la Fayette, lasse de la Cour & du vain titre de Favorite auprès de Louis XIII, s'étoit retirée au Couvent des Filles de Sainte-Marie près la porte Saint-Antoine. Le Roi qui l'aimoit toujours, s'étant dérobé pour l'aller voir, vint secretement de *Grosbois* à Paris, & eut une conversation de quatre heures avec elle. *Vittorio Siri* prétend que lorsque ces deux amants se sépare-

(1) Né en 1638, mort en 1715.

rent, le temps se trouva si mauvais, que le Roi ne pouvant retourner à Grosbois, alla coucher au Louvre, où il partagea le lit de la Reine, & que cette nuit heureuse fut l'époque de la conception de Louis XIV qui naquit neuf mois après, jour pour jour. Il est naturel de supposer que ce long entretien de Louis XIII & de Mademoiselle de la Fayette avoit été concerté entre Anne d'Autriche & cette Demoiselle, & que la réunion momentanée des deux augustes époux fut l'heureux fruit des conseils de cette belle pénitente. Je pense donc qu'on peut regarder, sans hasarder de conjecture trop hardie, Mademoiselle de la Fayette comme la principale cause du voyage de Louis XIII à Paris, & par une juste conséquence, de la naissance de Louis XIV.

Environ trois semaines avant que de mourir, Louis XIII fit baptiser le Dauphin dans sa Chapelle, par l'Evêque de Meaux, son premier Aumônier. Le jeune Prince eut pour parrain le Cardinal *Mazarin*, & pour marraine la Princesse de Condé; il fut nommé *Louis*. Au sortir de la Chapelle, on le mena dans la chambre du Roi, qui lui demanda quel nom il avoit reçu. Il répondit : *Louis XIV*. Sur

quoi le Roi répliqua : *Pas encore, pas encore.*

La premiere éducation de Louis XIV fut tellement abandonnée, que personne n'osoit l'approcher dans son enfance. Souvent il parloit de ces temps avec amertume. La solitude où on le laissoit vivre étoit telle, qu'il racontoit qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal où la Cour demeuroit alors. A peine lui apprit-on à lire & à écrire, & il demeura tellement ignorant, que les événements les plus simples de l'histoire lui furent toujours inconnus. Il tomba par ce défaut, & quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossieres. M. de la Feuillade plaignoit un jour devant lui le Marquis de *Resnel*, de ce qu'il n'avoit pas été fait Chevalier de l'Ordre en 1661 : le Roi lui dit d'un air mécontent, qu'il falloit aussi se rendre justice. Le Marquis de *Resnel* étoit *Clermont*, *Gallerande* ou d'*Amboise*; & le Roi qui n'étoit rien moins qu'instruit là-dessus, le croyoit un homme de fortune.

Il y eut une occasion, où ceux qui savent juger de loin, prévirent ce que Louis XIV devoit être : ce fut lorsqu'en 1655,

après l'extinction des guerres civiles, après la premiere campagne & le Sacre du Roi, le Parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits. Ce Prince, qui n'avoit pas dix-sept ans, partit de Vincennes en habit de chasse, suivi de toute sa Cour, entra au Parlement en grosses bottes & le fouet à la main, & prononça ces propres mots : „ On sait „ les malheurs qu'ont produit vos assem„ blées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui „ sont commencées sur mes édits. Mon„ sieur le Premier-Président, je vous „ défends de souffrir des assemblées, & „ à pas un de vous de les demander ".

Pendant le siege de *Condé*, le Comte de *Bussi-Rabutin* fut commandé pour aller au fourrage avec huit escadrons. S'étant avancé dans la plaine, il vit sur une hauteur trois escadrons Espagnols ; il marcha droit à eux pour les combattre : ces trois escadrons se retirerent en escarmouchant. Bussi les poursuivit quelque temps ; mais en ayant apperçu quatorze autres qui s'avançoient, il commanda la retraite. Les trois escadrons qui fuyoient, se voyant soutenus, tournerent bride, & chargerent les huit qui se retiroient. Le Comte de Bussi se dis-

posoit à les bien recevoir; mais la frayeur s'étoit emparée de ses soldats; & nos huit escadrons furent battus par les trois ennemis. Le Régiment du Roi, Cavalerie, perdit dans cette affaire beaucoup de ses étendards dont on fit un grand trophée dans le camp des Espagnols. Le Prince de Condé qui les commandoit, se ressouvint à la vue de ces étendards semés de fleurs de lis, qu'il étoit Prince du Sang de France; il se les fit tous apporter, & les renvoya à *Montpesât*, Mestre-de-camp du Régiment du Roi, à qui il écrivit de les présenter à Sa Majesté. Montpesat montra la lettre au Roi, qui lui ordonna de renvoyer les étendards au Prince de Condé, & de lui mander que c'étoit une chose si rare de voir les Espagnols battre les François, qu'il ne falloit pas leur envier le plaisir d'en garder ces foibles marques.

Sur la fin de cette année (1656) mourut à Paris la Dame *Mancini*, sœur du Cardinal Mazarin. A l'occasion de cette mort, le Roi alla voir le second fils de cette Dame qui étoit en pension au College des Jésuites. Cette démarche surprit toute la Cour, & l'on en fit un crime au Cardinal, qu'on accusoit de l'avoir

conseillée. Elle augmenta la haine qu'on avoit contre lui.

Louis XIV avoit senti les premieres impressions de l'amour pour *Catherine-Henriette Bellier*, femme de Pierre *de Beauvais*, Seigneur de Gentilly, & premiere femme-de-chambre de la Reine-mere. Le jeune Monarque n'avoit alors que quinze ans, & la Dame de Beauvais en avoit au moins quarante-cinq. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette liaison fut durable. En 1661, le Roi jettoit encore quelques regards sur l'autel où il avoit fait ses premiers sacrifices. Voyez *Mémoires de Choisy*.

Mademoiselle *d'Argencour*, fille d'honneur de la Reine-mere, voulut plaire à Louis XIV, & y réussit; mais seulement quelques semaines, parce qu'elle plut en même-temps à *Chamarante*, premier valet-de-chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la Cour. Mademoiselle d'Argencour, flattée de voir son Maître à ses pieds, affermissoit son empire par ses rigueurs. Elle permettoit des soupirs, & exigeoit des respects. Elle gagnoit l'amitié de la Reine-mere par sa conduite extérieure : en se-

cret, elle se dédommageoit d'une vertu si pénible, avec son amant. Louis XIV se douta de quelque passion cachée, mais sans s'imaginer que Mademoiselle d'Argencour se plût à réunir les deux extrêmes par des contrastes si injurieux. Il fit éclairer les pas de sa maîtresse, & découvrit qu'elle lui étoit infidelle. Au sortir de la messe, la nourrice du Roi trouva dans la grand'-salle de Fontainebleau, une lettre qu'elle porta à la Reine-mere. Le Roi la lut; c'étoit un billet fort tendre, & il n'étoit pas pour lui. Il ne connoissoit pas encore son rival; la Reine-mere lui envia cette consolation. Qu'il fut surpris & humilié, quand elle lui prouva que ce rival heureux étoit un de ses valets! Mademoiselle d'Argencour fut oubliée: Chamarante ne fut puni que d'un coup d'œil. *Mémoires de Saint-Simon.*

Louis XIV avoit été amoureux de Marie de *Mancini*, niece de Mazarin, & l'auroit épousée, si le Cardinal avoit osé faire ce mariage. Il eut ensuite beaucoup d'inclination pour Mademoiselle de la *Mothe-Houdancourt*, l'une des filles de la Reine. Elle fut trahie par Chamarante, son confident & émissaire du Cardinal, qui, sachant tout ce que le Roi

disoit à cette Demoiselle, le lui répétoit un moment après, en lui faisant comprendre qu'il falloit qu'elle eût un autre amant. Voyant que le Roi s'éloignoit d'elle, Mademoiselle de la Mothe-Houdancourt se prit d'une violente passion pour le Marquis de *Richelieu*, & cette passion la conduisit enfin dans le Couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot, où elle a passé sa vie sans être Religieuse. Le Roi eut ensuite un grand commerce avec Olympe de Mancini, Comtesse de Soissons, qu'il alloit voir tous les jours, même depuis qu'il fut amoureux de Mademoiselle de la Valliere. Ce commerce ne cessa que lorsque la Comtesse de Soissons fut chassée de la Cour pour ses intrigues.

Le Roi dansa dans les ballets jusqu'en 1670; il avoit alors trente-deux ans. On joua devant lui à Saint-Germain, la Tragédie de *Britannicus* : il fut frappé de ces vers :

> Pour mérite premier, pour vertu singuliere,
> Il excelle à traîner un char dans la carriere,
> A disputer des prix indignes de ses mains,
> A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès-lors il ne dansa plus en public, & le Poëte réforma le Monarque.

Un Prédicateur moins discret que le Poëte, désigna un jour Louis XIV dans un de ses Sermons. Le Roi se contenta de lui dire : „ Mon Pere, j'aime bien „ à prendre ma part d'un Sermon ; mais „ je n'aime pas qu'on me la fasse ".

Le Duc de Mazarin, que sa dévotion avoit rendu visionnaire, vint un jour trouver le Roi, pour l'informer que l'Ange Gabriel lui étoit apparu, & l'avoit chargé de dire à Sa Majesté de renvoyer Madame de *la Valliere. Il m'a aussi apparu*, répondit ce Prince, *& m'a assuré que vous étiez un fou.*

Louis XIV assistoit à un *Motet* où le Musicien faisoit répéter plusieurs fois le mot *nycticorax*, oiseau de nuit. Il demanda au Prélat qui étoit le plus voisin de lui, ce que c'étoit que ce *nycticorax*. Le Prélat qui l'ignoroit aussi-bien que le Roi, ne voulut pas demeurer court, & lui répondit : *Sire, c'étoit un des Officier de David.*

Louis mettoit entre sa femme & ses maîtresses une différence, dont il eût rougi le premier, si la passion n'eût aveuglé le Prince le plus fidele aux bien-

féances. La Reine perdit un jour mille écus. „ Calculons combien c'eft par an, „ lui dit le Roi". Il ne calculoit point avec Madame de Montefpan.

Les Efpagnols qui cherchoient une occafion de rompre avec la France, envoyerent ordre au Baron de Vatteville, leur Ambaffadeur en Angleterre, d'y précéder le nôtre, de quelque maniere que ce pût être, defirant même que cela fe fît avec éclat. L'entrée d'un Ambaffadeur à Londres leur fournit bientôt l'occafion qu'ils cherchoient. Comme c'eft la coutume que les Miniftres envoient leurs carroffes à ces fortes de cérémonies, le Baron de Vatteville gagna plus de deux mille Anglois, pour intéreffer la Nation dans fa querelle. Ils fe joignirent à tous fes gens qui étoient bien armés. Quand le carroffe du Comte d'Eftrades, Ambaffadeur de France, arriva, les Efpagnols & les Anglois fe jetterent fur les chevaux, couperent leurs guides, pour les empêcher d'avancer, & donner le temps à celui du Baron de Vatteville de précéder les gens du Comte, qui ne s'attendant point à cette attaque indécente, n'eurent dans le moment d'autre reffource pour repouffer

la violence de ces furieux, que d'essayer, à leur tour, de rompre les rênes des chevaux du carrosse de l'Ambassadeur d'Espagne. Mais leurs adversaires mieux préparés, avoient imaginé le stratagême singulier de faire fabriquer des rênes d'un fer délié couvert de cuir, qui résista sans peine à tous les efforts. On se porta des coups de part & d'autre; mais comme les Anglois étoient supérieurs en nombre, les gens de l'Ambassadeur de France furent fort maltraités, & il en resta plusieurs sur la place. Louis XIV, instruit de cet attentat, commença par envoyer un courier à l'Archevêque d'Embrun, son Ambassadeur à Madrid, avec ordre de savoir promptement si Sa Majesté Catholique vouloit désavouer le Baron de Vatteville. Le Roi d'Espagne fit long-temps attendre sa réponse; enfin, après bien des lenteurs, il répondit en termes généraux, que n'aimant point les violences, il désapprouvoit celles du Baron de Vatteville, & le révoqueroit incessamment. Cette réponse ne satisfit point l'Ambassadeur, qui la trouva captieuse, s'en plaignit, & menaça de se retirer. La Reine-mere se chargea de tirer du Roi son frere, une explication plus précise;

& lui manda par un courier exprès, que le Roi son fils exigeoit une autre satisfaction, ou qu'il étoit résolu à récommencer la guerre. Il fut décidé dans le Conseil d'Espagne que Sa Majesté Catholique s'expliqueroit encore d'une maniere équivoque, & répondroit à la Reine sa sœur, qu'elle alloit envoyer en France le Marquis de *las-Fuentes*, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & lui donneroit ordre de terminer cette affaire au gré de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Roi trouva cette réponse aussi captieuse que la précédente, & se détermina à rappeller son Ambassadeur de Madrid, & à reprendre les armes. Il y étoit d'autant plus porté, qu'il n'ignoroit aucune des trames que les Espagnols ourdissoient contre lui dans les différentes Cours de l'Europe; mais comme il savoit en même-temps leur peu de succès, il ne put refuser aux instantes prieres que lui firent la Reine sa mere & la jeune Reine qui venoit de lui donner Monseigneur le Dauphin, d'attendre l'arrivée du Marquis de *las-Fuentes*, dont le départ fut différé par une indisposition simulée. Enfin, le Roi d'Espagne ayant eu avis, que celui d'Angleterre qui aimoit personnellement

Louis XIV, ne vouloit entendre à aucune rupture avec la France, & que les autres Puiſſances étoient diſpoſées à lui laiſſer vuider ſa querelle tout ſeul, il eut recours à la médiation du Pape, pour rendre les conditions de ſon accommodement le moins dures qu'il ſeroit poſſible. La négociation n'eut pas un prompt ſuccès; car le Roi naturellement fier & jaloux de ſa gloire, vouloit que le Roi d'Eſpagne renonçât formellement & par écrit à la préſéance : mais il ſe relâcha d'une partie de ſes prétentions, & l'Ambaſſadeur Eſpagnol fut admis à une audience publique à laquelle les Princes du Sang, les Officiers de la Couronne, & les quatre Secretaires d'Etat eurent ordre de ſe trouver. Les Miniſtres étrangers furent auſſi priés de s'y rendre : les Princes du Sang ſe placerent à la droite du Trône, où étoit le Roi; les Miniſtres étrangers à la gauche; les quatre Secretaires d'Etat avoient chacun devant eux un bureau, pour dreſſer un procès-verbal de la déclaration de l'Ambaſſadeur; déclaration concertée auparavant mot pour mot, & conçue en ces termes : „ Que le Roi ſon „ maître avoit eu bien du déplaiſir, en „ apprenant l'attentat commis à Londres

„ par le Baron de Vatteville son Ambassadeur ; qu'il ne souhaitoit rien tant que d'entretenir la bonne intelligence entre les deux Couronnes ; que comme cette action y étoit formellement opposée, il avoit non-seulement révoqué son Ambassadeur, mais lui avoit même donné ordre de retourner à Madrid, pour y rendre compte de sa conduite ; que cependant il avoit commandé à tous ses autres Ambassadeurs dans quelques Cours qu'ils puissent être, de ne point se trouver dans les cérémonies où l'Ambassadeur de France assisteroit, de crainte qu'il ne survînt de nouveaux débats sur le rang ". Toutes ces paroles signifioient beaucoup, à les prendre dans le sens où elles étoient entendues. On crut en France la préséance cédée par Sa Majesté Catholique, qui, cependant, ne l'accordant pas en termes formels, n'imagina point que cette condescendance pût compromettre sa gloire.

Le Pape, qui s'étoit entremis dans cette affaire, eut à son tour besoin d'un médiateur pour l'insulte faite à Rome au Duc de *Créqui*, Ambassadeur de France. *Alexandre VII* étoit alors assis

ſur la Chaire de Saint-Pierre. C'étoit une ancienne coutume à Rome que les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées rendiſſent la premiere viſite aux parents du Pape, & à ſon premier Miniſtre : le Duc de Créqui, dont la fierté naturelle étoit encore augmentée par la qualité d'Ambaſſadeur d'un grand Monarque, loin de ſuivre cet uſage, l'avoit hautement condamné, ajoutant qu'il ne convenoit point à un homme comme lui. Cette déclaration déplut au Pape & à ſes parents, qui en marquerent leur reſſentiment de la maniere la plus violente. Le Duc de Créqui logé au palais Farneſe, ſoutenoit avec éclat ſa dignité, ſans ſe départir d'aucune de ſes prérogatives. Comme les franchiſes en étoient une, il avoit recommandé à ſes gens d'empêcher que les Sbires ne miſſent les pieds dans ſon quartier. Un jour qu'il étoit ſorti, ainſi que l'Ambaſſadrice ſon épouſe, un débiteur, véritable ou ſuppoſé, s'en fut du côté du palais Farneſe, criant de toutes ſes forces & appellant du ſecours. Les gens du Duc extrêmement alertes ſur pareilles aventures, n'en eurent pas plutôt connoiſſance, qu'ils firent une vive ſortie ſur les Sbires qui étoient accourus. Ceux-ci fu-

rent soutenus par quelques Corses de la Garde du Pape, qui se trouverent là si à propos, qu'on eut lieu de croire que la rencontre étoit préméditée. Les gens de l'Ambassadeur furent bientôt forcés de se retirer vers les écuries d'où ils étoient sortis. Le Duc de Créqui qui rentroit alors dans son palais, n'eut que le temps de s'y enfermer. Les Corses l'investirent de toute part. Il voulut se montrer sur un balcon, d'où il menaça ces séditieux de les faire pendre : ils firent une décharge sur lui, & ce fut par une espece de miracle qu'ils ne le tuerent point. Un moment après, la Duchesse sa femme arriva ; on tira sur elle dans son carrosse plusieurs coups de mousquet, dont un de ses pages & un de ses valets de pied furent tués sur le champ. Tous les François qui se trouverent alors dans les rues coururent le même danger. Ce fut un désordre affreux dans toute la ville.

Les parents du Pape ayant ainsi assouvi leur vengeance, firent dissiper le tumulte, & feignirent de n'y avoir aucune part. L'Ambassadeur en demanda justice au Pape & au Gouverneur de Rome, qui ne balancerent pas à la lui promettre ; mais l'évasion des Sbires leur épar-

gna le soin d'acquitter leur parole. Le Duc de Créqui en étant informé, ne sortit plus de chez lui que bien accompagné, avec tous ses gens armés, & une garde considérable à pied & à cheval autour de son carrosse. Ce cortege déplut au Gouverneur & aux parents du Pape, qui s'imaginerent que le Duc les vouloit braver ; en sorte que pour lui rendre bravade pour bravade, ils envoyerent toute la garde du Pape autour de son palais, & lui firent dire, que par ces précautions, ils vouloient pourvoir à sa sûreté, s'étant rendu si odieux au peuple de Rome, que, s'il sortoit, ils ne lui répondoient pas de sa vie. La prédiction ne tarda pas à s'accomplir; car il fut assiégé une seconde fois, sans savoir que penser des suites de ce nouveau blocus. Le Roi, averti de ce qui se passoit à Rome, ordonna au Duc de Créqui d'en sortir incessamment, & de se retirer dans les Etats du Grand-Duc. Il fit dire au Nonce de quitter Paris en deux fois vingt-quatre heures. Cette retraite indiquoit assez ce qui devoit arriver dans la suite. En effet, le Roi s'empara d'*Avignon*, & envoya du côté de l'Italie sous le commandement du Marquis de *Bellefonds*, un corps de troupes qui devoit

être suivi d'une armée plus considérable sous les ordres du Maréchal *du Plessis*. Le Pape, de son côté, chercha à se précautionner contre l'orage qui le menaçoit. Il voulut faire une ligue avec les Princes d'Italie, l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande, mais tout ce projet s'évanouit, & Alexandre VII proposa un accommodement par l'entremise des Vénitiens. Le Roi eut d'abord quelque peine à s'y résoudre; mais à la fin il consentit qu'on s'assemblât à Pise, où l'on convint que le Cardinal *Chigi* viendroit incessamment en France en qualité de Légat *à latere*, & y protesteroit à Sa Majesté, que ni lui ni aucun de sa Maison n'avoient eu part à l'attentat commis contre le Duc de Créqui; que Dom Augustin *Chigi*, frere du Pape & Gouverneur de Rome, feroit la même protestation par écrit, & cependant sortiroit de la ville, jusqu'à ce que le Légat eût eu audience du Roi, & qu'il eût obtenu son pardon; que le Cardinal *Imperiali* viendroit aussi en personne se justifier & se mettre entre les mains du Roi, pour être puni s'il étoit jugé coupable; enfin, que, par un Décret solemnel du Pape, toute la nation Corse seroit déclarée à jamais incapable de servir dans

l'Etat de l'Eglise, & que pour conserver la mémoire de la réparation faite à Sa Majesté, on éleveroit à Rome une pyramide vis-à-vis de leur corps-de-garde, sur laquelle ce Décret seroit gravé. Tous ces articles furent ponctuellement exécutés. Quand le Légat & le Cardinal *Imperiali* arriverent, le Roi les reçut en Prince qui n'a de ressentiment qu'autant que sa gloire l'y oblige. Les troupes revinrent; Avignon fut rendu au Pape, & toute cette affaire fut assoupie.

Quoique le Roi eût pardonné les fautes du grand Condé, il ne les avoit pas oubliées. A une campagne de Flandres, il ne put s'empêcher de dire au Prince : „ Sans vous, tout ce pays seroit à moi ". Ah! Sire, répondit le grand Condé, vous m'aviez promis de ne m'en jamais parler!

Le Roi s'étoit flatté de marier la Princesse de *Conti* au Prince *d'Orange* : il la lui fit proposer dans un temps où ses prospérités lui persuadoient que cette offre seroit reçue comme le plus grand honneur. Il se trompa : le Prince d'Orange étoit fils d'une fille du Roi d'An-

gleterre *Charles Ier*. & sa grand'mere étoit fille de l'Electeur de Brandebourg. Il s'en souvint avec tant de hauteur, qu'il répondit nettement que les Princes d'Orange étoient accoutumés à épouser des filles légitimes de grands Rois, & non pas leurs bâtardes. Ce mot entra si profondément dans le cœur du Roi, qu'il ne l'oublia jamais. Il prit à tâche, & souvent contre son intérêt, de montrer combien l'indignation qu'il en avoit conçue étoit active & durable. Il n'y eut rien d'omis de la part du Prince d'Orange pour l'effacer. Respects, soumissions, offices, patience dans les injures & les traverses personnelles, redoublement d'efforts; tout fut rejetté avec mépris. Les Ministres du Roi en Hollande, eurent toujours un ordre exprès de traverser ce Prince, non-seulement dans les affaires d'Etat, mais dans ses affaires particulieres, de soulever contre lui le plus de gens qu'il seroit possible; de répandre de l'argent pour faire élire aux magistratures les personnes qui lui étoient le plus opposées; de protéger ouvertement ceux qui étoient déclarés contre lui; de ne le point voir; en un mot, de lui faire tout le mal & toutes les malhonnêtetés dont ils pour-

roient s'aviser. Jusqu'à la guerre, jamais le Prince ne cessa de vouloir appaiser le ressentiment de Louis; & jamais le Roi ne se relâcha de sa colere : enfin, désespérant de rentrer dans les bonnes graces du Monarque, il dit tout haut qu'il avoit inutilement essayé toute sa vie d'obtenir les bontés du Roi; mais qu'il espéroit d'être plus heureux à mériter son estime. Il s'occupoit alors de sa prochaine invasion en Angleterre, & de l'effet de cette formidable ligue qu'il avoit formée contre la France. On peut juger quel triomphe ce fut pour lui de forcer le Monarque à le reconnoître Roi d'Angleterre, & tout ce que cette reconnoissance dut coûter au Roi.

A la mort de la Princesse d'Orange, le Roi Jacques d'Angleterre pria Louis XIV, qu'on n'en prît pas le deuil; & on le défendit à MM. *de Bouillon* & *de Duras*, & à tous ceux qui étoient parents du Prince d'Orange. On obéit, & on se tut; mais on trouva cette sorte de vengeance petite & indigne d'un Roi de France.

Félix, premier Chirurgien, fut chargé de faire au Roi l'opération de la fistule;

mais au moment de porter les mains sur Louis XIV, il se représenta si vivement les divers accidents qui pouvoient arriver, & il se fit en lui une telle révolution d'humeurs, qu'il fut saisi d'un tremblement, qui ne le quitta plus le reste de ses jours : le lendemain qu'il eut sauvé la vie au Roi, il estropia dans une saignée son meilleur ami, le sieur *de Niert*, premier valet-de-chambre.

Un jour le Roi parla si durement à M. de *Louvois*, que le Ministre jettant sur la table quelques papiers, dit : „ L'on „ ne sauroit vous servir ". Louis se leva, & prit les pincettes, dont il eût frappé son Ministre, s'il n'eût été retenu par Madame de Maintenon. Louvois irrita encore son Maître, & le contredit un jour si brusquement, que le Roi quittant son bureau, s'avança vers la cheminée, & prit sa canne. Louvois se retire, la sérénité sur le front, & la rage dans le cœur. Arrivé chez lui, il s'écrie : *Je suis perdu*, & décharge le sentiment de ses peines sur quelques malheureux à qui il envoie des lettres de cachet. Madame de Maintenon lui écrivit qu'il pouvoit revenir au Conseil, & que l'orage étoit passé. Il revit le Roi, & le

revit prévenu ſans retour. Au ſortir du Conſeil, il entre dans ſon appartement, & boit un verre d'eau avec précipitation; le chagrin l'avoit déja conſumé: il ſe jette dans un fauteuil, dit quelques mots mal articulés, & expire. *Mémoires de Saint-Simon.*

Le Roi, peu avant le jugement de M. Fouquet, avoit dit à la Reine, dans ſon oratoire, qu'il vouloit qu'elle lui promît que, ſi Fouquet étoit condamné, elle ne demanderoit point ſa grace. Le jour de l'arrêt, il dit chez Madame de la Valliere: *S'il eût été condamné à mort, je l'aurois laiſſé mourir.*

Pendant la campagne du Maréchal *de Villeroi* contre le Prince de *Vaudemont*, le Roi avoit ſoin de ſe faire lire toutes les gazettes de Hollande. Dans la premiere qui parut, il lut que M. le Duc du Maine avoit été emporté ſur un brancard, & que ſes bleſſures avoient arrêté le ſuccès & ſauvé M. de Vaudemont. Cette raillerie piqua le Roi; mais il le fut bien davantage de la gazette ſuivante, qui ſe rétractant, ajouta que le Duc du Maine n'avoit pas même été bleſſé. Tout cela joint au

silence qui régnoit depuis cette journée, & au compte succinct que le Maréchal de Villeroy lui en avoit rendu, lui donna des soupçons qui l'agiterent. *La Vienne*, Baigneur à Paris, fort à la mode, étoit devenu celui du Roi, & ce chemin l'avoit conduit à une des quatre premieres charges de Valet-de-chambre. C'étoit un fort honnête homme, mais rustre, brutal, & quelquefois trop franc. Cette franchise avoit accoutumé le Roi à lui demander ce qu'il n'espéroit pas tirer d'ailleurs, quand c'étoient des choses qui ne passoient pas sa portée. Le Roi questionna donc *La Vienne*, & celui-ci montra son embarras, parce que, dans sa surprise, il n'eut pas la présence d'esprit de le cacher. Cet embarras redoubla la curiosité du Roi, & *La Vienne* n'osa pousser plus loin la résistance. Il apprit au Roi ce qu'il eût voulu ignorer toute sa vie, & ce qui le mit au désespoir. Il sentit pour ce cher fils tout le poids du spectacle de son armée, & des railleries qu'en faisoient les étrangers. Son dépit en fut inconcevable. Ce Prince, si maître de ses mouvements, ne put se contenir en cette occasion : sortant de table à Marly avec toutes les Dames, & en présence de tous les Cour-

tisans,

tisans, il apperçut un valet du Serdeau qui, en desservant les fruits, mit un biscuit dans sa poche. A l'instant même il oublie toute sa dignité, & la canne à la main, court sur ce valet qui ne s'attendoit à rien, l'injurie, le frappe, & lui casse la canne sur le corps. De-là, le tronçon à la main & avec l'air d'un homme qui ne se possede plus, il passe chez Madame de Maintenon où il reste une heure, comme il faisoit ordinairement. En sortant, il rencontre le Pere *de la Chaise*. Dès qu'il l'apperçoit parmi les Courtisans : „ Mon Pere, lui dit-il, „ j'ai bien battu un coquin, & lui ai cassé „ ma canne sur le dos; mais je ne crois „ pas avoir offensé Dieu ". Tous ceux qui étoient là trembloient encore de ce qu'ils avoient vu ou entendu. Les plus familiers bourdonnerent contre ce valet, & le pauvre Pere fit semblant d'approuver entre ses dents. Tout le monde ignoroit la cause d'un tel emportement; mais on se doutoit que celle qui avoit paru ne pouvoit être la véritable. Enfin, tout se découvrit; & l'on sut que *La Vienne*, forcé par le Roi, avoit donné lieu à une aventure si singuliere & si indécente. *Mémoires de Saint-Simon.*

Le Roi avoit accordé à ses enfans naturels une prérogative que n'avoient pas les Princes du Sang, celle de faire entrer dans les carrosses leurs principaux Officiers, de les mener à Marly, de les faire manger à table, &c. M. le Duc, quoique gendre du Roi, n'avoit pu obtenir ce droit pour les siens. Il arriva, depuis son mariage, que Monseigneur revenant de courir le loup qui l'avoit mené fort loin, manqua son carrosse, & s'en revenoit avec *Sainte-Maure* & *Durfé*; en chemin il trouva un carrosse de M. le Duc dans lequel étoit *Saintrailles*, qui étoit à lui, & le Chevalier de *Sillery*, qui étoit à M. le Prince de Conty. Ils s'étoient mis dans la voiture qu'ils avoient rencontrée, & y attendoient si M. le Duc ou M. le Prince de Conty ne viendroient point. Monseigneur monta dans le carrosse, pour achever la traite qui étoit encore longue jusqu'à Versailles, fit monter avec lui *Sainte-Maure* & *Durfé*, laissa *Saintrailles* & *Sillery* à terre, quoiqu'il y eût place de reste pour eux, & ne leur offrit point de monter. Cela ne laissa pas de lui faire quelque peine; & le soir, pour sonder ce que le Roi penseroit, il lui conta son aventure, & ajouta qu'il n'avoit osé

faire monter ces Messieurs avec lui. „ Je „ le crois bien, répondit le Roi d'un ton „ élevé, un carrosse où vous êtes de„ vient le vôtre; & ce n'est pas à des „ domestiques de Princes du Sang à y „ entrer ". Madame *de Langeron* en fut un exemple singulier. Elle avoit été d'abord à Madame la Princesse; & tant qu'elle y fut, elle n'entra point dans les carrosses, & ne mangea point à table. Elle passa à *Madame de Guise*, petite-fille de France; & dès ce moment, elle mangea avec le Roi, Madame la Dauphine & Madame, & entra dans les carrosses sans difficulté. La même Dame de Langeron quitta Madame de Guise, & rentra à Madame la Princesse; & dès-lors il ne fut plus question pour elle de manger avec le Roi, & de monter dans les carrosses. Cette exclusion dura le reste de sa longue vie; car elle mourut chez Madame la Princesse.

Une vieille décrépite se présenta un jour au dîner du Roi : elle faisoit peur. *Monsieur* la repoussa en lui demandant ce qu'elle vouloit: *Hélas! Monsieur*, lui dit-elle, *c'est que je voudrois bien prier le Roi de me faire parler à M. de Louvois.* Le Roi lui dit : *Tenez, voilà*

M. de Rheims qui y a plus de pouvoir que moi. Cela réjouit fort tout le monde.

Lorſque La Fontaine donna *les Amours de Pſyché & de Cupidon*, ſes amis lui firent remarquer un endroit qui pouvoit regarder le Roi, & dont ce Prince auroit pu être offenſé, ſi quelqu'un ſe fût aviſé de le lui rapporter. L'Auteur s'adreſſa au Duc de *Saint-Aignan*, qui étoit alors dans la confidence étroite du Monarque. „ Il eſt vrai, lui dit le Duc, „ l'endroit eſt délicat; mais voulez-vous „ que je vous donne un moyen d'empêcher qu'on n'en parle? Le Roi ne „ lit point, préſentez-lui votre ouvrage „ au plutôt. Je vous introduirai; les „ courtiſans vous verront : ſoyez ſûr, „ après cela, que perſonne n'oſera en „ dire du mal ".

Après les troubles de la *Fronde*, où *de Fargues*, avoit joué un rôle contre la Cour, il s'étoit retiré dans ſa terre de *Courſon*, où il vivoit tranquille, aimé & eſtimé de tous ſes voiſins. Le Comte de *Guiche*, le Marquis, depuis Duc *du Lude*, *Vardes* & *Lauzun*, s'étant égarés la nuit à un retour de chaſſe, & cher-

chant un asyle, apperçurent de loin une foible lumiere vers laquelle ils dirigerent leurs pas; elle partoit du château de *Courson*, où ils demanderent retraite jusqu'au lendemain matin. *De Fargues* les reçut avec joie, leur fit servir un bon souper, & les combla de politesses. Rendus à la Cour, ils conterent au Roi leur aventure, & se louerent beaucoup de *de Fargues*. A ce nom qui réveilla dans le cœur de Louis le ressentiment de la Fronde : „ Comment, dit-„ il, ce coupable-là est dans le Royaume, „ & si près de moi?... " Il manda le Premier-Président *de Lamoignon*, & lui ordonna de faire des recherches sur la vie de *de Fargues*. Malheureusement il se trouva coupable d'un meurtre, & le Procureur-général eut ordre de poursuivre l'accusé, qui fut arrêté, condamné, & décapité, malgré l'amnistie qui sembloit avoir effacé tout ce qui étoit arrivé auparavant.

D'Ablancourt (1) avoit d'abord été choisi par Colbert pour écrire l'histoire du Roi; il obtint en conséquence une

---

(1) Né en 1606, mort en 1664.

pension de mille écus : mais Louis XIV ayant appris que d'Ablancourt étoit Protestant, tout fut rompu. „ Je ne „ veux point, dit ce Monarque, d'un „ Historien qui soit d'une autre Reli- „ gion que moi. Quant à sa pension, „ puisque cet Ecrivain a du mérite „ d'ailleurs, j'entends qu'elle lui soit „ payée ".

On vit en 1692 paroître à Versailles un Maréchal de la petite ville de *Salon* en Provence, qui s'adressa à M. de Brissac, Major des Gardes-du-corps, pour être conduit au Roi à qui il vouloit parler en particulier. Il ne se déconcerta point des rebuffades qu'il eut à essuyer, & fit tant que le Roi en fut informé, & lui fit dire qu'il ne parloit point ainsi à tout le monde. Le Maréchal insista, en protestant que s'il voyoit le Roi, il lui diroit des choses si secretes, que Sa Majesté ne douteroit pas qu'il n'eût mission pour lui parler ; en attendant, il demandoit à être renvoyé à un des Ministres d'Etat. Là-dessus le Roi lui fit dire d'aller trouver *Barbezieux*, à qui il avoit donné ordre de l'entendre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que le Maréchal, qui n'étoit jamais sorti de son

pays, ne voulut point de Barbezieux, & répondit tout de suite, qu'il avoit demandé à être envoyé à un Ministre d'Etat; que M. de Barbezieux ne l'étoit point, & qu'il ne parleroit qu'à un Ministre. Sur cela, le Roi nomma *Pomponne*, & le Maréchal l'alla trouver sans difficulté. Voici ce qu'on sut de son histoire.

Cet homme se rendant un soir à sa maison, se trouva investi d'une grande lumiere auprès d'un arbre assez voisin de Salon. Une personne vêtue de blanc & à la royale, belle, blonde & fort éclatante, l'appella par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui apprit qu'elle étoit la Reine qui avoit été l'épouse du Roi, lui ordonna de l'aller trouver, & de lui dire les choses qu'elle lui avoit communiquées; que Dieu l'aideroit dans son voyage, & qu'à une chose secrete qu'il diroit au Roi, & qui ne pouvoit être sûe que de lui, il reconnoîtroit la vérité de tout ce qu'il avoit à lui apprendre; que si d'abord il ne pouvoit parler à Sa Majesté, il demandât à parler à un de ses Ministres, & que sur-tout il ne confiât à personne ce qui ne devoit être su que du Roi; qu'il partît prompte-

ment, qu'il exécutât ce qui lui étoit ordonné, sans réserve & sans crainte; mais qu'il se persuadât bien qu'il seroit puni de mort, s'il négligeoit de s'acquitter de cette commission. Le Maréchal promit tout, & aussi-tôt la Reine disparut. Il se trouva dans l'obscurité au pied de son arbre; il s'y coucha, ne sachant s'il rêvoit, ou s'il étoit éveillé; enfin, il se retira bien persuadé que c'étoit une illusion & une folie, dont il ne se vanta à personne. A deux jours de-là, passant au même endroit, il eut encore la même vision, & les mêmes propos lui furent adressés; il y eut de plus des reproches sur son doute, & des menaces réitérées. Pour cette fois, le Maréchal demeura convaincu; mais flottant entre la crainte des menaces & les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre. Il demeura huit jours dans cette perplexité, & sans doute qu'il auroit fini par ne point entreprendre ce voyage, si, repassant dans le même endroit, il n'eût vu & entendu la même chose, & des menaces si effrayantes, qu'il ne songea plus qu'à partir. Il alla trouver à Aix l'Intendant de la Province, qui l'exhorta à suivre son voyage, & lui donna de quoi le faire dans une voiture

publique. Arrivé à Verſailles, il entretint trois fois M. de Pomponne, & fut chaque fois plus de deux heures avec lui. Ce Miniſtre rendit compte au Roi de ſa converſation avec le Maréchal ; & l'on délibéra, dans un Conſeil d'Etat, ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjecture. Le réſultat fut que Sa Majeſté entretiendroit le Maréchal. Le Roi le vit en effet dans ſes cabinets où il monta par le petit eſcalier qui eſt ſur la cour de marbre ; il le revit quelques jours après, & fut à chaque fois plus d'une heure avec lui. M. de Duras, qui étoit ſur le pied de dire tout ce qui lui paſſoit par la tête, s'aviſa de parler avec mépris de ce Maréchal, & de lui appliquer ce mauvais proverbe : *Si cet homme n'eſt pas fou, le Roi n'eſt pas noble.* „ Je ne ſuis donc pas noble, lui ré„ pondit le Roi, car je l'ai entretenu „ long-temps, & je vous aſſure qu'il „ s'en faut bien qu'il ſoit fou ". Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée qui ſurprit fort les aſſiſtants. Le Roi ajouta que cet homme lui avoit dit une choſe qui lui étoit arrivée il y a plus de vingt ans, & que lui ſeul ſavoit ; il s'expliqua en pluſieurs autres occaſions, on ne peut plus favora-

blement, ſur le compte du Maréchal, à qui il fit donner de l'argent, & qu'il recommanda à l'Intendant de Provence, avec ordre de le protéger, & de veiller à ce qu'il ne manquât de rien jusqu'à la fin de ſes jours. Ce qu'il y a eu de plus marqué, c'eſt qu'aucun des Miniſtres d'alors n'a jamais voulu parler là-deſſus : leurs amis les plus intimes les ont queſtionnés à diverſes repriſes ſans pouvoir en arracher un ſeul mot. Le Maréchal ne fut pas moins diſcret. De retour à *Salon*, il y reprit ſon métier, & vécut à ſon ordinaire, ſans laiſſer échapper la moindre parole de jactance ſur ſa miſſion, qui parut ſurnaturelle aux moins crédules.

Louis XIV étoit le plus diſcret des hommes ; & lorſqu'on lui avoit confié un ſecret, il n'y avoit maîtreſſe, Miniſtre ni favori qui pût y donner atteinte, quand bien même ce ſecret les auroit regardés. Il avoit ſi bien cette réputation, qu'une femme de nom éloignée de ſon mari depuis un an, & qui ſe trouvant groſſe, étoit ſur le point de le voir arriver de l'armée, fit demander au Roi une audience ſecrete pour l'affaire du monde la plus importante.

Elle se confia à Louis XIV, & lui dit que c'étoit comme au plus honnête homme de son Royaume. Le Roi lui conseilla de profiter d'une si grande perplexité, en vivant plus sagement à l'avenir, & lui promit de retenir son mari sur la frontiere, sous prétexte de son service, tant & si long-temps qu'il ne pût avoir aucun soupçon. En effet, il en donna le jour même l'ordre à Louvois, & lui défendit non-seulement tout congé pour cet Officier, mais de souffrir qu'il s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignoit pour tout l'hyver. L'Officier & Louvois lui-même furent extrêmement surpris de cet ordre, qu'il fallut exécuter. Le Roi n'en fit l'histoire que bien des années après, & lorsqu'il fut sûr qu'on ne pouvoit plus soupçonner les personnes que cela regardoit.

Parmi les différentes harangues que Louis XIV fut obligé d'entendre dans ses voyages, on distingua celle d'un Maire de Rheims, qui lui ayant présenté des bouteilles de vin & des poires de *rousselet*, lui dit : „ *Sire*, nous ap„ portons à Votre Majesté notre vin, „ nos poires & nos cœurs; c'est tout

„ ce que nous avons de meilleur dans „ notre ville ”. Le Roi lui frappa sur l'épaule, en lui disant : *Voilà comme j'aime les harangues.*

Un bon mot qui n'est que piquant dans la bouche d'un particulier, est souvent mortel dans la bouche d'un Souverain. Louis XIV s'observoit à cet égard avec le plus grand scrupule : on en jugera par ce trait. Il contoit une historiette à quelques-uns de ses Courtisans; il avoit promis qu'elle seroit plaisante : elle ne le fut point, & on ne rit pas, quoique le conte fût du Roi. Le Prince *d'Armagnac*, qu'on appelloit *M. le Grand*, à cause de sa charge de Grand-Ecuyer de France, sortit alors de la chambre, & le Roi dit à ceux qui restoient : „ Vous avez trouvé mon conte „ fort insipide, & vous avez eu raison; „ mais je me suis apperçu qu'il y avoit „ un trait qui regarde indirectement M. „ le Grand, & qui auroit pu l'embarrasser; j'ai mieux aimé le supprimer „ que de chagriner quelqu'un : à présent que M. le Grand est sorti, voici „ mon conte ”. Il l'acheva, & l'on rit.

Par la conquête de la *Franche-Comté*,

le Grand-Condé avoit regagné tout-à-fait les bonnes graces de Louis XIV. Un jour le Roi parlant au Duc d'Anguien, lui dit qu'*il avoit toujours estimé son pere sans l'aimer; mais que présentement il l'estimoit & l'aimoit avec confiance.*

Lorsqu'en 1684, *Damfreville*, Capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves Chrétiens au nom du Roi de France : il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglois, qui, étant déja à bord, soutinrent à Damfreville que c'étoit en considération du Roi d'Angleterre qu'ils étoient mis en liberté. Alors le Capitaine François fit appeller les Algériens; & remettant les Anglois à terre: ,, Ces gens-ci, dit-il, prétendent n'être ,, délivrés qu'au nom de leur Roi; le ,, mien ne prend pas la liberté de leur ,, offrir sa protection; je vous les re- ,, mets; c'est à vous à montrer ce que ,, vous devez au Roi d'Angleterre ". Tous les Anglois furent remis aux fers. La fierté Angloise, la foiblesse du gouvernement de Charles II, & le respect des nations pour Louis XIV, se font connoître par ce trait.

Le Roi, en 1685, ayant exigé que le

Doge de Gênes & quatre principaux Sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles, il voulut que ce Doge fût continué dans sa Principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout Doge absent un moment de la ville. Celui-ci étoit un homme de beaucoup d'esprit; & comme le Roi le reçut avec autant de bonté que de faste, & qu'au contraire, les Ministres *Louvois*, *Croissi* & *Seignelai* ne lui firent sentir que beaucoup de fierté, il disoit: „ Le Roi ôte „ à nos cœurs la liberté, par la maniere „ dont il nous reçoit; mais ses Minis„ tres nous la rendent ". Tout le monde sait que le Marquis de Seignelai lui ayant demandé ce qu'il trouvoit de plus singulier à Versailles, le Doge répondit: „ C'est de m'y voir ".

Les Missionnaires Jésuites François s'étoient procuré un établissement dans le Royame de Siam, par le secours du Sieur *Constance*, Grec d'origine & de religion, & qui, par des moyens qu'on a toujours ignorés, étoit devenu premier Ministre de cet Empire. Dans leurs entretiens avec le Roi de Siam, qu'ils avoient la permission de venir voir quel-

quefois, ils avoient soin de lui apprendre toutes les grandes actions de leur maître; de lui vanter sa piété, sa puissance, & combien il étoit révéré dans toute l'Europe. Quand ils crurent avoir fait toute l'impression qu'ils souhaitoient, ils se flatterent que le Roi de Siam & toute sa Cour se détermineroient à se convertir, si l'on pouvoit engager le Roi de France à lui envoyer un Ambassadeur avec une lettre par laquelle il inviteroit ce Prince à embrasser la Religion Catholique. Ainsi, après avoir mûrement délibéré, ils firent partir le Pere *Tachard*, qui, étant arrivé en France, expliqua au Roi sa mission, par l'entremise du Pere la Chaise. La chose fut représentée comme étant d'une exécution si facile, que le Roi se détermina à faire partir le Chevalier *de Chaumont*, avec le titre de son Ambassadeur. Il fut reçu à la Cour de Siam avec de grands honneurs; & après y avoir demeuré cinq à six mois sans pouvoir gagner le Roi de Siam à la Religion Catholique, il revint en France en 1685, accompagné de plusieurs Ambassadeurs qui avoient ordre d'achever avec nos Ministres un Traité de commerce que le Chevalier de Chaumont avoit ébauché. Louis XIV les reçut assis

fur un trône d'argent, élevé fur une grande eftrade, dreffée exprès au fond de la grande galerie. Les Princes du Sang étoient fur cette eftrade à droite & à gauche du trône, les grands Seigneurs & les Miniftres au bas de l'eftrade, & tous les Courtifans en haie le long de la galerie & des appartements. Le Roi parut fous des habits tout couverts de pierreries. Cette magnifique décoration jointe à la majefté de fa perfonne & à la pompe de cette cérémonie, offroit le fpectacle le plus beau & le plus riche qu'il fût poffible de voir. Les Ambaffadeurs furent conduits dans les appartements au milieu de la haie des Courtifans; & quand ils arriverent à l'entrée de la galerie, d'où ils étoient à portée de voir le Roi, ils firent de profondes inclinations, qu'ils recommencerent étant au milieu, & en abordant le pied de l'eftrade. Le premier d'entre eux préfenta la lettre de fon maître au bout d'une épée à lame d'or, & fit à Sa Majefté un compliment qui ne fe reffentoit en rien de la barbarie du pays de celui qui l'adreffoit. Le Roi y répondit d'une maniere fort honnête. Les Ambaffadeurs fe retirerent à reculons, jufqu'à ce qu'ils fuffent au bout de la galerie, & qu'ils euffent perdu le Roi de

vue. Ils avoient apporté à Sa Majesté, de la part de leur Maître & du Sieur Constance, des présents de tout ce que leur nation peut offrir de plus rare. Ils en distribuerent aussi aux Princes & Princesses du Sang. Les Ministres acheverent avec eux le traité commencé à Siam par le Chevalier de Chaumont : il portoit que la Religion Catholique seroit publiquement enseignée & protégée dans tout le Royaume de Siam; que les François, à l'exclusion des autres Européens, y feroient tout le commerce, & y seroient maintenus & protégés par la puissance royale; & enfin, qu'on leur remettroit quatre places, où ils feroient leurs établissements, & qui seroient gardées par des troupes que le Roi y enverroit. Le traité ainsi conclu, les Ambassadeurs allerent visiter les conquêtes du Roi, & furent reçus par-tout avec la distinction qui leur étoit due : ils partirent peu de temps après leur retour de Flandres. Le Roi fit embarquer avec eux trois mille hommes, sous les ordres de M. *de Farges*, qu'il nomma Maréchal-de-camp. Quand il fut à Siam, on lui livra ponctuellement les quatre Places, dont on étoit convenu. Mais environ un an après, il survint une révolution dans

ce Royaume, dont le Sieur Conſtance fut la premiere victime : le Roi de Siam étant venu à mourir, celui qui lui ſuccéda fit périr tous les François. On ignore s'il en échappa quelqu'un ; ce qu'il y a de bien ſûr, c'eſt qu'il n'en revint aucun en France, pas même M. de Farges ; & on perdit ce nouvel établiſſement.

Il n'y eut ſous l'adminiſtration de Louis XIV, qu'une ſeule conjuration en 1674, imaginée par *Truaumont*, Gentilhomme Normand, perdu de débauches & de dettes, & embraſſée par un Prince de la Maiſon de Rohan, réduit par la même conduite à la même indigence. Il n'entra dans ce complot qu'un Chevalier *de Préaux*, neveu de la Truaumont, qui ſéduit par ſon oncle, ſéduiſit ſa maîtreſſe, Madame *de Villiers*. Leur but & leurs eſpérances n'étoient pas & ne pouvoient être de ſe faire un parti dans le Royaume. Ils prétendoient ſeulement vendre & livrer *Quillebeuf* aux Hollandois, & introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahiſon mal ourdie, qu'une conſpiration. Le ſupplice de tous les coupables fut le ſeul événement que produiſit ce crime inſenſé, dont à peine on ſe ſouvient aujour-

d'hui. Le Roi envoya Briſſac, Major de ſes Gardes, à Rouen pour ſe ſaiſir de la Truaumont. Celui-ci, ſans s'émouvoir, dit à Briſſac ſon ancien ami : „ Je m'en „ vais te ſuivre, laiſſe-moi ſeulement „ entrer dans mon cabinet pour quelque „ néceſſité ". Briſſac le laiſſa faire, & fut bien étonné de l'en voir ſortir avec deux piſtolets. La Truaumont en déchargea un ſur le Major; mais il le manqua, & la balle alla bleſſer un Garde-du-corps qui n'étoit pas éloigné. Le Major, dans le temps qu'on le miroit, cria, *tire*, pour faire voir qu'il n'avoit pas peur. A ce mot, un des Gardes, croyant que ſon Officier lui donnoit ordre de tirer, lâcha ſon mouſqueton dans le corps de la Truaumont, qui mourut le lendemain, avant que le Premier-Préſident eût pu lui faire donner la queſtion, & par conſéquent ſans rien avouer. Cet incident auroit pu dans la ſuite ſauver la vie au Chevalier de Rohan, ſi après avoir tout nié à ſes autres Juges, il n'avoit pas tout avoué à M. *de Beſſons*, Conſeiller d'Etat, qui lui arracha ſon ſecret en lui promettant ſa grace. Il fut condamné à avoir la tête tranchée, & montra beaucoup de réſignation dans ſes derniers moments. Il s'étoit flatté d'être exécuté ſecretement

à la Bastille; & après la lecture de son arrêt, il demanda si l'on n'y avoit pas dressé un échafaud. Le Pere *Bourdalouë* qui l'assistoit à la mort, lui ayant dit qu'il falloit se résoudre à mourir publiquement dans la rue, il répondit : *Tant mieux, nous en aurons plus d'humiliation.* Le bourreau étant entré dans sa chambre, l'aborda en lui disant : *Monseigneur, vous plaît-il que je fasse ma charge*, & le Chevalier lui ayant répondu que oui, il lui mit la corde au cou, & lui demanda s'il vouloit qu'on lui liât les mains avec un ruban de soie. Le Chevalier répliqua que *Notre-Seigneur n'ayant été lié qu'avec des cordes, il ne méritoit pas de porter d'autres liens.* Il demanda pardon à tous ceux qu'il avoit offensés, & marcha courageusement au supplice.

On lit, dans les Mémoires du Marquis *de la Farre*, que personne ne demandant à Louis XIV la grace du Chevalier de Rohan, ce Monarque fut tenté de lui-même de l'accorder. Le Marquis de la Farre pouvoit ajouter, que ce fut au sortir d'une représentation de Cinna, où la clémence d'Auguste est si bien représentée, que le Roi se sentit disposé à tout pardonner à ce Seigneur qui s'étoit rendu coupable d'un crime d'Etat.

Ce trait est un bel éloge de la Tragédie de Corneille.

Malgré ces mers de réservoirs qui avoient coûté tant de millions, l'eau manquoit à Versailles. On étoit en paix, & Louvois imagina d'employer les troupes à détourner la riviere d'Eure entre Chartres & Maintenon, & de la faire venir toute entiere à Versailles. On ne sauroit dire l'or & les hommes que cette tentative coûta pendant plusieurs années. Dans le camp qu'on y avoit établi & qu'on y tint fort long-temps, il fut défendu sous les plus grandes peines, d'y parler des malades, & sur-tout des morts que le travail, & plus encore les exhalaisons des terres remuées, enlevoient tous les jours; cependant, non-seulement les Officiers particuliers, mais les Colonels, les Brigadiers & ce qu'on y employa d'Officiers-généraux, n'avoient pas la liberté de s'absenter un quart-d'heure. Enfin, la guerre interrompit ces travaux en 1688, sans qu'ils aient été repris dans la suite. Il n'en est resté que d'informes monuments qui éterniseront cette folie.

Le Roi, lassé de la magnificence des

grands édifices, se persuada qu'il lui falloit une solitude agréable par sa simplicité. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits; il parcourut les côteaux qui découvrent Saint-Germain, & cette vaste plaine où la Seine serpente en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, dont la vue est enchantée; mais il répondit que cette heureuse situation le ruineroit, & qu'il en vouloit une qui ne lui permît pas de songer à rien de considérable. Il trouva derriere Lucienne un vallon étroit & profond, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines, avec un méchant village appellé *Marly*. Cette clôture sans vue, & sans moyen d'en avoir, fit tout son mérite. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque, & d'y transporter des terres. Enfin, l'hermitage se trouva fait, & ce n'étoit d'abord que pour y coucher deux ou trois fois l'année avec une douzaine au plus de courtisans. Peu-à-peu on y fit des augmentations; & d'accroissements en accroissements, on en vint à couper des collines, à les aplanir pour se ménager une échappée de vue. Enfin, en bâtiments, en jardins, en eaux, en aque-

ducs; en machines hidrauliques, en parcs, en forêts, en ſtatues, en peintures, en meubles précieux, Marly eſt devenu ce qu'on le voit encore, tout dépouillé qu'il eſt depuis la mort de Louis XIV. C'eſt peu de dire que Verſailles n'a pas coûté Marly. Telle fut la fortune d'un repaire de ſerpens & de crapauds, choiſi dans l'unique vue de n'y pouvoir dépenſer; tel fut le mauvais goût de Louis XIV, & ce plaiſir ſuperbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus ruineuſe, ni la dévotion la plus ſincere ne purent émouſſer. *Mém. de Saint-Simon.*

Quand on remit à Louis XIV l'état des ſommes que le château & les jardins de Verſailles avoient coûtés; après avoir vu le définitif du compte, il le jetta au feu. L'article du plomb pour le château & les conduits d'eau, étoit de trente-deux millions.

Après la retraite des Impériaux & des Alliés en 1675, M. de *Turenne* vint à Saint-Germain, où il reçut une eſpece de triomphe. Pour l'accueillir avec plus d'honneur, le Roi avoit envoyé au-devant de lui la plus grande partie de ſa Cour. Lorſqu'il fut près de Sa Majeſté, elle le

reçut elle-même avec les plus grands témoignages d'estime & d'affection. Elle fit jouer pour lui un nouvel *Opéra*, en lui disant qu'après en avoir fait lui-même de si considérables en Allemagne pour le soutien de la Couronne, il étoit bien juste que, pour le délasser de tant de fatigues & de périls, on lui en fît voir un de pur divertissement en France, où il ne couroit aucun danger. Le lendemain, pour combler ce Général de marques d'honneur, & pour lui prouver encore mieux sa bienveillance, Sa Majesté lui envoya à son lever cent mille écus en louis d'or. C'est être vraiment Roi, que de savoir ainsi récompenser le mérite.

Après le mariage de Monsieur le Duc avec Mademoiselle de *Nantes*, le Roi étala une magnificence singulière, dont le Cardinal Mazarin avoit donné la premiere idée en 1656. On établit dans le sallon de Marly, quatre boutiques, remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avoit produit de plus riche & de plus recherché. Ces quatre boutiques étoient autant de décorations superbes, qui représentoient les quatre saisons de l'année. Madame de Montespan en tenoit

noit une avec Monſeigneur. Madame de Maintenon en tenoit une autre avec le Duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avoient chacun la leur : Monſieur le Duc avec Madame de Thiange ; & Madame la Ducheſſe à qui la bienſéance ne permettoit pas d'en tenir une avec un homme à cauſe de ſa grande jeuneſſe, étoit avec la Ducheſſe de Chevreuſe. Les Dames & les hommes nommés du voyage tiroient au ſort les bijoux dont ces boutiques étoient garnies. Ainſi le Roi fit des préſents à toute la Cour d'une maniere digne de lui. Ces loteries avoient été miſes en uſage autrefois par les Empereurs Romains ; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Le Maréchal *de Bellefond* ayant fait demander au Roi la permiſſion de vendre ſa charge de premier Maître-d'hôtel, Sa Majeſté le fit appeller dans ſon cabinet, & lui dit : *Monſieur le Maréchal, je veux ſavoir pourquoi vous me voulez quitter. Eſt-ce dévotion ? eſt-ce envie de vous retirer ? eſt-ce l'accablement de vos dettes ? Si c'eſt le dernier, j'y veux donner ordre, & entrer dans le détail de vos affaires.* Le Maréchal

fut sensiblement touché de cette bonté: *Sire*, dit-il, *ce sont mes dettes; je ne puis voir souffrir quelques-uns de mes amis qui m'ont assisté, & que je ne puis satisfaire. Hé bien*, dit le Roi, *il faut assurer leur dette, je vous donne cent mille francs de votre maison de Versailles, & un brevet de retenue de quatre cents mille francs, qui servira d'assurance, si vous veniez à mourir. Vous payerez les arrérages avec les cent mille francs; cela étant, vous demeurerez à mon service.* Le Maréchal ne put résister à tant de bonté. Il fut remis à sa place, & comblé de nouveaux bienfaits.

Le Roi se préparant à cette campagne si fameuse par le passage du Rhin, fit venir le Maréchal *de Bellefond*, & lui dit qu'il vouloit qu'il obéît à M. de Turenne, sans tirer à conséquence. Le Maréchal répondit qu'il ne seroit pas digne de l'honneur que lui avoit fait Sa Majesté, s'il se déshonoroit par une obéissance sans exemple. Le Roi le pria avec bonté de songer à ce qu'il disoit, qu'il souhaitoit cette preuve de son amitié, qu'il y alloit de sa disgrace. Le Maréchal lui répondit qu'il voyoit bien qu'il perdroit les bonnes graces de Sa

Majesté; mais qu'il s'y résolvoit plutôt que de perdre son estime, qu'il ne pouvoit obéir à M. de Turenne sans dégrader sa dignité. Le Roi lui dit : *Monsieur le Maréchal, il faut donc se séparer.* Le Maréchal lui fit une profonde révérence, & partit. Louvois qui ne l'aimoit pas, lui expédia aussi-tôt un ordre d'aller à Tours. Il fut rayé de dessus l'état de la Maison du Roi. Il se retira avec cinquante mille écus de dettes au-delà de son bien. Il étoit abymé, & l'on ne doutoit pas qu'il n'allât à la Trappe. Le Maréchal *de Créquy* étoit alors absent; il vint en poste, & eut avec le Roi une conversation d'une heure. Il étoit désespéré. Il conjura Sa Majesté de lui ôter le bâton, & de le laisser servir cette campagne comme simple *Marquis de Créquy.* „ Peut-être, ajouta-t-il, que je „ mériterai de le reprendre à la fin de la „ guerre ". Le Roi fut touché de l'état où il le voyoit; mais il tint bon, & ce Maréchal fut exilé dans une de ses terres. Le Maréchal *d'Humierès* qui avoit fait le même refus d'obéir à Turenne, fut puni comme les deux autres, & reçut ordre de se retirer à Angers.

Le Maréchal *Duplessis*, qui n'avoit

pu faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, sembloit porter envie à ses enfants qui avoient le bonheur de servir Sa Majesté. „ Pour moi, ajoutoit-„ il devant Louis XIV, je ne suis plus „ propre à rien ". *Monsieur le Maréchal*, lui répondit le Roi en l'embrassant, *on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires.*

Lorsque l'Abbé de *Pompone* eut perdu son pere, *Simon Arnaud*, Secretaire d'Etat & Ministre des affaires étrangeres, le Roi lui dit pour le consoler : „ Vous pleurez un pere que vous re-„ trouverez en moi, & je perds un ami „ que je ne retrouverai plus ".

Le Duc d'Antin, Surintendant des bâtiments, avoit obtenu la permission de placer dans sa galerie quelques tableaux du Louvre. Le Duc leur fit faire des bordures magnifiques. Un jour qu'il répétoit au Roi que ces bordures ne coûtoient rien à Sa Majesté, & que c'étoit lui qui en avoit fait la dépense : *D'Antin*, lui répondit Louis en souriant, *il n'y a*

que vous & moi qui croirons ce que vous me dites-là.

Un des Muſiciens de la Cour avoit tenu des propos déplacés contre un Prélat qui étoit alors Maître de la Chapelle. Le Prélat offenſé, ſe trouvant un jour dans la tribune du Roi, voulut, après que ce Muſicien eut chanté, faire obſerver à Sa Majeſté qu'il perdoit ſa voix, & ne chantoit plus auſſi-bien qu'il faiſoit. Le Roi, prévenu des motifs qui indiſpoſoient le Prélat, répondit : *Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal.*

M. de Lauzun, enivré de ſa faveur, ſe plaignoit hautement des défenſes que le Roi lui avoit faites d'épouſer Mademoiſelle de Montpenſier. Un jour qu'il oſoit reprocher à Louis XIV de ne pas tenir ſa parole, le Roi s'approcha d'une fenêtre, y jette ſa canne, & dit : *A Dieu ne plaiſe que je m'en ſerve pour frapper un Gentilhomme !* Cette modération a quelque choſe de ſublime.

Le Régiment du Marquis de *Nangis* n'étoit pas complet ; le Roi lui en fit des reproches : „ Sire, répondit ce Colo-„ nel, on n'en viendra jamais à bout, ſi

„ l'on ne casse la tête aux déserteurs ".
Le Roi répliqua : *Eh! Nangis, ce sont des hommes !*

Le Marquis, depuis Maréchal *d'Uxelles*, venoit de rendre au Prince Charles de Lorraine, la ville de Mayence qu'il avoit défendue pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il alla rendre compte de sa conduite au Roi, dont il craignoit les reproches, & se jetta à ses pieds : „ Relevez-vous, Monsieur le „ Marquis, lui dit ce Prince, vous avez „ défendu votre place en homme de „ cœur, & vous avez capitulé en hom„ me d'esprit ".

Un grand Seigneur dont la jeunesse avoit été fort irréguliere, fit au siege de Mons tout ce qu'il fallut pour regagner l'estime du Roi, & y réussit. „ Monsieur, lui dit Louis XIV, vous n'étiez „ pas content de moi; je n'étois pas con„ tent de vous : oublions le passé, & „ dorénavant, *datons de Mons* ".

Le Duc *d'Estrées*, qui, en 1687, étoit Ambassadeur du Roi à Rome, venoit de mourir. A peine eut-il rendu les derniers soupirs, que le Pape Innocent XI

envoya des Officiers de Juſtice & des Sbires prendre un criminel qui s'y étoit réfugié, ſans avoir égard que le Cardinal d'Eſtrées, frere du feu Ambaſſadeur, logeoit dans le même palais, & que, même du vivant de ſon frere, il étoit chargé des principales affaires. Le Cardinal ſe plaignit de cet attentat contre la majeſté de ſon Maître, & la poſſeſſion immémoriale des franchiſes. Le Pape répondit qu'étant le maître dans Rome, il jugeoit à propos de les ſupprimer. Le Cardinal d'Eſtrées ſortit de Rome, & dépêcha un courier à la Cour de France, pour l'informer de ce qui ſe paſſoit. On prit cette affaire à Verſailles avec la hauteur ordinaire, & l'on ſignifia au Cardinal *Rannuci*, qui étoit Nonce en France, qu'on alloit envoyer un nouvel Ambaſſadeur à Rome, qui ſeroit ſi bien accompagné, qu'il rentreroit ſans peine en poſſeſſion de ces franchiſes. Sa Majeſté choiſit pour ſon Ambaſſadeur le Marquis *de Lavardin*, homme riche & faſtueux. Quand le Pape ſut que ce Seigneur approchoit de Rome à main armée, il l'excommunia dans toutes les formes; ce qui ne l'empêcha pas de pourſuivre ſon chemin. Il fit ſon entrée avec un pompeux équipage &

quatre ou cinq cents hommes armés : ce nouveau ſpectacle avoit plus l'air d'un triomphe que d'une entrée d'Ambaſſadeur. M. de Lavardin jetta, en paſſant, quelques pieces d'argent au peuple pour ſe le concilier. On cria beaucoup : *Vive le Roi de France, & ſon Ambaſſadeur Lavardin.* L'Ambaſſadeur, au milieu de ces acclamations, arriva au palais Farneze où il devoit loger : ſon eſcorte ſe mit en bataille ſur la place, où il tint toujours une garde tant qu'il fut à Rome. Cinq ou ſix jours s'étant écoulés, M. de Lavardin fit demander une audience au Pape. Sa Sainteté répondit qu'elle ignoroit qu'il y eût un Ambaſſadeur de France à Rome ; qu'à la vérité, elle avoit appris qu'il y étoit arrivé un certain François ſuivi de beaucoup de gens de guerre, qui ſe nommoit le Marquis de Lavardin, & qu'il l'avoit excommunié. Après ce refus, M. de Lavardin ſe promena dans la ville avec un cortege magnifique, cent gardes à cheval le ſuivoient l'épée nue ; le reſte de ſes troupes ſe tenoit en bataille ſur la place du palais Farneze. Malgré les défenſes du Pape, quelques Seigneurs Romains affectionnés à la France, ne laiſſerent pas de rendre viſite à M. de

Lavardin ; & les Miniſtres étrangers, qui témoignoient être fâchés de la ſuppreſſion des franchiſes, en firent autant. Quoique excommunié, le Marquis de Lavardin affectoit d'aller tous les jours à la meſſe. Il entendit celle de minuit le jour de Noël, & fit ſes dévotions dans l'Egliſe de Saint-Louis, où l'Abbé *d'Hervault*, Auditeur de Rotte, le reçut à la tête de ſon Clergé, & le conduiſit ſous le dais qu'on lui avoit préparé. Il communia pendant la meſſe ; & le Pape en ayant été averti, interdit cette Egliſe le lendemain, & donna ordre, dans toutes les autres Egliſes de Rome, de ceſſer le ſervice divin, dès que M. de Lavardin y paroîtroit. Le Roi, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, voulut que l'Ambaſſadeur fît afficher à la porte du Vatican, & dans tous les quartiers de Rome, une proteſtation ſolemnelle, qui fut dreſſée à Paris, contre la Bulle d'excommunication, & l'interdit de l'Egliſe de Saint-Louis. Sa Majeſté fit auſſi aſſembler les Chambres du Parlement, où l'Avocat-général *Talon*, en plaidant ſur cette matiere, attaqua perſonnellement le Pape ; proteſta contre tout ce qu'il pouvoit faire, & en interjetta appel au futur Concile. La Cour

donna un arrêt conforme aux conclusions de l'Avocat-général. Le Roi, croyant en avoir assez fait, & fâché peut-être que les choses eussent été portées si loin, écrivit au Pape pour le radoucir, & l'engager à quelque accommodement. Le Saint-Pere leva l'interdit de l'Eglise de Saint-Louis; mais il refusa absolument de voir le Marquis de Lavardin, que le Roi rappella quelque temps après, résolu d'attendre un autre Pontificat, sous lequel cette affaire fut accommodée.

Le grand *Condé*, en 1674, étoit allé saluer le Roi après la bataille de *Senef*, qu'il avoit gagnée contre le Prince *d'Orange*. Louis XIV se trouva sur le haut du grand escalier, lorsque ce Prince qui avoit de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria: „ Sire, je demande pardon à Votre Majesté, si „ je la fais attendre. Mon cousin, lui „ répondit le Roi, ne vous pressez pas; „ on ne sauroit marcher bien vîte quand „ on est aussi chargé de lauriers que vous „ l'êtes ".

Lorsque *Louvois* sut la levée du siege de *Coni*, il alla chez le Roi, pleurant & désespéré, lui porter cette nouvelle,

dont il ne pouvoit se consoler. Le Roi lui dit : *Vous êtes abattu pour peu de chose ; on voit bien que vous êtes trop accoutumé à de bons succès. Pour moi qui me souviens d'avoir vu les troupes Espagnoles dans Paris, je ne m'abats pas si aisément.*

Le Comte *de Marivaux*, Lieutenant-général, homme brusque dont le caractere ne s'étoit point adouci, même à la Cour de Louis XIV, avoit perdu un bras dans une action. Il se plaignoit du Roi, qui l'avoit cependant récompensé. „ Je voudrois, lui dit-il, avoir perdu „ l'autre, & ne plus servir Votre Ma- „ jesté ". *J'en serois bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit Louis XIV, & ces paroles furent suivies d'une nouvelle grace qu'il lui accorda.

M. *Talon* avoit obtenu, comme Avocat-général, une pension de six mille livres : M. de Lamoignon sollicita au même titre une égale faveur ; le Roi la lui promit. Six mois se passerent pendant lesquels ce Magistrat parut devant Sa Majesté, sans qu'il fût question de rien. Le Roi lui dit un jour : „ Monsieur de La- „ moignon, vous ne me parlez plus de

„ votre pension ". *Sire*, lui répondit l'Avocat-général, *j'attends que je l'aie méritée.* „ Si vous le prenez de ce côté-là, „ lui dit le Roi, je vous dois des arré- „ rages ". Et en effet, ils furent payés à dater du jour où M. de Lamoignon avoit fait la demande.

La Cour étant à Marly, on y vit *Desmarets* avec le fameux *Samuel Bernard*, qu'il avoit mandé pour dîner & travailler avec lui. C'étoit le plus riche Banquier de l'Europe, & celui qui faisoit le plus gros & le plus sûr commerce d'argent. Les Contrôleurs-généraux qui avoient bien plus souvent besoin de lui qu'il n'avoit besoin d'eux, le traitoient avec distinction. Le Roi dit à Desmarets qu'il étoit bien-aise de le voir avec *Bernard*. Puis s'adressant à ce dernier : „ Vous „ seriez bien homme, lui dit-il, à n'a- „ voir jamais vu Marly; venez le voir à „ ma promenade ". Bernard suivit; & tant qu'elle dura, le Roi ne parla qu'à lui, le mena par-tout, & lui montra ce qu'il y avoit de plus curieux, avec ces graces qu'il savoit si bien employer quand il avoit dessein de plaire à quelqu'un. On s'étonna d'abord de cette espece de prostitution de la dignité royale : on fut moins

ſurpris quand on en ſut la cauſe. Deſmarets ne ſavoit plus où prendre de l'argent ; on avoit tant de fois manqué à ſes engagements, que toutes les bourſes s'étoient fermées. Bernard, comme les autres, ne vouloit rien avancer. En vain Deſmarets lui repréſenta les beſoins de l'Etat, & les gains énormes qu'il avoit faits avec le Roi : Bernard demeuroit inébranlable. Cependant il n'y avoit que lui qui pût tirer le Miniſtre d'embarras ; mais il n'y avoit qu'un moyen de vaincre ſon opiniâtre réſiſtance. Bernard étoit fou de vanité & capable d'ouvrir ſa bourſe, ſi le Roi daignoit le flatter. Deſmarets propoſa cet expédient, auquel le Roi voulut bien s'abaiſſer. Bernard en fut la dupe ; il revint de la promenade, tellement enchanté qu'il dit au Miniſtre, qu'il aimoit mieux riſquer ſa ruine que de laiſſer dans l'embarras un Prince qui venoit de le combler. Deſmarets ne laiſſa pas refroidir cet enthouſiaſme, & obtint ſur le champ beaucoup plus qu'il ne s'étoit propoſé de demander.

Le Duc *du Maine* deſiroit d'obtenir pour ſes enfants, les honneurs dont il jouiſſoit. Quand cette grace fut réſolue entre le Roi, Madame de Maintenon &

lui, il fut queſtion de la déclarer ; & cette déclaration produiſit la ſcene la plus ſinguliere de tout ce long regne, pour ceux qui connoiſſoient le Roi & l'ivreſſe de ſa toute-puiſſance. Un ſoir qu'il étoit dans ſon cabinet avec Madame de Maintenon & une partie de ſa famille, il s'avança gravement dans le ſecond cabinet, ſe tint debout à côté de ſon fauteuil, porta lentement les yeux ſur toute la compagnie, & dit, ſans adreſſer la parole à perſonne, qu'il donnoit aux enfants de M. le Duc du Maine le même rang & les mêmes honneurs qu'à leur pere ; & s'enfonçant auſſi-tôt dans le cabinet le plus éloigné, il appella Monſeigneur & M. le Duc de Bourgogne. Là, pour la premiere fois de ſa vie, ce Monarque ſi fier, ce pere ſi ſévere & ſi abſolu, s'humilia devant ſon fils & ſon petit-fils. Il leur dit que devant régner tous deux ſucceſſivement après lui, il les prioit d'agréer le rang qu'il donnoit aux enfants du Duc du Maine ; que vieux comme il étoit, & conſidérant que ſa mort n'étoit pas éloignée, il les leur recommandoit inſtamment, & qu'il eſpéroit qu'après lui, ils voudroient bien les protéger par amitié pour ſa mémoire. Il prolongea ce diſcours

touchant, pendant lequel, les deux Princes attendris, mais immobiles d'étonnement, ne proférerent pas une ſeule parole. Le Roi qui ſans doute vouloit les y forcer, appella M. le Duc du Maine, le prit par les épaules, & s'appuyant deſſus pour le faire courber devant les deux Princes, le leur préſenta en répétant en ſa préſence, que c'étoit d'eux qu'il attendoit pour lui toute protection après ſa mort, & qu'il eſpéroit cette grace de leur bon naturel. Il finit par leur dire qu'il en demandoit leur parole. En cet endroit, les deux Princes ſe regarderent l'un l'autre, ſans preſque ſavoir ſi ce qui ſe paſſoit étoit un ſonge ou une réalité. Enfin, preſſés par le Roi, ils balbutierent je ne ſais quoi qui ne diſoit rien de précis. M. le Duc du Maine, embarraſſé de leur gêne, ſe mit en poſture de leur embraſſer les genoux. En ce moment, le Roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de le vouloir bien embraſſer en ſa préſence, & les força une ſeconde fois de balbutier quelques paroles qui n'étoient pourtant point une promeſſe. Le Roi, ſans montrer aucun mécontentement, retourna vers ſon fauteuil, & le cabinet reprit ſa forme accoutumée. Le ſombre qui y régnoit étoit frappant; le

Roi fit semblant de ne pas s'en appercevoir, dit encore un mot sur le rang des enfants du Duc du Maine, & ajouta qu'il seroit bien-aise que chacun lui en montrât sa satisfaction. Ce Prince en reçut aussitôt des compliments, & même de la part du Comte de Toulouse son frere que le même honneur regardoit à son tour, mais qui n'en fut pas moins étonné que les autres. Cette nouvelle éclata le lendemain; & l'on sut que tout ce qu'il y en auroit d'écrit, se réduisoit à cette simple note sur le regiltre du Maître des cérémonies en l'absence du grand-Maître qui servoit cet hyver sur la frontiere:

„ Le Roi étant à Versailles a réglé
„ que dorénavant les enfants de M. le
„ Duc du Maine auront, comme petits-
„ fils de Sa Majesté, le même rang, les
„ mêmes honneurs & les mêmes trai-
„ tements, dont a joui jusqu'à présent
„ mondit Seigneur le Duc du Maine; &
„ Sa Majesté m'a ordonné d'en faire la
„ présente mention sur mon registre ".

Dès qu'on sut que le Roi avoit invité ses courtisans à féliciter M. le Duc du Maine, il n'y eut personne qui osât s'en dispenser. On courut en foule chez lui, mais avec un visage morne & une

contenance qui sentoit plus l'amende-honorable que le compliment. On ne tarda pas à savoir les sentiments de Monseigneur & de M. le Duc de Bourgogne; il échappa même à Madame la Duchesse sa femme, de dire que ce rang ne tiendroit pas sous Monseigneur, & moins encore sous eux quand ils seroient les maîtres. La Cour, suffoquée du silence qu'elle avoit gardé d'abord, se lâcha enfin en murmures. Tout le monde fut coupable avec les deux héritiers de la Couronne. Le Roi fut bientôt instruit de ce mécontentement général, & peu s'en fallut qu'il ne se repentît de ce qu'il avoit fait, & qu'il ne le rétractât. M. le Duc du Maine en trembla, & Madame de Maintenon avec lui; mais ils firent si bien par leurs discours & leurs artifices, que le Roi ne fut bientôt plus à quoi s'en tenir sur l'opinion publique; & à la faveur de ce nuage, les enfants du Duc du Maine parurent en possession d'une grace que leur pere avoit comme extorquée. *Mémoires de Saint Simon.*

Un Officier, dont je n'ai pu découvrir le nom, ayant fait une action distinguée, on lui donna pour récompense une pension de huit cents livres. Il vint à

la Cour, & dit au Ministre qu'il n'avoit pas versé son sang pour de l'argent, & que Sa Majesté avoit des récompenses plus honorables pour un Gentilhomme. „ Quelles récompenses, dit le Ministre? „ La croix de Saint-Louis, répondit „ l'Officier ". M. de Chamillard rendit compte au Roi de la noblesse des sentiments de ce militaire, qui auroit préféré la croix de Saint-Louis à huit cents livres de pension. *Je le crois bien*, dit Louis XIV.

Ce Prince s'exprimoit toujours avec beaucoup de noblesse, de précision & de simplicité. Lorsque le Duc *d'Anjou* partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui alloit désormais joindre les deux Nations : *Il n'y a plus de Pyrénées.* Son caractere de grandeur se faisoit sur-tout remarquer dans son goût pour les arts. Mais sa délicatesse étoit poussée trop loin quelquefois; les peintures Flamandes trouvoient rarement grace devant ses yeux. *Otez-moi ces magots-là*, dit-il un jour qu'on avoit mis un tableau de *Teniers* dans un de ses appartements.

Madame la Duchesse *de Bourgogne*

étoit grosse & fort incommodée. Le Roi avoit déclaré qu'il iroit à Fontainebleau, contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison. En attendant, il vouloit ses voyages de Marly. Sa petite-fille l'amusoit fort, & il ne pouvoit se passer d'elle; mais tant de mouvement ne s'accordoit pas avec son état. Madame de Maintenon en étoit inquiete; Fagon en glissoit doucement son avis. Cela importunoit le Roi, accoutumé à ne se contraindre en rien. Les représentations sur les voyages de Marly l'impatienterent sans le vaincre; il différa seulement, à deux reprises, celui du lendemain de la *Quasimodo*, & n'y alla que le Mercredi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put lui dire pour l'empêcher, ou pour obtenir que la Princesse demeurât à Versailles.

Le Samedi suivant, le Roi se promenant après la messe devant le bassin des *carpes*, entre le château & la perspective, vit venir à lui la Duchesse *du Lude*, Dame d'honneur de la Princesse. Il comprit qu'elle avoit quelque chose de pressé à lui dire; il alla au-devant d'elle, & ses courtisans s'arrêterent à quelque distance. Ce tête-à-tête ne fut pas long, & le Roi revint à eux sans rien dire. Chacun

vit bien de quoi il étoit question; mais personne n'osoit parler. A la fin, le Roi rompit le silence, & dit d'un air de dépit ces seules paroles : „ La Duchesse „ de Bourgogne s'est blessée "; & M. de la Rochefoucault de s'écrier, que c'étoit le plus grand malheur du monde, & que s'étant déja blessée d'autres fois, il étoit à craindre que la Princesse n'eût plus d'enfants. „ Eh! quand cela seroit, „ interrompit le Roi, qu'est-ce que cela „ me feroit? Est-ce qu'elle n'a pas déja „ un fils? & quand il mourroit, est-ce „ que le Duc de Berry n'est pas en âge „ de se marier, & d'en avoir? Et que „ m'importe qui me succede des uns ou „ des autres? ne sont-ce pas également „ mes petits-enfants? Dieu merci, elle „ s'est blessée parce qu'elle avoit à l'être, & je ne serai plus contrarié dans „ mes voyages & dans tout ce que j'ai „ envie de faire, par les représentations „ des Médecins & des Matrones; j'irai & „ viendrai à ma fantaisie, & on me laissera en repos ". Un silence à entendre une fourmi marcher, succéda à cette espece de sortie; on baissoit les yeux; à peine osoit-on respirer; chacun demeura stupéfait. Ce silence dura plus d'un quart-d'heure. Le Roi le rompit

appuyé ſur la baluſtrade, pour parler d'une carpe; perſonne ne répondit. Il adreſſa la parole à des gens du bâtiment, qui ne ſoutinrent pas la converſation à l'ordinaire. Enfin, le Roi s'en alla, & tout ce qui ſe trouvoit là de gens, furent pour ce moment les confidents les uns des autres. On s'étonna, on s'affligea, on hauſſa les épaules. Cet étrange propos retentit bientôt au-delà de Marly, & confirma tout le monde dans la fauſſe opinion où l'on étoit, que le Roi n'aimoit que lui, & comptoit tout le reſte pour rien.

On avoit tellement accoutumé ce Prince à la flatterie, qu'il ne la reconnoiſſoit pas même dans les Prologues des Opera de *Quinault*. Sans avoir ni voix ni muſique, il chantoit lui-même dans ſon particulier les endroits de ces Prologues les plus à ſa louange; & quelquefois au grand couvert où il y avoit des violons, il fredonnoit entre ſes dents les mêmes éloges, quand on jouoit les airs qui étoient faits deſſus.

Tout le monde ſait que M. *de la Feuillade* alla en Eſpagne préſenter le combat à *Saint-Aunai*, qui avoit parlé

du Roi peu respectueusement. Saint-Aunai, goutteux & cassé, nia le fait & se moqua de lui; mais cette aventure de Dom Quichotte plut beaucoup au Roi; & par cette folie, la Feuillade parvint à son but, qui étoit de flatter son Maître sans courir de grands risques.

Louis XIV aimoit les louanges; cependant il ne les recevoit pas toujours quand elles étoient trop fortes. Lorsque l'Académie Françoise, qui lui rendoit toujours compte des sujets qu'elle proposoit pour ses prix, lui fit voir celui-ci: *Quelle est de toutes les vertus du Roi celle qui mérite la préférence?* le Roi rougit, & ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité.

Si *Corneille* avoit dit dans la chambre du Cardinal de Richelieu à quelqu'un des courtisans: *Dites à Monsieur le Cardinal que je me connois mieux en vers que lui*, jamais ce Ministre ne lui eût pardonné. C'est pourtant ce que Despréaux dit tout haut du Roi dans une dispute qui s'éleva sur quelques vers que le Roi trouvoit bons, & que Despréaux condamnoit. *Il a raison*, dit le Roi, *il s'y connoît mieux que moi.*

Le Duc de Vendôme avoit auprès de lui *Villiers*, un de ces hommes de plaisir qui se font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeoit à Versailles dans son appartement. Cet homme condamnoit hautement tous les goûts de Louis XIV, en musique, en peinture, en architecture, en jardins. Le Roi plantoit-il un bosquet, meubloit-il un appartement, construisoit-il une fontaine : *Villiers* trouvoit tout mal-entendu, & s'exprimoit en termes peu mesurés. „ Il est „ étrange, dit le Roi, que *Villiers* ait „ choisi ma maison pour venir s'y mo- „ quer de tout ce que je fais ". L'ayant rencontré un jour dans les jardins : „ Hé bien, lui dit-il en lui montrant un de ses nouveaux ouvrages, „ cela n'a donc pas „ le bonheur de vous plaire "? *Non*, répondit Villiers. „ Cependant, reprit le „ Roi, il y a bien des gens qui n'en sont „ pas si mécontents ". *Cela peut être*, répartit Villiers; *chacun a son avis.* Le Roi, en riant, *répondit* : „ On ne peut „ pas plaire à tout le monde ".

Un jour Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux. On disputoit, les courtisans demeuroient dans le silence. Le Comte *de Grammont* arrive.

„ *Jugez-nous*, lui dit le Roi. Sire, c'eſt
„ vous qui avez tort, dit le Comte.
„ — Eh, comment pouvez-vous me
„ donner le tort, avant de ſavoir ce dont
„ il s'agit? — Eh! Sire, ne voyez-vous
„ pas que, pour peu que la choſe eût
„ été ſeulement douteuſe, tous ces Meſ-
„ ſieurs vous auroient donné gain de
„ cauſe"?

Meſſieurs *de Saint-Agnan* & *Dangeau*, avoient mis dans la tête du Roi qu'il pouvoit faire des vers tout auſſi-bien qu'un autre. Il s'eſſaya, & fit un madrigal que lui-même ne trouva pas fort bon. Un matin, il dit au Maréchal de Grammont: „ Liſez, je vous prie, „ ce petit madrigal, & dites-moi ſi vous „ en avez jamais vu un ſi impertinent: „ parce qu'on ſait que depuis peu j'aime „ les vers, on m'en apporte de toutes „ les façons". Le Maréchal, après avoir lu, dit au Roi: „ Votre Majeſté juge „ divinement bien de toutes choſes; il „ eſt vrai que voilà le plus ſot & le plus „ ridicule madrigal que j'aie jamais lu". Le Roi ſe mit à rire, & lui dit: „ N'eſt-il „ pas vrai que celui qui l'a fait eſt bien „ fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui „ donner d'autre nom. Oh bien, dit le

„ Roi,

„ Roi, je ſuis ravi que vous m'en ayez
„ parlé ſi franchement : c'eſt moi qui l'ai
„ fait. — Ah ! Sire, quelle trahiſon ! que
„ Votre Majeſté me le rende, je l'ai lu
„ bruſquement. — Non, Monſieur le
„ Maréchal, les premiers ſentiment ſont
„ toujours les plus naturels ". Tout le
„ monde rit beaucoup de l'embarras du
„ Maréchal, & on trouva que c'étoit le
plus cruel petit tour que l'on pût jouer
à un vieux courtiſan.

Vers la fin de l'année 1699, le Duc de Lorraine vint trouver le Roi pour lui faire hommage de ſon Duché de Bar. Il arriva à Paris, ſous le nom de Marquis de *Pont-à-Mouſſon*, & logea au Palais-Royal, chez *Monſieur*, frere du Roi, ſon beau-pere, qui le mena le lendemain à Verſailles. Sa Majeſté le reçut dans ſon cabinet. Cette premiere entrevue étant finie, le Duc alla dîner à Saint-Cloud, chez *Monſieur*, & revint coucher au Palais-Royal. Trois jours après, il retourna à Verſailles dans les carroſſes de *Monſieur*, pour rendre foi & hommage. Il y arriva ſur les trois heures après midi, & alla deſcendre dans l'appartement de M. le Comte d'Armagnac, Prince de ſa maiſon, & Grand-Ecuyer de

France. Peu après, M. *d'Effiat*, premier Ecuyer de *Monsieur*, vint le chercher de sa part; & aussi-tôt Son Altesse, suivie des Seigneurs de sa Cour, qui l'avoient accompagnée dans son voyage, alla chez le Roi, & quitta l'*incognito* à l'entrée de la chambre de Sa Majesté, dont les deux battants furent ouverts par les huissiers. L'ayant traversée, le Duc se rendit dans le grand cabinet, où il trouva le Roi assis dans un fauteuil, ayant à ses côtés Messeigneurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, *Monsieur*, Monseigneur le Duc de Chartres, Messeigneurs les Princes de Condé & de Conti, les Ducs de Bourbon & du Maine, M. le Comte de Toulouse, découverts. Son Altesse s'étant approchée, remit son chapeau, ses gants & son épée entre les mains du Duc de Gêvres, premier Gentilhomme de la chambre, qui fit en cette occasion l'office de grand-Chambellan pour le Duc de Bouillon, qui ne s'y trouva pas. S'étant mis à genoux sur un carreau aux pieds du Roi, M. le Chancelier, qui étoit derriere le fauteuil, & auprès de lui, MM. de *Torci* & de *Pontchartrain*, Secretaires d'Etat, lurent l'acte de foi & hommage, dont la substance étoit: „ Que M. le

„ Duc de Lorraine juroit & promettoit „ au Roi le service & l'obéissance qu'il „ lui devoit & étoit tenu de lui rendre, „ à cause du Duché de Bar; comme „ aussi de le servir envers & contre tous, „ sans aucune exception, & qu'il ne „ permettroit jamais qu'il fût fait dans „ ses terres aucunes choses au préjudice „ de Sa Majesté & de son Etat". Le Duc confirma ce serment par ces paroles qu'il adressa au Roi: *Oui, Sire, je promets de le garder.* Sa Majesté lui dit alors: *Levez-vous, Monsieur le Duc de Lorraine;* & s'étant levé en même-temps, se découvrit, lui fit une révérence, puis se recouvrit, & fit couvrir le Duc. Les Princes du Sang se couvrirent aussi, & Sa Majesté ayant donné à Son Altesse des témoignages publics de sa bienveillance, & de la satisfaction qu'elle avoit de le voir, le conduisit dans son cabinet, où ils furent seuls assez long-temps. Le Duc en étant sorti, revint à l'appartement de M. le Grand-Ecuyer, où *Monsieur* le vint reprendre, & le ramena dans ses carrosses au Palais-Royal.

Bontems, premier valet-de-chambre, demandoit quelque grace pour un de ses

amis. *Quand cesserez-vous*, lui dit Louis XIV, *de demander?* Bontems fut étourdi du reproche. Mais il ne le fut pas longtemps. Le Roi ayant ajouté en souriant : *De demander pour les autres, & jamais pour vous? La grace dont il s'agit pour un de vos amis, je l'accorde pour votre fils.*

Après la mort du Roi *Jacques*, un sentiment de générosité porta Louis XIV à reconnoître le Prince *de Galles* pour Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; mais tout le Conseil fut d'une opinion contraire; le Duc *de Beauvilliers* surtout fit voir avec une éloquence forte tous les fléaux de la guerre, qui devoient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Louis se rendit enfin; & il fut résolu que le fils de Jacques n'auroit point le titre de Roi. Le jour même, *Marie de Modene*, veuve du Roi Jacques, vint parler à Louis XIV dans l'appartement de Madame de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire du Roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser à son fils, un titre, seul reste de tant de grandeurs. „ On a toujours rendu à ce Prince les honneurs d'un

Prince de Galles : on le doit donc traiter en Roi après la mort de son pere : le Roi *Guillaume* ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation ". Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. „ Qu'il reconnoisse ou non le fils de Jacques II, les Anglois ne prendront pas moins parti contre la France, & il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles ". Ces représentations & ces larmes furent appuyées par Madame de Maintenon. Le Roi revint à son premier sentiment, & à la gloire de soutenir autant qu'il pouvoit des Rois opprimés. Enfin, Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avoit été arrêté dans le Conseil qu'on ne le reconnoîtroit pas. Peut-être que, sans cette démarche, le Parlement d'Angleterre n'eût point pris de parti entre les Maisons de Bourbon & d'Autriche. Quoi qu'il en soit, il n'est pas honorable à la mémoire de Louis XIV que deux femmes lui ayent fait changer une résolution prise dans son Conseil.

Le Roi se nettoyant les pieds, un valet-de-chambre qui tenoit la bougie,

lui laissa tomber sur le pied droit de la cire fondue toute brûlante. Il dit froidement : *Tu aurois aussi-bien fait de la laisser tomber à terre.* A un autre valet-de-chambre, qui en hyver apporta sa chemise toute froide, il dit encore, sans gronder : *Tu me la donneras brûlante à la canicule.* Un portier du Parc, qui avoit été averti que le Roi devoit sortir par telle porte, ne s'y trouva pas, & se fit long-temps chercher. Comme il venoit tout en courant, c'étoit à qui lui diroit des injures ; le Roi dit : *Pourquoi le grondez-vous ? Croyez-vous qu'il ne soit pas assez affligé de m'avoir fait attendre ?*

Un Evêque, revenant de son Séminaire où il avoit passé dix jours, parloit devant le Roi, avec exagération, du désintéressement de tous ses Ecclésiastiques, qui ne faisoient aucun cas, disoit-il, ni de bénéfices, ni de richesses, & qui même s'en moquoient. *Vous vous moquez donc bien d'eux ?* lui dit le Roi.

M. *de Vendôme*, en 1703, s'avançoit vers le Trentin pour joindre l'Electeur de Baviere, lorsque la défection du Duc

de Savoye l'obligea de revenir sur ses pas. Il reçut l'ordre de faire désarmer les troupes de ce Prince qui étoient mêlées avec les siennes, & de les faire prisonniers de guerre. Le Duc de Savoye n'osant encore avouer sa perfidie, bien que le Traité qu'il avoit fait avec l'Empereur fût connu de toute l'Europe, Louis XIV lui fit remettre la lettre suivante : „ Monsieur, puisque la religion, „ l'honneur, l'intérêt, les alliances & „ votre propre signature ne sont rien „ entre nous, j'envoye mon cousin le „ Duc de Vendôme à la tête de mes „ armées pour vous expliquer mes in- „ tentions : il ne vous donnera que „ vingt-quatre heures pour vous déter- „ miner ". Le Duc de Savoye ne fit point de réponse par écrit ; mais il dit verbalement à l'Officier qui lui rendit cette lettre, que le mauvais traitement qu'on venoit de faire à ses troupes, & la maniere dont on en avoit usé avec lui, l'avoient déterminé à prendre ses précautions.

Pendant le cruel hyver de 1709, le Roi ordonna que sa table fût diminuée, que sa vaisselle fût portée à la Monnoie, & que l'on engageât les pierreries de la

Couronne. „ Il ne me coûtera jamais „ rien, ajouta ce Prince, de me dépouil- „ ler pour des peuples qui ont tant fait „ pour moi ". Il dit un jour publiquement, que tous ceux de ses sujets aisés qui voudroient lui donner une preuve non-équivoque de leur affection, le feroient en se dépouillant de leur superflu, pour venir au secours de ses peuples. L'invitation du Monarque & son exemple, furent des ordres pour tous les Seigneurs de la Cour : il fut honteux alors d'avoir de la vaisselle d'argent; & ceux qui n'avoient pas le cœur assez généreux pour en faire le sacrifice, étoient obligés de la cacher. Madame de Maintenon, après avoir vendu sa vaisselle, vendit ses meubles, & engagea sa terre : on servoit du pain d'avoine à sa table, & tout le monde n'avoit pas le moyen de s'en procurer de pareil. L'extrémité de la misere ouvrit les cœurs les plus durs à la compassion ; on allumoit tous les jours des feux dans les carrefours & sur les places publiques où les riches faisoient porter du bois. Mais ces libéralités d'éclat n'étoient point comparables aux dons secrets qu'obtenoit la Religion. Outre les aumônes qui étoient adressées aux Curés, pour être répandues dans les

Paroisses, on distribuoit à tous les pauvres, dans chaque quartier, une espece de bouillie grossiere, qui du moins les empêchoit de mourir de faim. Ce froid rigoureux fut suivi d'un dégel subit & de neiges abondantes, ce qui occasionna un débordement de toutes les rivieres, & les plus tristes ravages dans les pays qui les avoisinent. On entroit en batelet dans le Louvre; les rues formoient des rivieres; & les bourgeois, en certains quartiers, avoient trois pieds d'eau dans leur foyer. Cependant, dès qu'on n'eut plus à combattre que la disette, on parut respirer: il se présenta plus de soldats qu'on n'en vouloit. Les jeunes gens espéroient trouver au service du Roi le pain dont ils manquoient dans leur famille. En effet, on distribua régulièrement la ration aux troupes; mais on ne pouvoit ni leur donner leur paye, ni les habiller. Le Maréchal de *Berwick*, manquant de tout dans son armée, s'empara d'une voiture d'argent que l'on conduisoit au Trésor royal. Le Contrôleur-général lui écrivit, pour se plaindre d'une conduite si irréguliere. Berwick répondit qu'il seroit bien plus irrégulier de laisser périr de misere des hommes qui garantissoient les frontieres de l'Etat; & le

Roi ne s'offensa ni de l'action, ni de la réponse.

Desmarets ayant imaginé d'établir, en sus des autres impôts, cette dixme royale que le Maréchal de Vauban avoit autrefois proposée comme une taxe unique, le Roi fut effrayé de la rigueur de l'Edit qui fut dressé à ce sujet. Depuis longtemps, il n'entendoit parler que de la misere des peuples, & ce terrible impôt l'attrista d'une maniere sensible. *Maréchal*, son premier Chirurgien, osa lui demander d'où pouvoit naître cette tristesse, qui l'inquiétoit pour la santé de son Maître. Le Roi lui avoua qu'il ressentoit des peines infinies, & les rejetta vaguement sur la situation des affaires. Huit à dix jours après, le Roi ayant repris son calme ordinaire, fit appeller Maréchal, lui dit qu'il se sentoit soulagé, & qu'il vouloit bien lui apprendre ce qui l'avoit si vivement affecté. Il lui confia que le mauvais état des affaires l'ayant déja forcé d'imposer ses Sujets à des taxes exorbitantes, il étoit dans la nécessité de les augmenter considérablement; que son humanité avoit eu beaucoup à souffrir de ce surcroît d'impositions; qu'enfin, il s'en étoit ouvert,

à un Casuiste, qui, lui ayant demandé quelques jours pour y penser, étoit revenu avec une consultation des plus habiles Docteurs, qui décidoient nettement qu'un Roi étoit le propriétaire du bien de ses Sujets, & qu'en disposant à son gré de leur fortune, il ne faisoit rien contre la justice. Il ajouta que cette décision l'avoit mis fort à l'aise, en dissipant ses scrupules, & lui avoit rendu sa premiere tranquillité. Maréchal fut si étourdi de ce récit, qu'il ne put proférer une seule parole. Heureusement pour lui, que le Roi n'exigea pas de réponse, & qu'une affaire qui lui survint dans ce moment, tira Maréchal de l'embarras de s'expliquer sur une pareille décision. *Mémoires de Saint-Simon.*

Un des Ministres de Louis XIV eut la hardiesse de lui proposer un jour la démolition de la Place de Vendôme, à peine achevée, pour en construire une autre d'un goût différent ; „ En vérité, „ dit le Roi fort en colere, a-t-on „ jamais rien proposé de si impertinent ! „ ces Messieurs les Ministres veulent „ tous faire parler d'eux pendant leur „ ministere ; & ils sont parvenus à me

„ faire passer, dans toute l'Europe, pour
„ un Prince qui donne aveuglément dans
„ le faste des bâtiments. Qu'on prenne
„ garde de me proposer jamais rien de
„ pareil ! Je serai toujours assez bien en
„ bâtiments quand mon peuple sera bien
„ nourri ".

Le Maréchal *de Villars* avoit prié Madame de Maintenon de remontrer au Roi combien peu il reconnoissoit les services qu'il avoit rendus à l'État. Louis XIV lui dit un jour avec bonté : *Monsieur le Maréchal, vous êtes peiné : donnez-moi du temps, & vous serez content.* „ Sire, lui répondit Villars, je suis peiné „ de voir que je n'ai ici d'autre occupa„ tion que de faire une partie de piquet ". *Monsieur le Maréchal, vous êtes peiné, & je le suis aussi. Encore une fois, donnez-moi du temps, & vous serez content.* Le Maréchal lui répliqua qu'il ne souhaiteroit pas qu'il se trouvât des occasions aussi périlleuses que celles où il s'étoit trouvé, & il sortit. Le Roi suivit, atteignit, & embrassa Villars qui ne put retenir ses larmes. Par ce trait de bonté singuliere, Louis XIV n'est-il pas comparable à Henri IV embrassant Sully, & lui pardonnant ?

Le Pere *Soanen* de l'Oratoire, qui fut depuis Evêque de Senez, remplissoit une seconde station à la Cour, lorsque son Sermon contre les Spectacles mit l'allarme chez les courtisans. Un d'eux en parla au Roi, comme d'un Sermon outré; mais Louis XIV qui jugeoit toujours bien quand c'étoit d'après ses propres lumieres, fit taire le courtisan en lui disant: *Monsieur, le Prédicateur a fait son devoir, tâchons de faire le nôtre.*

Quelque temps avant l'affaire de *Denain* qui sauva la France, le Roi avoit mandé le Maréchal de Villars, & lui avoit dit: „ Vous voyez où nous en „ sommes: Vaincre ou périr; il faut „ finir par un coup d'éclat. Cherchez „ l'ennemi, & livrez-lui bataille. Mais, „ Sire, lui dit Villars, c'est votre der„ niere armée. N'importe, reprend le „ Roi. Je n'exige pas que vous battiez „ l'ennemi; mais je veux que vous l'at„ taquiez. Si la bataille est perdue, vous „ me l'écrirez, & à moi seul. Je mon„ terai à cheval, ajouta le Roi, je tra„ verserai Paris, votre lettre à la main; „ je connois les François; je vous me„ nerai quatre cents mille hommes, & „ je m'ensévelirai avec eux sous les dé-

„ bris de la Monarchie ". Ces paroles où se peignoit toute l'ame de Louis, pénétrerent d'admiration le Maréchal de Villars, qui se plaisoit à les répéter, & qui les rappella dans son discours de réception à l'Académie Françoise. La bataille de Malplaquet justifia l'opinion que Louis XIV avoit du zele & de l'héroïsme de ses Sujets.

Mademoiselle *de Chausseraye* avoit plu autrefois à Louis XIV; le Roi & elle s'écrivoient souvent, & il la faisoit venir à Versailles sans que personne s'en doutât, ni qu'on sût ce qu'elle y faisoit. Le prétexte étoit de venir voir la Duchesse de Ventadour. *Bloin* étoit celui par qui passoient les letres, & les messages, & qui l'introduisoit secretement chez le Roi qui se plaisoit fort avec elle, parce qu'elle étoit amusante quand elle vouloit l'être, qu'elle avoit l'art de lui cacher son esprit, qu'elle jouoit bien l'ingénue & l'indifférente, & qu'elle paroissoit ne prendre parti pour personne. Par cet artifice, elle avoit accoutumé le Roi à ne se point défier d'elle, à se mettre à son aise, à lui parler de tout avec confiance, à goûter même ses conseils. Les ordres qu'il donna souvent en sa

faveur aux Contrôleurs-généraux, & qui l'enrichirent extrêmement, donnerent bien à penser quelque chose dans l'intérieur du Ministere, mais non pas de toute l'étendue de sa faveur, qui dura autant que la vie du Roi. Elle étoit amie du Cardinal de Noailles, & les persécutions qu'on lui suscitoit la révoltoient en secret. Elle avoit la force d'y paroître indifférente, afin de les pouvoir mieux détourner. Le Prince *de Rohan* & le Cardinal son frere ne bougeoient pas de chez la Duchesse de Ventadour; & comme on ne pouvoit avoir moins de sens & d'esprit qu'elle en avoit, & que tout se réduisoit en elle à l'air, à l'habitude, au langage & aux manieres du grand monde & de la Cour, dont celle étoit l'esclave, elle entra dans tous leurs projets sur les affaires de la Constitution, qui étoit alors la suprême affaire. Les Rohan accoutumés à l'intimité qui régnoit entre Madame de Ventadour & Mademoiselle de Chausseraye, & qui recevoient d'elle toutes sortes de flatteries, ne s'en défioient pas le moins du monde. Ils eurent l'imprudence de s'ouvrir devant elle du projet de faire enlever le Cardinal de Noailles par ordre du Roi, & de l'envoyer à Rome,

où le Pape n'attendoit que cela pour le déposer de son Siege & le priver de la Pourpre; mais qui autrement n'osoit entreprendre ni l'un ni l'autre, quelque chose qu'on pût faire pour l'y déterminer. Mademoiselle de Chausseraye vit le Roi le lendemain. Il étoit triste & rêveur. Elle affecta de lui trouver mauvais visage & de lui montrer de l'inquiétude sur sa santé. Le Roi, sans lui parler de l'enlevement proposé du Cardinal de Noailles, lui dit qu'il se trouvoit extrêmement tracassé des affaires de la Constitution; qu'on lui proposoit des choses auxquelles il avoit peine à se résoudre; qu'il avoit disputé tout le matin là-dessus, & qu'on ne lui laissoit pas un moment de repos. L'adroite Chausseraye saisit le moment, répondit au Roi qu'il étoit bien bon de se laisser tourmenter de la sorte; que ces Messieurs ne se soucioient que de leurs affaires, & point du tout de sa santé, aux dépens de laquelle ils vouloient l'amener à tout ce qu'ils desiroient; qu'à sa place, content de ce qu'il avoit fait, elle ne songeroit qu'à vivre en repos, les laisseroit battre tant que bon leur sembleroit, sans s'en mêler davantage; que pour elle, elle n'entendoit rien à toutes ces questions

d'école, qu'elle ne se soucioit pas plus d'un parti que de l'autre; mais qu'elle étoit touchée de l'altération qui se voyoit sur le visage du Roi, & qu'il étoit à craindre que sa santé ne succombât enfin à toutes ces tracasseries. Elle en dit tant, & d'un air si simple & si naïf, qu'elle persuada Louis XIV. Il lui promit de suivre son conseil, & de défendre à ces Messieurs de lui parler davantage d'un point sur lequel ils revenoient sans cesse, & qu'il étoit résolu de ne pas leur accorder. Mademoiselle de Chausseraye qui entendoit mieux de quoi il étoit question que le Roi ne pouvoit se l'imaginer, lui fit donner une parole positive d'exécuter le lendemain ce qu'il venoit de projetter. Elle avoit averti le Cardinal de Noailles du danger qu'il couroit, & lui avoit recommandé de ne point sortir de Paris où il étoit adoré, & où on n'auroit osé tenter de l'enlever. Elle ne lui avoit pas caché qu'elle étoit instruite de la bouche même du Cardinal de Rohan & de la Duchesse de Ventadour. Au sortir de chez le Roi, elle alla passer la soirée chez cette Duchesse; elle y trouva la joie peinte sur son visage, & sur celui de Messieurs de Rohan: elle soupa, joua, & se retira

le plutô: qu'elle put. Le lendemain elle monta en chaise à quatre heures du matin, descendit à quelque distance de l'Eglise de Notre-Dame, gagna la cour de l'Archevêché, y fit descendre le Cardinal de Noailles par un escalier dérobé; & s'étant retirés l'un & l'autre dans un recoin où ils ne pouvoient être vus, elle lui conta sa conversation de la veille, & l'assura qu'il n'avoit plus de violence à craindre. Elle ne fut guere plus d'un quart-d'heure avec lui, regagna sa chaise de poste & Versailles, d'où il ne parut pas qu'elle fût sortie. Elle alla dîner chez la Duchesse de Ventadour, & y resta jusqu'au soir pour tâcher de découvrir si le Roi lui avoit tenu parole : elle n'eut satisfaction que fort tard. Le Prince de Rohan reparut avec un air triste & déconcerté qu'il communiqua à sa belle-mere, en l'instruisant de tout ce qui s'étoit passé. Il ne joua point, & resta seul à rêver dans un coin de la chambre. Chausseraye qui jouoit & qui remarquoit tout avec sa lorgnette, quitta le jeu, alla trouver le Prince, & s'assit auprès de lui, en disant qu'elle venoit lui tenir compagnie. Peu-à-peu elle conduisit la conversation sur sa santé, les vapeurs, & les tristesses involontaires, afin de pouvoir lui parler

de celle où elle se trouvoit. Il lui répondit que ce n'étoit pas sans sujet qu'il étoit triste ; & ensuite, de déclamer contre la foiblesse du Roi, qui, au moment de consentir à l'enlevement du Cardinal de Noailles, venoit de signifier au Cardinal de Rohan, que non-seulement il ne consentoit pas à cet enlevement, mais qu'il lui défendoit d'y plus songer, & sur-tout de lui en parler jamais. Chausseraye fit l'étonnée, & n'oublia rien pour tirer du Prince de Rohan, les expédients qu'ils alloient tenter pour ramener le Roi à ses premieres dispositions ; mais elle comprit qu'effrayés du ton absolu qu'il avoit pris, ils étoient enfin découragés ; & ce ne fut pas sans un plaisir extrême qu'elle jouit de ce triomphe.

Le Cardinal *d'Estrées*, devenu très-infirme, & cherchant un adoucissement à son état dans l'assiduité aux assemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siege plus commode que les chaises qui étoient alors en usage ; car il n'y avoit qu'un fauteuil pour le Directeur. On en rendit compte au Roi, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'Intendant du *garde-meuble*, de faire

porter quarante fauteuils à l'Académie; & par-là, confirma pour toujours l'égalité académique.

Le Dixieme fut établi pour la premiere fois en 1710, c'est-à-dire après dix ans d'une guerre désastreuse, où Louis XIV avoit lutté contre l'Europe entiere, & après le cruel hyver de 1709, fléau dont l'histoire de la Monarchie n'offre pas d'exemple. Ce Monarque si absolu, indigné lui-même de ce terrible subside, s'écria, lorsqu'on lui en fit la proposition : *Je n'ai pas ce droit !*

Le Chancelier *Voisin* ayant appris qu'un scélérat avoit eu assez de protection pour obtenir des lettres de grace, vint trouver Louis XIV dans son cabinet. „ Sire, lui dit-il en parlant du „ coupable, Votre Majesté ne peut pas „ accorder des lettres de grace dans „ un cas pareil. Je les ai promises, dit „ le Roi qui n'aimoit pas à être con„ tredit : allez me chercher les sceaux. „ *Mais Sire*... Faites ce que je veux". Le Chancelier apporte les sceaux. Le Roi scelle les lettres de grace, & rend les sceaux au Chancelier. *Ils sont pol-*

tués, dit celui-ci en les repoussant sur la table, *je ne les reprends plus.* Le Roi s'écrie : „ Quel homme "! & jette les lettres de grace au feu. *Je reprends les sceaux*, dit alors le Chancelier, *le feu purifie tout.*

Lorsque *Massillon* (1) eût préché son premier Avent à Versailles, Louis XIV lui dit ces paroles remarquables : „ Mon
„ Pere, j'ai entendu plusieurs grands
„ Orateurs dans ma Chapelle : j'en ai été
„ fort content. Pour vous, toutes les
„ fois que je vous ai entendu, j'ai été
„ très-mécontent de moi-même ". Eloge délicat & sublime qui honore autant le Monarque que le Prédicateur.

Les jambes de Louis XIV s'enflerent considérablement dans la derniere année de sa vie ; cependant comme il aima la représentation jusqu'au dernier moment, il continua de manger en public ; mais pour cacher son état aux spectateurs, il avoit la précaution de ne laisser entrer personne qu'il ne se fût mis

(1) Né en 1663, mort en 1743.

à table., & de ne se lever qu'après que tout le monde étoit sorti. Le Comte *de Stairs*, Ambassadeur d'Angleterre, qui avoit parié que le Roi ne passeroit pas le mois de Septembre; & qui, peut-être, avoit des ordres de sa Cour de l'informer de la situation actuelle de Sa Majesté, osa, pour s'en assurer, lever un des coins de la nappe & mettre ainsi les jambes de Louis XIV à découvert; ce qu'il ne fit pas si adroitement que le Roi ne s'en apperçût. Il fut si piqué de la curiosité de l'Ambassadeur, que, sur le champ, il fit donner ordre à tout le monde de se retirer; & *oncques* depuis, personne ne fut admis à le voir dîner.

Personne n'ignore avec quelle grandeur d'ame Louis XIV vit approcher la mort. Il dit à Madame de Maintenon dans ces derniers moments : *J'avois cru qu'il étoit plus difficile de mourir*; & à ses domestiques: *Pourquoi pleurez-vous? m'avez-vous cru immortel?* Il donna tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, & même sur sa pompe funebre. Le courage avec lequel il vit approcher sa fin, fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie; ce

courage alla jusques à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé, écrites au chevet de son lit, les paroles remarquables que ce Monarque lui dit, en le tenant entre ses bras. Les voici fidellement copiées : „ Vous allez être „ bientôt Roi d'un grand Royaume. Ce „ que je vous recommande plus fortement, est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout „ ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins, j'ai „ trop aimé la guerre : ne m'imitez pas „ en cela, non plus que dans les trop „ grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, & cherchez à connoître le meilleur, pour „ le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plutôt que vous le pourrez, „ & faites ce que j'ai eu le malheur de „ ne pouvoir faire moi-même ".

Peu de temps avant la mort de ce Prince, *Prior*, Envoyé d'Angleterre à la Cour de France, lui présenta un écrit de la part de son Maître pour la démolition du canal de Mardick. Louis XIV, indigné, répondit à ce Ministre : „ J'ai „ toujours été maître chez moi, quel-

„ quefois chez les autres ; ne m'en faites
„ pas fouvenir ".

A la mort de Lous XIV, on fut fort étonné de voir draper le Premier-Préfident *de Mefmes*. On avoit déja trouvé ridicule, que trois ou quatre Magiftrats du Confeil, euffent porté des *pleureufes* à la mort de *Monfeigneur*.

Après la mort de Louis XIV, les François, toujours amis des nouveautés, fe prévalurent du peu de refpect que le Gouvernement témoigna dès-lors pour les volontés, les principes & la mémoire du Roi défunt. On infulta fes ftatues par de fanglantes affiches, on fe permit publiquement les fatyres les plus violentes, & fon convoi retentit moins des prieres des Prêtres, que de chanfons groffieres d'une populace effrénée. C'étoit le triomphe de la Nation, plutôt que la pompe funebre du Monarque.

En 1768, il parut un Recueil d'opufcules littéraires, dont le premier article eft un difcours de Louis XIV à Monfeigneur le Dauphin, Duc *de Bourgogne*. Ce difcours dont le manufcrit eft dépofé à la Bibliotheque du Roi, offre plufieurs traits curieux,

curieux, & entre autres, celui-ci, qu'on a jugé à propos d'omettre dans l'imprimé. „ Il me semble, mon fils, que „ ceux qui vouloient employer des re- „ medes extrêmes & violents, ne con- „ noissoient pas la nature de ce mal (le „ Protestantisme) causé en partie par la „ chaleur des esprits, qu'il faut laisser „ passer & s'éteindre insensiblement, plu- „ tôt que de le rallumer de nouveau par „ une forte contradiction, sur-tout quand „ la corruption n'est pas bornée à un „ petit nombre connu, mais répandue „ dans toutes les parties de l'Etat... Le „ meilleur moyen pour réduire peu-à- „ peu les *Huguenots* de mon Royaume, „ étoit de ne les point presser du tout „ par aucune rigueur nouvelle contre „ eux". Ce passage qu'il falloit conserver dans le discours imprimé, prouve suffisamment que Louis XIV finit par désapprouver les violences exercées contre les *Protestants*.

ANNE D'AUTRICHE (1).

DANS les premiers jours de sa Régence, *Anne d'Autriche*, se trouvant à Ruel, & regardant un portrait du Cardinal de Richelieu, dit à ceux qui étoient auprès d'elle : „ Si cet homme eût vécu „ jusqu'à cette heure, il auroit été plus „ puissant que jamais ". Ce discours suppose que, malgré ses démêlés avec le Cardinal, elle se sentoit le courage de sacrifier ses ressentiments au bien de l'Etat.

Après la chûte de *Concini* & de sa femme, la jeune Reine laissa échapper un trait de caractere qui fit mal augurer de son cœur. Ces infortunés laissoient un fils, dont la figure aimable & les manieres honnêtes annonçoient les plus heureuses inclinations : *Je suis né pour porter la peine de l'orgueil de mon pere*, disoit ce pauvre enfant à ceux qui l'exhortoient à souffrir patiemment son affreux état. Accablé de désespoir,

(1) Née en 1601, morte en 1666.

il ne vouloit ni boire ni manger. Le Comte de Fiesque en eut pitié, & le conduisit dans son appartement. La jeune Reine, ayant appris qu'il étoit au Louvre, lui envoya des confitures, & ordonna qu'on le lui amenât. On lui avoit dit que le petit *Concini* dansoit avec beaucoup de grace : elle exigea qu'il dansât en sa présence; ce qu'il fit en pleurant. Le sang de son pere couloit encore, & l'on allumoit, pour ainsi dire, le bûcher qui devoit consumer sa mere. Il y a dans cette action de la Reine Anne d'Autriche, un oubli de l'humanité qu'on ne sauroit excuser.

Peu de jours avant la mort de Louis XIII, M. *de Chavigny* vint le trouver de la part de la Reine pour lui demander pardon de tout ce qui lui avoit déplu dans sa conduite, le suppliant particuliérement de ne point croire qu'elle eût eu aucune part dans l'affaire de *Chalais*, ni qu'elle eût formé le dessein d'épouser *Monsieur*, après que Chalais auroit fait mourir le Roi. Il répondit sur cela, à M. de Chavigny, sans s'émouvoir : *En l'état où je suis, je dois lui pardonner; mais je ne la dois pas croire.*

Après la mort de Louis XIII, M. l'Evêque de Beauvais (1), prit quelques moments la figure de Premier Miniſtre; & il demanda dès le premier jour aux Hollandois qu'ils ſe convertiſſent à la Religion Catholique, s'ils vouloient demeurer dans l'alliance de la France. La Reine eut honte de cette momerie du Miniſtre, & ce fut la principale cauſe de ſa diſgrace. Elle ſe mit entre les mains du Cardinal *Mazarin* qui étoit meilleur politique.

Le Marquis de *Jerzai*, le même qui eut la charge de Capitaine des Garde-du-Corps, à la place du Comte de *Charoſt*, s'étoit mis dans la tête qu'il n'étoit pas mal avec la Reine; que s'il vouloit lui faire une cour aſſidue, il en ſeroit bien reçu, & qu'il ſe rendroit ſi conſidérable, qu'étant appuyé du Prince de de Condé, il pourroit ſupplanter le Cardinal Mazarin. Dans cette viſion, il affecta de ne paroître devant elle qu'avec des habits fort galants, & n'oublia rien pour mettre dans ſes intérêts Madame

(1) *Auguſtin Potier*, oncle de *René Potier*, Sieur de *Blancménil*, *Préſident au Parlement*.

de Beauvais ſa premiere femme-de-chambre, à qui il fit confidence de ſon deſſein. Cette Dame goûta ſa propoſition; & comme elle n'étoit pas novice dans ces ſortes d'intrigues, elle conſentit à lui prêter ſon miniſtere. Cependant Jerzay n'oſoit ſe déclarer à la Reine; il s'aviſa donc, un jour qu'il étoit allé paſſer quelque temps à *Armanvilliers*, chez *Beringen*, premier Ecuyer du Roi, d'écrire à ſa confidente, que, quoiqu'il fût dans un très-beau lieu, & dans la meilleure compagnie, il s'ennuyoit pourtant beaucoup, parce qu'il étoit éloigné de ce qu'il aimoit. Il conjuroit cette Dame de lui rendre les bons offices auprès de la Reine, qu'il deſignoit à ne pouvoir s'y tromper. Madame de Beauvais montra la lettre à Sa Majeſté, & lui dit tout ce qu'il falloit pour ſervir ſon ami ſelon ſon inclination. La Reine reçut ce compliment avec beaucoup de froideur; mais quand Jerzai fut de retour, & qu'il ſe préſenta devant elle au ſortir de la meſſe, elle lui dit devant tout le monde, qu'elle l'avoit toujours regardé comme une mauvaiſe tête, mais qu'elle ne l'avoit pas cru fou à lier; qu'elle voyoit bien qu'il tenoit de ſon grand-pere, le Maréchal *de La-*

vardin, qui avoit été chassé de la Cour pour avoir voulu faire le galant auprès de la Reine *Marie* sa belle-mere. Elle ajouta, qu'elle le trouvoit bien insolent de se présenter devant elle, après l'audace qu'il avoit eue; qu'il étoit un bel homme, pour oser la regarder en face! qu'il eût à sortir du Palais-Royal, où elle lui défendoit de remettre le pied. Jerzay sortit tout confus, & alla trouver le Prince de Condé, à qui il conta l'affront qu'il venoit de recevoir. Ce Prince lui promit de le rétablir *à la barbe* de Mazarin. En effet, il l'entreprit hautement; mais le Cardinal dit qu'il ne pouvoit se mêler d'une affaire de cette nature. La Reine tint ferme jusqu'au bout, & Madame de Beauvais partagea la disgrace de Jerzay. Elle eut ordre de se retirer en sa maison de Gentilly, d'où après une année d'exil, elle fut rappellée auprès de Sa Majesté. Voyez *article du Grand Condé*, pag. 139.

Madame *de Carignan* disoit un jour devant la Reine que le Cardinal *de Retz* étoit fort laid; & c'étoit peut-être l'unique fois de sa vie qu'elle n'eût point menti. La Reine lui répondit: „ Il a les „ dents fort belles, & un homme n'est

„ jamais laid avec cela ". Madame de Chevreuse ayant su ce discours par Madame de Lesdiguieres, se ressouvint de ce qu'elle avoit oui dire à la Reine, en beaucoup d'occasions, que les dents étoient la seule beauté des hommes, parce que c'étoit l'unique qui fût utile. „ Essayons, (dit-elle au Coadjuteur, un soir qu'ils se promenoient ensemble dans le jardin de l'hôtel de Chevreuse) : „ Si „ vous voulez bien jouer votre person„ nage, je ne désespere de rien; faites „ seulement le rêveur quand vous serez „ auprès de la Reine. Regardez ses „ mains; pestez contre le Cardinal Ma„ zarin, & laissez-moi faire le reste ". Le Coadjuteur demanda trois ou quatre audiences de suite à la Reine : il n'y fournit à la conversation que ce qui étoit bon pour l'obliger à chercher le sujet pour lequel il les lui avoit demandées. Il suivit de point en point les avis de Madame de Chevreuse ; il poussa l'inquiétude & l'emportement contre le Cardinal Mazarin jusqu'à l'extravagance. La Reine qui étoit naturellement très-coquette, entendit ces airs ; elle en parla à Madame de Chevreuse, qui fit l'étonnée, mais qui ne la fit qu'autant qu'il fallut pour mieux jouer son jeu. Elle fit sem-

blant de revenir de loin, & de faire à ce sujet des réflexions auxquelles elle n'auroit jamais pensé sans cela. „ Il est vrai, „ Madame, dit-elle à la Reine : Votre „ Majesté me fait ressouvenir de certai- „ nes circonstances qui se rapportent à „ ce que vous dites. Le Coadjuteur me „ parloit des journées de la vie passée „ de Votre Majesté avec une curiosité „ qui me surprenoit, parce qu'il entroit „ dans le détail de mille choses qui n'a- „ voient aucun rapport au temps pré- „ sent. Ces conversations étoient les plus „ douces du monde, tant qu'il ne s'a- „ gissoit que de vous. Il n'étoit plus le „ même homme, s'il arrivoit, par ha- „ sard, que l'on nommât M. le Cardi- „ nal. Ce qui m'a toujours empêchée „ de réfléchir sur mille choses de cette „ nature qui me frappent les yeux au- „ jourd'hui, c'est l'attachement qu'il a „ pour ma fille. Ce n'est pas que cet „ attachement soit aussi grand qu'on le „ croit ; je voudrois que la pauvre créa- „ ture n'en eût pas plus pour lui qu'il „ en a pour elle. D'un autre côté, je „ ne puis m'imaginer que le Coadjuteur „ soit assez fou pour se mettre cette vi- „ sion dans la fantaisie ".

Voilà une des conversations de Ma-

dame de Chevreuse avec la Reine. Il y en eut trente de cette nature, dans lesquelles il se trouva à la fin que la Reine fut la premiere à déclarer que le Coadjuteur étoit amoureux d'elle. Madame de Chevreuse lui persuada qu'il l'étoit beaucoup plus qu'elle ne pouvoit le croire. Le Coadjuteur ne s'oublia pas de son côté; il joua bien son rôle, & passa dans ses conversations avec la Reine de la revêrie à l'égarement; il n'en sortoit que par des réflexions où, sans manquer au respect dû à Sa Majesté, il exhaloit son chagrin & son indignation contre le Cardinal. On ne sait pas jusqu'où eût pu aller cette espece d'intrigue, si Mademoiselle de Chevreuse, à qui sa mere eut l'indiscrétion d'en faire part, ne se fût mis en tête de la rompre; ce à quoi elle réussit par la plus signalée de toutes les imprudences.

L'amour du Roi pour *Marie Mancini* en étoit venu au point, que la Reine-mere craignit qu'il ne l'épousât. Elle consulta le vieux Comte *de Brienne* sur les expédients qu'il y avoit à prendre pour parer ce coup. Brienne dit à la Reine : „ Qu'ayant été si long-temps Régente, „ il ne pensoit pas que le Roi, avant

„ l'âge de vingt-cinq ans, pût se marier „ sans son consentement ; qu'en tout cas, „ il lui conseilloit de faire une protes- „ tation en bonne forme, & que ce se- „ roit un titre pour faire casser le maria- „ ge, quand le Roi seroit revenu de „ son aveuglement ". La protestation fut dressée & toute prête à être signifiée, si les choses eussent été plus loin. Le Roi ouvrit enfin les yeux, & l'on peut dire à sa louange, que ce furent des considérations d'État, qui le rendirent capable de remporter sur lui-même cette pénible victoire. *Histoire de Louis XIV*, *de* Reboulet.

La Reine-mere avoit prié la Reine d'Angleterre de venir voir danser le Roi dans un bal particulier, où elle n'appella que ses Filles d'honneur, & quelques jeunes Duchesses, femmes des Officiers de la Couronne. Le principal objet de cette assemblée étoit d'amuser la Princesse d'Angleterre, qui commençoit à sortir de l'enfance, & à montrer qu'elle alloit devenir aimable. Le Roi, trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux nieces du Cardinal Mazarin, quand il fallut ouvrir le bal, alla prendre Madame de *Mercœur*. La Reine s'en étant apperçue, se

ſeva bruſquement, vint lui arracher Madame de Mercœur, & lui dit tout bas d'aller prendre la Princeſſe d'Angleterre. La Reine ſa mere demanda en grace qu'on ne gênât point le Roi, & dit que ſa fille avoit mal au pied & qu'elle ne pouvoit danſer. Anne d'Autriche inſiſta; & pour ne point troubler la fête, la Reine d'Angleterre laiſſa danſer la jeune Princeſſe; mais dans ſon ame, elle n'en fut pas moins piquée de la diſtraction du jeune Prince. Quand tout le monde fut retiré, la Reine-mere ne manqua pas de rappeller au Roi la faute qu'il avoit faite; il lui répondit qu'*il n'aimoit point les petites filles*. La Princeſſe d'Angleterre avoit alors onze ans, & le Roi n'en avoit guere plus de ſeize; de ſorte qu'il n'y avoit point entre eux une grande diſproportion d'âge. Devant le monde, la Reine vivoit avec ſon fils d'une maniere tendre & reſpectueuſe; mais quand il faiſoit quelque faute, elle en uſoit en mere dans le particulier.

Anne d'Autriche n'avoit jamais été fort intelligente dans les matieres du Gouvernement; & depuis 1650, elle n'y eut qu'une part très-indirecte. Elle en abandonnoit ſans humeur le ſoin aux

Ministres en qui le Roi son fils avoit mis sa confiance. Cependant, n'ayant point été admise au premier Conseil que le Roi tint après la mort de Mazarin, & qui dura trois jours, elle en parut outrée de dépit, & dit assez haut : *Je me doutois bien qu'il seroit ingrat & voudroit faire le capable;* mais sur les remontrances de Madame de Beauvais sa premiere femme-de-chambre, & convaincue par la conduite du Roi que les plaintes seroient inutiles, elle prit le parti de vivre tranquillement sous le regne de de son fils, sans prétendre partager son autorité.

La veille de sa mort, après avoir reçu le viatique, cette Princesse fit appeller le Roi & la Reine, & les entretint chacun en particulier, puis tous les deux ensemble. Elle parla aussi au Duc d'Orléans, & leur donna à tous des conseils propres à maintenir la paix dans la Maison Royale. Après leur avoir donné sa bénédiction, elle s'adressa au Roi, & lui dit d'un ton ferme : *Faites ce que je vous ai dit; je vous le répete, le Saint Sacrement sur mes levres.* Que lui avoit-elle dit? C'est ce qu'on n'a jamais bien pu savoir. Sans doute qu'il s'agissoit d'un projet impor-

tant, & eu égard aux circonstances, ce projet pouvoit regarder la Religion. On a conjecturé qu'il concernoit la révocation de l'Edit de Nantes, auquel le Clergé, la Cour de Rome & tous les zélés aspiroient depuis long-temps.

Anne d'Autriche se piquoit d'un grand amour pour la vérité. Un Libraire de Paris avoit dessein de publier un Recueil de pieces, & de les joindre à l'histoire du Cardinal de Richelieu par *Aubri*; mais il craignoit que quelques-unes de ces pieces ne donnassent lieu à des mécontentements, & à la vengeance de quelques particuliers qu'elles démasquoient. Il s'adressa à cette Princesse, pour être autorisé à l'impression de ce Recueil. *Faites imprimer*, lui dit-elle, *& ne craignez rien. Je protégerai toujours la vérité. Faites tant de honte au vice, qu'il ne reste que de la vertu en France.*

La Reine-mere étoit sensible aux beautés de la Poésie, & croyoit devoir encourager ceux qui s'y distinguoient. On prétend qu'elle fit donner dix mille écus au Poëte *Mayret* pour un Sonnet sur la Paix des Pyrénées, qu'il avoit eu l'honneur de lui présenter.

Une observation singuliere qu'on a faite sur le goût de cette Princesse, c'est qu'elle avoit tant d'antipathie pour les roses, qu'elle ne pouvoit en supporter la vue, même en peinture, quoiqu'elle aimât passionnément toutes les autres fleurs. On a dit la même chose du Chevalier de Guise. Par une antipathie bien plus singuliere, *Jean II*, Czar de Moscovie, s'évanouissoit à la vue d'une femme.

MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE (1), REINE DE FRANCE.

Cette Princesse avoit autant d'innocence dans les mœurs, que de hauteur dans les sentiments; & rien ne le prouve mieux que la réponse qu'elle fit à une Carmélite qu'elle avoit prié de l'aider à son examen de conscience pour une Confession générale qu'elle avoit dessein de faire. Cette Religieuse lui demanda si en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie

(1) Née en 1638, morte en 1683.

de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la Cour du Roi son pere : „ Oh non, „ ma Mere, dit-elle, il n'y avoit point „ de Roi " !

Quelques jours avant le mariage du Roi avec l'Infante *Marie-Thérese*, le Roi d'Espagne se rendit à Saint-Sébastien avec la Princesse sa fille ; & sur les quatre heures du Jeudi 27 Mai 1660, jour de la Fête-Dieu, M*** apporta une lettre de Louis XIV à l'Infante ; elle lui fit beaucoup de compliments pour la Reine-mere ; & comme M*** lui demanda si elle n'avoit rien à lui dire pour le Roi, la Princesse lui répondit : *Hé, mon Dieu ! vous avez grand tort ! ne vous ai-je pas dit trois fois que vous disiez à la Reine ma tante, que je meurs d'envie de la voir ? Allez, dites cela seulement.* Toute la Cour trouva ce compliment si spirituel & si fin, qu'on eût soupçonné (quelque esprit qu'eût l'Infante) tout autre que M*** de lui avoir prêté cette réponse. „ Mais pour M***, „ ajoute l'Auteur qui rapporte cette anec„ dote, on sait qu'il est trop homme „ d'honneur ; on le connoît, & il n'est „ point capable d'avoir inventé ce com„ pliment ".

Le 30 Mai 1660, le Roi d'Eſpagne vint à Fontarabie avec l'Infante. Le jeudi, troiſieme Juin, étoit marqué pour la cérémonie du mariage, qui fut célébré par le Patriarche des Indes, grand-Aumônier d'Eſpagne. *Dom Louis de Haro*, épouſa l'Infante pour le Roi de France, comme fondé de ſa procuration. On remarque qu'il avança ſa main vers celle de l'Infante, qui avança auſſi la ſienne vers celle de Dom Louis, *mais que leurs mains ne ſe toucherent point*; & que d'un même mouvement elle mit ſa main dans celle du Roi d'Eſpagne ſon pere. Cela fait, le Roi ôta ſon chapeau à l'Infante, & lui fit une révérence, non plus comme à ſa fille, mais comme à la Reine de France. Le vendredi, 4 Juin, il envoya ſon préſent à la Reine. C'étoit une caſſette remplie de diamants & de pierreries. Elle fut préſentée par le Duc de Créquy. La Reine n'ouvrit point la caſſette; elle la donna à ſa Dame d'honneur, & en mit les deux clefs dans ſa poche. A deux heures après midi du même jour, la Reine-mere arriva à l'Iſle de la Conférence avec *Monſieur*, frere du Roi. Le Roi d'Eſpagne & la jeune Reine y arriverent un peu après. Philippe IV pencha la tête vers les cheveux

de la Reine-mere sa sœur. Quoiqu'ils ne se fussent pas vus depuis vingt-cinq ans, ils ne s'embrasserent point, parce que la coutume d'Espagne s'y oppose. La jeune Reine se jetta aux pieds de la Reine sa tante, qui l'embrassa deux ou trois fois. *Monsieur* salua l'Infante, & ne l'embrassa point durant toute la conférence qui fut d'une heure & demie. Comme elle étoit prête à finir, on vit arriver le Roi de France, qui étoit venu au galop lui vingtieme. Il avoit ôté son Ordre, de peur d'être connu du Roi d'Espagne. Il demeura à la porte de la Conférence; & passant sa tête entre les épaules de Dom Louis de Haro & du Cardinal Mazarin, il regarda l'Infante un bon quart-d'heure. Le Dimanche 6 Juin, fut le jour de l'entrevue des deux Rois. Philippe arriva une demi-heure avant Louis XIV. Le Roi de France salua le Roi d'Espagne & l'Infante; mais il ne l'embrassa point, quoiqu'elle fût déja sa femme. Après quelques compliments, ils jurerent la paix, & la signerent. Le lundi 7 Juin, toute la Cour de France alla querir l'Infante à la Conférence. Philippe s'y étoit rendu avec elle. Après deux heures de conversation, il fallut se dire adieu. L'Infante se jetta

aux pieds du Roi son pere, & répandit beaucoup de larmes. Le Roi de France s'excusant au Roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avoit donnée, en le faisant venir de Madrid, le Roi d'Espagne lui fit cette réponse : *Je serois venu à pied, s'il eût été nécessaire.* Toute la Cour retourna à Saint-Jean-de-Luz. L'entrée qu'y firent Leurs Majestés fut magnifique ; le seul carrosse du Roi coûtoit soixante quinze mille livres. Enfin, le mercredi 9 Juin, le Roi & l'Infante furent épousés en personne à Saint-Jean-de-Luz. Ils n'eurent dans l'Eglise qu'une même estrade & qu'un même carreau, & la Reine-mere en eut un pour elle seule. Pendant toute la cérémonie, la Reine eut une couronne d'or sur la tête : elle fut soutenue, à cause de sa pesanteur, par Madame de Noailles, sa Dame d'atour. L'Evêque de Bayonne, en habit pontificaux, reçut Leurs Majestés à la porte de l'Eglise, & après avoir dit la messe, il bénit de nouveau le mariage. Le Roi ne voulut ni comédie ni bal, & alla se coucher dans le lit de la Reine, qui s'étoit retirée un peu auparavant dans une chambre qui joignoit celle du Roi. Il ordonna, pour le retour de Saint-Jean-de-Luz à Vincennes, où

la Cour alla d'abord, qu'on le logeât toujours en même logis avec la Reine, *quelque étroit que pût être ce logis, fût-ce dans un village.* Il partit le lundi 14 Juin, & la Cour resta à Vincennes jusqu'au 26 Août, pour donner aux Parisiens le temps de signaler leur zele à l'entrée du Roi & de la jeune Reine.

L'amour de Louis XIV pour Madame *de Montespan* inquiéta presque également trois personnes : la Reine, dont le cœur étoit extrêmement sensible, & qui y avoit un intérêt légitime ; la Valiere, qui n'y étoit pas moins intéressée que la Reine, quoiqu'elle n'eût aucun autre droit que celui que la foiblesse du Roi lui avoit donné ; & le Marquis de Montespan, dont l'honneur étoit publiquement offensé. La Valliere céda à son heureuse rivale ; le Marquis fut contraint d'abandonner Versailles ; & la Reine fut réduite à la triste nécessité de s'interdire jusqu'aux plaintes. On chercha d'abord à lui en imposer sur le commerce du Roi avec Madame de Montespan. Mais ce mystere lassa enfin Louis XIV ; il fit venir à la Cour *Mademoiselle de Blois*, & *le Comte de Toulouse*, les deux derniers enfants qu'il avoit eus de cette Dame.

La Reine à qui ils furent présentés, dit en les caressant & le cœur pénétré de douleur : *Madame de Richelieu me disoit toujours qu'elle répondoit de tout ce qui se passoit. Voilà les fruits de ce cautionnement !*

La Reine avoit trente-neuf ans, & portoit encore des rubans de couleur, parce que les Dames en portent toute leur vie en Espagne. Le Roi lui dit que, sans se faire moquer d'elles, les femmes en France n'en portoient plus quand elles avoient trente-cinq ans passés. „ Je „ croyois, lui dit-elle, que j'en pou- „ vois porter encore cinq ou six ans. „ Et moi, Madame, lui répondit-il, „ je croyois, qu'il y a cinq ou six ans „ que vous deviez les avoir quittés ". La Reine ne porta plus de rubans de couleur depuis ce jour-là, & même ne se mit plus de rouge.

La Reine succomba au poids de ses chagrins, & à l'effort qu'elle fit toute sa vie pour les dissimuler. Après une maladie qui ne dura que trois jours, elle mourut dans sa quarante-cinquième année. Le Roi fut témoin de sa mort, & ne put être insensible à une ten-

dresse si mal récompensée. Quelques marques d'amitié qu'il lui donna, en lui parlant Espagnol dans ses derniers moments, parurent la rappeller à la vie. *Je meurs sans regret*, dit-elle au Roi, *s'il est vrai que vous m'aimiez encore.*

On a dit que la Reine en mourant, mit sa bague au doigt de Madame de Maintenon. C'étoit indiquer au Roi le choix qu'il devoit faire : ce choix étoit déja fait dans le cœur du Monarque.

LE GRAND DAUPHIN (1).

Au-lieu de maîtresses en titre, *Monseigneur* n'eut guere que des fantaisies du moment, dont les principaux Ministres furent un certain *Dumont*, & *Francinnes*, gendre de Lulli, qui eurent si long-temps ensemble l'Opéra. Je ne puis m'empêcher de rapporter un trait qui prouve de quelle délicatesse il se piquoit dans un commerce qui semble n'en admettre aucune. Monseigneur avoit pris du goût

---

(1) Né en 1661, mort en 1711.

pour une de ces jolies créatures, dont le métier eſt de vendre leurs charmes en détail au premier venu. A jour nommé, elle fut introduite à Verſailles dans un premier cabinet avec une autre fille très-laide qui l'accompagnoit. Le Dauphin, averti qu'elles étoient là, ouvre la porte, & prenant celle qui ſe trouve ſous ſa main, l'attire avec lui dans ſon appartement. C'étoit la laide, qui, voyant bien que Monſeigneur ſe méprenoit, voulut d'abord ſe défendre; lui, au contraire, croyant qu'elle faiſoit des façons, la pouſſe dedans, & ferme la porte. Cependant l'autre rioit de la mépriſe, s'attendoit à être appellée, & jouiſſoit peut-être de l'affront qu'alloit avoir ſa compagne. Peu de temps après, Dumont entre dans le cabinet, & fort étonné d'y trouver encore la jolie courtiſanne, lui demande ce qu'elle fait là, & ce qu'eſt devenue ſon amie? Elle lui conte l'aventure : & Dumont, de frapper à la porte, & de crier : „ Ce n'eſt pas celle-là; „ vous vous méprenez, Monſeigneur". Point de réponſe. Dumont redouble encore ſans ſuccès. Enfin, Monſeigneur ouvre ſa porte, & renvoye cette créature. Dumont s'y préſente avec l'autre, & Monſeigneur la repouſſe en diſant

qu'il étoit fort content de la premiere, & qu'il verroit sa compagne une autre fois. Son dépit fut contenu, dit-on, par la crainte de mortifier une fille que le sentiment & la honte de sa laideur punissoient assez de cette méprise. Il est fâcheux pour la mémoire du Grand Dauphin, qu'on soit obligé de recourir à de pareilles aventures, pour déterrer des exemples de sa délicatesse. *Mémoires de Saint-Simon.*

Au mois de Janvier 1685, on chassa une femme-de-chambre de Madame la Dauphine, parce qu'elle étoit grosse du fait de Monseigneur. Il fut très-chagrin de la disgrace de ses amours, & fort peu sensible aux reproches & aux larmes de Madame la Dauphine. Le Roi lui fit à ce sujet les réprimandes les plus touchantes ; mais Monseigneur cherchoit de tout côté deux mille pistoles pour la femme-de-chambre ; & l'unique chose qui parut l'affecter, ce fut de ne les pas trouver.

M. le Dauphin revint enfin de ses égarements : une passion violente l'avoit arraché à toutes ses autres passions ; Mademoiselle *de Choin* se l'étoit soumis.,

& ne le savoit pas. C'étoit une des Filles d'honneur de Madame la Princesse de Conti, qui, disoit-on, l'avoit choisie à cause de sa laideur, & par dépit contre la beauté, qui, dans quelques-unes de ses Filles d'honneur, lui avoit enlevé quelques-uns de ses amants. C'étoit une taille démesurée, un embonpoint excessif, un teint fort brun, une démarche singuliere; mais de fort beaux yeux, de la dignité dans l'ame, une belle main, de la douceur, des agréments infinis dans la conversation; en un mot, tout ce qui choque, tout ce qui fait aimer. On s'accoutumoit difficilement à sa physionomie; mais malheur à quiconque s'y accoutumoit une fois! elle ne plaisoit pas, elle charmoit. Les assiduités de M. le Dauphin chez sa sœur le firent soupçonner d'en être amoureux; elle supplia Monseigneur de la dispenser de recevoir ses visites du matin. Le Prince, qui ne peut voir Mademoiselle de Choin qu'à sa toilette, & à qui le plaisir de la voir suffit encore, continue de se rendre à midi chez sa sœur. Là, sans ouvrir la bouche, sans détourner les yeux, sans distraction & sans ennui, il contemple celle qu'il aime. Cet hommage muet n'est entendu ni de la Princesse, ni de

la

la Fille d'honneur. Enfin, un billet instruit Mademoiselle de Choin, qui le refuse avec respect. D'autres billets furtivement donnés sont rejettés avec la même rigueur.

La Princesse de Conti, fatiguée des soins de son frere, confie à Mademoiselle de Choin ses soupçons sur un penchant incestueux. Celle-ci lui répond que M. le Dauphin n'en est point capable, & que ses assiduités ont un autre objet. De questions en questions, d'aveux en aveux, elle lui dit tout, & s'accuse elle-même. La Princesse s'emporte violemment contre Mademoiselle de Choin, & l'accable de reproches sur son orgueilleuse crédulité. La Fille d'honneur proteste qu'elle n'a pas même lu les billets, ne persuade point la Princesse de Conty, & la prie de lui permettre de se retirer. On lui défend de sortir du palais, de se plaindre, d'aimer, d'être aimée, & de plaire. Mademoiselle de Choin accourt chez Madame *d'Epinoy* qui la protégeoit, & qui l'avoit admise à ses exercices de piété. Elle lui dit les affreux soupçons de sa Maîtresse, son imprudence à les dissiper par respect pour M. le Dauphin, son indifférence pour lui, son projet de quitter

la Cour, par honneur, par ressentiment, par vertu. Madame d'Epinoy la détourne de ce projet, & lui conseille de s'attacher uniquement au service de Madame la Princesse de Conti. M. le Dauphin, qui ne sait pas cet accident, se rend à l'heure accoutumée chez la Princesse, ne voit plus Mademoiselle de Choin, n'ose demander où elle est, craint d'avoir été pénétré, & n'en doute plus après trois ou quatre jours d'absence. Il se venge des cruelles précautions de sa sœur, en l'excluant de ses parties de plaisir. La Princesse, que Versailles ennuye & que Meudon amuse, est désolée de perdre l'empire qu'elle a dans la Cour de son frere. Elle devine bientôt la cause de ses froideurs; & prévoyant qu'après avoir résisté, elle finira par se rendre, elle feint d'accorder librement au mérite de Mademoiselle de Choin, ce que tôt ou tard elle accordera forcément à la dignité de Monseigneur.

Cependant, Mademoiselle de Choin conjure la Princesse de lui donner son congé, & se retire aux Hospitalieres. Madame de Conti proteste qu'elle ne le lui a point accordé, & la prie de revenir. Elle est refusée. M. le Dauphin

joint ses instances à celles de la Princesse. Raison de plus, de ne rien écouter. Madame d'Epinoy lui est envoyée, & Mademoiselle de Choin se soumet enfin, surprise & peut-être charmée de trouver tant de complaisance dans une femme si sainte. Compagne assidue de la Princesse, elle reçoit tous les jours les hommages de M. le Dauphin, sans s'y prêter, mais aussi sans s'y dérober. Contente de ce qu'elle étoit, elle annonçoit son indifférence pour ce qu'elle pouvoit devenir, & la suite prouva que ces sentiments n'étoient pas feints.

Malgré toute la prudence de Monseigneur & les rigueurs de sa maîtresse, leurs amours furent bientôt divulgués. Les courtisans ajouterent au peu qu'ils avoient vu, tout ce qu'ils imaginoient, & même ce qu'ils ne croyoient pas. Ils n'épargnoient pas Madame la Princesse de Conti. „ Elle ne dégénere point, di-„ soient-ils ; & il est naturel que la „ fille de la Valliere donne des maîtres-„ ses au fils du Roi ". Outrée de ces bruits, la Princesse veut les détruire en renvoyant Mademoiselle de Choin, qui se retire chez Madame d'Epinoy. Là, M. le Dauphin la vit avec moins de gêne, & avec aussi peu de succès. Il ne

put en arracher ni un soupir, ni une parole : il la trouvoit toujours attentive & muette, toujours complaisante & insensible. L'amour agissoit sans doute en elle : car peut-on être si tendrement aimée sans aimer? Mais cet amour étoit si foible, & si soumis à la gloire, qu'il laissoit à son ame tout l'empire que l'indifférence a sur la passion.

Madame d'Epinoy craignit que les visites fréquentes de Monseigneur ne ternissent sa réputation, & n'irritassent le Roi. Ne pouvant s'en affranchir, elle sacrifia sa protégée à sa tranquillité, & lui défendit avec toute l'honnêteté possible de rentrer dans son hôtel. Mademoiselle de Choin alla à Paris, loua un petit appartement, changea de nom, & crut être à l'abri des recherches du pere & des importunités du fils. M. le Dauphin ne doute point qu'un ordre du Roi ne l'ait enfermée dans un Couvent. Il n'oublie rien pour découvrir sa retraite ; ses perquisitions furent long-temps inutiles. Enfin, il apprit qu'elle logeoit au Fauxbourg Saint-Jacques. Monseigneur l'alla voir dans un déguisement qui ne trompa point ses espions. Mademoiselle de Choin ouvrant la porte, le reconnut, & la ferma sur le champ. Le

Prince attendit une partie de la nuit avec le Marquis *d'Antin* son favori, qui, en le consolant, maudissoit tout bas, & son maître & la maîtresse, & la pruderie & l'amour. Mademoiselle de Choin changea de retraite; on la suivit pas à pas : elle fut toujours inaccessible. M. le Dauphin devenoit plus ardent, à mesure qu'elle étoit plus inexorable. Le Roi qui sembloit prévoir les suites de cette passion, résolut de rompre par autorité un engagement qu'il se reprochoit de n'avoir pas combattu dès sa naissance. Il délibéra s'il relégueroit Mademoiselle de Choin dans un Couvent de Province. Il alloit donner cet ordre injuste & cruel, lorsqu'on lui représenta que Mademoiselle de Choin n'avoit d'autre crime que d'être aimable, aimée & vertueuse; que si elle avoit cédé, elle auroit été sous la protection de Monseigneur; qu'ayant résisté, elle devoit être sous la sienne; qu'il falloit tout attendre de l'inflexibilité d'une fille, qui n'avoit aucun des goûts qui portent les femmes à se rendre aux passions des Princes, & à feindre d'en avoir pour eux. Le Roi revint à cet avis, & laissa Monseigneur poursuivre sa maîtresse dans toutes ses *refuites*, & se désoler de

n'en pouvoir obtenir un moment d'entretien. Mademoiselle de Choin recevoit tous ses billets, & n'en ouvroit pas un. Enfin, la curiosité l'emporta sur cette rigide délicatesse. Elle y vit les sentiments les plus tendres; elle fut affligée de tant de tourments si bien décrits: son cœur se donna par pitié. Cependant elle n'osoit le voir, c'eût été lui permettre d'espérer; & l'espérance donne le droit d'entreprendre.

M. le Dauphin perce enfin jusque dans son cabinet, par la trahison d'une de ses femmes. Il se jette à ses pieds; il la conjure de l'écouter un moment. Mademoiselle de Choin voyant l'héritier du Trône à ses genoux, sans être pénétrée de honte pour lui, ni d'une joie immodérée pour elle-même, ne lui dit que ces paroles! „ Monseigneur, s'il est vrai „ que vous m'aimiez, vous n'avez qu'un „ mot à me dire, & je n'en ai qu'un à „ entendre : mais ce mot, je ne puis „ l'entendre, vous ne pouvez le dire, „ que nous n'en ayons l'un & l'autre „ la permission du Roi ". Puis elle le pria de sortir, du ton dont elle le lui auroit ordonné. Le Prince crut que la vertu n'avoit pas d'autre langage; & plus il pensoit à cette réponse, moins

il étoit surpris qu'elle aspirât à ce qu'il eût déja fait, s'il avoit été libre, & à ce qu'il alloit lui proposer, quoiqu'il ne le fût pas. Mais comment obtenir le consentement du Roi, si nettement exigé ? Le demander, c'étoit une imprudence; ne le pas demander, c'étoit un crime. Il dit à Mademoiselle de Choin, qu'il lui avoit été accordé. Tout fut aplani; elle le crut, ou feignit de le croire. On la blâma depuis de ne s'en être pas assurée; mais la certitude d'être protégée contre tous les événements par Monseigneur, justifioit sa crédulité ou sa dissimulation.

Le mariage fut béni, selon les uns, à *Meudon*, selon les autres, à *Livry*. Madame d'Epinoy le fut, & offrit sa maison à Mademoiselle de Choin, qui parut une héroïne tant qu'elle ne fut pas unie à Monseigneur, & une femme ordinaire depuis qu'elle le fut. M. le Dauphin devint bienfaisant, frugal & dévot jusqu'au scrupule. Le Roi bénissoit le Ciel de ce changement inespéré, l'attribuoit à Mademoiselle de Choin, & ne pouvoit croire la liaison de son fils avec elle, ni criminelle, ni légitime. Après que les deux époux l'eurent disposé à tolérer leur union, ils résolurent de se

délivrer des inquiétudes qui troubloient leurs plaisirs, en lui disant ce qu'ils pouvoient lui avouer sans honte, & ce qu'ils ne pouvoient lui taire sans danger. Cependant Monseigneur n'osa lui faire une confidence entiere: Par prudence ou par timidité, il aima mieux lui demander son consentement à une affaire qui n'étoit pas encore faite, que le pardon de l'avoir fait sans son aveu. „ Mon fils, lui dit le Roi, pensez-y bien, „ & ne m'en parlez plus ". Paroles pleines d'indulgence & de sagesse, qui ne l'empêchoient pas de casser ce mariage, si le bien de l'Etat ou l'honneur de la Famille Royale le demandoit, & qui sans commettre son autorité, permettoient à Monseigneur de conclure, en lui ôtant toute espérance de rendre ce mariage public.

M. le Dauphin passoit ses journées chez Madame d'Epinoy; & Mademoiselle de Choin, les mois entiers à Meudon. Le Roi y alla toutes les années, & Madame de Maintenon y eut un appartement; Mademoiselle de Choin ne paroissoit pas, mais préparoit toutes les fêtes & tous les plaisirs. Elle étoit insensible aux honneurs; elle ne desiroit pas d'avoir un rang, sa propre estime lui

suffisoit. On l'a vue dans sa vieillesse sans biens-fonds, avec un mobilier modique, être la victime de l'économie qu'elle avoit inspirée à Monseigneur; employer en œuvres de charité une pension de douze mille livres, & ne conserver de sa faveur, que ses amis, & cette fierté de caractere, qui ne veut rien devoir, même à l'amitié.

Monseigneur, sur le point d'aller commander l'armée de Flandres, dans la campagne d'après celle de Lille, où pourtant il n'alla pas, fit un testament, & dans ce testament un legs considérable à Mademoiselle de Choin; il le lui dit, & lui montra une lettre cachetée qui en faisoit mention, & qui devoit lui être rendue, en cas d'événement. Elle fut extrêmement sensible à cette marque d'une prévoyance si affectueuse; mais elle n'eut point de repos qu'elle n'eût fait jetter au feu le testament & la lettre. Elle protesta que si elle avoit le malheur de lui survivre, mille écus de rente qu'elle avoit amassés, seroient encore trop pour elle.

Mademoiselle de Choin avoit une chienne dont elle étoit folle, à qui le Maréchal d'*Huxelles* envoyoit tous les jours des têtes de lapins rôties. Le len-

demain de la mort de Monseigneur, l'envoi des têtes de lapins cessa, & depuis Mademoiselle de Choin ne le vit plus, & n'en entendit plus parler. Lorsqu'elle fut revenue à elle-même, elle s'apperçut de la négligence du Maréchal, & s'en plaignit comme d'un homme sur lequel elle avoit eu droit de compter, & qu'elle avoit fort avancé dans l'estime & la confiance de Monseigneur. Le Maréchal d'Huxelles le sut & n'y fut point sensible. Il répondit froidement qu'il ne savoit ce qu'elle vouloit dire, qu'il ne la connoissoit que foiblement, & qu'il avoit eu peu de rapports avec Monseigneur. Ce Maréchal n'aimoit pas à se charger d'une reconnoissance inutile. Néanmoins cela fut su dans le monde, & ne lui fit pas honneur.

On disoit un jour à M. le Dauphin, qu'il y avoit un homme à Paris qui avoit fait pour chef-d'œuvre un petit chariot qui étoit traîné par des puces. Il dit à M. le Prince de Conti : *Mon cousin qui est-ce qui a fait les harnois ?* Quelque araignée du voisinage, répondit le Prince.

LE GRAND CONDÉ (1).

Ce Prince fut d'abord lié au parti *des Importants*; mais une malice imprudente de la Ducheſſe *de Montbazon*, dont il étoit amoureux, le refroidit, & le jetta dans le parti oppoſé. Il arriva un jour qu'on trouva ſur les pas de la Ducheſſe *de Longueville*, ſœur du Duc d'Enguien, des lettres galantes qui furent commentées d'une maniere très-déſagréable pour l'abſente. On ſoupçonnoit qu'elle entretenoit un commerce ſecret avec *Coligny*, depuis Duc de *Châtillon*; & Madame de Montbazon prononça, ſans héſiter, que ces lettres étoit d'elle & de lui. En moins d'un jour, cette aventure, malicieuſement répandue, devint le ſujet des converſations de la Cour & de la ville. La Princeſſe de Condé, indignée de l'imputation, & encore plus de la publicité qu'on lui avoit donnée, en demanda juſtice à la Reine, comme d'un affront fait à la Famille Royale. Cette tracaſſerie

(1) Né en 1621, mort en 1686.

qu'on auroit dû mépriser, devint une affaire sérieuse. Le Duc de Beaufort se déclara le champion de Madame de Montbazon, pour laquelle il étoit passionné. Le Duc d'Enguien eut bientôt oublié ses amours, & se mit à défier dédaigneusement les détracteurs de sa sœur. Les courtisans, selon leurs inclinations ou leurs intérêts, vinrent offrir leur épée aux rivaux, & on se vit à la veille d'un combat sanglant. La Régente, après avoir employé inutilement la persuasion, prit le ton d'autorité, & condamna la Duchesse de Montbazon à faire une réparation. Mazarin en régla la forme, le lieu, le cérémonial : il y rencontra autant de difficultés, que s'il avoit été question d'un Traité qui auroit décidé du sort de deux Empires. Pour l'exécution, la Princesse de Condé convoqua chez elle une grande assemblée : la Duchesse de Montbazon y comparut ; elle lut, d'un air moqueur, quelques lignes d'excuses & de compliments, qui avoient été concertées. La Princesse y répondit par quelques mots doux, prononcés d'un ton aigre ; & elles se séparerent aussi brouillées qu'auparavant. Telle fut ce que M. *de la Châtre* appelle *l'amende honorable* de Madame de Montbazon.

Dans une assemblée que le Duc d'Orléans donnoit au Luxembourg, le Duc *d'Enguien*, se sentant pressé par un Exempt des Gardes de Son Altesse Royale qui ne le voyoit pas dans la foule, lui sauta au collet, lui arracha le bâton de commandement qu'il avoit entre les mains, le cassa en deux, & jetta les morceaux, en disant qu'ils ne lui feroient jamais de mal. Ceux qui commandoient les Gardes de *Monsieur*, furent tentés de châtier sur l'heure cette hardiesse; mais le respect les retint. La Reine & le Prince de Condé, pere du jeune Prince, appaiserent Son Altesse Royale, qui se contenta de quelques excuses que lui fit le Duc d'Enguien.

Ce Prince (1) croyant avoir rendu le Cardinal Mazarin tout-à-fait méprisable, voulut aussi rendre la Reine ridicule; & pour y réussir, il persuada au Marquis *de Jerzay* qu'elle avoit de la bonne volonté pour lui, & qu'il devoit pousser sa bonne fortune. Il lui en dit tant, qu'il l'engagea à parler d'amour à cette Prin-

---

(1) Cette anecdote déja rapportée à la page 102, se retrouve ici avec des circonstances qui justifient cette espece de répétition.

ceſſe dans une lettre que, de concert avec Madame de Beauvais, il fit mettre ſur la toilette de la Reine. On ne peut concevoir comment un homme d'eſprit & de mérite, tel que Jerzay, put ſe porter à cette témérité; mais il avoit un foible extrême pour les volontés de M. le Prince, dont il ſe fit gratuitement la victime, & dont il ne ſoupçonna jamais l'artifice. La Reine, en recevant la lettre de Jerzay, crut que cette extravagance ne venoit que de lui, & jugea qu'il falloit l'éloigner, ſans bruit, ſous un autre prétexte : mais lorſqu'elle ſut que cela venoit de M. le Prince, & qu'il en faiſoit des plaiſanteries, dont il égayoit ſes compagnons de plaiſirs, elle fut ſi peu maîtreſſe d'elle-même, qu'elle fit défendre publiquement à Jerzay de ſe préſenter jamais devant elle. M. le Prince, dont la hauteur ne ſavoit rien rabattre avec qui que ce fût, vint trouver le Cardinal, & lui dit qu'il vouloit que la Reine vît Jerzay le jour même. Le Cardinal eut beau lui repréſenter qu'après une telle impudence du Marquis, il n'y avoit point de femme qu'on pût obliger à le voir. Il ne répondit autre choſe, ſinon qu'il le falloit bien, puiſqu'il le vouloit ainſi. La Reine ſe trouva donc forcée de voir

Jerzay; mais l'audace du Prince ne servit qu'à hâter l'inſtant de ſa détention; la Cour en ayant été plus irritée que de tout ce qu'il avoit oſé faire juſques-là.

Rocroi étoit aſſiégé, & il n'y avoit qu'un action générale qui pût faire lever ce ſiege; mais l'armée Françoiſe étoit inférieure à celle des Eſpagnols; d'ailleurs, un rêvers expoſoit l'État au ſort le plus funeſte. Tous les Officiers généraux ne ceſſoient de le répéter au jeune Duc d'Enguien. Après qu'on eût épuiſé toutes les objections pour le détourner de haſarder cette action générale, l'intrépide & vaillant *Gaſſion* lui dit : „ Mais „ ſi nous perdons la bataille, que de„ viendrons-nous "? *Je ne m'en mets point en peine*, répondit Son Alteſſe, *parce que je ſerai mort auparavant.*

Cependant, lors de cette affaire, le Duc d'Enguien, jeune & ſans expérience, ſe laiſſa guider par M. de Gaſſion, à qui il dut le gain de la bataille, & qu'il récompenſa, en lui faiſant avoir le bâton de Maréchal de France. Les deux campagnes ſuivantes, ils ſervirent ſéparément, & ne ſe retrouverent enſemble qu'en 1646. Les victoires que ce jeune Prince avoit remportées en Allemagne, avoient

considérablement augmenté sa confiance & sa réputation ; & lorsqu'il vint commander en Flandres, il ne vit plus dans Gassion que son Lieutenant & sa créature. Le Maréchal se croyoit toujours son maître dans l'art de faire la guerre. Un jour que le Prince lui envoya un ordre, celui-ci se permit d'y changer quelque chose. Le Duc d'Enguien piqué au vif le gourmanda rudement à la tête des troupes ; & sur ce que le Maréchal vouloit s'excuser, il l'interrompit, en lui disant que son devoir étoit d'obéir aveuglément aux ordres de son Général qui en savoit plus que lui, & qui lui apprendroit l'obéissance comme au dernier goujat de l'armée. Le Maréchal ne put endurer patiemment cette apostrophe si dure ; il osa répondre que dans son malheur il avoit la consolation de croire que personne ne lui contestoit la gloire du gain de la bataille de Rocroi.

Le Duc d'Enguien avoit donné tant de preuves d'une valeur intrépide, qu'on ne pouvoit le soupçonner d'aucune foiblesse à cet égard. Cependant un jour qu'il avoit fait rappeller à une attaque le Maréchal de Gassion, dont il vouloit prendre les avis, ce Maréchal le quitta brusquement au milieu de la conversa-

sion, & monta au haut de la tranchée, sous prétexte de quelque nouvelle observation ; mais en effet pour faire ostentation de son courage, & pour éprouver celui du Prince. Le Duc d'Enguien pénétra son intention : „ Monsieur de „ Gassion, (lui dit-il, en le rappellant „ d'un ton févere, mais tranquille ;) „ vous croyez sans doute avoir fait une „ action d'une grande valeur : croyez-„ vous que, dans l'occasion & le be-„ soin, j'osasse moins que vous " ? Gassion, honteux & déconcerté, eut recours aux excuses. Il répondit qu'il n'avoit jamais songé à tenter le courage d'un Prince qui avoit rempli l'univers de la gloire de son nom. Mais il n'en étoit pas moins vrai qu'il avoit voulu se venger des hauteurs d'un maître qu'il regardoit toujours comme son éleve.

On sait, que lors des troubles de la Fronde, le Grand *Condé* favorisa d'abord *Mazarin*. Un des motifs qui l'avoient déterminé à se déclarer contre le Parlement, fut qu'un jour ayant été aux Chambres assemblées pour appaiser les troubles naissants, & ayant accompagné son discours d'un de ces gestes d'un Général victorieux qu'on pouvoit prendre

pour une menace, le Conſeiller *Quatre-ſous* lui dit que c'étôit un fort vilain geſte, dont il devoit ſe défaire. Les murmures de l'aſſemblée, que le Cardinal de *Retz* appelle ſouvent la cohue des Enquêtes, exciterent la colere du Prince. Il fallut que ſes amis l'excuſaſſent auprès de *Quatre-ſous*; mais à ce mouvement de colere s'étoit joint un motif plus noble, celui de ſecourir l'enfance du Roi opprimée, & la Reine Régente outragée. *Mémoires de la Ducheſſe de Nemours.*

M. le Prince, M. le Prince de Conti ſon frere, & M. le Duc de Longueville furent menés au château de Vincennes avec une eſcorte de cinquante chevaux, tant Gendarmes que Gardes de la Reine, commandés par le Sieur *de Comminges* & M. *de Mioſſens*, depuis Maréchal d'*Albret*. Ils arriverent fort tard à Vincennes, le carroſſe s'étant rompu en chemin : ce qui donna occaſion à M. le Prince de propoſer à Mioſſens de le ſauver. Celui-ci répondit à Son Alteſſe, que la fidélité qu'il devoit au Roi ne le lui permettoit pas ; & le Sieur de Comminges ayant entendu la propoſition, & remarqué que Son Alteſſe jettoit les yeux

de toutes parts pour voir s'il ne lui venoit pas de ſecours, lui dit qu'il étoit ſon très-humble ſerviteur; mais que lorſqu'il étoit queſtion du ſervice du Roi, il n'écoutoit que ſon devoir ; & que s'il venoit du monde pour le ſauver, il les poignarderoit plutôt que de les laiſſer ſortir d'entre ſes mains.

Leur tranſlation au Havre déconcerta le projet formé depuis long-temps pour les ſauver. Le Comte *d'Harcourt* qui fut chargé de les conduire, s'attira le blâme de tous les honnêtes gens, qui trouverent cette action indigne de lui & de la belle réputation qu'il s'étoit faite dans le monde ; ce qui donna lieu à cette chanſon que M. le Prince fit dans ſon carroſſe pendant qu'on le transféroit.

Cet homme gros & court,
Si connu dans l'Hiſtoire,
Ce grand Comte d'Harcourt
Tout couronné de gloire,
Qui ſecourut Cazal & qui reprit Turin,
Eſt maintenant, eſt maintenant
Recors de Jules Mazarin.

Quand M. le Prince fut transféré au Havre, pluſieurs perſonnes eurent la curioſité de voir le donjon que ce hé-

ros avoit habité au château de Vincennes.

Mademoiselle de Scudery fut du nombre des curieux, & ce fut alors qu'elle grava ces vers sur une pierre où M. le Prince avoit fait planter des œillets qu'il arrosoit tous les jours.

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissoit des murailles,
Et ne t'étonne pas de voir Mars Jardinier.

M. le Prince ayant su que le Prince de Conti son frere vouloit épouser, sans sa participation, Mademoiselle de Chevreuse, à qui l'on donnoit pour amants le Coadjuteur & Messieurs de Noirmoustier & de Caumartin, vint le trouver, & lui dit, pour le détourner de ce mariage, tout ce qui peut dégoûter un amant ou un mari. Il ajouta assez plaisamment, *qu'étant d'aussi belle taille qu'il étoit, il avoit raison de chercher encore de nouveaux agréments, & que son mariage alloit orner sa tête de mitres, d'épées & de bonnets à cornes, & mettre dans son parti l'Eglise, la Noblesse, & le tiers-Etat.*

Quand on ôta les sceaux à *Châteauneuf* pour les donner au Président *Molé*,

le Coadjuteur, ennemi particulier de ce Magiſtrat, vint apprendre cette nouvelle à M. le Duc d'Orléans & à M. le Prince qui étoient enſemble au Luxembourg : on tint, ſur le champ, un Conſeil, où ſe trouverent pluſieurs perſonnes de qualité, pour délibérer ſi l'on iroit à l'inſtant même au palais arracher les ſceaux au Premier-Préſident, & ſi l'on exciteroit le peuple à ſoutenir cette violence. M. le Prince fut d'un avis tout-à-fait contraire ; il y mêla même quelques railleries, diſant qu'il n'étoit pas aſſez brave, pour s'expoſer à une guerre qui ſe feroit à coups de pierres & de pots de chambre. Les *Frondeurs* furent piqués de cette réponſe, & ne la pardonnerent pas au Prince de Condé.

Le peuple avoit demandé à l'Hôtel-de-ville que la châſſe de Sainte-Genevieve fût deſcendue, & portée en proceſſion, pour obtenir du Ciel qu'il délivrât le Royaume, du Cardinal Mazarin. Pendant cette pieuſe cérémonie, M. le Prince, qui avoit quitté le parti de la Cour, affecta de ſe tenir confondu parmi la foule ; & quand la châſſe vint à paſſer, après s'être mis à genoux dans la rue, il courut ſe jetter entre les Prêtres, baiſa

cent fois cette sainte châsse, y fit toucher son chapelet, & se retira avec l'applaudissement de toute la populace. On entendoit crier de tous côtés : *Ah ! le bon Prince ! & qu'il est dévot !* M. le Prince avoit associé le Duc de Beaufort à cette feinte dévotion, dont il fut aisé de pénétrer le motif. Ils reçurent l'un & l'autre de grandes bénédictions.

Un homme qui avoit été à Madame la Princesse, en qualité de valet-de-pied, & auquel elle faisoit une pension qu'elle ne payoit pas exactement, la lui demanda insolemment devant un jeune homme de qualité du nom de *Bussy*, qui avoit été Page de M. le Prince. Celui-ci trouva le procédé du valet-de-pied fort mauvais, & le lui témoigna. L'autre lui répondit à ce sujet une impertinence, & ils mirent l'épée à la main. Madame la Princesse, voulant les séparer, fut blessée en deux endroits; & là-dessus on voulut que ces deux hommes fussent bien avec elle, & que ce fut-là le sujet de leur querelle. On tourna la chose on ne peut plus désavantageusement pour Madame la Princesse, & M. le Prince la fit partir pour Château-Roux. M. le Duc fit vainement

tout ce qu'il put pour rompre ce voyage. Ce qui irrita le Prince de Condé plus que tout le reste, c'est que Mademoiselle, qui le haïssoit à cause de l'affaire du Duc de Lauzun, en fit de cruelles railleries avec le Roi. La colere de M. le Prince étoit si grande, que, sans M. le Duc, Madame la Princesse s'en alloit sans équipage. Personne ne la vit à son départ, qu'un petit nombre de ses proches.

Le Cardinal de Richelieu avoit chargé l'Abbé *d'Aubignac*, Auteur de la Pratique du Théâtre, de l'éducation du Duc de Fronsac. Le Précepteur sut si bien gagner les bonnes graces de son éleve, que, dès qu'il fut majeur, il lui fit une pension viagere de quatre mille livres à prendre sur tous ses biens. Après la mort prématurée de ce jeune Seigneur, l'Abbé d'Aubignac fut obligé, pour être payé de sa pension, de plaider contre le Prince de Condé, seul héritier du Duc, qui refusoit de la lui continuer. Ce procès fut terminé par une savante requête que l'Abbé d'Aubignac adressa à M. le Prince, & par laquelle il le faisoit juge de leur contestation. Cette action excita la générosité du Prince,

qui, après avoir lu la requête, ordonna que le procès demeureroit fini, & se condamna lui-même à payer la pension.

Jamais piece n'ennuya plus méthodiquement que la *Zénobie* de l'Abbé d'Aubignac. Cependant, comme il se vantoit d'avoir seul, entre tous nos Auteurs, exactement suivi les regles d'Aristote : „ Je sais bon gré à l'Abbé „ d'Aubignac, disoit le Grand Condé, „ d'avoir suivi les regles ; mais je ne „ pardonne pas aux regles, d'avoir fait „ faire à cet Abbé une mauvaise Tra„ gédie ".

Huit jours après que la Comédie du *Tartuffe* eût été défendue, on représenta à la Cour une Piece intitulée : *Scaramouche Hermite*, farce très-licencieuse. Le Roi, en sortant, dit au Grand Condé : „ Je voudrois bien savoir pour„ quoi les gens qui se scandalisent si „ fort de la Comédie de Moliere, ne „ disent rien de celle de Scaramouche ". *Les Comédiens Italiens*, répondit le Prince de Condé, *n'ont offensé que Dieu; mais les François ont offensé les dévots.*

Tout

Tout grand qu'étoit ce Prince, il avoit la foiblesse de plaisanter sur le ridicule des autres, & n'en étoit lui-même que plus sensible à la raillerie. Un jour que *Saint-Evremont* & le Comte *de Miossens* sortoient d'une conversation où il s'étoit un peu trop livré à son humeur caustique, il échappa à Saint-Evremont, de demander au Comte, s'il croyoit que Son Altesse, qui aimoit si fort à découvrir les ridicules des autres, n'eût pas elle-même le sien. Ils avouerent que cette manie lui en donnoit un d'une espece assez nouvelle; & ils ne purent résister à la tentation de s'en divertir avec leurs amis. Le Prince en fut informé, & leur donna bientôt des marques de son ressentiment. Il éloigna le Comte de Miossens, & ôta à Saint-Evremont la Lieutenance de ses Gardes.

Le Cardinal de Retz, tantôt l'ami & tantôt l'ennemi du Prince de Condé, avoit publié un écrit intitulé : *Le vrai & le faux du Prince de Condé, & du Cardinal de Retz.* Ce livre où l'Auteur n'avoit point assez ménagé ses expressions, étoit fait pour piquer M. le Prince; cependant il le lut sans aucune émotion.

Un de ses Courtisans s'appercevant un jour qu'il lisoit avec une attention extraordinaire, prit la liberté de lui dire, sans savoir que c'étoit l'écrit du Coadjuteur, qu'il falloit que ce fût un bon ouvrage, puisqu'il y prenoit tant de plaisir : „ Il est vrai, lui répondit le „ Prince, que cette lecture m'intéresse „ infiniment, car elle me fait connoître „ mes fautes que personne n'ose me „ dire ".

Ce Prince avoit l'ame assez grande pour prendre en main la défense d'un rival malheureux. Le Comte d'Harcourt avoit été défait devant Lérida en 1647; c'étoit peut-être le seul désastre qu'il eût essuyé depuis qu'il commandoit les armées : cependant chacun s'élevoit contre lui. Le Prince de Condé, qui n'avoit pas lieu de se louer de la conduite du Comte à son égard, fût néanmoins le seul qui lui accorda sa protection dans cette circonstance : il répéta plusieurs fois en plein Conseil, *que quelque grand & heureux que fût un Général, on ne devoit pas s'attendre à le voir invincible.*

M. le Prince étoit fort sujet à se met-

tre en colere; mais il ne tardoit pas à s'en repentir. Un jour qu'il s'étoit emporté contre le Comte *de Palluau*, qui fut depuis le Maréchal *de Clerembault*, il saisit à l'instant même l'occasion de réparer son tort; & comme il étoit près de monter à cheval, & qu'on venoit de lui apporter son manteau, il s'approcha de cet Officier, & lui dit : „ Je te prie „ de me boutonner ma casaque". M. de Palluau lui répondit : „ Je vois bien que „ vous avez envie de vous raccommo„ der avec moi ; j'y consens, soyons „ bons amis ". M. le Prince se mit à rire, & témoigna la plus grande satisfaction de ce que le Comte avoit si bien pris la chose.

Le Pere *Bourdaloue* prêchoit le Carême à Saint-Sulpice : un jour qu'il se fit attendre, tout le monde se mit à causer dans l'Eglise; & comme l'assemblée étoit fort nombreuse, le bruit étoit aussi fort grand. Dès que le Prince de Condé, qui étoit du nombre des auditeurs, apperçut le Pere Bourdaloue, il s'écria : *Silence, Messieurs, voici l'ennemi.*

Le Duc *de Candale*, qui aspiroit au titre de Prince à cause de sa mere qui

étoit fille naturelle de Henri IV, parlant un jour de ses parents, devant le Grand Condé, disoit : *Monsieur mon pere, Madame ma mere, &c.* M. le Prince, que ce ridicule ennuyoit, se mit à crier aussi-tôt : *Monsieur mon Ecuyer, allez dire à Monsieur mon Cocher qu'il mette Messieurs mes chevaux à mon carrosse.*

Le parquet est l'espace compris entre l'enceinte qu'occupent les opinants au Parlement dans un Lit de Justice. Il est toujours vuide ; & personne, pour aller à sa place, ne pouvoit autrefois le traverser diagonalement, il falloit faire le tour. Le Grand Condé ayant peine à marcher à cause de sa goutte, pour abréger, dérogea à l'usage. Les autres Princes du Sang l'imiterent bientôt, & c'est passé en droit à leur égard seulement.

Notre armée passa l'Escaut le 14 d'Août 1655, malgré les efforts du Prince de Condé qui servoit alors pour l'Espagne, & qui vouloit disputer ce passage. Les Espagnols furent obligés de se retirer, & le Maréchal de Turenne n'eut rien de plus pressé que d'écrire au Cardinal Mazarin tout le détail de cette ac-

tion, & de celles qui l'avoient précédée. Mais le cavalier qui fut chargé de ses lettres étant tombé dans un parti ennemi, le paquet fut saisi & remis au Prince de Condé qui l'ouvrit sur le champ. Il y vit que le Maréchal contoit cette action fort à son avantage, & se vantoit de l'avoir poussé si vivement, qu'il l'avoit contraint de se retirer au galop & dans le plus grand désordre. Piqué de cette jactance, le Prince envoya un Trompette dans l'armée Françoise avec trois lettres, dont deux étoient adressées aux Maréchaux de *Turenne* & *de la Ferté*, & la troisieme au Marquis *de Castelnau*. La premiere étoit fort piquante ; il mandoit à Turenne qu'on voyoit bien par sa relation au Cardinal Mazarin, qu'il n'étoit pas à la tête de l'avant-garde qui l'avoit repoussé, lors du passage de l'Escaut, parce qu'il se seroit apperçu qu'il n'avoit pas fui ; qu'il n'en parloit que d'après son imagination, n'étant point accoutumé à juger par ses yeux de pareils événements, tant il prenoit soin de la conservation de sa personne. Dans sa lettre au Maréchal de la Ferté, il s'en rapportoit à lui, qui prenant moins de précautions pour ne pas s'exposer, avoit été plus à portée de bien apprécier la retraite des Espagnols. Il écrivoit au

Marquis de Castelnau, qu'il le croyoit trop homme d'honneur pour ne pas convenir que s'il avoit été bien attaqué, il s'étoit bien défendu, & ne s'étoit retiré qu'au trot, sans désordre & sans aucune perte; qu'il l'en croiroit d'autant plus volontiers qu'il avoit toujours été à la tête des troupes Françoises; bien différent en ce point de M. de Turenne qui ne s'étoit montré nulle part. Ce dernier ne fit point de réponse au Prince de Condé. Les deux autres lui répondirent qu'ils ne pouvoient trop louer sa belle retraite; mais ils mêlerent à son éloge celui du Maréchal de Turenne.

Le Grand Condé passant par *Sens* qui étoit de son Gouvernement de Bourgogne, fut complimenté par les différentes Compagnies de la Ville. L'Abbé *Boileau*, alors Doyen de la Cathédrale, fut chargé de porter la parole à la tête du Chapitre. Le Grand Condé qui se plaisoit à voir les Orateurs déconcertés en sa présence, affecta de regarder le Doyen en face, & d'avancer la tête de son côté, comme pour le mieux entendre, mais en effet dans l'intention de le troubler. L'Abbé Boileau qui comprit le dessein du Prince, feignit d'être étonné

& interdit, & commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : „ Monseigneur, Votre Altesse ne doit pas être „ surprise de me voir trembler en paroissant devant Elle à la tête d'une Compagnie d'Ecclésiastiques ; car si j'étois „ à la tête d'une armée de trente mille „ hommes, je tremblerois bien davantage ". M. le Prince charmé de ce début embrassa l'orateur, sans le laisser achever. Il demanda son nom ; & quand on lui dit que c'étoit le frere de Despréaux, il redoubla ses caresses, & le retint à dîner.

Le Maréchal de *Créquy* venoit de perdre la bataille de *Consarbrück* ; on disoit de lui auparavant, qu'il ne lui manquoit, pour être un Général du premier ordre, que d'avoir été battu. Quoique le Prince de Condé ne l'aimât point, il avoit si bien adopté ce sentiment, qu'après l'affaire de Consarbrück, il dit à Louis XIV : „ Sire, Votre Majesté vient d'acquérir „ le plus grand homme de guerre qu'elle „ ait eu ".

Il y avoit cinq ans que le Roi n'étoit allé à Chantilly ; il y vint enfin, & M. le Prince lui donna une fête qui coûta

cinquante mille écus. Sa Majesté arriva un Jeudi au soir. Après la promenade, on servit une magnifique collation dans des bosquets tapissés de jonquilles; mais au souper, il y eut quelques tables où le rôt manqua, à cause de plusieurs dîners auxquels on ne s'étoit point attendu. Cela mortifia tellement *Vatel*, ancien Maître-d'hôtel de *Fouquet*, & qui l'étoit alors de M. le Prince, qu'il dit à *Gourville* : „ Je suis perdu d'honneur; „ voici un affront que je ne supporterai „ pas. La tête me tourne, ajouta-t-il, „ il y a douze nuits que je n'ai dormi ". Gourville le soulagea de son mieux; mais ce rôt qui avoit manqué à plusieurs tables, lui revenoit sans cesse à l'esprit. M. le Prince, instruit du trouble de son Maître-d'hôtel, va le trouver dans sa chambre, & lui dit : „ Vatel, „ tout va bien; & rien n'étoit plus beau „ que le souper du Roi. Il répond : Mon- „ seigneur, votre bonté m'acheve, je „ sais que le rôt a manqué à deux tables. „ Point du tout, lui dit M. le Prince, „ ne vous troublez pas, tout va bien ". La nuit vint, le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage; il coûtoit pourtant seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel se leve, sans

avoir pu fermer l'œil; il trouve tout endormi : il rencontre un petit Pourvoyeur qui lui apportoit seulement deux charges de marée. Il lui demande si c'est-là tout? Celui-ci répond que oui; il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les Ports de mer. Vatel attend quelque temps; les autres Pourvoyeurs ne vinrent point. Sa tête s'échauffoit, il crut qu'il n'auroit point d'autre marée. Il trouva Gourville, il lui dit : Mon-,, sieur, je ne survivrai pas à cet affront ". Gourville se moque de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, & se la passe au travers du corps; mais ce ne fut qu'au troisieme coup, car il s'en donna deux qui n'étoient point mortels. Cependant la marée arrive de tous côtés; on cherche Vatel pour la distribuer; on va à sa chambre, on heurte, on enfonce sa porte, on le trouve noyé dans son sang : on court à M. le Prince qui fut au désespoir. Il conta tout au Roi fort tristement. On dit que Vatel s'étoit tué, parce qu'il avoit beaucoup d'honneur à sa maniere : on loua & l'on blâma son courage. Le Roi dit qu'il n'avoit tant différé à venir à Chantilly, que parce qu'il comprenoit l'excès de cet embarras. Il dit à M. le Prince qu'il ne de-

voit avoir que deux tables; & ne point se charger de tout; il jura qu'il ne souffriroit plus qu'il en usât ainsi; mais c'étoit trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant on dîna très-bien; on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse, tout étoit parsemé de jonquilles, tout étoit enchanté. Le Samedi au soir le Roi alla à Liancourt, où il passa toute la journée du lendemain.

Quand Turenne fut tué, M. le Prince alla prendre le commandement de l'armée. Ce fut alors qu'il dit cette belle parole qui marque si bien la noblesse de son caractere. „ Que ne puis-je converser un quart-d'heure avec l'Ombre „ de M. de Turenne "!

Ce grand Prince passa les dernieres années de sa vie dans sa belle retraite de Chantilly. Il y rassembloit souvent les gens de Lettres, & se plaisoit à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il étoit bon juge. Lorsque dans ces conversations littéraires il soutenoit une bonne cause, il parloit avec beaucoup de grace & de douceur; mais quand il en soutenoit une mauvaise, il ne falloit pas le

contredire; il s'emportoit alors, & rien n'étoit plus dangereux que de lui disputer la victoire. Dans une conversation de cette nature, le feu de ses yeux effraya tellement *Boileau*, qu'il céda par prudence, & dit tout bas à son voisin : „ Dorénavant, je serai toujours de l'avis de „ Monsieur le Prince, quand il aura tort ".

Lorsque le fils du grand Condé voulut faire peindre l'histoire de son pere dans la galerie de Chantilly, il se trouva une difficulté dans l'exécution, à cause des exploits éclatants du héros contre son Roi & sa patrie. Pour n'être point forcé de taire ces événements, le Prince *Jules* fit dessiner la Muse de l'Histoire tenant un livre, sur le dos duquel étoit écrit : *Vie du Prince de Condé.* Cette Muse arrachoit des feuilles du livre, qu'elle jettoit par terre, & on lisoit sur ces feuillets : *Secours de Cambrai*; *secours de Valenciennes*; *retraite de devant Arras*; enfin, toutes les belles actions de Condé durant son séjour dans les Pays-Bas; actions dont tout étoit louable, si le héros qui les exécuta, eût porté une autre écharpe.

LE DUC DE BEAUFORT (1).

Ce fut par le moyen du nommé *Vaugrimaut*, l'un de ses Gardes, que ce Prince se sauva du château de Vincennes, dont le Sieur *de la Ramée* étoit alors Gouverneur. Cette évasion avoit été prédite au Cardinal Mazarin par l'Abbé *de Marivaux*, & par l'Avocat *Goiset*, qui se méloient d'Astrologie. La chose fut traitée de bagatelle ; cependant l'Abbé de Marivaux étoit si persuadé de la certitude de sa prédiction, qu'il l'avoit publiée avec toutes ses circonstances. Quelques-uns de ses amis l'ayant rencontré au Cours le jour qu'elle eut son effet, & lui ayant dit tout haut que M. de Beaufort étoit encore à Vincennes, il leur répondit froidement qu'il n'étoit pas encore quatre heures, & qu'il falloit qu'elles fussent passées avant qu'on eût le droit de le plaisanter. Enfin, les avis réitérés qui furent donnés au Cardinal, firent impression sur son esprit, & il dépêcha

(1) Né en 1616, mort en 1669.

un exprès au Sieur de la Ramée pour l'avertir de surveiller son prisonnier; mais la Ramée n'avoit garde de soupçonner Vaugrimaut, qui étoit son homme de confiance.

Messieurs *de Candale*, *de Bouteville*, *de Souvré*, *de Saint-Mesgrin*, *de Jerzai* & autres partisans du Cardinal Mazarin, s'étoient vantés à Saint-Germain, que les Frondeurs ne leur faisoient point quitter le haut du pavé dans les Tuileries; & en effet, ils affectoient depuis quelque temps de faire de grands soupers sur la terrasse du jardin (1) de *Renard*, d'y

---

(1) Ce *Renard* avoit été laquais de l'Evêque de Beauvais, & ensuite son valet-de-chambre. Comme il entroit au Louvre par le moyen de son maître, il avoit coutume de présenter tous les matins un bouquet à la Reine, qui aimoit les fleurs. Ces petits présents étant bien reçus; Renard obtint de Sa Majesté quelques récompenses, & entre autres, la jouissance d'une partie du jardin des Tuileries. Il y bâtit une maison, & l'embellit si bien, que ce lieu devint un réduit pour les personnes de la plus haute qualité. On s'y divertissoit, on y jouoit, & souvent même on y tenoit des conférences sur les affaires du temps. Renard s'étoit fait peindre en jeune garçon qui présentoit des fleurs à la Fortune, pour tirer quelques présents de la Déesse. La Fortune tendoit la main

mener des violons, & de boire publiquement à la santé de Son Eminence. Cette forfanterie déplut beaucoup au Duc *de Beaufort* qui résolut de troubler la premiere orgie de ces Messieurs. Il s'y rendit accompagné d'un grand nombre de ses amis; & s'adressant au Duc de Candale, il lui dit qu'il venoit se réjouir familiérement avec lui, & profiter de la liberté qui régnoit sur le pavé de Paris. La raillerie ne plut pas; on y répondit avec aigreur, & le Duc de Beaufort qui n'attendoit que cela, prit un bout de la nappe & renversa tout ce qui étoit sur la table. On coëffa d'un potage *M. de Vineville*, qui se trouvoit là par hasard. Le Commandeur *de Jars* eut le même sort. On cassa les instruments sur la tête des violons. *Ménil* qui étoit avec M. de Beaufort, donna trois ou quatre coups d'épée à *Jerzai*. Le Duc voulut mettre l'épée à la main; mais il en fut empêché par ses amis, qui virent bien que la partie n'étoit pas égale; il sortit de Paris le lendemain matin dans le dessein de faire

---

pour recevoir le bouquet, & faisoit, en souriant, tomber une pluie d'or dans le sein du jeune garçon.

appeller le Duc de Beaufort. La Cour empêcha que les choses n'allassent plus loin.

Le Duc de Beaufort alloit tous les soirs chez Madame de Montbazon, d'où il ne sortoit ordinairement qu'à deux ou trois heures après minuit. Un soir qu'il ne la trouva pas, il dit tout haut au Portier, qu'il s'en alloit à l'hôtel de Vendôme, & qu'il reviendroit à onze heures. On prétend que deux inconnus qui s'étoient avancés auprès du carrosse l'entendirent. Quoi qu'il en soit, il fut à peine à la Croix du Trahoir, qu'il changea d'avis, & préféra d'aller souper à l'hôtel de Nemours. Il renvoya sa voiture à l'hôtel de Vendôme, avec ordre à son Ecuyer de la lui ramener sur les onze heures chez Madame de Montbazon. Comme il n'alloit jamais sans être accompagné de gens bien armés, deux Gentilshommes & deux Valets-de chambre s'étoient mis dans le carrosse qui revint le chercher. Chacun d'eux avoit un mousqueton & des pistolets. Ils étoient à la Croix du Trahoir, lorsque vingt hommes à cheval environnerent le carrosse, & ordonnerent au cocher d'arrêter. Un des deux Gentilshommes tira son mousqueton, & blessa un des voleurs. Au même instant un de

ceux qui attaquoient s'élança dans la voiture, & donna un coup de poignard à l'autre Gentilhomme, & ce coup de poignard fut suivi de plusieurs coups de pistolets, dont un acheva de tuer le Gentilhomme déja blessé. Cela fait, les voleurs se retirerent & emporterent leur compagnon blessé. Le carrosse arriva à l'hôtel de Montbazon, & l'on tira le corps du malheureux Gentilhomme, qui fut exposé aux yeux du peuple jusqu'au lendemain après-midi. M. de Beaufort fit passer la chose pour un assassinat; & les Frondeurs publierent que c'étoit le Cardinal Mazarin qui l'avoit fait commettre. D'autres prétendirent que c'étoient les amis de M. le Prince. Quoi qu'il en soit, on pendit, la nuit suivante, un portrait du Cardinal à un poteau qui étoit auprès du Pont-Neuf, avec un arrêt écrit au-dessous qui le qualifioit d'assassin du Duc de Beaufort; mais le jour parut à peine, que le Lieutenant-Criminel en personne vint faire dépendre le tableau, & informer contre les auteurs de cette exécution. A quelques jours de-là, trois des voleurs qui avoient tué le Gentilhomme de M. le Duc de Beaufort furent rompus, & persisterent sur la roue à déclarer qu'ils n'avoient jamais eu d'autre

dessein que de voler; & que sans la résistance de ceux qui étoient dans le carrosse, il n'y auroit eu personne de tué. Ce prétendu assassinat ne fut donc pas prouvé; ce qui fâcha beaucoup les Frondeurs, & en particulier le Duc de Beaufort.

Ce fut à l'endroit où commence la rue d'Antin, du côté de la rue Neuve des Petits-Champs, derriere les murs du jardin de l'hôtel de Vendôme, que les Ducs de Beaufort & de Nemours se battirent en duel, cinq contre cinq, le 30 Juillet 1652, vers les sept heures du soir. M. de Beaufort avoit pour seconds, *Buri*, *de Ris*, *Brillet* & *d'Héricourt*. Le Marquis *de Villars*, pere du Maréchal, le Chevalier *de la Chaise*, *Campan* & *d'Uzerches*, étoient les seconds du Duc de Nemours, qui avoit lui-même chargé les pistolets, & les avoit apportés avec des épées. Lorsqu'ils furent en présence: *Eh! beau-frere, quelle honte! oublions le passé, & soyons bons amis*, lui dit M. de Beaufort. *Ah! coquin, il faut que je te tue, ou que tu me tues*, répondit M. de Nemours. Il tira le premier, apparemment comme l'offensé, & voulut ensuite fondre l'épée à la main

ſur M. de Beaufort, qu'il avoit manqué, & qui le tua roide de trois balles dans l'eſtomac. D'Héricourt fut tué par le Marquis de Villars, & de Ris par d'Uzerches; les autres ne ſe bleſſerent pas dangereuſement. L'Archevêque de Paris défendit qu'on fît pour le Duc de Nemours des Prieres à Saint-André-des-Arcs, ſa Paroiſſe, où on l'avoit porté; & cet Archevêque étoit le fameux Cardinal de Retz, qui portoit ordinairement un poignard dans ſa poche, au-lieu de Bréviaire.

HENRIETTE D'ANGLETERRE (1).

Le Cardinal *de Retz* rapporte dans ſes Mémoires, qu'étant allé voir au Louvre la Reine d'Angleterre, il la trouva dans la chambre de ſa fille, & qu'elle lui dit : *Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette; la pauvre enfant n'a pu ſe lever aujourd'hui faute de feu.* „ Il eſt très-vrai, ajoute-t-il, qu'il y „ avoit ſix mois que le Cardinal Maza- „ rin ne la faiſoit point payer de ſa pen-

---

(1) Née en 1644, morte en 1670.

„ fion; les Marchands ne vouloient plus
„ lui rien fournir, & il n'y avoit pas un
„ morceau de bois chez elle : le Parle-
„ ment lui envoya quarante mille francs".

Mademoiſelle *de la Valiere* étoit Fille d'honneur de *Madame*, & cette Princeſſe ambitieuſe & coquette avoit cru d'abord que c'étoit pour elle-même que le Roi lui faiſoit de fréquentes viſites. Quand elle s'apperçut qu'elle ſervoit, pour ainſi dire, de prétexte à la Valiere, elle conçut le plus grand dépit; & pour ſe conſoler, elle écouta favorablement le Comte *de Guiche*, fils aîné du Maréchal Comte de Grammont, jeune homme très-bien fait, qui à beaucoup d'eſprit & de courage, joignoit encore plus d'audace. Dans le même temps, la Comteſſe de Soiſſons ſe rendit à l'amour du Marquis *de Vardes*, qui n'étoit plus dans ſa premiere jeuneſſe; mais qui avoit encore une très-belle figure, & dont l'eſprit & les manieres lui gagnoient tous les cœurs. On a cru que ce fut par ordre du Roi qu'il s'attacha à la Comteſſe, & que Louis XIV fut ſon confident. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'ambition entra pour beaucoup dans ce commerce, & qu'il ne vit pas ſans chagrin la Valiere

ſouveraine maîtreſſe du cœur de Sa Majeſté. Quoi qu'il en ſoit, *Madame*, le Comte *de Guiche*, la Comteſſe *de Soiſſons* & *de Vardes* ſe liguerent pour perdre la favorite. Il s'imaginerent que, ſi, par quelque moyen, la jeune Reine pouvoit ſavoir le commerce du Roi avec la Valiere, elle éclateroit & feroit éclater la Reine-mere. Ils écrivirent donc une lettre, comme de la part du Roi d'Eſpagne à ſa fille, qui l'avertiſſoit des amours du Roi. Cette lettre compoſée par le Marquis de Vardes, & traduite en Eſpagnol par le Comte de Guiche, arriva à bon port, & ſans que perſonne ſe doutât d'où elle venoit. La jeune Reine qui aimoit ſon mari paſſionnément, fut pénétrée de douleur. La Reine-mere prit ſon parti ; & cela donna beaucoup de chagrin & d'inquiétude au Roi, mais ne lui fit pas quitter ſa maîtreſſe. Loin de ſe douter d'où partoit ce coup, il appella de Vardes pour qui il avoit une inclination ſinguliere, & conſulta avec lui, qui ce pouvoit être qui avoit oſé l'offenſer. Vardes détourna méchamment le ſoupçon ſur Madame *de Navailles*, Dame d'honneur de la Reine, dont l'humeur auſtere avoit déplu au Roi, lorſqu'elle avoit fait griller les avenues qui condui-

ſoient chez Mademoiſelle de la Mothe-Houdancourt pour qui il avoit eu quelque fantaiſie. Madame de Navailles & ſon mari furent chaſſés, ſans qu'on dît pourquoi, & Madame de Montauſier fut faite Dame d'honneur. Il ſe paſſa quelques mois ſans que le Roi pût découvrir d'où étoient venus à la Reine les avis qu'on lui avoit donnés. Pendant ce temps-là, Vardes étoit toujours l'homme de la Cour le mieux venu du Roi, & celui dont il cherchoit le plus l'approbation. Il arriva, pour ſon malheur, que le Comte de Guiche ayant été chaſſé à cauſe de *Madame*, cette Princeſſe forma quelque deſſein ſur Vardes, & voulut lui faire abandonner la Comteſſe de Soiſſons. Celle-ci ſut retenir ſon amant; & fiere de ce ſuccès, ſe permit, à un Ballet, des diſcours qui outrerent *Madame*. Cette querelle s'étant échauffée, Vardes, pour plaire à la Comteſſe, fit une imprudence impardonnable dans un homme de ſon âge. Ayant trouvé le Chevalier de Lorraine, favori de *Monſieur*, auprès de Mademoiſelle *de Fiennes*, Fille d'honneur de *Madame*, il lui dit d'un ton railleur: *Comment, Monſieur, un Prince fait comme vous s'amuſe-t-il aux Soubrettes? Les Maîtreſſes ne ſont pas trop bonnes*

pour vous. Ce discours que le Chevalier de Lorraine rendit à son ami le Marquis de Villeroy, parvint bientôt jusqu'à *Madame*. Elle s'en plaignit au Roi, & Vardes fut envoyé à la Bastille. On crut que ce seroit pour quelques jours; mais ses ennemis ayant aigri l'esprit de *Madame*, elle découvrit le secret de la lettre Espagnole qu'ils avoient concertée ensemble. Le Roi fut d'autant plus irrité, qu'il se voyoit trahi par ceux qu'il avoit le plus aimés, la Comtesse de Soissons & le Marquis de Vardes. Il fit enfermer celui-ci dans la Citadelle de Montpellier, & exila la Comtesse dans le Gouvernement de Champagne qu'avoit son mari.

Il y avoit eu entre *Madame* & le Comte *de Guiche* un commerce de galanterie qui, sans être criminel, les avoit portés l'un & l'autre à de grandes imprudences. *Montalais*, une des Filles d'honneur de *Madame*, étoit la confidente du Comte. Ils se mirent dans la têtequ'il falloit qu'il vît la Princesse en particulier. *Madame* qui avoit de la timidité, pour parler sérieusement, n'en avoit point pour ces sortes de choses. Elle n'en voyoit pas les conséquences; elle y trouvoit de la plaisanterie de roman. Montalais four-

nissoit des moyens qui ne pouvoient être imaginés par une autre. Le Comte de Guiche qui étoit jeune & hardi, mettoit de la gloire à tout hasarder; & *Madame* & lui, sans avoir de véritable passion l'un pour l'autre, s'exposoient au plus grand danger où l'on se soit jamais exposé. *Madame* étoit malade & entourée de toutes ses Femmes, sans se fier à pas une. Elle faisoit entrer le Comte de Guiche, quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure; il la disoit même aux Femmes de la Princesse, qui le voyoient tous les jours, & qui ne le reconnoissoient pas; d'autres fois, par d'autres inventions. Il bravoit le même danger, sans en tirer d'autre fruit que des entrevues qui se passoient ordinairement à se moquer de *Monsieur*, & à faire des plaisanteries fort éloignées de la violente passion qui sembloit les faire entreprendre.

Le 30 Juin 1670, *Madame* étant à Saint-Cloud en parfaite santé, but un verre d'eau de chicorée. Elle sentit aussitôt des douleurs aiguës dans l'estomac; les convulsions suivirent, & six heures après elle étoit morte. Il eût été difficile de ne pas soupçonner de poison

une mort si prompte & si caractérisée. Le Roi, frappé de cette mort, & des circonstances qui l'avoient précédée, fit venir devant lui *Morel*, Contrôleur de la bouche de *Madame*. Il fut introduit secretement, la nuit même qui suivit la mort de cette Princesse, dans le cabinet du Roi, qui n'avoit avec lui que deux domestiques de confiance, & l'Officier des Gardes-du-corps qui amenoit Morel.
„ Regardez-moi, lui dit Louis XIV, &
„ songez à ce que vous allez dire !...
„ Soyez sûr de la vie si c'est la vérité...
„ Mais si vous osez me mentir, votre
„ supplice est prêt... Je sais que *Ma-*
„ *dame* est morte empoisonnée; mais je
„ veux savoir les circonstances du crime.
„ — Sire, répondit Morel, sans se dé-
„ concerter, Votre Majesté me regarde
„ avec justice comme un scélérat : mais
„ après sa parole sacrée, je serois un
„ imbécille si j'osois lui mentir. *Ma-*
„ *dame* a été empoisonnée. Le Cheva-
„ lier de L*** a envoyé de Rome le
„ poison au Marquis d'E***, & nous
„ l'avons mis dans l'eau que *Madame*
„ a bue. *Mon frere*, reprit le Roi, *le*
„ *savoit-il?* — *Monsieur!* dit Morel,
„ nous le connoissons trop pour lui avoir
„ confié notre secret"! Alors le Roi res-
pirant :

pirant : *Me voilà ſoulagé*, s'écria-t-il,... *Sortez.*

Manuſcrits de Colbert.

LE DUC DE BOURGOGNE, PERE DE LOUIS XV (1).

LA joie fut extrême à la naiſſance de M. le Duc de Bourgogne ; chacun ſe donnoit la liberté d'embraſſer le Roi. La foule le porta depuis la Surintendance où Madame la Dauphine étoit accouchée, juſqu'à ſes appartements. Il ſe laiſſoit embraſſer par qui vouloit. Le bas peuple paroiſſoit hors de ſens. On faiſoit des feux de joie dans les cours du château ; on y jetta les lambris & les parquets deſtinés pour la grande galerie de Verſailles. *Bontems*, fort en colere, vint le dire au Roi, qui ſe mit à rire, & dit : „ Qu'on les laiſſe ſe réjouir, „ nous aurons d'autres parquets ". La joie parut auſſi vive à Paris, & fut de bien plus longue durée. Les boutiques

(1) Né en 1682, mort en 1712.

furent fermées pendant trois jours. Toutes les rues étoient pleines de tables, les passants étoient invités à boire sans payer; & tel artisan mangea, en moins de trois jours, cent écus qu'il ne gagnoit pas dans une année. Ce fut à cette occasion, que Louis XIV fit ouvrir au Public ses appartements à certains jours de la semaine. On y donnoit à jouer, on y servoit des rafraîchissements de toute espece; & le Monarque venoit goûter, dans ces assemblées, le plaisir d'être aimé de ses Sujets : elles furent interrompues à la mort de la Reine, & les abus qui s'y étoient introduits empêcherent qu'on n'en rétablît l'usage.

Dans une occasion où *Fénélon* lui parloit avec fermeté : „ Non, non, „ Monsieur, lui répondit le Duc de „ Bourgogne, je ne me laisse point „ commander ; je sais ce que je suis, „ & ce que vous êtes ". Le sage Maître n'insista pas pour le moment, & crût devoir préparer par le silence & l'air de tristesse, l'effet de la leçon qu'il vouloit faire à son éleve. „ Je ne sais, Mon„ sieur, lui dit-il le lendemain, si vous „ vous rappellez ce que vous avez dit „ hier : que vous saviez ce que vous

„ êtes & ce que je suis? Il est de mon
„ devoir de vous apprendre que vous
„ ignorez l'un & l'autre. Vous vous
„ imaginez donc, Monsieur, être plus
„ que moi : quelques valets sans doute
„ vous l'auront dit; & moi, je ne crains
„ pas de vous dire, puisque vous m'y
„ forcez, que je suis plus que vous.
„ Vous comprenez assez qu'il n'est point
„ ici question de la naissance; vous re-
„ garderiez comme un insensé, celui qui
„ prétendroit se faire un mérite de ce
„ que la pluie du ciel a fertilisé sa mois-
„ son sans arroser celle de son voisin:
„ vous ne seriez pas plus sage, si vous
„ tiriez vanité de votre naissance, qui
„ n'ajoute rien à votre mérite person-
„ nel. Vous ne sauriez douter que je
„ ne sois au-dessus de vous par les lu-
„ mieres & les connoissances : vous ne
„ savez que ce que je vous ai appris,
„ & ce que je vous ai appris n'est rien,
„ comparé à ce qui me resteroit à vous
„ apprendre. Quant à l'autorité, vous
„ n'en avez aucune sur moi, & je l'ai
„ moi-même, au contraire, pleine &
„ entiere sur vous : le Roi & Monsei-
„ gneur vous l'ont dit assez souvent.
„ Vous croyez peut-être que je m'esti-
„ me fort heureux d'être pourvu de

„ l'emploi que j'exerce auprès de vous ;
„ désabusez-vous encore, Monsieur, je
„ ne m'en suis chargé que pour obéir
„ au Roi, & faire plaisir à Monseigneur,
„ & nullement pour le pénible avantage
„ d'être votre Précepteur ; & afin que
„ vous n'en doutiez pas, je vais vous
„ conduire chez Sa Majesté, pour la
„ supplier de vous en nommer un au-
„ tre, dont je souhaite que les soins
„ soient plus heureux que les miens.
„ Ah ! Monsieur, reprit le jeune Prince,
„ vous pourriez me rappeller bien d'au-
„ tres torts que j'ai eus à votre égard :
„ il est vrai que ce qui s'est passé hier
„ y a mis le comble ; mais j'en suis dé-
„ sespéré. Si vous parlez au Roi, vous
„ me ferez perdre son amitié ; & si vous
„ abandonnez mon éducation, qu'est-ce
„ qu'on pensera de moi dans le public ?
„ Au nom de Dieu, ayez pitié de moi :
„ je vous promets de vous satisfaire à
„ l'avenir ". C'étoit le point où Fénélon vouloit amener son éleve ; mais, pour tirer de la circonstance tout l'avantage qu'il pouvoit s'en promettre, il le laissa un jour entier dans l'inquiétude, & ne parut céder qu'à la sincérité de son repentir, & aux instances de Madame de Maintenon.

Ce Prince n'avoit guere que sept ans, quand, à l'occasion d'une Table Généalogique des Rois de France, M. le Duc *de Montausier* lui demandant lequel il choisiroit de tous les titres de ces Rois? il répondit : *Celui de Pere du peuple.*

En 1689, le Duc de Bourgogne fut fait Mousquetaire, en prit l'habit, se trouva aux revues, & apprit à faire l'exercice. Le Roi lui avoit demandé s'il vouloit être Mousquetaire noir ou gris? Il répondit qu'il vouloit être tous les deux, & que pour cela, Sa Majesté n'avoit qu'à lui donner un de ses chevaux pies.

Le défaut capital du Duc de Bourgogne étoit la colere : il s'y livroit quelquefois jusqu'à l'emportement. Ce fut la religion qui l'en corrigea; mais on peut dire que la douceur insinuante de *Fénelon*, ses soins assidus, & les innocents artifices qu'il employa, préparerent merveilleusement le triomphe de la religion. Un jour que le jeune Prince s'arrêtoit à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son appartement, l'ouvrier, à qui Fénelon avoit

fait sa leçon, lui dit du ton le plus absolu, de passer son chemin. Le Prince, peu accoutumé à de pareilles brusqueries, se fâcha; mais l'ouvrier haussant encore le ton, & comme hors de lui-même, lui cria : „ Retirez-vous, mon „ Prince; car quand je suis en fureur, „ je casse bras & jambes à tous ceux „ qui se rencontrent sur mes pas ". Le Duc de Bourgogne courut tout effrayé avertir son Précepteur qui étoit dans la chambre voisine, qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre. „ C'est un bien bon ouvrier, lui „ dit Fénelon; son unique défaut est de „ se livrer aux emportements de la co- „ lere ". Le Prince néanmoins opina qu'il falloit le renvoyer au plutôt. „ Pour „ moi, Monsieur, reprit Fénelon, je le „ crois bien plus digne de pitié que de „ châtiments. Vous l'appellez le plus „ méchant des hommes parce qu'il a „ fait une menace, lorsqu'on le dis- „ trayoit de son travail : quel nom don- „ neriez-vous donc à un Prince qui „ battroit son valet-de-chambre dans le „ temps même que celui-ci lui rendroit „ des services " ?

Dans une autre occasion, où le Duc

de Bourgogne s'étoit livré à son humeur, tous ses Officiers & ses domestiques eurent ordre de lui demander, en l'abordant, s'il n'étoit pas malade? Il se persuada qu'il l'étoit. Le Médecin *Fagon* fut appellé, lui tâta le pouls, fit semblant de réfléchir sur la nature & les causes de sa maladie, & finit par lui dire : „ Avouez-moi la vérité, Monseigneur, „ ne vous seriez-vous pas livré à quel-„ que emportement ? Vous l'avez de-„ viné, s'écria le Duc de Bourgogne; „ est-ce donc que cela peut rendre ma-„ lade " ? Le Docteur alors fit une longue énumération des tragiques effets de la colere, qui alloient quelquefois jusqu'à la mort subite. Il lui prescrivit un régime pour quelques jours, & il lui conseilla pour préservatif, dans les occasions où il ressentiroit les premieres émotions de la colere, de rester tranquille, sans parler, sans gesticuler, & de détourner sa pensée de l'objet qui l'auroit ému. L'avis fit impression sur le jeune Prince, qui avoit d'ailleurs un desir sincere de se corriger de ses défauts.

On lui avoit souvent dit, qu'il falloit qu'un Prince s'accoutumât à souffrir avec constance & sans se plaindre : que pleu-

rer sur-tout étoit une marque de foiblesse qui ne convenoit qu'à l'enfance : il forma la résolution de ne plus pleurer. Un jour qu'on lui lisoit une oraison funebre de la Dauphine sa mere, il se laissa tomber sous sa table : on crut qu'il badinoit, on le releva : la violence qu'il s'étoit faite pour étouffer sa douleur, le suffoquoit : il versa un torrent de larmes quand on lui dit que celles qu'il s'efforçoit de contenir, loin d'avoir rien d'humiliant, faisoient l'éloge de son bon cœur.

Un de ses Gentilshommes de la Manche s'étant apperçu qu'il avoit de l'éloignement pour un jeune Seigneur de son âge qu'il étoit dans le cas de voir habituellement, lui en demanda la raison. Le Duc de Bourgogne avoua qu'il n'en avoit aucune ; mais que toute la personne de ce jeune homme lui déplaisoit sans savoir pourquoi. Il ne fut pas difficile de lui faire sentir l'injustice de ces antipathies, & les conséquences qu'elles peuvent avoir pour un grand Prince. La leçon lui fit faire des efforts de vertu. Le jeune Seigneur dans la suite fut toujours accueilli avec distinction ; & ce qui sembloit devoir l'éloigner de la source

des graces, devint le principe de sa fortune : le Duc de Bourgogne le combla de bienfaits.

La confiance de ce Prince pour *Fénelon* n'avoit point de bornes : on en jugera par cet aveu qui devoit humilier son amour-propre. „ J'ai bien honte „ de mon cœur, lui disoit-il un jour ; „ il m'étoit venu en pensée de ne plus „ rien apprendre, afin que le Roi vous „ regardât comme un mauvais maître ".

On a dit que le Duc de Bourgogne étoit né avec un naturel extrêmement fougueux : en effet, il étoit emporté, jusqu'à vouloir briser ses pendules lorsqu'elles sonnoient l'heure qui l'appelloit où il ne vouloit pas aller, & jusqu'à vouloir s'indigner contre la pluie, quand elle faisoit obstacle à ses promenades. La résistance le mettoit en fureur. D'ailleurs, un goût ardent lui faisoit trouver de l'attrait dans tout ce qui étoit défendu. Sa raillerie étoit d'autant plus cruelle, qu'elle étoit ingénieuse, & qu'il saisissoit les ridicules avec la plus grande justesse. Tout cela étoit accompagné d'une vivacité de corps & d'esprit qui alloit jusqu'à l'impétuosi-

té, & qui ne lui permit jamais de rien apprendre, sans faire deux choses à la fois. Tout ce qui étoit plaisir, il l'aimoit avec passion. Dangereux dans son discernement même, il se plaisoit à montrer le foible du raisonnement de ses Maîtres, & triomphoit avec ostentation des avantages que lui donnoit sur eux la profondeur de sa logique naturelle. Tel étoit ce Prince avant que la dévotion en eût fait un prodige de modération, de sagesse, de bonté & de modestie. Sa piété fut extrême, & le rendit quelquefois trop austere. Elle lui donnoit un air de censeur qui par fois dépitoit jusqu'au Roi lui-même. J'en citerai un trait qui révolta toute la Cour. Un jour *des Rois* qu'il y avoit Bal à Marly, le Duc de Bourgogne non-seulement n'y voulut point paroître, mais osa condamner un plaisir que le Roi partageoit avec ses courtisans. Cette franchise respectable, quoique indiscrete, lui attira d'abord quelques plaisanteries de la part du Roi, & ensuite des réprimandes. Madame la Duchesse de Bourgogne & le pieux Beauvilliers lui-même, essayerent en vain de l'attirer à ce Bal, dont il ne pouvoit s'absenter avec tant d'affectation, sans faire la censure de son grand-pere. Leurs re-

présentations ne purent le vaincre : il se renferma à dire que le Roi étoit le maître, qu'il ne prenoit pas la liberté de blâmer sa conduite ; mais que l'Epiphanie étoit une trop grande fête, pour qu'il osât la profaner, en assistant à un spectacle tout au plus supportable un jour ordinaire. On eut beau lui représenter qu'ayant donné la matinée & l'après-dînée aux Offices de l'Eglise, & d'autres heures encore à la Priere dans son cabinet, il en pouvoit & devoit donner la soirée au respect & à la complaisance de sujet & de fils. Toutes les instances furent inutiles, &, hors le temps du souper, il fut renfermé tout le soir dans son appartement.

Ce jeune Prince étoit passionnément amoureux de Madame la Duchesse de Bourgogne ; cependant il s'imposoit avec elle de fréquentes privations, & ne se livroit à son amour qu'en époux chaste & respectueux. La sévérité de ses mœurs n'avoit pourtant point détruit en lui la gaieté, & on le voyoit souvent folâtrer de bonne grace avec les jeunes Dames qui composoient la Cour de Madame la Duchesse de Bourgogne.

Ce fut le 4 Décembre 1700 que le

Duc *d'Anjou*, nouveau Roi d'Eſpagne, partit de Verſailles, pour aller prendre poſſeſſion de ſa Couronne. Le Roi, Monſeigneur, & toute la Cour l'accompagnerent juſqu'à Seaux, d'où il partit après dîner avec le Duc de Bourgogne. A peine ces deux Princes furent-ils en route, qu'il s'éleva entre eux une conteſtation ſur la préſéance. Le Duc de Bourgogne dit à ſon frere que, puiſqu'il étoit Roi, il convenoit qu'il tînt la premiere place tant dans la voiture que lorſqu'ils paroîtroient en public. Le jeune Roi proteſta qu'il n'en feroit rien, donnant pour raiſon que, s'il devoit être plus que le Duc de Bourgogne en Eſpagne, il étoit moins que lui en France, & que d'ailleurs il étoit ſon cadet. Le Duc *de Beauvilliers* étoit dans la même voiture. „ Je fus obligé, „ écrivoit-il, de m'établir l'arbitre de „ ce différend, qui me touchoit juſ- „ qu'aux larmes; & j'ai jugé en faveur „ du Roi d'Eſpagne ".

Au combat d'*Ecblet*, où le Duc de Bourgogne avoit en tête le fameux *Malborough*, les deux armées ſe canonnerent long-temps, ſans jamais s'approcher. La ſoif & la faim avoient obligé

le Prince de descendre de cheval ; ses Officiers se disposoient à lui servir un repas. „ Non, dit le Duc de Bourgogne, „ ce n'est pas ici ni le temps, ni le lieu „ de tenir table ". Et se contentant d'un léger rafraîchissement, il reprit ses armes. Au même instant un boulet de canon renverse la table qu'il quittoit, brise son siege, emporte la tête d'un valet-de-chambre ; & ce premier coup est suivi d'un second qui tue un de ses Gardes à ses côtés.

Le Maréchal *de Turenne* avouoit qu'il avoit souvent rencontré de vieux Soldats qui pénétroient ses desseins les plus secrets, & qui lui traçoient un plan de campagne raisonné, peu différent de celui qu'il se proposoit de suivre. „ Je „ me rappellerai toujours, dit à ce sujet „ M. le Duc de Bourgogne, que sur un „ rapport avantageux que me fit M. de „ Vendôme, j'ordonnai qu'on gratifiât „ de dix louis un Sergent de Navarre. „ Cet homme ne voulut en recevoir „ qu'un seul, en disant : *Je le conser-* „ *verai toute ma vie, & me souviendrai* „ *que je le tiens de mon Général.* Deux „ mois après, le même soldat fit de nou- „ veau parler de lui. Je fis alors faire des

„ informations sur sa conduite, qui avoit
„ été constamment la même pendant
„ trente-deux ans qu'il avoit servi. De
„ Sergent qu'il étoit, je le fis Capitaine.
„ Il eut encore la délicatesse de deman-
„ der à remplir ce grade dans un autre
„ Régiment ; parce que, disoit-il, il au-
„ roit honte de se voir l'égal de ceux
„ qu'il avoit respectés jusqu'alors comme
„ ses supérieurs. Mais tous les Officiers
„ de son Régiment voulurent qu'il res-
„ tât parmi eux, & il y resta. On ne
„ sauroit imaginer, ajoute M. le Duc de
„ Bourgogne, le bon effet que cela pro-
„ duisit dans le Régiment, & même dans
„ toute l'armée ".

Les maximes du Duc de Bourgogne étoient : Que les Rois sont faits pour les peuples, & non les peuples pour les Rois : qu'ils doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens & les *manutenteurs* des loix ; donner des récompenses, parce que ce sont des dettes ; jamais de pensions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. Et il avoit le courage de débiter ces maximes au milieu du sallon de *Marly*.

Lorsqu'on découvrit la statue équef-

tre de *Louis-le-Grand* sur la place de Vendôme, le Roi ne put s'empêcher de blâmer les dépenses excessives que la Ville faisoit à l'occasion de cette cérémonie, dans un temps où le peuple étoit dans la misere. Le Duc de Bourgogne entrant dans ces sentiments, refusa d'assister à la fête, & il répondit à son épouse, qui le pressoit de l'y conduire : „ Je suis affecté „ à cet égard, comme le Roi : com„ ment se réjouir quand le peuple „ souffre "?

Un jour qu'on présentoit au Roi trois plans différents pour la réconstruction du château de Madrid ; après que les courtisans eurent donné leur avis, sans qu'aucun se fût souvenu du peuple : „ Voi„ ci, dit M. le Duc de Bourgogne en „ désignant le plus magnifique de ces trois „ plans, celui dont l'exécution me plai„ roit davantage, si notre armée n'avoit „ pas besoin d'argent. Messieurs, répon„ dit le Roi en se tournant vers ses cour„ tisans, cela s'appelle dire son avis bien „ sensément ".

Comme on parloit, en présence du même Prince, des richesses immenses qu'avoit laissées le Cardinal *Mazarin*, le Duc

de Beauvilliers dit qu'il avoit trouvé le ſecret de calmer ſes inquiétudes au lit de la mort, en diſpoſant le Roi à lui en faire une donation générale. „ Il eut encore „ fallu, dit M. le Duc de Bourgogne, „ qu'il eût fait ratifier cette donation „ par le pauvre peuple qui réclamoit ſa „ dépouille ".

Les Gens de Lettres qui étoient dans le beſoin pouvoient s'adreſſer au Prince, sûrs de trouver en lui un protecteur généreux, pourvu qu'ils joigniſſent la vertu au mérite littéraire. *La Fontaine*, qui ne ſavoit mettre aucun ordre dans ſes affaires, avoit toujours vécu aux dépens de ſes amis, & ſes ouvrages licencieux lui en avoient fait un grand nombre. Il les perdit par l'éclat de ſa converſion; ce fut alors que le Dauphin vint à ſon ſecours. Informé que le Poëte étoit malade & dans le beſoin, il le fit viſiter par un de ſes Gentilshommes, qui lui porta cinquante louis, avec un brevet de penſion ſur la caſſette du Prince.

Fénelon avoit appris de bonne heure à ſon éleve à garder un ſecret. Ce Prince étoit d'une diſcrétion à l'épreuve de la curioſité la plus artificieuſe. Le premier ſe-

cret important que le Roi lui confia, fut celui du projet de son mariage avec la Princesse de Savoie, & il le garda si bien que, lorsque la nouvelle s'en répandit à la Cour, il parut l'apprendre avec les autres. Admis depuis dans tous les Conseils, jamais il ne lui échappa le moindre mot qui pût laisser soupçonner son secret. Il avoit sur-tout à se défendre, à cet égard, des caresses insinuantes de la Duchesse son épouse, qu'il aimoit assez pour ne pas vouloir la contrister, mais qu'il connoissoit aussi trop bien pour confier à sa légéreté le secret de l'Etat. Dans une occasion où elle redoubloit ses instances pour le pénétrer, il répondit à sa curiosité, en lui chantant ces vers :

Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
Parce qu'il est toujours à moi;
Elle a le secret de mon ame,
Quand il n'est pas secret du Roi.

Le Duc de Bourgogne, pendant la campagne en 1709, devoit commander une armée sur le Rhin. Ses équipages étoient préparés; mais au moment de son départ, le Contrôleur-général représenta dans le Conseil qu'il n'avoit point d'argent à lui donner, & qu'il prévoyoit que son armée manqueroit

souvent du nécessaire dans le courant de cette campagne. Le Duc de Bourgogne combattit ces raisons, & soutint que c'étoit dans ces circonstances fâcheuses qu'il falloit se roidir contre les obstacles, par la fermeté & la constance. „ Puisque l'argent nous manque, „ ajouta-t-il, j'irai sans suite; je vivrai „ en simple Officier : je mangerai, s'il „ le faut, le pain du Soldat; & per- „ sonne ne se plaindra de manquer des „ commodités de la vie, quand on verra „ que j'aurai à peine le nécessaire ". Le Duc de Beauvilliers, qui connoissoit en son éleve assez de caractere pour soutenir ce qu'il promettoit, appuya son sentiment; mais le Roi, qui ne s'étoit jamais trouvé en pareille extrêmité, ne put consentir à ce que son petit-fils s'exposât à en éprouver les rigueurs. Le Comte, depuis Maréchal *du Bourg*, prit le commandement de l'armée destinée au Duc de Bourgogne.

Il avoit pour principe de ne condamner personne sans avoir approfondi les torts qu'on lui imputoit; & cette sage précaution ne lui paroissoit nulle part aussi nécessaire qu'à la Cour. Les envieux du Maréchal *de Villars*, pour le

perdre dans l'esprit de ce Prince alors Dauphin, avoient persuadé à la Dauphine que ce Seigneur avoit appellé le Duc de Savoie en duel. La Princesse demanda justice à son mari de l'insulte faite à son pere. Le Dauphin lui promit qu'il examineroit l'affaire; & le fait éclairci par Madame de Maintenon, se réduisit à une calomnie qui, à la vérité, n'étoit pas destituée de vraisemblance. Le Duc de Savoie qui commandoit ses troupes en personne, étoit monté sur une éminence pour reconnoître l'armée Françoise; & le Maréchal de Villars, sur une autre assez voisine, pour observer l'armée du Duc. Villars ayant fait signe à un de ses Officiers qui le précédoient de ne pas avancer plus loin, le Duc de Savoie crut que ce geste s'adressoit à lui; & se tournant vers les Officiers de sa suite: „ Je ne comprends rien, leur dit-il, „ aux gestes que fait le Maréchal de „ Villars: seroit-il assez fou pour vou- „ loir se battre avec moi "? Ces paroles revinrent quelques jours après au Maréchal, qui répondit: „ Je sais „ trop le respect que je dois à M. le „ Duc de Savoie, pour lui faire une „ pareille proposition; mais s'il me la

„ faiſoit, je ne ſuis pas homme à m'y „ refuſer ". Villars, au retour de la campagne, étant venu faire ſa cour au Dauphin : „ Monſieur le Maréchal, lui „ dit ce Prince, vous avez ſu qu'on „ avoit voulu nous brouiller; mais „ comptez que, de ma part, vous ne „ ſerez jamais brouillé qu'avec nos en- „ nemis".

Le Dauphin n'étoit pas inſenſible aux plaiſirs; mais il n'en vouloit que d'innocents. Il ſe permettoit ceux d'un jeu modéré, de la chaſſe, de la promenade, & même de la table. Lorſqu'il étoit encore Duc de Bourgogne, il faiſoit quelquefois l'honneur à certains Seigneurs de la Cour de manger chez eux. Et, dans ces occaſions, il étoit toujours le premier à égayer les convives; mais le reſpect qu'inſpiroit ſa perſonne, ne permettoit jamais d'abuſer de la permiſſion qu'il donnoit d'oublier ſon rang. Un jour qu'il mangeoit chez le Maréchal *de Boufflers*, ce Seigneur, preſſé d'une douleur de goutte, s'abſenta dès le premier ſervice, & ne reparut qu'à la fin du repas. Comme il commençoit à accuſer ſa goutte, quelqu'un l'interrompit, pour lui demander de quelle goutte il s'agiſſoit? Et

le Prince, saisissant la plaisanterie, dit que cela s'entendoit assez, & que c'étoit une délicatesse mal-entendue, d'avoir voulu cacher les effets de son mal à ceux qui avoient été les témoins & les complices de la cause. Et pour appuyer ce qu'il disoit, il lui chanta cet impromptu:

> Dans le Temple du Dieu Ripaille;
> N'est-on pas tous de même taille?
> Que chez Louis, chez le Dauphin,
> L'on craigne les vapeurs du vin;
> Mais près d'un Dieu de la Bourgogne,
> Profane qui n'est point ivrogne.

Connoisseur en Poésie comme en Musique, il se sentoit le plus grand goût pour les Spectacles, & il lui en coûta beaucoup pour y renoncer; il y renonça cependant, & par raison & par principes de conscience. „ Le Spectacle d'un Dau„ phin, disoit-il, c'est l'état des Pro„ vinces ". Louis XIV lui reprochoit un jour qu'il avoit paru s'ennuyer à la Comédie : „ Sire, lui répondit le Prin„ ce, j'y ai eu le plaisir d'être auprès de „ Votre Majesté ". Le Roi lui dit qu'il lui laissoit la plus entiere liberté à cet égard. Le Dauphin l'en remercia, & jamais, depuis ce jour, il ne parut au Spectacle.

Dans sa derniere maladie, le Dauphin témoigna un grand desir de voir le Duc de Bretagne son fils aîné; mais faisant réfléxion que cette maladie étoit du nombre de celles qui se comuniquent: „ Il „ faut, dit-il, le laisser à Meudon: *je le* „ *reverrai bientôt* ". Un valet-de-chambre, sur ce propos, courut plein de joie annoncer à Madame de Maintenon que le malade concevoit enfin l'espérance de sa guérison, & il lui raconta ce qu'il avoit entendu. „ Vous ne voyez pas, lui „ répondit cette Dame, que c'est dans „ l'éternité qu'il compte revoir son fils? „ Il dit *bientôt*, parce qu'aux yeux de „ sa foi, la plus longue vie n'est qu'un „ songe ". En effet, s'étant rendue auprès du malade, elle reconnut par elle-même qu'elle avoit pénétré sa pensée, lorsqu'il lui dit: qu'il n'avoit aucune inquiétude sur ses enfants, parce qu'il savoit assez que le Roi & elle ne négligeroient rien pour leur assurer la meilleure éducation. L'on rappella comme une prédiction ce qu'avoit dit le Dauphin, lorsque, quinze jours après sa mort, le Duc de Bretagne le suivit dans le tombeau.

L'espece de maladie du Dauphin, ce

qu'il en avoit cru lui-même, le ſoin qu'il eut de faire recommander au Roi les précautions pour la conſervation de ſa perſonne, enfin la promptitude & la ſingularité de ſa mort comblerent la déſolation, & firent ordonner l'ouverture de ſon corps. Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Verſailles, & tout le monde en fut épouvanté. Ses parties nobles ſe trouverent en bouillie ; ſon cœur préſenté au Duc d'Aumont pour le mettre dans le vaſe, n'avoit plus de conſiſtance ; ſon ſang étoit abſolument diſſous ; une odeur intolérable ſe répandit dans tout ce vaſte appartement. Le Roi & Madame de Maintenon attendoient le rapport de cette ouverture avec impatience : il leur fut fait le ſoir même & ſans aucun déguiſement. *Fagon*, *Boudin* & pluſieurs autres y déclarerent l'effet d'un poiſon très-violent & très-ſubtil, qui comme un feu dévorant avoit conſumé tout l'intérieur du corps. *Maréchal* qui avoit fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon & les autres : il ſoutint qu'il n'y avoit aucune marque préciſe de poiſon ; qu'il avoit vu des corps ouverts à-peu-près dans le même état, & qui n'avoient jamais donné lieu au ſoupçon. Fagon & Boudin répliquerent avec ai-

greur; Maréchal s'échauffa à son tour; & maintint fortement son avis. Il le conclut par dire au Roi & à Madame de Maintenon, que c'étoit la vérité comme il l'avoit vue & connue, & comme il la pensoit; que parler autrement, c'étoit vouloir deviner, & plonger le Roi dans un abyme de douleur & de méfiance, l'empoisonner effectivement. Il finit par s'emporter contre les Médecins, qui, disoit-il, s'efforçoient d'inspirer à Sa Majesté les plus fausses & les plus terribles idées. Il étoit moins décisif dans le particulier. Il disoit alors que cette mort pouvoit être naturelle; mais qu'il en doutoit, & qu'il n'avoit tant insisté, que par la compassion que lui inspiroit la situation de cœur & d'esprit où les idées de poison alloient jetter le Roi, & par indignation contre une cabale qu'il voyoit se former pour accabler M. le Duc *d'Orléans*. On ne fut pas long-temps à apprendre d'ailleurs ce qui commençoit à percer contre ce Prince. Ce bruit sourd n'en demeura pas long-temps dans ces termes. Il remplit bientôt, comme tout le monde sait, la Cour, Paris, les Provinces, les solitudes les moins accessibles, & jusqu'aux pays étrangers. Mais tous ces soupçons odieux n'avoient de fondement

dement que dans la haine & la calomnie.

Rien ne fut comparable aux brillantes fêtes de Versailles lors du mariage de M. le Duc de Bourgogne. Jamais on n'avoit déployé tant de magnificence dans le palais de Louis XIV: les précieux habits des Princes & des Seigneurs étoient effacés par les habits plus précieux encore des Dames de la Cour. La Duchesse de Bourgogne portoit un petit tablier du prix de mille pistoles. La galerie du château fut éclairée de quatre mille bougies, pour un Bal où les Dames parurent toutes en velours noir, étincelantes de pierreries. Les hommes étoient également chargés de diamants. Le Bal fut suivi d'une collation aussi somptueuse qu'élégante. Elle offroit en plein hyver, tous les agréments du printemps réunis aux richesses de l'automne. Une infinité de tables ambulantes présentoient à l'assemblée des parterres verdoyants, émaillés de fleurs. On y voyoit différents arbrisseaux, & des orangers sur-tout couverts des plus beaux fruits. Ce premier service étonna tous les convives: le Roi & les jeunes époux en firent les honneurs. Suivoient quatre cents corbeilles de confitures, des eaux de toutes les



couleurs, des glaces & des pâtes de toute espece. Des filous trouverent le moyen de se glisser parmi cette riche assemblée: ils y volerent beaucoup de pierreries, ils allerent jusqu'à couper un morceau de la robe de la Duchesse de Bourgogne, pour enlever une agrafe de diamants. Le Chevalier de Sully surprit sur le fait un de ces voleurs: c'étoit un homme de la premiere qualité. On jugea qu'il avoit voulu se procurer de quoi payer son habit, & le Roi lui fit grace.

LE DUC DE BERRY (1).

M. le Duc de Berry étoit d'une hauteur assez ordinaire, assez gros, d'un beau blond; son visage toujours frais annonçoit une brillante santé. Il étoit fait pour la société & pour les plaisirs, qu'il aimoit beaucoup. C'étoit le meilleur homme du monde, le plus doux, le plus compatissant, le plus accessible. Il avoit de la dignité sans orgueil; son esprit étoit médiocre, ses vues bornées, son imagi-

(1) Né en 1686, mort en 1714.

nation nulle; mais il avoit le sens droit & capable d'écouter & de prendre toujours le bon parti. Il aimoit la vérité, la justice, la raison; tout ce qui étoit contraire à la Religion le peinoit à l'excès. Il n'étoit pas sans fermeté, & haïssoit la contrainte : ce qui fit craindre qu'il ne fût pas assez souple pour un troisieme fils de France, qui ne pouvoit se persuader, dans sa premiere jeunesse, qu'il y eût quelque différence entre son aîné & lui, & dont les querelles d'enfants avoient souvent donné de l'inquiétude. C'étoit le plus beau & le plus affable des trois freres, & par cette raison le plus aimé. Il étoit naturellement ouvert, libre, gai; on ne parloit dans sa jeunesse que de ses reparties heureuses. Il se moquoit des Précepteurs & des Maîtres, souvent des punitions; aussi ne sut-il jamais que lire & écrire, & n'apprit-il rien depuis qu'il fut délivré de la nécessité d'apprendre. Son éducation laborieuse ne servit qu'à lui émousser l'esprit, à lui abattre le courage, à le rendre timide & contraint dès qu'il falloit parler & se montrer devant les personnes qu'il ne connoissoit pas. Cette extrême défiance de lui-même lui nuisoit infiniment : il s'en appercevoit, & se plaignoit souvent de ses premiers

Maîtres. Il craignoit tellement le Roi, qu'il n'osoit en approcher, & ne soutenoit qu'en tremblant la présence d'une telle Majesté. Il avoit commencé avec Madame la Duchesse de Berry, comme tous ceux qu'on marie fort jeunes; il l'avoit aimée éperdument, & elle ne tarda pas à abuser de sa douceur & de sa complaisance. Il s'en apperçut bientôt; mais l'amour fut plus fort que lui. Il trouva une femme altiere, emportée, qui le méprisoit, & le lui faisoit sentir. Elle se piquoit de n'avoir pas de religion, & railloit beaucoup M. le Duc de Berry de ce qu'il en avoit. Tant de défauts lui devinrent enfin insupportables; & ses tentatives pour le brouiller avec M. le Duc de Bourgogne acheverent de l'outrer. Ses galanteries le révolterent à la fin; il y eut entre eux des scenes violentes & redoublées. La derniere qui se passa à Rambouillet, attira un coup de pied à Madame la Duchesse de Berry & la menace de l'enfermer dans un Couvent pour le reste de sa vie. Il prit sur lui de se plaindre au Roi, & lui demanda, en tournant son chapeau comme un enfant, de le délivrer de Madame la Duchesse de Berry. Les détails sur les déportements de cette Princesse seroient dégoûtants & scanda-

leux. Il suffira de savoir qu'elle mit tout en œuvre pour se faire enlever au milieu de la Cour, par *la Haye*, Ecuyer de M. le Duc de Berry, qu'elle avoit fait son Chambellan. On surprit des lettres passionnées où ce beau projet étoit détaillé. On peut juger de la tête qui l'avoit enfanté, & qui ne cessoit d'en presser l'exécution.

Le Duc *d'Anjou* disoit, en s'entretenant avec ses deux freres, avant son départ pour ses Etats : „ Me voilà Roi „ d'Espagne; mon frere de Bourgogne „ sera Roi de France : il n'y a que toi, „ mon pauvre Berry, qui ne feras rien. „ — Je suis content de mon sort, répondit ce Prince, j'aurai moins d'embarras, & plus de plaisirs que vous. J'aurai droit de chasse en France & en Espagne; je courrai le loup depuis Versailles jusqu'à Madrid ".

La bienfaisance de ce Prince se signala dès ses plus tendres années. Il n'avoit pas encore quatorze ans, lorsque se promenant dans le parc de Versailles, il rencontra un Officier réformé, dont tout l'extérieur annonçoit une grande misere. Il apprit de lui l'extrême détresse

dans laquelle il languiſſoit. Attendri ſur le ſort de cet infortuné, le jeune Prince lui témoigna le regret qu'il avoit de ne pouvoir l'aſſiſter pour le moment; mais il le remit au lendemain, jour auquel il devoit toucher ſon mois, & lui dit de venir le trouver à la chaſſe. L'Officier n'y manqua pas, & le Duc de Berry lui fit préſent d'une bourſe de trente louis qui étoit tout ce qu'il avoit reçu. Le ſoir, les Princes firent une partie de lanſquenet. Le Duc de Berry refuſa de jouer, alléguant pluſieurs raiſons, dont on ne ſe paya pas. Il fut obligé de dire la véritable. On lui demanda ce qu'il avoit fait de ſon argent; & il avoua qu'il l'avoit donné à un pauvre Officier ruiné par la paix, & qu'il avoit mieux aimé ſe priver de ſes plaiſirs, que de laiſſer mourir de faim un homme qui avoit bien ſervi le Roi.



M. LE PRINCE,
FILS DU GRAND CONDÉ (1).

Il avoit été autrefois amoureux de plusieurs femmes de la Cour; alors rien ne lui coûtoit : c'étoit les graces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter métamorphosé en pluie d'or. Tantôt il se transformoit en laquais, & tantôt en revendeuse à la toilette; c'étoit l'homme du monde le plus ingénieux. Une fois il donna une fête magnifique au Roi, uniquement pour retarder le voyage en Italie d'une Dame qu'il aimoit, & dont il amusa le mari à faire des vers. Il perça tout un côté de rue par les maisons qu'il loua toutes, & qu'il meubla pour mieux cacher ses rendez-vous. Cruellement jaloux de ses maîtresses, il eut entr'autres Madame la Maréchale de Richelieu, dont il étoit éperdument amoureux. Il dépensoit des millions pour elle, & pour s'instruire de ses infidélités. Il sut que le Comte

(1) Né en 1643, mort en 1709.

de Roucy partageoit ses faveurs, & c'est elle à qui cet ingénieux Seigneur conseilloit bien sérieusement, de faire mettre du fumier à sa porte, pour la garantir du bruit des cloches, dont elle se plaignoit. M. le Prince reprocha M. le Comte de Roucy à la Maréchale, qui s'en défendit de son mieux. Cela dura quelque temps; enfin, outré d'amour & de dépit, il redoubla ses reproches, & les prouva si bien, qu'elle n'eut rien à répondre; mais la crainte de perdre un amant si riche & si prodigue, lui fournit sur le champ un excellent moyen de lui mettre l'esprit en repos; elle lui proposa de donner au Comte de Roucy un rendez-vous chez elle, où M. le Prince auroit des gens apostés pour s'en défaire. Au-lieu du succès qu'elle se promettoit d'une proposition si inhumaine, M. le Prince en fut tellement indigné, qu'il avertit le Comte de Roucy, & ne revit plus la Maréchale.

Ce qu'on ne peut concevoir, c'est qu'avec beaucoup d'esprit, d'activité, de valeur & d'envie d'imiter le Grand Condé, jamais M. le Prince ne put comprendre les premiers éléments de la guerre. Il en fit long-temps son étude

principale, même à la tête des armées où Monſieur ſon pere lui expliquoit tous les ſecrets de ce grand art. Cette maniere de l'inſtruire ne réuſſit pas mieux que les autres ; & le Grand Condé déſeſpéra d'un fils doué des plus grands talents, mais à qui la nature avoit refuſé le ſeul que ſon pere eût ambitionné pour lui.

Madame la Princeſſe eut beaucoup à ſouffrir avec ſon mari ; il en étoit jaloux juſqu'à la fureur, quoiqu'elle fût très-vertueuſe, très-laide, & même un peu boſſue. Sa piété, ſa douceur & ſa ſoumiſſion ne purent la garantir ni des injures, ni même des voies de fait les plus indignes d'un Prince. Il la faiſoit partir à l'inſtant que la fantaiſie lui en prenoit, pour aller d'un lieu à un autre. Souvent, montée en carroſſe, il la faiſoit deſcendre, & revenir du bout de la rue, puis recommençoit l'après-dînée ou le lendemain. Une fois, cela dura quinze jours de ſuite pour un voyage de Fontainebleau ; d'autres fois, il l'envoyoit chercher à l'Egliſe, & lui faiſoit quitter la Grand'Meſſe ; il n'étoit pas rare qu'il la mandât au moment qu'elle alloit communier ; il falloit revenir à

l'inſtant, & remettre ſa communion à un autre jour. Ce n'étoit pas qu'il eût beſoin d'elle, ni qu'elle oſât faire la moindre démarche, pas même celle-là, ſans ſa permiſſion; mais ſes fantaiſies étoient continuelles, & l'indéciſion & le caprice étoient le fond de ſon caractere. Il changeoit vingt fois d'avis ſur les moïndres choſes, & n'étoit jamais ſûr du lieu où il devoit prendre ſon dîner. De-là vient qu'il en avoit toujours quatre tout prêts, un à *Paris*, un à *Ecouen*, un à *Chantilly*, & un où la Cour étoit; mais la dépenſe n'en étoit pas conſidérable: c'étoit un potage, & la moitié d'une poule rôtie ſur une croûte de pain, dont l'autre moitié ſervoit pour le lendemain.

Pendant ſon ſéjour à Utrecht où les reſſources de ſociété ſont preſque nulles, ce Prince à qui il falloit de l'amuſement, fit connoiſſance, pour ſe déſennuyer, avec une jeune bourgeoiſe fort jolie, fort honnête, mais on ne peut plus ſimple. Comme il prenoit avec elle des familiarités un peu trop grandes, elle lui dit: *Pour Dieu, Monſeigneur, Votre Alteſſe a la bonté d'être trop inſolente.*

Dans les quinze ou vingt dernieres années de ſa vie, M. le Prince fut ſujet à des égarements qui ne ſe renfermoient pas toujours dans l'intérieur de ſa maiſon. En entrant un matin chez la Maréchale de *Noailles*, comme on faiſoit ſon lit, & qu'il n'y avoit plus que la courtepointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, en s'écriant avec tranſport : *Ah! le bon lit! le bon lit!* prit ſa courſe, ſauta, ſe roula deſſus ſept ou huit tours, en tous les ſens, puis deſcendit, & fit des excuſes à la Maréchale, en lui diſant que ſon lit étoit ſi propre & ſi bien fait, qu'il n'avoit pu s'empêcher de le défaire. Ses gens demeurerent ſtupéfaits, & la Maréchale bien autant qu'eux; elle ne ſavoit comment prendre la choſe, elle ſortit adroitement d'embarras par un éclat de rire.

On diſoit tout bas, qu'il y avoit des temps où il ſe croyoit chien ou quelque autre bête, dont il imitoit les manieres; on prétendoit l'avoir vu au coucher du Roi, pendant la priere, jetter pluſieurs fois la tête en l'air, & ouvrir la bouche comme un chien qui aboie, mais ſans faire de bruit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on étoit des temps

considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet-de-chambre qui avoit pris de l'empire sur lui. Dans les dernieres années de sa vie, il n'entra ni ne sortit rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même, d'où il résultoit des dissertations qui désoloient ses Médecins. La fievre & la goutte l'attaquerent à diverses reprises ; il augmenta son mal par un régime trop austere, par une solitude où il ne vouloit voir personne, par une inquiétude qui le jettoit dans des transports de fureur. *Finot*, son Médecin, ne savoit que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, fut que M. le Prince ne voulut plus rien prendre, disant qu'il étoit mort, & que les morts ne mangeoient pas. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivoit, & que par conséquent il falloit qu'il mangeât. *Finot* & un autre Médecin qui le voyoit ordinairement avec lui, s'aviserent enfin de convenir qu'il étoit mort, mais de lui soutenir qu'il y avoit des morts qui mangeoient ; ils offrirent de lui en produire ; &, en effet, ils lui amenerent quelques gens sûrs & bien dressés, qui firent les morts tout comme lui, & qui mangeoient. Cette adresse le détermina ;

mais il ne vouloit manger qu'avec eux, & avec *Finot*, qui mouroit de rire lorsqu'il racontoit les propos de l'autre monde qui se tenoient à ces repas. Cette fantaisie de M. le Prince dura presque jusqu'à sa mort.

LE CARDINAL MAZARIN (1).

LA premiere action qui fit connoître *Mazarin* en France, dut lui donner du relief dans l'esprit des François. Le Pape l'avoit envoyé négocier la paix en Italie, entre eux & les Espagnols. Les efforts du *Gentilhomme Romain*, (ainsi l'appelle l'Historien *le Vassor*,) furent long-temps inutiles. Les armées avançoient toujours l'une contre l'autre; enfin, elles se rencontrerent sous les murs de Casal, que les Espagnols assiégeoient : déja le canon tiroit, les deux armées étoient prêtes à se mêler. Mazarin sort des retranchements Espagnols, & court à bride abattue vers les François, faisant voltiger un papier blanc. En vain les Sol-

---

(1) Né en 1602, mort en 1661.

dats François s'écrient : *Point de paix, point de Mazarin.* Il essuie une décharge, parvient aux Généraux, les abouche avec les Espagnols entre les deux armées, & arrache à ceux-ci les conditions les plus avantageuses à la France. Quelques jours après, un Général Espagnol reproche au médiateur ce Traité, comme une surprise faite à la bonne foi. Mazarin met l'épée à la main contre lui, & en obtient une réparation authentique. Il conserva toujours de son ancien état l'air aisé & galant ; & le Lord *Montaigu* semble l'avoir bien dépeint, lorsqu'aux différentes questions de la-Reine, sur le caractere de l'Italien, il lui répondit : *C'est tout l'opposé du Cardinal de Richelieu.*

Lors des troubles de la *Fronde*, la ville de Paris fit distribuer des jettons qui, d'un côté, représentoient la hache & les verges armoriales du Cardinal, avec cette légende autour : *QUOD FUIT HONOS, CRIMINIS EST VINDEX*; c'est-à-dire : *Ce qui a été autrefois une marque d'honneur & de puissance, est maintenant un instrument de vengeance contre les crimes de Mazarin :* & au revers, un *liccu*, avec cet hémistiche :

SUNT CERTA HÆC FATA TYRANNIS : *Telle est la destinée des tyrans.*

On prétend qu'en parlant du Roi, dont la timidité & les inclinations ne paroissoient pas annoncer un grand Monarque, Mazarin avoit dit qu'*il tromperoit bien du monde, & qu'il y avoit dans Louis XIV de quoi faire quatre Rois & un honnête homme.* Dans la crainte que la capacité du Monarque ne se développât, le Ministre ambitieux avoit écarté loin de lui toute occasion de s'instruire. Louis XIV ne savoit que danser, tirer des armes, & monter à cheval. Il haïssoit la lecture, & à peine savoit-il écrire. Il y a des lettres écrites de sa main, toutes très-courtes, mal orthographiées, & d'un caractere de femme, on ne peut plus mal formé.

On jouoit fort gros jeu chez le Cardinal : le Chevalier *de Rohan*, celui qui eut la tête tranchée, après avoir beaucoup perdu, se trouva devoir au Roi une somme très-considérable. On étoit convenu qu'on ne payeroit qu'en louis d'or ; & après en avoir compté au Roi sept ou huit cents, il lui compta deux cents pistoles d'Espagne ou environ. Le

Roi ne voulut pas les recevoir, & dit qu'il lui falloit des louis. Alors le Chevalier de Rohan prit brusquement les deux cents pistoles d'Espagne, & les jetta par la fenêtre, en disant: „ Puisque „ Votre Majesté ne les veut pas, elles „ ne sont bonnes à rien ". Le Roi piqué se plaignit au Cardinal de cette insolence; & le Cardinal, comme son Gouverneur, lui dit: *Sire, le Chevalier de Rohan a joué en Roi, & vous en Chevalier de Rohan.*

Fontrailles, qui avoit été exilé du temps du feu Roi, étoit revenu à la Cour par le crédit de *Chavigni*, dont il étoit fort protégé. Depuis son retour, il avoit déplu au Cardinal, en répondant à une réprimande qu'il lui fit un jour sur certaines débauches, *que s'il avoit failli, c'étoit au Parlement à lui faire son procès*. Le Ministre vit une menace dans cette réponse, & Fontrailles fut exilé de nouveau. Comme il étoit spirituel, aimable & généreux, il avoit beaucoup d'amis à la Cour. De ce nombre étoit le Duc *de Mortemar*, qui vint trouver le Cardinal, pour demander le rappel de Fontrailles. Le Ministre répondit qu'il le vouloit bien, mais que

Monsieur ne le desiroit pas. Le Duc de Mortemar se transporte sur le champ au Luxembourg, & fait à *Monsieur* quelque reproche de ce qu'il s'oppose au retour de cet aimable exilé. Le Duc d'Orléans qui, en effet, ne vouloit aucun mal à Fontrailles, protesta qu'il ne demanderoit pas mieux que de le revoir à la Cour; mais que le Cardinal n'étoit pas de cet avis. Le Duc de Mortemar, sans en parler davantage au Ministre, mande Fontrailles & le lui présente avec confiance. Le Cardinal étonné d'un retour si brusque, en demande le *pourquoi*, & le Duc lui répond froidement, que Son Eminence l'ayant assuré qu'elle vouloit bien que Fontrailles revînt, pourvu que *Monsieur* le voulût, & *Monsieur* y ayant consenti, il l'avoit mandé. Quoique dans l'ame le Cardinal fût très-piqué, il n'en fit pas semblant; mais, à la premiere occasion, il n'oublia pas Fontrailles, qui, lorsque Chavigni fut mis au donjon de Vincennes, n'évita le sort de son protecteur, qu'en faisant mettre dans son lit un de ses gens, dont la bonne contenance amusa les Gardes qui avoient ordre d'emmener son Maître. En se procurant ainsi la liberté, il se mit en état de

travailler à quelque autre intrigue pour s'y maintenir.

Quand le Cardinal avoit mis un impôt, il demandoit à ses créatures ce qu'on disoit de lui dans Paris. On répand, lui répondoit-on, des couplets atroces contre Votre Eminence. *Tant mieux*, reprenoit le Cardinal; *s'ils cantent la cansonnette, ils pagaront.*

Les Grands cherchoient à se consoler de la profonde soumission où le Cardinal les tenoit, par les sarcasmes qu'ils lançoient contre lui. Le Cardinal de *Retz* étoit à Rome lorsque le pere de Mazarin y mourut; il fit mettre dans la Gazette de Rome : *Nous apprenons par les avis venus de Paris que le Seigneur* PIETRE *Mazarin est mort en cette ville.*

Messieurs de Mortemar & de Liancourt ne rendoient aucune sorte de devoirs au Cardinal, dont ils étoient fort mécontents. Cependant à la mort de *PIETRE Mazarin*, M. de Liancourt proposa à M. de Mortemar d'aller rendre une visite au Premier Ministre. *Il est fort affligé de la mort de son pere*, lui

disoit-il : „ Il a raison, reprit Morte-
„ mar ; c'est peut-être le seul homme
„ qui pouvoit mourir sans qu'il en hé-
„ ritât ".

Dans son Poëme intitulé *CALLIPŒDIA*, ou *l'Art de faire de beaux enfants*, l'Abbé *Quillet* avoit lancé plusieurs traits contre le Cardinal Mazarin ; & pour échapper à sa vengeance, s'étoit déguisé sous le nom de *Calvidius Lætus*. Le Ministre offensé découvrit enfin le véritable Auteur de cet Ouvrage. Il manda Quillet, qui, se croyant à l'abri de tout soupçon, n'hésita pas à se présenter. Le Cardinal lui fit d'abord des compliments sur la beauté de son Poëme, qu'il avoit lu. Il se plaignit ensuite avec douceur de ce qu'il l'avoit si cruellement déchiré.
„ Vous savez, ajouta-t-il, qu'il y a long-
„ temps que je vous estime. Si je ne vous
„ ai point encore fait de bien, c'est que
„ des importuns m'obsedent & m'arra-
„ chent les graces ". Le Poëte confus de tant de bontés, se jetta à ses genoux. L'adroit Ministre le releva, & demanda à *Ondedei*, Evêque de Fréjus, qui avoit la Feuille des Bénéfices, s'il n'y avoit pas quelque Abbaye vacante. Le Prélat ayant répondu qu'il y en avoit une de

quatre mille livres : „ Je vous la donne, „ Monsieur Quillet, dit le Cardinal ; „ apprenez à ménager davantage vos „ amis ". Cet Abbé, plein de reconnoissance, se hâta de désavouer la premiere édition de son Poëme, de le corriger, & de substituer l'éloge à la satyre. Il supplia même le Ministre de vouloir bien permettre qu'il lui en fît la Dédicace; ce qui lui fut accordé.

L'Abbé *Fouquet* étoit l'espion en titre de Mazarin. Il fit mettre beaucoup de monde à la Bastille. Un homme qu'on y amenoit un jour, y vit un gros chien : *Qu'a fait*, dit-il, *cet animal*, *pour être enfermé?* Un prisonnier goguenard, que l'Abbé Fouquet y avoit fait mettre, répondit : *C'est pour avoir mordu le chien de l'Abbé Fouquet.*

Le Roi étoit si éperdument amoureux de Marie *Mancini*, que la Reine-mere craignit qu'il ne voulût l'épouser, & que le Cardinal Mazarin aveuglé par sa grandeur, n'eût l'insolence de favoriser cette intrigue. Elle lui en dit son sentiment, & ne lui dissimula pas qu'il étoit perdu sans ressources, si une telle indignité se consommoit. Le Cardinal

lui promit de s'y oppofer; & un matin, il fit partir toutes fes nieces pour la Rochelle, dont il avoit le Gouvernement. Il ne les fit revenir que pour marier celle qu'aimoit le Roi au Connétable *Colonne.* Quand elle fut au moment de partir pour aller à Rome trouver fon mari, Sa Majefté lui fit les plus tendres adieux, & lui témoigna tout le regret qu'il avoit de fe féparer d'elle. Marie Mancini, non moins affligée de quitter la France, ne put s'empêcher de faire fentir au Roi qu'il ne connoiffoit pas fes forces, & lui dit en pleurant : *Vous êtes fâché de mon départ, & moi de même; vous êtes Roi, & cependant je pars.*

Au commencement du regne de Louis XIV, ceux qui auroient dû s'oppofer aux progrès du jeu en favorifoient tous les excès. Le Cardinal Miniftre, qui en infecta la Cour & la Ville, étoit joueur plus que fufpect. Il ne fe gênoit point, & on le laiffoit faire : il eft vrai qu'on pouvoit le tromper impunément, pourvu que ce fût avec adreffe. Entre plufieurs tours que lui joua le Comte de G*** il fe plaifoit à raconter celui-ci : „ Le „ Comte & moi nous promenant tous „ deux en voiture, nous pariâmes l'un

„ pour fa droite, l'autre pour fa gau-
„ che, à chaque troupeau que nous ren-
„ contrerions dans la campagne. Je per-
„ dis en allant & en revenant : mon
„ homme avoit pris fes précautions,
„ pour avoir toujours les troupeaux de
„ fon côté ".

Lors de la maladie du Roi en 1658, le Cardinal qui n'ofoit rien efpérer de *Monfieur*, fit enlever fes tréfors & les meubles de fa maifon de Paris, pour les faire porter au bois de Vincennes. Il prit d'ailleurs fes mefures le mieux qu'il put, avec le Maréchal du Pleffis, Gouverneur de *Monfieur* : il lui fit de grandes promeffes, & alla vifiter tous ceux qui étoient dans les bonnes graces de ce jeune Prince, & particuliérement le Comte de *Guiche*; à qui il fit des avances qui toutes avoient un grand caractere de baffeffe & de pufillanimité.

La raifon pour laquelle le Cardinal Mazarin différoit tant à accorder les graces qu'il avoit promifes, c'eft qu'il étoit perfuadé que l'efpérance eft bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir que la reconnoiffance. *Vittorio Siri* dit que les fecrets de ce Cardinal

étoient souvent trahis & révélés aux ennemis par des domestiques infideles & intéressés. Il fermoit les yeux pour ne pas vòir leur fripponnerie, & c'étoit là sa maniere de récompenser leurs infidélités en ne leur payant point leurs gages. Il ne donna rien au Courier qui lui apporta la nouvelle de la Paix de Munster, & ne lui fit pas même payer son voyage; au-lieu que l'Empereur donna un riche présent, & mille écus de pension à celui qui la lui apporta. *Siri* dit que ce Cardinal étoit maître de toutes ses passions, excepté de l'avarice; & il ajoute qu'il avoit l'artifice de trouver toujours quelques défauts aux plus belles actions des Généraux d'armée, non pas tant pour les rendre plus vigilants à l'avenir, que pour diminuer leurs services, & délivrer le Roi de la nécessité de les récompenser.

Après que *Cromwell* se fut affermi dans son usurpation, la Reine d'Angleterre voulant tirer quelque avantage de ses propres malheurs, pria le Cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à Cromwell, qu'on appelloit *Mylord Protecteur*, pour lui demander la jouissance de son douaire. Quoiqu'elle fût assez bien payée,

de ce que le Roi lui donnoit, elle regardoit cet état comme une dépendance fâcheuſe, dont elle auroit bien voulu pouvoir s'affranchir. Le Cardinal écrivit, moins pour lui plaire, que pour ſoulager les coffres du Roi de cette dépenſe; car ſa grande économie faiſoit qu'il étoit toujours fâché d'en voir ſortir de l'argent pour d'autre que pour lui. Au bout de quelque temps, le Cardinal venant voir la Reine d'Angleterre, lui apporta la réponſe de Cromwell, & lui dit que le Lord Protecteur lui avoit mandé inſolemment qu'il ne lui donneroit point ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue comme Reine en Angleterre. Cette inique & monſtrueuſe réponſe cauſa d'abord une extrême douleur à la Reine; mais elle ſe remit bientôt après, & dit au Miniſtre que ce n'étoit point à elle à s'offenſer de cet outrage, mais au Roi, qui ne devoit pas ſouffrir qu'une Fille de France fût traitée de concubine; & que l'affront qu'elle recevoit étoit moins injurieux pour elle que pour la France.

Le Cardinal Mazarin s'étoit rendu dans l'Iſle des *Faiſants*, pour y conclure la Paix avec l'Eſpagne, ſur l'aſſurance qui

qui lui avoit été donnée que le Prince de Condé ne seroit point compris dans le Traité. Cependant, à l'ouverture des conférences, Dom Louis de *Haro* ne laissa pas d'insister sur l'entier rétablissement de ce Prince. Le Cardinal s'obstina de son côté à le refuser; mais Dom Louis ayant déclaré que dans ce cas le Roi son Maître donneroit au Prince, pour le récompenser de ses services, deux ou trois villes frontieres des Pays-Bas, Mazarin à qui ce parti convenoit encore moins, aima mieux consentir que le Prince fût rétabli.

Après la conclusion de cette Paix, le Parlement fit une députation au Cardinal pour le remercier des services importants qu'il venoit de rendre à la nation. Cette démarche étoit presque sans exemple. Pour qu'elle ne tirât point à conséquence, le Président *de Lamoignon* représenta qu'il falloit avoir l'agrément du Roi, comme un témoignage indubitable qu'en accordant cet honneur au Premier Ministre, la Compagnie n'avoit pas cru se conformer à l'usage.

Le Cardinal avoit fait venir en France deux de ses sœurs, Madame *Martinozzi*

& Madame *Mancini*. La premiere retourna en Italie après le mariage de ses deux filles, les Princesses *de Conti* & *de Modene*. Madame Mancini resta auprès de la Reine-mere qui l'estimoit beaucoup, pour sa douceur & sa vertu. Cette Dame étoit encore jeune lorsqu'elle mourut le 19 Décembre 1656. En mourant elle recommanda son fils & ses filles au Cardinal, & lui dit de mettre en religion *Marie Mancini*, parce que son mari, qui étoit un grand astrologue, lui avoit dit que, si elle restoit dans le monde, elle y causeroit de grands maux. Il avoit aussi prédit sa propre mort, celle de son fils tué à la journée de Saint-Denys, & enfin celle de sa femme dans la quarante-deuxieme année de son âge. Trois jours avant que de tomber malade, elle dit à ses femmes, qu'elle commençoit à espérer qu'elle ne mourroit point, parce qu'elle se portoit bien, & que dans peu de jours elle auroit passé le terme qui la menaçoit. Aussi-tôt qu'elle fut morte, le Cardinal dit qu'il falloit faire comme David, qui pria & pleura pendant la maladie de son fils, & qui joua de la harpe après sa mort, louant Dieu des arrêts de sa Providence. Il parut ensuite aussi tranquille, que s'il n'eût

point en d'affliction, & travailla tout le jour à faire ses dépêches. La mort de Madame *de Mercœur* qu'il perdit peu de temps après, lui causa une douleur plus durable ; il en parut long-temps accablé. On prétendit que son abattement venoit des prophéties qu'on avoit faites contre lui, & l'on débitoit de tous côtés que Madame sa sœur lui avoit annoncé, en mourant, des arrêts funestes contre sa propre vie, & qu'ils avoient été prononcés par son mari, à qui on faisoit dire tout ce qu'on vouloit.

Peu de jours avant la mort du Cardinal, la charge de Premier-Président de Bretagne vint à vaquer : la Reine-mere la demanda pour *d'Argouges*, Intendant de sa maison ; & le Cardinal la lui promit. D'Argouges étant allé chez lui pour le remercier, Son Eminence lui dit qu'il étoit vrai qu'il avoit promis cette Charge ; mais qu'il ne pouvoit la lui donner, s'il ne lui comptoit cent mille écus. Le protégé de la Reine répondit qu'il n'étoit pas en état ; & on lui répliqua qu'il n'auroit donc pas la charge. D'Argouges alla rendre compte à Sa Majesté de ce qui venoit de se passer ; elle ne put s'empêcher de s'écrier :

Ne se lassera-t-il jamais de cette sordide avarice? sera-t-il toujours insatiable? & ne sera-t-il jamais saoul d'or & d'argent? Ce discours fut rendu sur le champ au Cardinal par des gens de chez la Reine, qui lui étoient affidés; & Sa Majesté étant bientôt après montée dans sa chambre pour le voir, il la reçut en lui disant: „ De quoi vous avisez-vous, „ Madame, de venir voir un insatiable, „ un homme entiché d'une avarice sor„ dide, & qui ne sera jamais *saoul* d'or & „ d'argent "? La Reine se trouva fort embarrassée, & s'excusa le mieux qu'elle put. Le Cardinal n'en parut pas plus honteux; il finit par déclarer à Sa Majesté, que son homme n'auroit point la charge, s'il ne lui donnoit les cent mille écus. D'Argouges n'en voulut point à ce prix; mais le Cardinal étant mort la semaine d'après, il eut la charge sans rien donner.

Le Cardinal étoit du sentiment de ceux qui pensent qu'à la Cour les absens & les malades ont toujours tort. Pour mieux en imposer sur sa situation, il fit bonne contenance jusqu'à son dernier moment; il donnoit audience à tout le monde. On prétend même que, la veille de sa mort, il se fit mettre un peu de rouge

ſur le viſage, afin de perſuader qu'il alloit beaucoup mieux. Le Comte *de Fuenſaldagne*, Ambaſſadeur d'Eſpagne, l'ayant vu dans cet état, ſe tourna vers M. le Prince, & lui dit d'un air grave : *Voilà un portrait qui reſſemble aſſez à M. le Cardinal.*

Le Cardinal Mazarin dit à M. de Villeroy, quatre jours avant ſa mort : *On fait bien des choſes en cet état, qu'on ne fait pas ſe portant bien.* Le lendemain, il vit M. le Prince, parla longtemps, & fort affectueuſement : M. le Prince reconnut après, qu'il ne lui avoit pas dit un mot de vérité.

Les richeſſes que le Cardinal Mazarin avoit amaſſées alloient à plus de cent millions. Il eut de grands ſcrupules à ce ſujet ; & il couroit riſque de mourir ſans abſolution, ſi Sa Majeſté ne lui eût fait don de tout ce qu'il lui avoit volé. En effet, Louis XIV lui fit expédier, le 6 du mois de Mars 1661, un brevet par lequel il lui donnoit tout ce qu'il avoit acquis pendant ſon miniſtere. Mais à bien peſer les choſes, on trouvera que le ſcrupule du Cardinal regardoit le temps plutôt que l'éternité. Il penſoit moins au

compte qu'il avoit à rendre à Dieu, qu'à celui que le Roi pourroit demander à sa famille, lorsqu'il seroit mort. L'exemple de ce qui étoit arrivé à la mort du Maréchal d'Ancre l'allarmoit sans doute : le Maréchal d'Ancre étoit mort infiniment moins riche que le Cardinal Mazarin.

En reconnoissance de ce que le Roi lui avoit laissé l'entiere disposition de ses grands biens, le Cardinal donna par testament dix-huit gros diamants à la Couronne. On les nomme *les dix-huit Mazarins*. La Reine-mere eut le gros diamant appellé *la Rose d'Angleterre*, un diamant brut pesant quatorze carats, & le rubis *cabochon*. Il légua à la Reine, femme de Louis XIV, un bouquet de cinquante diamants, & trente-une émeraudes à M. le Duc d'Anjou.

Lorsque sa maladie fut déclarée incurable, il fit venir à Vincennes M. *Joly*, Curé de Saint-Nicolas-des-Champs. Après s'être confessé, il lui dit qu'il voudroit bien sentir une contrition plus forte que celle qu'il ressentoit. *Je suis*, ajouta-t-il, *un grand criminel, je n'ai espérance qu'en la miséricorde divine*. Le lendemain, on lui administra l'Ex-

trême-Onction. Le Cardinal pria M. Joly de vouloir bien lui marquer les effets de ce dernier Sacrement, & les dispositions qu'il falloit avoir pour le bien recevoir. Il le pria en même-temps de lui parler de Dieu jusqu'à la fin, l'interrompant de moment à autre pour faire connoître aux assistants à quoi se réduisoient enfin les prospérités & les grandeurs humaines. Il récita plusieurs fois le *Miserere*, la tête nue & les bras étendus. Son Confesseur exigea de lui qu'il fît amende-honorable pour les scandales qu'il avoit donnés. Il s'y soumit volontiers, & fit cette satisfaction tête nue & un cierge à la main. Sur le soir du même jour, étant près d'entrer en agonie, il envoya un Gentilhomme au Premier-Président de Lamoignon, pour l'assurer qu'il mouroit le très-humble serviteur du Parlement. Se sentant fort près de sa fin, il s'écria : *Je vais bientôt mourir ; mon jugement se trouble ; j'espere en Jesus-Christ.* Il rendit le dernier soupir, quelques moments après.

Le Cardinal Mazarin avoit eu des flatteurs pendant sa vie, il en fut entouré même à son dernier moment. Ils crurent

qu'il falloit honorer son agonie d'un prodige, & ils lui dirent qu'il paroissoit une grande comete qui leur faisoit peur. Il eut la force de se moquer d'eux, & leur répondit, *que la comete lui faisoit trop d'honneur.*

JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, CARDINAL DE RETZ (1).

UN jour de Pâques que l'Archevêque étoit absent, M. le Duc d'Orléans, oncle du Roi, vint à Vêpres à Notre-Dame; & un Officier de ses Gardes ayant trouvé, avant qu'il y fût arrivé, le drap de pied du Coadjuteur à sa place ordinaire, qui étoit immédiatement au-dessous de la chaire de M. l'Archevêque, l'ôta, & y mit celui de *Monsieur*. Le Coadjuteur en fut aussi-tôt averti; mais comme la moindre ombre de compétence avec un Fils de France a un grand air de ridicule, il répondit assez aigrement à ceux du Chapitre qui voulurent lui faire des observations à ce sujet. Le Théologal,

(1) Né en 1613, mort en 1679.

qui étoit homme de doctrine & de sens, le tira à part ; & lui fit voir la conséquence qu'il y avoit à séparer, pour quelque cause que ce pût être, le Coadjuteur de l'Archevêque. Il lui fit sentir la nécessité d'attendre M. le Duc d'Orléans à la porte de l'Eglise, & de lui représenter ce qu'il venoit d'apprendre. *Monsieur* le reçut fort bien : il fit ôter son drap de pied, & consentit à ne recevoir l'encens qu'après le Coadjuteur, qui lui dit, lorsque les Vêpres furent finies : *Je serois honteux, Monsieur, de ce qui vient de se passer, si l'on ne m'avoit assuré que le dernier Frere des Carmes, qui adora avant-hier la Croix avant Votre Altesse Royale, le fit sans aucune peine.* Il savoit que *Monsieur* avoit été aux Carmes à l'Office du Vendredi-Saint, & il n'ignoroit pas que tous ceux du Clergé vont à l'Adoration les premiers. Le mot plut à *Monsieur*, & il le redit le soir comme une politesse du Prélat. Il alla le lendemain à Petit-Bourg, où l'Abbé de la Riviere, qui avoit un grand empire sur son esprit, lui persuada que le Coadjuteur lui avoit fait un outrage public ; de sorte que le jour même qu'il en revint, il demanda tout haut à M. le Maréchal *d'Etrées*, qui avoit

passé les Fêtes à *Cœuvres*, si son Curé lui avoit disputé la préséance. Les Courtisans commencerent par le ridicule, & *Monsieur* finit par un serment d'obliger le Coadjuteur d'aller à Notre-Dame prendre sa place, & recevoir l'encens après lui. M. *de Rohan-Chabot* qui se trouvoit à ce discours, alla le rendre au Prélat; & une demi-heure après, un Aumônier de la Reine vint lui commander de sa part de l'aller trouver. Elle lui dit d'abord que *Monsieur* étoit dans une colere terrible, qu'elle en étoit très-fâchée, mais qu'enfin c'étoit *Monsieur*, & qu'elle ne pouvoit se dispenser d'entrer dans ses sentiments; qu'elle vouloit absolument qu'il eût satisfaction, & que le Dimanche suivant le Coadjuteur lui fît une réparation dans Notre-Dame. Sur sa réponse, elle le renvoya à M. le Cardinal, qui témoigna d'abord qu'il prenoit une part très sensible à la peine dans laquelle il le voyoit, qui blâma l'Abbé de la Riviere; & qui, par cette voie douce & obligeante en apparence, n'oublia rien pour amener le Coadjuteur à la soumission. Mais comme il vit qu'il ne donnoit pas dans le panneau, il voulut l'y pousser, & prit un ton d'autorité. Il lui dit qu'il avoit d'a-

bord parlé comme ami, mais qu'on le forçoit de parler en Ministre. Il mêla des menaces indirectes dans ses réflexions; & la conversation s'échauffant, il ajouta que lorsqu'on affectoit de faire des actions de Saint Ambroise, il en falloit faire la vie. „ J'essayerai, Monsieur, lui répondit le Coadjuteur, de „ profiter de l'avis que Votre Eminence me donne; mais je vous dirai „ qu'en attendant, je fais état d'imiter „ Saint Ambroise dans l'occasion dont „ il s'agit, afin qu'il obtienne pour moi „ la grace de le pouvoir imiter dans „ toutes les autres ".

Cependant le Coadjuteur craignant que *Monsieur* n'en vînt aux voies de fait, & n'employât la violence pour le faire mettre au-dessous de lui à Notre-Dame, se tint assez ridiculement sur la défensive; & cette conduite qu'on ne sauroit justifier en aucun sens contre un Fils de France, ne laissa pas de lui réussir. Son audace plut à M. le Duc d'Enguien (le Grand Condé), de qui il avoit l'honneur d'être parent, & qui haïssoit l'Abbé de la Rivière, parce que cet Abbé avoit eu l'insolence de trouver mauvais qu'on lui eût préféré M. le Prince de Conti pour la nomi-

nation au Cardinalat. Il dit à Mazarin que le Coadjuteur étoit son parent & son serviteur, qu'il ne souffriroit point qu'on usât de violence à son égard, & qu'il ne partiroit pour l'armée, que lorsqu'il auroit vu cette affaire finie. La Cour ne craignoit rien tant qu'une rupture entre *Monsieur* & M. le Duc d'Enguien : M. le Prince l'appréhendoit encore davantage. Il vint tout courant chez le Coadjuteur, & y trouva soixante ou quatre-vingts Gentilshommes : il crut qu'il y avoit une partie liée avec lui & M. le Duc. Il jura, il menaça, il pria. Le Coadjuteur l'assura qu'il se soumettroit à tout, plutôt que de souffrir que la Maison Royale se brouillât à son occasion. M. le Prince qui l'avoit trouvé jusques-là inébranlable, fut si touché de voir qu'il se radoucissoit à la considération de M. son fils, qu'il changea aussi de son côté ; & au-lieu qu'il ne trouvoit point d'abord de satisfaction assez grande pour *Monsieur*, il décida nettement en faveur de celle que le Coadjuteur avoit toujours offerte, qui étoit d'aller lui dire en présence de toute la Cour, qu'il n'avoit jamais prétendu manquer au respect qu'il lui devoit, & que l'ordre de l'Eglise étoit le vrai motif

de la conduire qu'il avoit tenue à Notre-Dame. La chose fut ainsi exécutée, quoique M. le Cardinal & l'Abbé de la Riviere en enrageassent de tout leur cœur. Mais M. le Prince lui fit une telle frayeur de M. le Duc, qu'il fallut plier. Toute la Cour s'étoit rendue par curiosité chez *Monsieur*, qui trouva les raisons du Coadjuteur admirables, & le mena voir ses médailles. Ainsi finit cette histoire, dont le fond étoit très-bon, mais qu'il ne tint pas au Coadjuteur de gâter par ses manieres.

M. le Prince (le Grand Condé) & le Coadjuteur s'étant brouillés, comme tout le monde sait, ne paroissoient au Parlement qu'accompagnés d'un grand nombre de leurs amis, qui tous armés rendoient ces assemblées on ne peut plus tumultueuses. Un jour que le Coadjuteur montoit en carrosse pour se rendre au Palais, vint s'offrir à lui ce Marquis *de Rouillac*, si fameux par son extravagance, qui étoit accompagnée de beaucoup de valeur. Dans le même moment arriva le Marquis *de Canillac* homme de même caractere. Celui-ci appercevant Rouillac, fait au Coadjuteur une grande révérence; & lui dit en reculant: „Je ve-

„ nois, Monsieur, pour vous offrir mes „ services ; mais il n'est pas juste que les „ deux plus grands fous du Royaume „ soient du même parti : je m'en vais à „ l'hôtel de Condé ". Et il est bon de remarquer qu'il y alla.

Gourville, étant venu à Paris vers la fin du mois d'Octobre, y assembla quarante ou cinquante personnes de la dépendance de M. le Prince, avec quelques Officiers & Cavaliers de la Garnison de Damvilliers, que le Major, nommé *Roche-Corbon*, avoit amenés avec lui. Une partie de ces gens furent postés un soir dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, & l'autre sous l'arcade d'un petit pont qui étoit sur le bord de la riviere, au bout de la rue des Poulies, à dessein d'attaquer le Coadjuteur dans son carrosse au retour de l'hôtel de Chevreuse, d'où il revenoit ordinairement tous les soirs par le quai des Galeries du Louvre. L'entreprise étoit fort bien concertée, & il étoit difficile qu'elle manquât, le carrosse devant être attaqué dans un lieu éloigné de tout secours ; mais il arriva que, ce même soir, il survint une grosse pluie, qui ayant empêché les gens de Madame de *Rhodes*, de la venir

prendre avec son carrosse qui étoit drapé, elle pria le Coadjuteur de la ramener chez elle : ce qu'il fit, prenant ainsi, contre son ordinaire, le chemin de la rue Saint-Honoré, pour remettre cette Dame à l'hôtel de Brissac où elle demeuroit, au coin de la rue d'Orléans ; ce qui fut très-heureux pour le Coadjuteur. Mais un coup plus surprenant encore le sauva le lendemain. Un des Cavaliers, ayant ouï dire à quelques-uns de la troupe, qu'on en vouloit au Coadjuteur, & s'étant imaginé que ce Prélat pouvoit être un des amis de M. *Talon*, Intendant des Places frontieres, avec lequel il avoit quelques habitudes, il alla le trouver pour lui dévoiler ce complot, & les noms de ceux qui conduisoient l'entreprise. M. Talon, qui croyoit le Coadjuteur fort bien à la Cour, à cause de sa nomination toute récente au Cardinalat, vint lui donner avis de ce qui se tramoit contre lui. Comme il ne sortit point ce jour-là, parce qu'il avoit pris médecine, il eut le temps de s'informer sous main des circonstances qui lui avoient été rapportées par le sieur Talon ; ce qui ne l'empêcha pas le lendemain d'aller chez Madame la Présidente *de Pommereuil*, son ancienne amie. Il est vrai qu'a-

vant de sortir, il promit à *Joly* de revenir avant la nuit ; mais son plaisir l'ayant fait rester plus qu'il ne devoit, peu s'en fallut qu'il ne fût rencontré ce soir-là par les gens de Gourville & de la Roche-Corbon. Le Cavalier qui avoit donné le premier avis, dit qu'on les avoit fait monter à cheval ce même jour, pour aller dans la vieille rue du Temple, où ils n'avoient manqué leur coup que d'un petit quart-d'heure. Cette nouvelle circonstance frappa le Coadjuteur, & le soin qu'on avoit d'observer toutes ses démarches, l'obligea de penser un peu plus à sa conservation : c'est pourquoi il se fit bien accompagner toutes les nuits en allant à l'hôtel de Chevreuse, d'où il ne retournoit chez lui que par la rue Saint-Honoré. Ce changement fit juger à Gourville qu'ils étoient découverts. Le Cavalier donna encore avis de tout ce détail, & dit qu'ils avoient ordre de retourner à leur garnison. Gourville avoit déja pris le chemin de Bordeaux, & la Roche-Corbon se disposoit à partir incessamment. Le Coadjuteur se hâta donc de demander un ordre au Premier-Président, pour faire arrêter Gourville & la Roche-Corbon, comme gens de M. le Prince qui étoient à Paris pour lever des troupes

malgré la défense du Parlement. Il écrivit aussi à M. *de Châteauneuf*, pour le prier de faire arrêter Gourville à Poitiers par où il devoit passer en retournant à Bordeaux. On mit aussi des espions autour du logis de la Roche-Corbon, par le moyen desquels on apprit qu'il étoit parti à la pointe du jour, & qu'il avoit pris le chemin du Bourg-la-Reine. Sur cet avis, *La Forêt*, Lieutenant du Prévôt de l'Isle, monta aussi-tôt à cheval, & l'atteignit à Chartres où il avoit couché, d'où il fut ramené à la Bastille avec deux de ses gens. Il fut aussi-tôt interrogé par le Lieutenant-Criminel, auquel il nia tout d'abord; mais un de ses valets ayant parlé autrement, & lui ayant été confronté, il avoua que Gourville l'avoit engagé d'enlever le Coadjuteur, pour tenir lieu de représailles, & assurer la personne de l'Abbé *de Sillery*, que la Cour avoit fait arrêter à Lyon. Peu de jours après, Gourville fut aussi arrêté à Poitiers par les soins de M. de Châteauneuf, qui en avertit aussi-tôt le Coadjuteur; mais il lui fit savoir en même-temps que la Reine l'avoit fait élargir sur-le-champ. A l'égard de la Roche-Corbon, quoiqu'il y eût des preuves suffisantes contre lui, il en fut quitte pour cinq à six

mois de prison, d'où il trouva le moyen de se sauver.

Un jour que le Prince de Condé & le Coadjuteur s'étoient rendus au Parlement, chacun accompagné d'une nombreuse troupe de gens de leur parti, on vint avertir le Premier-Président, que la grand'salle du Palais étoit remplie de gens armés, & qu'il arriveroit quelque malheur, si l'on n'y apportoit un prompt remede. Alors le Premier-Président dit à Monsieur le Prince que la Compagnie lui seroit obligée, s'il lui plaisoit de faire retirer ceux qui l'avoient suivi; qu'on étoit assemblé pour remédier aux désordres de l'Etat, & non pour les augmenter; & que personne ne croiroit que la liberté d'opiner fût aussi entiere qu'elle devoit l'être, tant qu'on verroit le Palais servir de place d'armes à tout ce qui étoit capable d'exciter le tumulte & la sédition. M. le Prince offrit, sans hésiter, de faire retirer ses amis, & pria le Duc de la Rochefoucault de les faire sortir sans désordre. Le Coadjuteur se leva, & dit qu'il alloit aussi renvoyer les siens, & en effet il sortit de la Grand'-Chambre, pour leur aller parler. A la vue du Prélat, tous ceux de son parti

mirent l'épée à la main, & les amis de M. le Prince firent la même chose, sans pourtant en venir aux voies de fait. Voyant que sa présence ne faisoit qu'irriter les uns & les autres, le Coadjuteur crut devoir se retirer, & voulut rentrer dans la Grand'Chambre ; mais en arrivant à la porte qui va de la salle au parquet des Huissiers, il trouva que le Duc de la Rochefoucault s'en étoit rendu maître. Il essaya de l'ouvrir avec effort ; mais le Duc la referma dans le temps que le Coadjuteur rentroit & qu'il avoit la tête passée du côté du parquet & le corps dans la salle. Vu l'inimitié qui régnoit entre eux, cette occasion pouvoit tenter le Duc de la Rochefoucault, & les gens de M. le Prince qui se trouvoient là. L'un craignit de faire une action trop cruelle, & les autres ignoroient jusqu'à quel point un pareil crime pouvoit tourner au profit de leur Maître ; ils donnerent donc le temps à M. de *Champlatreux*, fils du Premier-Président, d'arriver avec ordre de dégager le Coadjuteur & de le tirer du plus grand péril où il se soit jamais trouvé. Il se plaignit beaucoup de la violence du Duc de la Rochefoucault, qu'il accusa d'avoir voulu l'assassiner. Le Duc répondit qu'ayant eu

assez long-temps sa vie entre ses mains, il n'avoit pas eu dessein de le tuer, puisqu'il ne l'avoit pas fait.

On reprochoit un jour au Coadjuteur qu'il faisoit trop de dépense ; ce qui n'étoit que trop vrai, car il la faisoit excessive. Il répondit étourdiment : *J'ai bien supputé; César, à mon âge, devoit six fois plus que moi.* Ces paroles, très-imprudentes en tous sens, furent rapportées au Cardinal Mazarin qui s'en moqua, & il avoit raison ; mais il les remarqua, & il n'avoit pas tort.

Le Coadjuteur avoit levé à ses fraix un Régiment, qu'on nomma *le Régiment de Corinthe*, parce que ce Prélat étoit Archevêque titulaire de Corinthe. Ce Régiment ayant été battu par un petit détachement de l'armée Royale, on appella cet échec, *la premiere aux Corinthiens.*

Un jour qu'il vint prendre séance au Parlement avec un poignard dans sa poche, quelqu'un en apperçut la poignée, & s'écria : *Voilà le bréviaire de notre Archevêque.*

Le Maréchal *de la Meilleraie* étoit venu annoncer à une troupe de factieux que le Conseiller *Broussel* leur seroit rendu. Il eut l'imprudence de mettre l'épée à la main, & ce geste fit crier aux armes à toute cette cohue. Ce Maréchal alloit être accablé, lorsque le Coadjuteur, qui avoit tout pouvoir sur l'esprit du peuple, vint pour arrêter le tumulte. Les têtes étoient si échauffées qu'on ne le reconnut pas d'abord. Un de ses Pages fut blessé, & lui-même fut renversé d'un coup de pierre. Il ne fut pas plutôt relevé, qu'un Bourgeois lui appuya un mousqueton sur la tête. Le Coadjuteur, avec une présence d'esprit admirable, s'écrie aussi-tôt, comme s'il connoissoit ce Bourgeois : *Ah! malheureux, si ton pere te voyoit!* Cet homme croyant que c'est véritablement un ami de son pere, suspend le coup, & revenu à lui-même, commence à regarder plus attentivement celui qu'il a voulu tuer. L'habit du Prélat le frappe; il lui demande s'il est le Coadjuteur. Tout le monde fait le même cri; on court au Prélat, on l'entoure, on l'écoute, & le Maréchal de la Meilleraie se retire avec liberté. Ce Maréchal a souvent avoué qu'il devoit la vie au Coadjuteur.

Le Cardinal de Retz faisoit presque tous les jours des parties de promenade aux environs de Paris, où il n'étoit ordinairement suivi que de deux domestiques. L'Abbé *Fouquet* qui s'étoit chargé de le faire prendre mort ou vif, ayant été informé de ces parties, concerta des mesures pour l'exécution de son dessein. Ce dessein alloit à le faire périr secretement par un assassinat; mais il en fut détourné par deux raisons. La premiere fut un reste de répugnance dans l'esprit de la Reine pour une action si étrange. Sa Majesté questionnant cet Abbé pour savoir comment il s'y prendroit pour dérober au public la connoissance de ce crime, il lui répondit, qu'elle s'en reposât sur lui, qu'il feroit expédier le Cardinal de maniere que rien ne seroit découvert, & qu'après cela il feroit saler son cadavre. La seconde raison qui empêcha la Reine de presser l'exécution de cette entreprise, vint des négociations de *Servien*, qui donnerent lieu d'espérer que le Cardinal se laisseroit persuader d'aller au Louvre où il seroit aisé de s'assurer de sa personne, sans en venir à ces fâcheuses extrémités. On réussit enfin à l'y déterminer. Le Jeudi 18 Décembre 1652, sur les neuf heures du matin, il

ſe rendit au Louvre accompagné de quelques amis. Ils monterent d'abord à l'appartement du Maréchal de Villeroy, d'où l'on envoya ſavoir ce que le Roi faiſoit; & comme on rapporta que Sa Majeſté ſortoit de ſa chambre pour aller chez la Reine, le Cardinal ſe mit en devoir de l'y ſuivre, & chemin faiſant, le rencontra au bas de l'eſcalier. Le Roi lui dit: *Ah! vous voilà donc, Monſieur le Cardinal, je vous ſouhaite le bon jour.* Il entra enſuite dans la chambre de la Reine, qui voyant paroître le Cardinal de Retz, lui dit bruſquement: *Monſieur le Cardinal, on m'a dit que vous aviez été malade; mais on voit à votre viſage que le mal n'a pas été grand.* La converſation finit là, ſans que Sa Majeſté lui dît un ſeul mot. Cet air d'indifférence l'obligea de ſortir un peu plutôt qu'il n'avoit deſſein de faire; mais à peine étoit-il hors de la porte, qu'il fut joint par M. de *Villequier*, qui l'ayant tiré vers une fenêtre de l'autre chambre, lui dit qu'il l'arrêtoit de la part du Roi; & marchant à ſon côté, il lui fit prendre le chemin de ſa chambre. Etant près d'y entrer, le Cardinal ſe tourna vers ceux qui l'avoient ſuivi, & leur dit qu'ils n'avoient qu'à ſe retirer, & qu'il étoit ar-

rêté. Cela se passa sur les onze heures du matin, & il fut conduit au Château de Vincennes sur les trois heures après midi. Cette nouvelle s'étant répandue dans le Louvre, la Reine dit : *Qu'elle louoit Dieu de ce qu'il n'y avoit point eu de sang répandu.*

Peu de gens s'intéresserent à la prison du Cardinal de Retz, & il y en eut beaucoup qui s'en réjouirent, même parmi les Frondeurs. On disoit hautement : *Il n'a que ce qu'il mérite, pour avoir abandonné M. le Prince, & s'être employé, comme il a fait, au retour du Roi.* La Présidente *de Pommereuil* ne fut pas de ce nombre; cette Dame en usa même si généreusement en cette rencontre, qu'elle engagea ses bijoux & ses pierreries pour le service du Cardinal, tandis que ses parents refusoient de faire le moindre sacrifice pour lui procurer quelque soulagement. La Duchesse *de Lesdiguieres* fit aussi, à bonne intention, une chose qui pouvoit lui être utile, mais qui faillit le perdre. Elle s'étoit imaginée qu'il pourroit avoir besoin de contre-poison, & elle en donna deux petites boîtes au Marquis de Villequier, pour les lui faire

tenir

tenir. Mais le Marquis les ayant aussitôt remises entre les mains de la Reine, Sa Majesté proposa la chose au Conseil, où *Servien* fut d'avis d'en ôter le contre-poison, & d'y mettre du poison véritable. Mais le Sieur le Tellier opina au contraire, & dit qu'il n'y avoit qu'à jetter les boîtes, & n'en plus parler. La Reine suivit cet avis, fort irritée contre la Duchesse, de ce qu'elle l'avoit prise pour une empoisonneuse.

Tandis que le Coadjuteur, devenu Archevêque de Paris par la mort de son oncle, erroit en Espagne, en Flandres, à Rome, en Allemagne, un Curé de la Magdelaine, nommé *Chassebras*, qu'il avoit fait son Grand-Vicaire, soutenoit ses intérêts, avec une intrépidité & une intelligence singulière. Il donnoit des Mandements au nom du Cardinal, interdisoit les Grands-Vicaires nommés par le Chapitre, lançoit des Monitoires contre les persécuteurs de son Archevêque, & les menaçoit d'excommunication. Malgré la vigilance des espions, ces pieces parvenoient toujours entre les mains de ceux dont elles devoient être connues, & se trouvoient affichées partout où il étoit besoin, sans que les re-

cherches & les menaces du Ministre intimidassent le Grand-Vicaire & ses Coopérateurs qui se cachoient, mais qui agissoient toujours. Comme ces ouvrages étoient bien écrits, ils faisoient impression; le Clergé redemandoit son Archevêque, le peuple murmuroit; & si *Gondi* eût secondé le zele de ses partisans, peut-être auroit-il forcé la Cour à lui laisser son Archevêché; mais il se lassa de souffrir. D'ailleurs, il avoit contracté dans ses voyages le goût d'une vie libre, exempte de devoirs, d'assujettissement, & même de bienséances; vie qu'il desira de pouvoir continuer.

S'il faut en croire *Joly*, confident du Cardinal de Retz, & qui lui reprochoit quelquefois sa vie licencieuse, voici dans quels termes le Prélat coupoit court à ses remontrances. „ Mon pauvre ami, „ tu perds ton temps à me prêcher. Je „ sais bien que je ne suis qu'un coquin; „ mais, malgré toi & tout le monde, je „ le veux être, parce que j'y trouve „ du plaisir. Je sais que vous êtes trois „ ou quatre qui me connoissez & me „ méprisez dans le cœur; mais je m'en „ console pour la satisfaction que j'ai d'en „ imposer à tout le reste du monde. Par

„ votre moyen même, on y est si bien „ trompé, & ma réputation si bien éta„ blie, que quand vous voudriez désa„ buser les gens, vous n'en seriez pas „ crus; ce qui me suffit, pour être con„ tent de vivre à ma mode".

Ce ne fut qu'après la mort du Cardinal Mazarin que le Cardinal de Retz obtint la liberté de rentrer dans le Royaume, encore fallut-il qu'il donnât la démission de son Archevêché. Cette grace lui ayant été accordée, il vint se jetter aux pieds de Louis XIV; „ Monsieur le Cardinal, lui dit le Roi „ en le relevant, vous avez bien des „ cheveux blancs". *Sire*, lui répondit le Cardinal de Retz, *on blanchit aisément lorsqu'on a le malheur d'être dans la disgrace de Votre Majesté.*

Dans les dernieres années de sa vie, il parut si dégoûté du monde & de ses vanités, qu'il voulut remettre au Pape son chapeau de Cardinal. Sa Sainteté le refusa. On ne sait pas les raisons de ce refus.

Un des premiers soins du Cardinal fut

de se réconcilier avec le Grand Condé, qui vivoit retiré à Chantilly. Ce Prince avoit accordé, dans un coin de son parc, un petit hermitage à un bon Moine appellé *Dom Lopin*. La principale occupation de ce Religieux étoit de cultiver de très-belles fleurs qui faisoient les délices de sa retraite. Un jour que le Cardinal de Retz étoit allé à Chantilly, M. le Prince le conduisit vers l'habitation de Dom Lopin; & pour éprouver la patience de ce bon-homme, ils marcherent, comme par distraction, sur les fleurs de l'hermitage. Dom Lopin étoit inconsolable de voir fouler aux pieds des fleurs qu'il avoit cultivées avec tant de soin. Il fut plusieurs fois tenté de s'en plaindre; mais le respect le retenoit toujours. A la fin, sa patience lui échappa. „ Eh! Messeigneurs, s'écria-t-il, est-ce le moment „ d'être d'accord entre vous, quand „ il s'agit de faire de la peine à un „ pauvre Moine? Il falloit l'être autre- „ fois pour le bien de la France & pour „ le vôtre". Cette leçon du bon Religieux fit faire de profondes réflexions au Prince & au Cardinal, qui se rappellerent avec amertume le souvenir des troubles passés.

Ce fut dans sa retraite de *Commercy* que le Cardinal de Retz composa ses Mémoires. Il avoit eu la foiblesse ou l'indiscrétion d'y parler de ses aventures galantes. Quelques Religieuses à qui il confia son manuscrit, retrancherent, en le copiant, tous les traits qui déshonoroient les mœurs de ce Cardinal, & c'est sur une de ces copies que fut faite la premiere édition des Mémoires, où l'on trouve en effet plusieurs lacunes.

Jamais homme ne fit tant de dépenses, n'emprunta tant, & ne savoit si bien que le Cardinal de Retz. Peu de jours avant son dernier voyage de Rome, il fit assembler ses créanciers, examina leurs comptes, & leur témoigna le regret qu'il avoit de ne pouvoir s'acquitter entiérement avec eux. Tous se récrierent là-dessus, & lui dirent qu'ils ne venoient point pour lui demander de l'argent, & qu'ils en avoient encore à son service. Une Dame entr'autres se leva en lui offrant cinquante mille écus qu'elle le prioit d'accepter pour les besoins de son voyage. Le Cardinal, confus de tant de générosité, en témoigna de son mieux sa reconnoissance; & se tournant vers un marchand qui étoit là :

Il y a, dit-il, *ce pauvre Chapelier à qui je dois beaucoup; je rougis de ne pouvoir le satisfaire comme je le voudrois & comme il le mérite.* „ Moi, „ Monseigneur, répondit le Chapelier, „ il est vrai que je suis pauvre, mais „ je n'ai pas moins de cœur que les „ autres, ni moins d'attachement pour „ votre personne; je ne vous demande „ rien, & voilà encore trois chapeaux „ rouges que je prie Votre Eminence „ d'emporter avec elle ". Tout le monde fut surpris d'une bonté d'ame si singuliere dans un Artisan, & le Cardinal ne put retenir ses larmes : il remercia Dieu qui tournoit si favorablement pour lui les cœurs de tant de personnes différentes.

Le Cardinal vint à bout, par son économie, de payer toutes ses dettes. Il passa les dernieres années de sa vie à Paris, dans un petit cercle d'amis choisis, dont sa conversation faisoit l'agrément. C'étoit un autre homme : tranquille, modéré, exact à son devoir, il fut regretté de ses amis, de ses domestiques & des pauvres.

cherchant à exciter une nouvelle sédition dans Paris, imaginerent qu'il falloit persuader que la Cour avoit voulu faire assassiner *Joly*, un des Syndics pour les rentes sur la Ville, Conseiller au Châtelet, & homme fort accrédité parmi le peuple. „ On plaça son pourpoint „ & son manteau sur un morceau de „ bois dans une certaine attitude. *D'Estainville* tira un coup de pistolet avec „ tant de justesse sur une des manches „ qu'on avoit remplies de foin, qu'il la „ perça précisément où il falloit; après „ quoi il fut arrêté entre lui & *Joly*, „ que le véritable coup seroit tiré le lendemain matin sur les sept heures & demie dans la rue des Bernardins... La „ chose fut faite comme on l'avoit projettée: *d'Estainville* s'approcha du „ carrosse, *Joly* se baissa, le coup passa „ par-dessus la tête, & fut si bien ajusté „ qu'il se rapportoit parfaitement à la „ situation où il devoit être dans le carrosse. *Joly* fut conduit chez un Chirurgien, vis-à-vis Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où ayant été déshabillé, on „ lui trouva au bras gauche, à l'endroit „ où les balles devoient avoir passé, une „ espece de plaie qu'il s'étoit faite lui-„ même la nuit avec des pierres à fusil;

„ de forte que le Chirurgien ne douta
„ pas que ce ne fût l'effet du coup, &
„ y mit un appareil dans les formes,
„ tandis que *d'Argenteuil* disoit & faisoit tout ce qu'il pouvoit pour insinuer que cette entreprise n'avoit pu
„ venir que de la part de la Cour, qui
„ vouloit se défaire de celui des Syndics qui paroissoit le plus ferme &
„ & le plus affectionné au bien public ".

LE MARÊCHAL DE TURENNE (1).

HENRI DE LA TOUR, Vicomte *de Turenne*, étoit un homme entre deux tailles, larges d'épaules, & qu'il haussoit de temps en temps : il avoit les sourcils gros & assemblés ; ce qui, avec le reste de ses traits, lui donnoit une physionomie malheureuse : il n'avoit point l'air grand, quoiqu'il eût l'ame grande. A l'entendre parler dans un Conseil, il paroissoit l'homme du monde le plus irrésolu ; cependant lorsqu'il lui falloit prendre un par-

(1) Né en 1611, mort en 1675.

ti ; personne ne le prenoit ni mieux ni plus vîte. Son véritable talent à la guerre, étoit de bien soutenir une affaire en mauvais état. Quand il étoit le plus foible en présence de l'ennemi, il n'y avoit point de terrein, d'où par un ruisseau, par un ravin, par un bois, ou par une éminence, il ne sût tirer quelque avantage. Jusqu'aux huit dernieres années de sa vie, il avoit été plus sage qu'entreprenant : mais voyant que la témérité étoit à la mode, il ne se ménagea plus tant ; cependant, comme il prenoit encore mieux ses mesures que les autres, il gagna autant de combats qu'il en donna. Sa prudence venoit de son tempérament, & sa hardiesse de son expérience. Il avoit une grande étendue d'esprit ; il étoit capable de gouverner un Etat aussi-bien qu'une armée. Il n'étoit pas ignorant des Belles-Lettres ; il savoit quelque chose des Poëtes Latins, & mille beaux endroits des Poëtes François ; il aimoit les bons-mots, & s'y connoissoit. Il étoit modeste en habits, & le paroissoit même en expressions ; mais quand on y prenoit garde, on y démêloit un grand fonds d'amour-propre. Quand il vouloit parler de lui, il commençoit ordinairement par ces paro-

les : *Je ne sais si j'oserois vous dire ;* & il continuoit par en dire des merveilles ; & pour ôter à cette jactance ce qu'elle avoit de trop direct, il se traitoit ordinairement à la troisieme personne, & disoit, par exemple : „ Je vous „ assure que lorsqu'on étoit jeune, on „ faisoit fort bien telle & telle chose". Au reste, il parloit peu & écrivoit mal. Une de ses grandes qualités étoit le mépris de la fortune. Il avoit commandé l'armée de France en Allemagne trois ou quatre ans ; il auroit pu y amasser des millions, & il ne l'avoit pas fait. Ce désintéressement lui donna le plus grand crédit chez les Allemands. Il aimoit les femmes sans attachement, & les plaisirs de la table sans débauche. Il avoit naturellement de la gaieté ; mais il en montroit peu, dans la crainte que ceux avec qui il étoit, ne se rendissent trop familiers. Il ne donnoit guere d'ordres qu'ils ne fussent obscurs ; & bien des gens croyoient que c'étoit pour cacher ses desseins à ceux même dont il se servoit pour les faire réussir, ou pour se ménager le droit d'expliquer son ordre à sa fantaisie, &, en cas de mauvais succès, pour se décharger du blâme sur l'Officier commandé. Une grande partie de sa vie,

il avoit été envieux, non-seulement de ses égaux, mais encore de tous ceux qui commençoient à s'élever; mais sa gloire le mit enfin si fort au-dessus de tout le monde, que celle des autres ne lui fit plus d'ombrage; & dès-lors il devint honnête & bienfaisant, & fut en même-temps l'amour & l'admiration de toute l'Europe. Bien des gens ont cru qu'il n'avoit aucune religion. Il fit long-temps profession de celle de Calvin, dans la pensée, dit-on, que ce parti n'ayant point de Chef en France, il pourroit un jour le devenir. On ajoute que voyant le Roi maître absolu de son Etat, les Huguenots désunis, abattus, sans argent & sans places, il n'attendit plus que l'occasion de pouvoir tirer quelque mérite de son changement. Enfin, au retour de la campagne de Flandres en 1667, se voyant tout-à-fait tombé à la Cour par les mauvais offices des Courtisans, soit conviction ou politique, M. de Turenne changea de religion, & la promotion de son neveu *d'Albret* au Cardinalat fut une des conditions secretes de son changement. On a du plaisir à croire que l'abjuration de ce grand homme fut sincere; il n'étoit pas capable d'une lâche dissimu-

lation dans cet acte le plus important de son illustre vie.

Turenne montra, dès son enfance, un penchant décidé pour la guerre : cependant la foiblesse de son tempérament sembloit s'opposer à ce qu'il embrassât ce parti, & on ne s'en cachoit pas en sa présence. Pour faire cesser ce discours, le jeune Turenne, à peine âgé de dix ans, prit une résolution assez étrange : il s'échappa le soir pendant une saison rigoureuse, & courut sur le rempart de *Sedan*, dans le dessein d'y passer la nuit. On s'apperçut bientôt de son absence, & on le chercha dans les principales maisons de la Ville ; mais ce fut inutilement. Son Gouverneur désespérant de le rencontrer, s'en retourne par le rempart, & passe à travers les batteries. Quelle fut sa surprise d'y trouver le Vicomte couché sur l'affût d'un canon, & profondément endormi ! Ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on le détermina à venir au château ; il vouloit absolument passer la nuit sur cet affût. La crainte qu'on eut qu'il ne se livrât à quelques autres tentatives imprudentes, fit qu'on ne lui parla plus de la délicatesse de sa complexion.

Le Cardinal *de Richelieu* qui se connoissoit en hommes, & qui prévoyoit ce que seroit un jour le Vicomte de Turenne, lui offrit en mariage une de ses plus proches parentes; mais le Vicomte appréhendant que la différence de religion ne fût un obstacle à la bonne intelligence qui doit régner entre deux époux, s'en expliqua de bonne foi avec le Cardinal, qui goûta ses raisons. Il trouva même dans ce procédé, un caractere d'honnête-homme qui le prévint en faveur de Turenne; & bien-loin de s'offenser de son refus, il l'en estima davantage, & continua à lui marquer sa confiance, en l'employant aux affaires les plus difficiles.

Louis XIV voulant récompenser Turenne des services qu'il lui avoit rendus dans la guerre d'Espagne & dans celle de la Fronde, lui donna la charge de Maréchal-général de ses Camps & armées; le Cardinal Mazarin lui fit même entendre qu'il ne tenoit qu'à lui d'être élevé à une plus haute dignité, & que le Roi n'étoit pas éloigné de rétablir, en sa faveur, la charge de Connétable, si lui-même n'y mettoit obstacle par la religion qu'il professoit; mais le Vicomte

de Turenne n'étoit pas d'un caractere à se laisser tenter par l'attrait des honneurs, quand il s'agissoit de religion. L'offre de la premiere Charge de la Couronne ne fut point capable de lui faire quitter la religion Calviniste, tant qu'il la crut la meilleure; comme nulle considération ne put l'y retenir, quand il fut persuadé du contraire.

Un des gens du Vicomte de Turenne étant allé demander de sa part, quoiqu'à son insu, un emploi à M. Colbert; ce Ministre, ravi de trouver une occasion d'obliger ce grand homme, alla sur le champ lui porter la commission. Le Vicomte de Turenne, qui ne savoit rien de la chose, fut assez surpris du compliment de Colbert; cependant il le remercia comme si cette commission lui eût été demandée par son ordre, & en même-temps il fit appeller le domestique en faveur duquel elle étoit expédiée. Cet homme ayant su ce qui venoit de se passer, se crut perdu, & se jetta aux pieds de son maître, en lui demandant miséricorde; mais le Vicomte de Turenne le faisant relever aussi-tôt, & lui remettant la commission entre les mains : *Si vous m'eussiez parlé de cette*

affaire, lui dit-il, *je vous y aurois servi, comme vous l'auriez pu souhaiter; & tout ce qui me fâche en cela, c'est que vous ne me disiez point ce qui vous oblige à me quitter.* Le domestique, confus & néanmoins rassuré, lui ayant dit qu'il n'avoit recherché cet emploi, que parce qu'il avoit beaucoup d'enfants, le Vicomte lui fit payer ce qu'il lui devoit de ses gages, & lui donna encore une somme considérable pour l'aider à faire subsister sa famille.

Depuis la mort de Madame la Dauphine, Monseigneur avoit usé de toute la liberté du veuvage. Il étoit éperdument amoureux de Madame *du Roure*, qui, disoit-on, avoit autant de desirs qu'elle voyoit d'hommes, & autant d'amants qu'elle avoit de desirs. A un de ces soupers de Meudon; où d'abord l'étiquette gênante fut chassée par la liberté; ensuite la liberté honnête par la volupté; enfin, la volupté par la débauche effrénée, il prit au Prince de Turenne un éclat de rire extravagant. Monseigneur lui en demande le sujet. „ C'est, dit M. „ de Turenne, après s'être défendu long- „ temps, c'est que je trouve fort plaisant „ que, de neuf que nous sommes ici,

„ *du Roure* soit le seul qui n'ait pas cou-
„ ché avec Madame ".

Le Roi fit, pour convertir M. de Turenne, des efforts qui engagerent celui-ci à écouter des disputes. Il fut convaincu long-temps avant que d'abjurer; il craignoit qu'on ne l'accusât de trop de complaisance pour le Roi. Il fut témoin du miracle qui arriva au Louvre. Le feu avoit pris dans la galerie, & un vent impétueux menaçoit du plus cruel incendie; on apporta le Saint-Sacrement, le feu & le vent cesserent. M. de Turenne ne put s'empêcher de dire : *Je l'ai vu, & je n'en puis douter.* Il fut pourtant encore quelque temps sans se déclarer.

En 1648, lors des brouilleries de Paris, quatre ou cinq Maisons de Gentilshommes crurent ce temps propre à faire valoir leurs prétentions à la Principauté; celle *de la Tour* en fut une : mais leurs visions n'ayant pas été suivies pour lors d'un heureux succès, celle du Maréchal de Turenne se réveilla en 1651. Le Duc *de Bouillon* son frere, étroitement uni dans le Conseil avec le Cardinal Mazarin, & le Maréchal à la tête de la principale armée, se trouverent en

état d'obtenir un brevet de Prince. Ce fut alors que le bâton de Maréchal, que *Henri de la Tour* avoit autrefois souhaité comme le terme de son ambition, lui parut au-dessous de sa naissance; il en témoigna un si grand mépris, qu'on l'appelloit M. le Maréchal, quand on lui vouloit dire une injure. Le fondement de ses prétentions étoit que ses ancêtres avoient été Souverains de Boulogne & Comtes d'Auvergne, & que la Principauté de Sedan appartenoit à sa mere.... Cependant le rang qu'il avoit obtenu n'étoit pas établi de maniere qu'il en jouît sans contrainte. Comme il n'osoit pas voir sortir de sa chambre, sans les reconduire, la plupart des gens de qualité qui lui rendoient visite, il leur extorquoit cette civilité, en prétextant quelque affaire dans son cabinet un peu avant qu'ils s'en allassent, & il n'en sortoit que lorsqu'ils étoient partis. Jamais on ne poussa plus loin l'esclavage de sa grandeur.

L'Electeur Palatin fut si outré des excès que les troupes Françoises commettoient dans son pays, que son premier mouvement fut de s'en prendre à M. de Turenne, & de lui envoyer par un Trompette, un cartel de défi; il lui reprochoit

son changement de religion, & l'asyle que le feu Electeur avoit donné dans ses Etats au Duc de Bouillon son pere; il s'élevoit contre la monstrueuse ingratitude du fils armé pour être le destructeur & l'incendiaire de ces mêmes Etats; il finissoit en lui en demandant satisfaction dans un combat particulier, & le laissoit le maître de déterminer, si ce seroit à pied ou à cheval. M. de Turenne ne répondit point aux deux premiers articles; à l'égard du troisieme, il s'efforça de persuader à l'Electeur, que ses propres Sujets s'étoient attirés ce malheur, par les cruautés inouies qu'ils avoient exercées contre les troupes du Roi; qu'il ne falloit pas être surpris que de pareils traitements eussent rempli les soldats de cette fureur, dont il déploroit lui-même les excès: qu'à l'égard du combat particulier qu'il lui proposoit, il ne lui étoit pas libre de l'accepter, n'étant pas en pouvoir de disposer de sa personne; mais qu'il se présenteroit à la tête de l'armée qu'il commandoit, contre celle qu'il voudroit lui opposer.

Turenne se promenant au quartier général, entendit deux Soldats parler de lui dans une tente où ils buvoient. L'un

disoit que le Vicomte eût été un parfait Général, s'il avoit autant de bravoure que de prudence. Turenne fit observer le Soldat, & se l'étant fait montrer, il attendit l'occasion de le punir de son indiscrétion. Un jour qu'il falloit reconnoître une place, il le fit appeller; & sans lui dire autre chose, sinon qu'il eût à l'accompagner, il le mena jusqu'au bord du fossé de la place assiégée. Le Soldat avoit la peur peinte sur le visage; & le Vicomte, en le congédiant, lui dit: *Retourne boire avec tes camarades; mais n'y parle pas mal d'un homme aussi brave que toi.*

M. de Turenne retira son armée du Palatinat, repassa le Rhin à Philipsbourg, & alla camper près de Neustadt. A son arrivée, il reçut un courier de la Cour, qui faillit à déconcerter ses mesures. Ses ordres portoient de quitter l'Alsace, & d'entrer en Lorraine, pour être à portée d'arrêter une irruption qu'on appréhendoit sur les frontieres de Champagne. Ce Général qui prévoyoit en maître les événements, ne put se résoudre à souscrire à cet ordre qui lui parut suspect, lui venant par le canal de M. de Louvois, dont il avoit à se plaindre depuis

quelque temps. Il prit le parti d'exposer dans une lettre adressée immédiatement au Roi, les raisons pour lesquelles il ne croyoit pas qu'il fût du bien du service de Sa Majesté d'obéir en cette occasion; il ajoutoit qu'après qu'elle auroit eu la bonté d'examiner ce qu'il avoit l'honneur de lui représenter, il obéiroit sans réplique; mais qu'il la supplioit très-humblement de lui intimer ses ordres par M. le Cardinal de Bouillon son neveu, pour des raisons qu'il espéroit un jour expliquer & faire approuver à Sa Majesté: qu'elle consentît qu'il se servît du même moyen pour lui rendre compte de ses actions & de tout ce qui se passeroit en Allemagne. Cette lettre choqua tellement M. de Louvois, qu'il ne tint pas à lui que le Roi ne fît arrêter M. de Turenne comme coupable de désobéissance; mais Sa Majesté pénétrant les intentions du Ministre, & sachant que le Général ne proposoit rien qui ne tendît au bien de son service, lui permit de faire tout ce qu'il jugeroit à propos, s'en reposant entiérement sur sa prudence.

Les Courtisans, dans le dessein de plaire au Ministre, blâmoient souvent M. de Turenne, & il en fut si piqué, qu'ayant

trouvé M. le Prince aſſez mécontent de la conduite de Louvois, ils réſolurent tous deux d'attaquer ce Miniſtre, & de dire au Roi ce qu'ils penſoient véritablement de lui; c'eſt à-dire, qu'il étoit capable par ſon application & ſon activité, de ſervir à l'exécution des deſſeins de Sa Majeſté, mais non pas de gouverner les armées de loin, comme il le prétendoit faire: qu'il n'avoit ni aſſez de vues, ni aſſez d'expérience pour cela, & qu'il étoit d'une férocité, d'un orgueil, d'une témérité capables de tout gâter. M. de Turenne pourſuivit ſon deſſein, & parla effectivement au Roi ſur le chapitre de ſon Miniſtre, de la maniere que je viens de dire: il fit plus, il dit à Louvois lui-même tout ce qu'il venoit de dire au Roi, & le traita comme un écolier indigne de ſon poſte. Pour M. le Prince, il n'eut pas la force de ſeconder le Maréchal de Turenne; ce qui fut cauſe que cette remontrance n'eut point d'effet. L'oſtentation même avec laquelle M. de Turenne, amateur de la faveur populaire, inſtruiſit le public de la converſation qu'il avoit eue avec le Roi, & du peu de ménagement qu'il avoit pour ſon Miniſtre, déplurent à Sa Majeſté, à qui le vieux le Tellier, pendant qu'il faiſoit des

soumissions à M. de Turenne, ne manqua pas de faire observer tout ce qu'il y avoit de répréhensible dans ce procédé.

Le Prince de Turenne avoit su se conserver dans l'Alsace, malgré Louvois : il y vint à bout de contraindre les ennemis, non-seulement à abandonner cette Province, mais encore à repasser le Rhin, quoique leur armée de soixante & dix mille hommes fût quatre fois plus forte que celle des François. Cinq Princes Souverains des plus considérables de l'Empire, commandoient cette multitude d'Allemands; ce qui fit dire plaisamment au Duc de Lorraine, *que cinq Princes par la grace de Dieu, avoient fui devant un Prince par la grace du Roi.*

Des Députés d'une Ville d'Allemagne vinrent trouver ce grand Capitaine, & lui offrirent une somme de cent mille écus, pour l'engager seulement à ne pas faire passer son armée sur leurs terres. *Si les intérêts de mon Prince*, leur dit-il, *m'obligeoient à prendre ce chemin, je ne me laisserois pas corrompre par la somme que vous m'offrez, mais je la refuse*

en ce moment, parce que je ne puis l'accepter en conscience, n'ayant point dessein de prendre cette route.

Lors de la Campagne de 1673, un Officier-général lui proposa, dans le Comté de *la Mark*, un gain de quatre cents mille livres, l'assurant que la Cour ne pouvoit en être instruite : „ Je vous suis „ fort obligé, lui répondit Turenne ; „ mais comme j'ai souvent trouvé de ces „ occasions sans en profiter, je ne crois „ pas devoir changer de conduite à mon „ âge ".

Les succès glorieux de cette campagne procurerent au Général un accueil des plus flatteurs à Versailles. Louis XIV lui prodigua les louanges, & lui dit que le Marquis *de Saint-Abre* ne serviroit plus sous lui, parce que dans une lettre au Ministre, il avoit blâmé quelques-unes de ses opérations. „ Pourquoi ne m'a- „ t-il point parlé ? répondit le Vicomte „ de Turenne ; je l'aurois écouté avec „ plaisir, & j'aurois profité de ses con- „ seils ". Il excusa ensuite Saint-Abre, en fit l'éloge, lui obtint des récompenses, & se fit promettre qu'on ne le priveroit point d'un Officier de ce mérite.

Les fatigues de 1674 avoient causé de grandes maladies dans l'armée Françoise. On vit par-tout le Général tenir aux Soldats des discours paternels, & toujours la bourse à la main. Lorsque son argent étoit épuisé, il empruntoit du premier Officier qu'il rencontroit, & le renvoyoit à son Intendant pour être payé. Celui-ci, soupçonnant qu'on exigeoit quelquefois plus qu'on n'avoit prêté à son maître, lui insinua de donner à l'avenir des billets de ce qu'il empruntoit. „ Non, „ non, dit Turenne, donnez tout ce „ qu'on vous demandera; il n'est pas „ possible qu'un Officier aille vous re„ demander une somme qu'il n'a point „ prêtée, à moins qu'il ne soit dans un „ extrême besoin; & dans ce cas il est „ juste de l'assister ".

On a beaucoup loué la continence de Scipion l'Africain; Turenne n'ayant que vingt-six ans donna le même exemple de vertu à son armée, mais avec une modestie qui relevoit encore la générosité de cette action. Après la prise du Fort de *Solré* dans le Hainaut, les premiers Soldats qui entrerent dans la place, y ayant trouvé une très-belle personne, la lui amenerent comme la plus précieuse portion

portion du butin. Turenne, feignant de croire qu'ils n'avoient cherché qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une conduite si honnête. Il fit ensuite chercher le mari de cette belle personne, & lui dit publiquement : *Vous devez à la retenue de mes Soldats l'honneur de votre femme.*

Turenne avoit la réputation de probité la mieux établie, même chez les Nations étrangeres. Une armée Françoise s'étoit approchée du Lac de Constance, sous prétexte de mettre à contribution quelques terres de la Maison d'Autriche ; les Suisses, auxquels l'ambition de Louis XIV étoit suspecte, craignirent une invasion rapide & imprévue. Ils envoyerent à l'instant des députés à Turenne, pour lui dire, qu'avec d'autres ils croiroient n'avoir jamais pris assez de précautions pour leur sûreté ; mais qu'avec lui, il leur suffisoit de sa parole, qu'il n'entreprendroit rien contre eux.

L'armée de France faisoit une pénible retraite, pendant laquelle Turenne étoit jour & nuit en action pour mettre les troupes à couvert des insultes des

Impériaux. Dans cette marche, le Vicomte étant retourné sur ses pas, pour voir si tout étoit en ordre, apperçut un soldat qui, n'ayant plus la force de se soutenir, s'étoit jetté au pied d'un arbre pour y attendre la fin de ses maux. Turenne aussi-tôt descend de cheval, aide à ce soldat à se relever, lui donne sa monture, & l'accompagne à pied jusqu'aux chariots, où il le fait placer. Ce sont de pareils traits qui ont mérité à ce Général le titre glorieux de *Pere des Soldats*.

Un jour qu'il visitoit son camp, quelques Officiers, qui le précédoient, demanderent à des soldats, dont l'embarras les avoit frappés, ce qu'ils faisoient là ? „ Nous cachons, répondirent-ils, „ jusqu'à ce que le Général soit passé, „ des vaches que nous avons dérobées ". Turenne, qui étoit assez près pour les entendre, ajouta tout de suite : „ Il pourra passer bientôt ; mais une „ autre fois, pour n'être pas pendus, „ je vous conseille de vous mieux cacher ".

Il s'apperçut un jour, en se retournant, que des boulets qui venoient d'une

éminence faisoient baisser la tête à plusieurs Cavaliers, qui se redresserent aussitôt dans la crainte d'être réprimandés. *Non, non,* leur dit-il, *il n'y a pas de mal; cela mérite bien une révérence.*

Un jour qu'épuisé de veilles & de fatigues, Turenne s'étoit couché derriere un buisson, des Fantassins qui voyoient, en passant, que la neige tomboit sur lui, couperent des branches d'arbre pour lui faire une hutte. Des Cavaliers arriverent qui le couvrirent de leurs manteaux. Le Général s'éveille dans cet instant, & demande à quoi on s'amuse, au-lieu de marcher. „ Nous voulons, „ répondirent les soldats, conserver no- „ tre pere; si nous venions à le per- „ dre, qui nous rameneroit dans notre „ pays "?

Dans la campagne de 1674, on traça un camp assez près de Strasbourg. Toute l'armée, convaincue qu'on y attendoit les Allemands, travailloit avec beaucoup d'ardeur. Un seul Fantassin se reposoit. Turenne lui demanda pourquoi il ne travailloit pas comme les autres? *C'est, mon Général*, lui répondit le soldat en souriant, *que vous ne demeurerez pas*

long-temps ici. Turenne, charmé de l'intelligence de cet homme, lui donna de l'argent, lui recommanda le secret, & le fit Lieutenant.

Un Militaire fort modeste, avouoit franchement à tout le monde qu'il avoit peur quand il alloit au feu; mais il ajoutoit que ce mouvement machinal ne l'empêchoit pas de faire son devoir. Cet homme vrai fut commandé pour attaquer un poste, & laissa entrevoir dans le chemin quelque inquiétude : un fanfaron qu'on lui avoit donné pour camarade, vint trouver le Maréchal de Turenne, & le pria de lui donner un compagnon qui pût le seconder dans le coup de main qu'il s'agissoit d'exécuter. *Celui qui est envoyé avec moi*, disoit-il, *est homme à lâcher le pied dans l'action, & même il avoue ingénuement son peu de courage.* „ Eh! Mon- „ sieur ", répond aussi-tôt Turenne, qui connoissoit l'Officier pour un homme d'honneur, „ si vous n'aviez pas „ plus peur que lui, vous ne seriez pas „ ici. Retournez promptement où je „ vous ai envoyé; vous courez risque „ de ne pas vous y trouver à temps. „ Votre poltron pourroit bien vous ôter

„ la gloire de l'action ". Ce qui se trouva vrai.

Madame fut du voyage de Flandres, &, comme on sait, chargée seule de l'union des deux Rois Louis XIV, & Charles II, Roi d'Angleterre. Elle s'embarqua à Dunkerque à l'insu de *Monsieur*, alla voir son frere à Cantorberi, & revint avec la gloire du succès. Elle en jouissoit, lorsqu'une mort subite & douloureuse l'enleva à l'âge de vingt-six ans, le 30 Juin 1670. Cette Princesse s'étoit crue empoisonnée, & on prétendit que le Chevalier de Lorraine, favori de *Monsieur*, pour se venger d'un exil & d'une prison que sa conduite coupable auprès de *Madame* lui avoit attirés, s'étoit porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le Chevalier de Lorraine étoit alors à Rome, & qu'il est bien difficile à un Chevalier de Malthe de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande Princesse. Il n'est que trop vrai, qu'une foiblesse & une indiscrétion du Vicomte de Turenne avoient été la premiere cause de toutes ces rumeurs odieuses, qu'on se plaît encore à réveiller. Il étoit à soixante ans l'amant

de Madame *de Çoatquen* & sa dupe, comme il l'avoit été de Madame de Longueville. Il révéla à cette Dame le secret de l'Etat, qu'on cachoit au frere du Roi. Madame de Coatquen, qui aimoit le Chevalier de Lorraine, le dit à son amant : celui-ci en avertit *Monsieur*. L'intérieur de la maison de ce Prince fut en proie à tout ce qu'ont de plus amer les reproches & les jalousies. Ces troubles éclaterent avec le voyage de *Madame*. L'amertume redoubla à son retour. Les emportements de *Monsieur*, les querelles de ses favoris avec les amis de *Madame*, remplirent la maison de confusion & de douleur. *Madame*, quelque temps avant sa mort, reprochoit avec des plaintes douces & attendrissantes à la Marquise de Coatquen, les malheurs dont elle étoit cause. Cette Dame, à genoux auprès de son lit, & arrosant ses mains de larmes, ne lui répondit que par ces vers de Venceslas :

J'allois... J'étois... L'amour a sur moi tant d'empire ;
Je m'égare, Madame, & ne puis que vous dire...

Le Chevalier de Lorraine, auteur de ces dissentions, fut d'abord envoyé par le Roi à Pierre-en-Cise : le Comte de

Marſan, de la Maiſon de Lorraine, & le Marquis depuis Maréchal de Villeroy, furent exilés. Enfin, on regarda comme la ſuite coupable de ces démêlés, la mort naturelle de cette malheureuſe Princeſſe.

La confuſion de M. de Turenne fut extrême, lorſque le Roi lui reprocha la foibleſſe qu'il avoit eue pour Madame de Coatquen; & il en fut ſi honteux tout le reſte de ſa vie, que le Chevalier de Lorraine avec qui il s'étoit raccommodé, ayant voulu lui parler de cette aventure, M. de Turenne lui répondit fort plaiſamment : *Nous en parlerons quand il vous plaira, Monſieur, pourvu que nous éteignions les bougies.*

Le Traité des Pyrénées ayant mis fin à la guerre ſanglante, qui duroit depuis ſi long-temps entre la France & l'Eſpagne, les deux Rois de ces grandes Monarchies ſe virent dans l'Iſle des Faiſants, & ſe préſenterent mutuellement les Seigneurs les plus recommandables de leur Cour. Comme Turenne ne ſe montroit pas, & qu'il étoit confondu dans la foule, Philippe demanda à le voir. Il le regarda avec attention; & ſe tour-

nant vers Anne d'Autriche, sa sœur : *Voilà*, lui dit-il, *un homme qui m'a fait passer bien de mauvaises nuits.*

Les traits suivants font le plus grand honneur à la modération de ce héros. Son carrosse se trouvoit arrêté dans les rues de Paris : un jeune étourdi qui ne le connoissoit pas, & dont la voiture étoit derriere la sienne, descend tout bouillant de colere, & vient, la canne haute, pour faire avancer le cocher du Maréchal de Turenne. Il jure, il tempête. Le Maréchal regardoit tranquillement cette scene, lorsqu'un marchand sort de sa boutique, & se met à crier : *Comment! on maltraite ainsi les gens de M. de Turenne.* A ce nom, le jeune homme se croit perdu, & vient à la portiere du carrosse de M. de Turenne lui demander pardon. Il le croyoit fort en colere; mais le Maréchal s'étant mis à sourire : „ Effectivement, Monsieur, „ lui dit-il, vous entendez fort bien à „ châtier mes gens : quand ils feront „ des sottises, ce qui leur arrive sou„ vent, je vous les enverrai ".

Un jour d'été qu'il faisoit fort chaud, le Vicomte de Turenne, en petite veste

blanche & en bonnet, se tenoit à la fenêtre de son antichambre. Un de ses gens survient, & trompé par l'habillement, le prend pour l'aide de cuisine. Il s'approche doucement, & d'une main qui n'étoit pas légere, lui applique un grand coup sur les fesses. L'homme frappé se retourne à l'instant. Le valet reconnoît en frémissant le visage de son maître; il se jette à genoux, & s'écrie: *Ah! Monseigneur, j'ai cru que c'étoit Georges.* „ Quand c'eût été Georges, „ lui répond Turenne, il ne falloit pas „ frapper si fort ".

Un jour qu'il étoit venu au spectacle, & qu'il s'étoit placé sur le devant d'une premiere loge, deux jeunes gens du prétendu bon ton y entrerent un moment après lui; & s'imaginant que la figure du Vicomte ne pouvoit que déparer le spectacle, ils lui proposerent de leur céder le premier banc. Turenne, ne jugeant pas à propos de pousser la complaisance aussi loin, resta tranquillement à sa place. L'un d'eux, pour se venger de ce refus, eut l'insolence de jetter sur le théâtre le chapeau & les gants que Turenne avoit posés sur le bord de la loge. Cette impertinence

excita dans le parterre des clameurs d'indignation, auxquelles ces jeunes étourdis ne comprirent rien d'abord; mais un jeune homme de qualité qui étoit sur le théâtre, ayant ramassé le chapeau & les gants, les remit à Turenne de l'air le plus respectueux. Confus alors de leur sottise, nos étourdis voulurent se sauver; mais le Vicomte les retint, & leur dit avec beaucoup de douceur: *Restez, restez; en nous arrangeant, il y aura assez de place pour nous tous.*

Une autre fois se promenant seul sur les boulevards de Paris, sans aucune marque de distinction, il passa près d'une compagnie d'Artisans qui s'amusoient à jouer à la boule. Une contestation s'étant élevée entre eux au sujet d'un coup douteux, ils prierent M. de Turenne de le décider. Le Vicomte, que ces sortes de méprises divertissoient, n'eut garde de se faire connoître: il prit sa canne, mesura les distances, & prononça en faveur de l'un d'eux. Celui qu'il avoit condamné se fâcha, & lui dit même quelques injures. Turenne, sans faire paroître la moindre émotion, & craignant de s'être trompé, se met-

toit bonnement en devoir de mesurer une seconde fois, lorsqu'il fut abordé par quelques Officiers qui le cherchoient. Le titre de *Monseigneur* qu'ils lui donnerent, ouvrit les yeux aux joueurs; l'Artisan qui l'avoit injurié, se jetta à ses genoux pour lui demander pardon. Turenne se contenta de lui dire : *Mon ami, vous avez eu tort de croire que je voulusse vous tromper.*

M. de Turenne voulant obliger un Officier d'une naissance distinguée, mais pauvre & l'un des plus mal montés de son armée, l'invita à dîner, & après le repas, lui dit : „ J'ai, Monsieur, une „ priere à vous faire : vous la trouve- „ rez peut-être un peu hardie; mais j'es- „ pere que vous ne voudrez pas refuser „ votre Général. Je suis vieux, conti- „ nua-t-il, & même un peu incom- „ modé; les chevaux vifs me fatiguent, „ & je vous en ai vû un sur lequel je „ crois que je serois fort à mon aise. Si „ je ne craignois de vous demander un „ trop grand sacrifice, je vous propo- „ serois de me l'échanger ". L'Officier ne répond que par une profonde révérence, & va dans l'instant prendre son cheval qu'il mene lui-même dans l'é-

curie de M. de Turenne, qui, le lendemain, lui en envoie un des plus beaux & des meilleurs de l'armée.

Un homme indiſcret & borné, rappellant à Turenne la journée de *Rhetel* où il s'étoit laiſſé battre par le Maréchal du Pleſſis-Praſlin, lui demandoit comment il avoit perdu cette bataille; Turenne lui répondit ſimplement : *Je l'ai perdue par ma faute.*

Turenne & Montecuculi étoient près d'en venir aux mains, & de commettre leur réputation au ſort d'une bataille auprès du village de Saltzbach, lorſque Turenne, en allant choiſir une place pour dreſſer une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a perſonne qui ne ſache les circonſtances de cette mort; mais on ne peut trop redire que le même boulet qui le tua, ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, Lieutenant-général de l'Artillerie, ſon fils ſe jettant en larmes auprès de lui : *Ce n'eſt pas moi*, lui dit Saint-Hilaire, *c'eſt ce grand homme qu'il faut pleurer* : paroles comparables à tout ce que l'hiſtoire a conſacré de plus héroïque, & le plus digne éloge de Turenne.

Montecuculi apprenant que le Général François vient d'être emporté par un boulet de canon, s'écrie en répandant des larmes : „ Je regrette, & ne „ saurois trop regretter un homme au-„ dessus de l'homme, un homme qui „ faisoit honneur à la nature humaine ".

Par le même courier qui apporta la nouvelle de la mort de M. de Turenne, le Roi en reçut une lettre qu'il lui avoit écrite quatre heures avant que d'être tué, par laquelle il lui mandoit qu'il alloit attaquer les ennemis, quoiqu'ils fussent plus forts que lui; mais qu'il espéroit de les battre, & qu'il avoit fait exposer le Saint-Sacrement, & ordonné les Prieres de Quarante-heures dans une ville du voisinage.

Après la mort de M. du Turenne, le Roi, pour réparer cette perte, fit sept Maréchaux de France; savoir, le Duc *de Navailles*, le Comte *de Schomberg*, le Duc *de Duras*, le Duc *de Vivonne*, le Duc *de la Feuillade*, le Duc *de Luxembourg*, & le Marquis *de Rochefort*. Madame Cornuel, femme d'esprit, âgée de quatre-vingts ans, & qui avoit toujours été en possession de dire

de bons mots, dit à ce ſujet : *Le Roi vient de changer ſon louis d'or en louis de cinq ſols.*

Ce triſte événement répandit la terreur dans toute la France, & particuliérement en Champagne. Le Premier-Préſident de la Cour des Aides avoit une terre dans cette Province ; ſon Fermier vint lui ſignifier de la rabaiſſer conſidérablement, ou de rompre le bail qui avoit été fait depuis deux ans. On lui demanda pourquoi ? en lui faiſant obſerver que ce n'étoit point la coutume. Il répondit que du temps de M. de Turenne, on pouvoit recueillir avec ſûreté, & compter ſur les terres de ce pays-là ; mais que depuis ſa mort, tout le monde quittoit, croyant que les ennemis y alloient entrer. Ce trait fait autant d'honneur à la mémoire de Turenne, que les Oraiſons funebres de Maſcaron & de Fléchier.



COLBERT (1).

COLBERT s'étoit d'abord attaché au Cardinal Mazarin, dont il mérita toute la confiance. Lorſque le Cardinal ſentit ſa fin s'approcher, il le recommanda à Louis XIV, & termina ſon éloge en diſant : „ Je vous dois tout, Sire ; mais „ je crois m'acquitter en quelque ſorte „ avec Votre Majeſté, en vous donnant „ M. Colbert ".

Le Poëte *Henault* venoit de faire un *ſonnet* ſatyrique contre Colbert. Les flatteurs de ce Miniſtre le preſſoient de tirer vengeance de cette inſulte. Colbert ne voulut même pas lire le ſonnet, & ſe contenta de demander ſi la perſonne du Roi y étoit attaquée. Dès qu'on l'eut aſſuré que non, il répondit tranquillement : *Hé bien, laiſſez l'Auteur en repos.*

Colbert, perſuadé que le Roi étoit

(1) Né en 1619, mort en 1683.

maître absolu de la vie & de tous les biens de ses Sujets, le fit aller un jour au Parlement pour se déclarer le premier créancier de tous ceux qui lui devoient. Le Parlement n'eut pas la liberté d'examiner les Edits. Il fut dit que désormais il commenceroit par vérifier ceux que le Roi lui enverroit, & qu'après il pourroit faire ses remontrances; ce qui dans la suite lui fut encore retranché.

Colbert mouroit d'envie d'être Chancelier; mais comme il n'avoit pas fait d'études, & que son ignorance étoit un obstacle au succès de son ambition, malgré l'importance & la multiplicité de ses affaires, il se mit à étudier le Latin, fit son Droit, & vint se faire recevoir Avocat à Orléans.

Il avoit supprimé quelques rentes sur l'Hôtel-de-ville, acquises à vil prix depuis 1656. Les Rentiers, plus sensibles à leur intérêt particulier, qu'à l'utilité de tous les établissements qu'il procuroit à la France, cherchoient à décrier son ministere. Ils oserent même le menacer; & soit qu'il entrât ou qu'il sortît, le ministre étoit assiégé à toute heure par

ces gens qu'il dépouilloit. Un jour que Colbert ſe trouvoit chez le Chancelier Séguier, pluſieurs d'entre eux ſe préſenterent à lui ; & après les plaintes, quelques-uns oſerent en venir aux menaces. Le Miniſtre les écouta avec un grand ſang-froid, & beaucoup de tranquillité ; il parut même entrer dans leur peine. Enſuite il leur demanda leurs noms qu'ils eurent l'indiſcrétion de lui dire, ſe flattant de l'avoir touché. Colbert ne les oublia pas : il rendit compte au Roi de leur conduite ; & ce Prince, qui vouloit être d'autant plus obéi que, malgré les cris des intéreſſés, il étoit perſuadé de la juſtice de cette ſuppreſſion, fit arrêter les plus coupables, que l'on mit en priſon. Cet exemple, loin d'effrayer les eſprits, acheva de les irriter. Les rentiers crierent ſi haut, que les Commis de Colbert moins intrépides que leur maître, & craignant que l'orage ne crevât enfin ſur leur tête, le preſſerent, pour la ſûreté de ſa perſonne, d'abandonner une entrepriſe ſi dangereuſe. Mais ni les inſtances de ces Commis, ni les clameurs des Rentiers, ne furent point capables de le faire changer de réſolution ; ce qui mit tous ſes amis & toute ſa maiſon en allarmes. *Picon*, ſon premier Commis,

homme habile dans les affaires, mais livré au vin, s'étant couché demi-ivre, & ayant dans la tête les menaces des Rentiers, s'éveilla en surſaut, s'imaginant que ces gens-là le tenoient à la gorge. Il fit un bruit épouvantable, & réveilla toute la maiſon. Colbert ſe leva comme les autres, ſans témoigner aucune crainte; informé de la cauſe de ce grand bruit, il ſe retira, & le lendemain Picon fut renvoyé.

Un Savant Suédois ayant donné au public un Ouvrage qui fit du bruit en France, Colbert s'informa de ſon nom; & l'ayant appris, obtint pour lui une penſion de mille écus. Le Roi fit donner ordre en même-temps à ſon Ambaſſadeur d'avertir le Savant du bienfait que Sa Majeſté lui accordoit à la recommandation de Colbert. L'Ambàſſadeur le chercha d'abord à Stockholm; on n'y connoiſſoit pas même ſon nom. Les ordres du Roi étoient précis, & l'Ambaſſadeur continua ſes recherches; il déterra enfin ce Savant dans une petite ville de Suede, où il étoit preſque ignoré de ſes concitoyens. Il étoit mal accommodé des biens de la fortune, & ne s'attendoit guere qu'elle accourût, pour le favori-

ser, d'un climat aussi éloigné que la France. On lui vint annoncer un Gentilhomme de la part de notre Ambassadeur, & celui-ci ne se fit connoître qu'en lui remettant la moitié de sa pension, échue pendant le temps qu'on s'étoit occupé à le chercher.

Après la Paix de Nimegue en 1678, les fraix de la derniere guerre avoient non-seulement épuisé le Trésor-royal, mais avoient encore tari la source des finances de l'Etat. Cependant les Courtisans de Louis XIV, qui connoissoient le goût de ce Prince pour l'éclat & la magnificence, lui persuaderent de donner une fête superbe. Ils disoient que cette dépense feroit croire aux Etrangers que les ressources de la France étoient inépuisables, & ne feroit qu'ajouter à l'idée qu'on avoit déja de la puissance du Monarque. Ils firent en même-temps une espece de plan de cette fête. Sa Majesté saisit d'abord ce projet, & en désira l'exécution. Mais comment parler à Colbert d'une fête aussi dispendieuse, dans le temps qu'il se plaignoit plus que jamais de l'épuisement des finances? Les ennemis de ce Ministre se flattoient déja que, manquant des fonds nécessaires, il se verroit

obligé ou de faire crier le peuple, ou de mécontenter le Roi, en s'opposant au Carrousel projetté; mais Colbert bien informé de tout, & feignant de ne rien savoir, prenoit secretement ses mesures pour satisfaire le Roi au-delà même de ses espérances. Les jaloux de sa gloire interpréterent désavantageusement son silence; ils triomphoient, & attendoient avec une joie maligne qu'il ouvrît la bouche pour avouer son impuissance. Colbert les laissoit jouir du plaisir qu'il se promettoit de leur ravir bientôt; loin d'éprouver la moindre inquiétude, il trouvoit que ses ennemis le servoient suivant ses idées, qui, dans cette circonstance, étoient de n'épargner aucune dépense, bien persuadé que le Roi ne pouvoit qu'y gagner. Enfin, Sa Majesté voyant que le Ministre s'obstinoit à se taire, elle s'ouvrit elle-même sur son dessein, mais avec des restrictions, & comme si elle eût été disposée à sacrifier son projet au moindre inconvénient. Colbert soutint à merveille le rôle d'homme surpris. Au seul mot de dépense, il fronça le sourcil, & donna une nuance de plus à son air naturellement froid & sévere. Le Roi se trouva lui-même dans une espece d'embarras. Il prévint de son mieux toutes

les objections du Ministre : il dit que son dessein n'étoit point de s'engager dans une grande dépense ; qu'il vouloit au contraire choisir de tous les plans qu'on lui avoit présentés à ce sujet, celui qui pourroit être rempli à moins de fraix. Toutes ces paroles étoient une sorte d'excuse à Colbert ; Sa Majesté sembloit vouloir se justifier d'avoir accepté trop légérement un projet aussi coûteux. Mais le Monarque fut bien étonné, lorsque Colbert, après lui avoir représenté que ses finances étoient fort dérangées, lui dit que, puisqu'il étoit question de donner une fête, il falloit la rendre digne du plus grand Roi du monde, & ne rien oublier de ce qui pouvoit en augmenter la magnificence. Il prit en même temps les plans que l'on avoit donnés à Sa Majesté pour le Carrousel, & quitta le Roi sous prétexte de les examiner en particulier. Arrivé chez lui, Colbert, qui avoit déja formé tous ses arrangements, fit venir les Fermiers-généraux : il leur dit que l'intention du Roi étoit de compter avec eux de clerc à maître ; & que pour les dédommager de la perte que ce dérangement leur causeroit, Sa Majesté leur accordoit un million de gratification. On étoit fort attentif à la Cour sur toutes les démarches de Col-

bert ; & les plus pénétrants ne pouvoient en prévoir la fin. Le Roi n'étoit pas moins impatient que les autres, & il desiroit de savoir au plutôt la réponse de son Ministre : elle fut que la dépense du Carrousel monteroit à dix-huit cents mille francs. Sa Majesté se récria : & quel moyen en effet de trouver cette somme prodigieuse dans un Royaume épuisé par des guerres, & de la prodiguer à des amusements frivoles ! Le Roi, un peu chagrin, dit qu'il n'y auroit point de fête ; son intention n'étant pas de ruiner son peuple pour divertir les Courtisans. S'il y eût eu des témoins de cette conversation de Colbert avec son maître, ils se feroient imaginés sans doute que le Ministre, en faisant monter si haut la dépense du Carrousel, cherchoit à se tirer du mauvais pas où ses ennemis l'avoient engagé : peut-être le Roi eut-il un instant cette idée ; mais Colbert la lui ôta bientôt, en insistant sur l'exécution de la fête. Il représenta à Sa Majesté que l'ayant annoncée à toute sa Cour, son honneur étoit engagé à la donner ; que dans cette occasion il falloit enchérir sur cette magnificence qui lui étoit naturelle ; que les étrangers s'y attendoient, & que rien ne feroit plus

capable de faire connoître la mauvaise situation des finances, que de laisser sans exécution un projet répandu par toute l'Europe. Enfin, Colbert promit au Roi de rassembler les fonds nécessaires, & il se retira. Aussi-tôt ce Ministre fit mettre dans tous les papiers publics, que le Roi étoit dans l'intention de donner à sa Cour un Carrousel qui surpasseroit en magnificence tous ceux qu'on avoit vus jusques-là; & en même-temps il fit travailler aux préparatifs. Cette nouvelle circula dans toute l'Europe; & la paix étant générale dans cette partie du monde, on vit accourir de tous côtés une multitude d'étrangers à Paris. Pour faire honneur à leur nation, ils affectoient le plus grand faste; & leur nombre augmentant chaque jour, il se fit dans la capitale & dans les environs une consommation prodigieuse. Colbert avoit exprès indiqué la fête à quelques mois de-là; les ouvriers, arrivant en foule des Provinces & des pays voisins, étoient aussi-tôt employés; leur concours & le genre de leur travail étoient d'avance un assez beau spectacle. La Noblesse du Royaume, qui d'ordinaire paroissoit le moins à la Cour, quitta cette fois ses retraites, & crut devoir prodi-

guer en cette occasion les fruits de son économie. A peine la foule innombrable des marchands, des ouvriers & des artisans de toute espece purent-ils suffire aux différents besoins des citoyens & des étrangers, qui tous vouloient paroître avec éclat, suivant leur condition. Les préparatifs s'avançoient; & le jour indiqué pour la fête alloit arriver. Colbert fut alors trouver le Roi, & lui dit d'un air mécontent, que les ouvriers n'avoient pu achever leur ouvrage, & qu'il falloit absolument reculer la fête de quinze jours. Le Roi montra d'abord quelque dépit, & demanda à Colbert comment on feroit pour satisfaire cette foule d'étrangers qui attendoient avec impatience le jour où ils pourroient s'en retourner chez eux. Le Ministre proposa de donner un bal aux Tuileries, ce qui fut du goût du Roi; mais il craignoit de multiplier la dépense, & il étoit déja fort inquiet sur celle du Carrousel; enfin, croyant que ce que Colbert proposoit par politique, étoit une nécessité, il y consentit par ce même principe qui fait vouloir tout ce qui flatte, & qui nous aveugle toujours sur les inconvéniens. Le bal fut donné; les Courtisans & les étrangers y parurent avec les habits su-

perbes

perbes qu'ils avoient fait faire pour le Carrousel. Il en fallut ordonner de nouveaux; & par ce moyen, Colbert augmenta la dépense, & donna un mouvement plus rapide à la circulation de l'argent; enfin, le Carrousel s'exécuta. Jamais on n'avoit vu de spectacle ni si brillant, ni si bien ordonné. Les étrangers ne pouvoient concevoir comment le Roi & sa Cour avoient pu rassembler tant de richesses. Tout le monde se récria sur la beauté de la fête; & comme ce qui passe une certaine valeur est toujours estimé bien au-delà de son prix, on faisoit monter les dépenses à des sommes exorbitantes. Le Roi, après avoir loué hautement la beauté de la fête, ressentit cette inquiétude qui suit ordinairement l'exécution des projets téméraires. Il étoit en peine du compte que Colbert alloit lui rendre des fraix du Carrousel; & lorsque ce Ministre se présenta à Sa Majesté, elle voulut prévenir les détails de ce compte, en demandant avec empressement le total. Quel fut son étonnement & sa joie, lorsque Colbert lui montra que tous les fraix se bornoient à douze cents mille francs, & que le produit des fermes avoit augmenté de plus de deux millions; en sorte que tout

payé, il en restoit un dans les coffres du Roi.

Le Marquis *de Seignelay* ayant acheté un filet de perles que le Roi marchandoit, Sa Majesté demanda à Colbert ce qu'il devoit faire à un de ses sujets qui alloit sur son marché. Le Ministre répondit ce qu'on peut imaginer; mais il fut prêt à se trouver mal, quand le Roi lui eut nommé son fils, & ce ne fut pas sans raison, car le Roi avoit bien l'air de vouloir donner des suites à cette affaire?

Le Roi, ayant appris la maladie de Colbert, voulut donner, en cette occasion, une marque signalée de son estime & de son amitié pour ce Ministre; Sa Majesté lui fit l'honneur de l'aller voir en son hôtel. Le Monarque étoit parti de Versailles avec un cortege nombreux; mais, dans la crainte d'incommoder le malade, il ne voulut point que ses Courtisans & ses Gardes l'accompagnassent dans les appartements. Il traversa seul & sans suite la cour de l'hôtel Colbert. L'Abbé *Gallois*, qui ne quittoit jamais le Ministre, fut le premier qui s'offrit à Sa Majesté. La surprise de cet Abbé ne

lui permit pas d'abord de répondre aux questions du Roi sur l'état présent du malade. Celui-ci fut attendri jusqu'aux larmes, lorsqu'il entendit son Maître lui répéter plusieurs fois qu'il le prioit de se conserver, & qu'il avoit plus besoin que jamais de ses services. Il n'avoit jamais senti si vivement sa maladie, que dans cet instant, où il ne pouvoit répondre aux besoins pressants du Roi, dont la démarche le pénétroit de reconnoissance. Enfin, Sa Majesté se retira, & laissa à Colbert la liberté de s'occuper uniquement du soin de son salut.

La femme de Colbert lui parlant d'affaires jusqu'au dernier moment, il répondit : „ On ne me laissera donc pas même „ le temps de mourir "! Le Roi lui écrivit une lettre, telle que le méritoient ses longs services. Le mourant la mit sous son chevet sans l'ouvrir, & dit qu'on étoit peu sensible à ces attentions, quand on étoit près de rendre compte au Roi des Rois : sentiment qui prouve que les occupations du Ministere n'avoient pas éteint en lui les lumieres de la foi. Le Curé de Saint-Eustache étoit venu lui dire qu'il avertiroit ses Paroissiens de prier Dieu pour

ſa ſanté : *Non pas cela*, dit Colbert ; *qu'ils prient Dieu de me faire miſéricorde.*

Ce fut le 6 Septembre 1683, que ce Contrôleur, ou plutôt ce maître abſolu des Finances, mourut âgé de ſoixante-trois ans. Il n'avoit été que huit jours malade d'une colique néphrétique. On lui trouva ſept pierres dans les reins, qui, à ce qu'on diſoit, ne ſurprirent pas tant que de ne lui en point trouver dans le cœur. Le lendemain, M.r *Pelletier*, Conſeiller d'Etat, fut mis à ſa place ; & le même jour le Roi obligea *Ormoy*, ſecond fils de Colbert, de ſe défaire, entre les mains de Louvois, de la charge de Surintendant des Bâtiments, pour le prix de cinq cents mille livres. Sa Majeſté ſe trouva plus preſſée de l'incapacité d'Ormoy, que de l'amitié pour la mémoire de ſon pere.



LOUVOIS (1).

Ce Ministre pensoit qu'il falloit faire bonne guerre, si l'on vouloit éviter les représailles ; mais que le seul moyen de faire cesser les incendies & les cruautés, étoit d'enchérir sur celui qui commençoit. Aussi écrivoit-il au Maréchal de Boufflers : „ Si l'ennemi brûle un „ village de votre Gouvernement, brû„ lez-en dix du sien ".

Le Marquis *de Saint-André* sollicitoit un petit Gouvernement : Louvois, qui avoit reçu quelques plaintes contre lui, le lui refusa : „ Si je recommençois „ à servir, je sais bien ce que je ferois", répartit cet Officier. *Et que feriez-vous?* lui demanda le Ministre d'un ton brusque. „ Je réglerois si bien ma conduite, „ répliqua Saint-André, que vous n'y „ trouveriez rien à redire ". Louvois fut si agréablement surpris de cette saillie, à laquelle il ne s'attendoit pas,

(1) Né en 1641, mort en 1691.

qu'il accorda ce que le Marquis lui demandoit.

Le Marquis de Louvois étoit connu de tous les Seigneurs de la Cour pour un Miniſtre impénétrable. Au moment de partir pour un grand voyage, il feignit de dire qu'il alloit en tel endroit. „ Monſieur, lui dit le Comte de Grammont, ne nous dites point où vous „ allez, auſſi-bien ne vous en croirions-„ nous pas ".

Avant Louvois, les Secretaires d'Etat étoient dans l'uſage d'écrire *Monſeigneur* aux Ducs & aux grands Officiers de la Couronne. Il fut le premier qui ſupprima ce protocole. Il fit plus : il exigea le *Monſeigneur* pour lui de tous ceux à qui il ne le donnoit pas précédemment. Le Marquis *d'Ambre*, Lieutenant-général, ſe vit forcé de renoncer au ſervice, pour n'avoir pas voulu ſe ſoumettre à cette nouvelle loi.

A la mort de Colbert, Louvois avoit eu la Surintendance des Bâtiments. Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour Madame de Monteſpan, ennuyoit le Roi, qui vouloit par-tout des

palais. Le nouveau château ne faisoit que sortir de terre, lorsque le Roi s'apperçut d'un défaut à une croisée qu'on achevoit de former dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois qui étoit gâté jusqu'à souffrir impatiemment d'être repris par son Maître, disputa fort & ferme, & soutint que la croisée étoit bien. Le Roi tourna le dos, & s'alla promener dans le bâtiment. Le lendemain il trouva *Lenotre*, & lui demanda s'il avoit été à Trianon? Celui-ci répondit qu'il n'y étoit point allé depuis quelques jours. Le Roi lui expliqua ce qui l'avoit choqué, & lui dit d'y aller. Le lendemain, même question, & même réponse; le jour d'après, ce fut la même chose. Le Roi vit bien que Lenotre n'osoit s'exposer à prononcer entre lui & le Ministre. Louis XIV se fâcha, & lui ordonna de se trouver le lendemain à Trianon où il iroit, & où il feroit aller Louvois. Il n'y eut plus moyen de reculer. Le Roi les trouva tous deux à Trianon: il y fut d'abord question de la fenêtre. Louvois disputa. Lenotre ne disoit mot. Enfin, le Roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, & de dire après ce qu'il auroit observé. Tandis qu'il y travailloit, Louvois furieux de cette vérification, gron-

doit tout haut, & soutenoit avec aigreur que cette fenêtre étoit, en tout, pareille aux autres. Le Roi se taisoit & attendoit; quand tout fut bien examiné, il demanda à Lenotre ce qui en étoit, & Lenotre à balbutier. Le Roi se mit en colere, & lui ordonna de parler net. Alors Lenotre avoua que Sa Majesté avoit raison, & qu'il y avoit un défaut à la fênetre. Aussi-tôt le Roi se tournant vers Louvois, lui dit qu'on ne pouvoit tenir à ses opiniâtretés, que sans la sienne à lui on auroit bâti tout de travers, & qu'il auroit fallu tout abattre; en un mot, il lui lava fortement la tête. Louvois outré de la sortie, & de ce que, courtisans, ouvriers, & valets en avoient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva le Chevalier *de Nogent*, les deux *Tilladets* & quelques autres amis, qui furent allarmés de le voir en cet état. „ C'en est fait, leur dit-il;
„ je vois, à la maniere dont il vient de
„ me traiter pour une fenêtre, que je
„ suis perdu dans l'esprit du Roi. Je
„ n'ai de ressources que dans une guerre
„ qui le détourne de ses bâtiments, &
„ qui me rende nécessaire; & par... il
„ l'aura, j'en réponds". En effet, quelques mois après, il tint parole; & telle

fut l'étrange origine de la guerre de 1688, qui ruina la France au-dedans, qui ne l'étendit point au-dehors, malgré la prospérité de nos armes, & qui produisit des événements honteux pour Louis XIV. L'Europe entiere fut embrasée, parce qu'une fenêtre s'étoit trouvée trop large ou trop étroite.

La guerre que Louvois avoit allumée pour se rendre nécessaire ne lui suffit pas, il la voulut contre toute l'Europe. L'Espagne inséparable de l'Empereur, & même des Hollandois à cause de la Flandre Espagnole, s'étoit déclarée. Ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie, & ces projets servirent à faire déclarer le Duc de Savoie. Ce Prince ne desiroit que la neutralité, &, comme le plus foible, consentoit à laisser passer, si on eût voulu, une armée par son pays, pourvu toutefois que ce fût en payant, à petites troupes, & avec ordre & mesure. Rien n'étoit plus raisonnable. Aussi Catinat, déja sur la frontiere avec les troupes destinées à ce passage, eut-il ordre d'entrer en négociation; mais à mesure qu'elle avançoit, Louvois demandoit davantage, & envoyoit, d'un courier à l'autre, des ordres si contradictoi-

res, que le Duc de Savoie, & même M. de Catinat, n'y comprenoient rien. Le Duc de Savoie prit le parti d'écrire au Roi pour lui demander ses volontés & pour s'y conformer. Ce n'étoit pas le compte de Louvois qui vouloit forcer ce Prince à la guerre. Il osa supprimer la lettre, & faire à l'insu du Roi des demandes si exorbitantes, que les accorder, & livrer tous ses Etats à la discrétion de la France, étoit la même chose. Le Duc de Savoie se récria : Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, & de le forcer par mille affronts à plus que de simples plaintes. Là-dessus il fit agir hostilement Catinat qui ne comprenoit rien au procédé du Ministre. Ce Prince se ligua donc par force & de dépit, avec l'Empereur, le Prince d'Orange & les Hollandois, & devint par sa situation l'ennemi le plus redoutable de la France.

Louis XIV avoit ordonné de grands travaux à Maintenon ; Louvois en sa qualité de Sur-Intendant des Bâtiments, y employa une armée entiere. La maladie se mit parmi les troupes, & emportoit des milliers de soldats. Ce spectacle ne fit nulle impression sur le Ministre :

„ Qu'ils meurent, disoit-il, en remuant
„ la terre devant une place ennemie, ou
„ en la remuant dans les plaines de
„ Beausse, qu'importe! c'est toujours
„ pour le service du Roi "?

Heinsius, qui fut depuis grand Pensionnaire de Hollande, avoit été envoyé en France par le Roi *Guillaume* pour discuter ses droits sur la Principauté d'Orange. Il s'étoit adressé à Louvois, Secretaire d'Etat ayant le département du Dauphiné où cette Principauté étoit située. Le Ministre de Guillaume parla avec zele, non-seulement pour son Maître, mais encore pour les Protestants d'Orange. Croiroit-on que Louvois lui répondit, *qu'il le feroit mettre à la Bastille?*

La Princesse *Marie Casimir de la Grange*, femme de *Sobieski*, Roi de Pologne, avoit formé le projet de venir faire quelque séjour en France; mais avant que de se déterminer à cette démarche, elle voulut savoir quels honneurs on lui accorderoit, & demanda si on ne lui feroit pas le même traitement qu'à la Reine douairiere d'Angleterre. Le Marquis de Louvois répondit avec

dureté, qu'il y avoit bien de la différence entre une Reine héréditaire, & une Reine élective.

Louvois eut tellement la confiance du Roi, qu'il fut dans le secret de son mariage avec Madame *de Maintenon*, & assista à la célébration de ce mariage. On doit dire, à sa louange, qu'il avoit eu le courage & l'adresse de tirer du Roi sa parole qu'il ne le déclareroit en aucun temps de sa vie, & de faire donner en sa présence la même parole à M. de Harlay, Archevêque de Paris. Plusieurs années après, Louvois fut instruit des maneges de Madame de Maintenon pour se faire déclarer ; il sut que le Roi avoit eu la foiblesse de le lui promettre, & que la chose alloit éclater. Il mande à Versailles l'Archevêque de Paris, & au sortir de dîner, prend des papiers, & s'en va chez le Roi. Louis XIV, voyant Louvois à l'heure qu'il ne l'attendoit pas, lui demande ce qui l'amene. „Quel- „ que chose d'important ”, lui répond Louvois d'un air triste. Le Roi fort surpris lui dit de commander à tout ce qui étoit là de valets intérieurs de sortir. Ce Monarque dissimuloit souvent; surpris d'être découvert, il s'entortilla d'abord

de foibles détours ; & pressé par son Ministre, se mit à marcher pour gagner un cabinet où il y avoit du monde : mais Louvois qui pénétra son dessein de lui échapper, se jette à ses genoux & l'arrête, tire de son côté une petite épée, en présente la garde au Roi, & le prie de le tuer sur le champ s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole, & se couvrir de honte aux yeux de toute l'Europe. Le Roi trépigne, pétille, & dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus, dans la crainte qu'il ne lui échappe, lui représente le contraste de sa gloire actuelle, avec l'ignominie qui le fera mourir un jour de regret & de confusion ; en un mot, il fait tant qu'il tire une seconde fois parole du Roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage. L'Archevêque de Paris arrive le soir même, & Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le Prélat courtisan n'en auroit pas été capable ; mais comme il n'avoit qu'à confirmer le Roi dans la résolution de tenir une parole qui venoit d'être réitérée à ce Ministre, il n'osa lui refuser une démarche si honorable. Il parla donc le lendemain au Roi, & il en tira aisément le renouvellement de cette parole. Celle du Roi

à Madame de Maintenon n'avoit point de délai. Elle s'attendoit à tout moment à être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiete de ce que le Roi ne lui parloit de rien, elle se hasarda de lui en toucher quelque chose. L'embarras où elle le mit, la troubla; elle voulut en savoir davantage, & le Roi finit par la prier de ne plus songer à être déclarée. Après le premier saisissement que lui causa la perte d'une telle espérance, son premier soin fut de rechercher à qui elle étoit redevable de ce mauvais office. Elle apprit tout ce qui s'étoit passé, & dès ce moment elle jura la perte de Louvois. Mais le temps n'y étoit pas propre : il falloit laisser vieillir l'affaire avec un Roi aussi soupçonneux que Louis XIV, & se donnant le loisir des conjonctures, pour ruiner peu-à-peu un ennemi qui avoit toute la confiance de son Maître, & que la guerre rendoit alors si nécessaire. Mais elle ne manqua aucune occasion de préparer les voies, pour s'en délivrer. Les incendies du Palatinat lui furent pour cela d'un merveilleux usage. Elle n'oublia pas d'en peindre au Roi toute la cruauté. Elle s'aida de la haine qui en retomboit sur le Roi bien plus que sur le Ministre, &

des dangereux effets qu'elle pouvoit produire. Enfin, elle vint à bout de l'aliéner contre Louvois. Celui-ci non-content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Treves. La dispute s'échauffa là-dessus sans que le Roi pût ou voulût être persuadé. A quelques jours de-là, Louvois qui avoit le défaut de l'opiniâtreté, vint à son ordinaire travailler avec le Roi chez Madame de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avoit bien senti que le scrupule étoit la seule raison qui l'empêchoit de consentir à l'incendie de Treves, & que pour cette raison, il avoit tout pris sur lui, & dépêché à l'insu de Sa Majesté un courier avec ordre de brûler cette ville à son arrivée. Le Roi fut, à l'instant & contre son naturel, transporté d'une telle colere, qu'il se jetta sur les pincettes de la cheminée, & alloit charger Louvois, si Madame de Maintenon ne se fût mise entre eux d'eux, en s'écriant : „ Ah! „ Sire, qu'allez-vous faire "? Louvois gagna la porte, & le Roi lui cria de dépêcher à l'instant un courier avec un contre-ordre : „ Qu'il arrive à temps, „ ajouta-t-il, & sachez que votre tête „ en répond ". Louvois s'étoit bien gardé

de laiſſer partir le premier courier. Il lui avoit donné ſes dépêches, & lui avoit ordonné de l'attendre tout botté; il n'eut que la peine de les reprendre: mais le Roi crut toujours qu'un ſecond courier étoit arrivé aſſez à temps pour empêcher l'exécution. Après une auſſi étrange aventure, Madame de Maintenon eut beau jeu contre le Miniſtre. Un autre événement acheva de perdre Louvois dans l'eſprit du Roi. Au ſiege de Mons, que Louis XIV fit en perſonne, Louvois s'aviſa de déplacer une garde de Cavalerie que le Roi avoit placée de telle maniere; & comme il ſe piquoit d'être mieux inſtruit que perſonne dans les moindres détails de la guerre, il ne pardonna jamais la préſomption de ſon Miniſtre; & long-temps après la mort de Louvois, il la rappelloit à M. de Pomponne. Au retour de Mons, l'éloignement du Roi ne fit qu'augmenter, & à tel point, que le Miniſtre commença à tout appréhender. La Maréchale *de Rochefort*, qui étoit allée le voir à Meudon dans ces circonſtances avec Madame *de Blanzac* ſa fille, a ſouvent raconté, qu'étant à la promenade avec lui dans une petite caleche qu'il menoit, elles l'entendirent ſe par-

ler à lui-même & se dire à diverses reprises : *Le feroit-il? le lui feroit-on faire? Non... cependant... il n'oseroit.* Pendant ce monologue, il alloit toujours, & la mere & la fille se taisoient, quand tout-à-coup la Maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une piece d'eau, & n'eut que le temps de se jetter sur les rênes en criant qu'il alloit les noyer. A ce cri, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas, & convint qu'il rêvoit & ne pensoit pas à la voiture. Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux à Trianon. Peu de jours après, on sut qu'il s'étoit trouvé mal chez Madame de Maintenon, que le Roi l'avoit forcé de s'en aller, que le mal avoit augmenté subitement, qu'on s'étoit hâté de lui donner un lavement, qu'il avoit rendu aussi-tôt, & qu'il étoit mort en le rendant. On peut juger de la surprise de toute la Cour. Tout le monde observa la contenance du Roi : elle parut leste & plus aisée que de coutume ; on remarqua que ce jour-là même, il se promena long-temps sous la balustrade de l'Orangerie, d'où il voyoit le logement de la Sur-intendance où Louvois venoit de mourir ; qu'il ne dit pas un mot de cette mort si soudaine ;

qu'un Officier du Roi d'Angleterre étant venu de Saint-Germain lui faire un compliment sur cette perte, il lui répondit d'un ton fort dégagé : *Faites mes remerciements au Roi & à la Reine d'Angleterre, & dites-leur de ma part que leurs affaires & les miennes n'en iront pas moins bien.* L'Officier fit une révérence, & se retira l'étonnement peint sur le visage. Quand Louvois mourut, il étoit perdu au point qu'il devoit être arrêté le lendemain, & conduit à la Bastille. Le fait de cette résolution prise & arrêtée par le Roi est certain. Louis XIV l'avoua à Chamillart, qui en convenoit avec ses amis intimes.

La mort de Louvois fit tenir bien des discours, sur-tout quand, après l'ouverture de son corps, on crut qu'il étoit mort empoisonné. Il étoit grand buveur d'eau, & en avoit toujours sur la cheminée de son cabinet. On sut qu'entre sa sortie de dîner & son entrée dans ce cabinet pour prendre les papiers qu'il vouloit porter à son travail avec le Roi, un Frotteur y étoit entré seul, & y étoit resté quelques moments. On arrêta ce Frotteur, & on le mit en prison; mais la procédure à peine commencée, il fut élargi

par ordre supérieur. La famille de Louvois arrêta tous ces bruits de maniere à ne laisser aucun doute qu'un ordre précis n'en eût été donné.

Ce fut avec le même soin qu'on essaya d'étouffer une autre histoire, dont le premier cri ne put s'effacer. Elle est trop singuliere pour ne pas trouver place ici. *Seron*, Médecin domestique de ce Ministre, & qui l'étoit demeuré de M. *de Barbesieux*, s'avisa de se barricader dans sa chambre quatre ou cinq mois après la mort de Louvois. Aux cris qu'il faisoit on étoit accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir. Ces cris durerent presque toute une journée, sans qu'il fût possible de lui porter aucun secours temporel ni spirituel. Sur la fin, on l'entendit s'écrier qu'il étoit un misérable indigne de pitié, & qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit, après ce qu'il avoit fait à son maître. Il mourut de la sorte en désespéré au bout de huit à dix heures, sans avoir prononcé le nom de qui que ce soit. Qui fit faire le coup? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténebres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des Puissances étrangeres ; mais elles auroient attendu bien tard à s'en défaire. Ce qu'il y a de cer-

tain, c'est que le Roi en étoit incapable, & qu'il n'est entré dans l'esprit de personne de l'en soupçonner. *Mémoires de Saint-Simon.*

LE SUR-INTENDANT FOUQUET (1).

Le Sur-Intendant avoit fait fortifier la ville de Belle-Isle, terre de son domaine, pour lui servir de retraite, si jamais il se voyoit contraint de quitter la Cour: il y tenoit un Gouverneur & une garnison qui dépendoient de lui. Ainsi on pouvoit craindre, que, s'il avoit connoissance qu'on songeât à s'assurer de sa personne, il ne se retirât dans cette ville, & n'appellât les Anglois à son secours. Pareil soupçon pouvoit également tomber sur le Gouverneur, si Fouquet étoit arrêté avant que le Roi pût se rendre maître de la place. Ce Prince avoit soin de redoubler ses attentions, pour écarter tout soupçon de l'esprit du Sur-Intendant, qui se flattoit de devenir Premier Ministre; présomption qui s'augmenta par la condes-

(1) Né en 1615, mort en 1680.

cendance qu'eut le Roi d'aller à sa maison de Vaux, dont Fouquet étoit si jaloux d'étaler la magnificence : elle brilla sur-tout dans la fête somptueuse qu'il osa donner à son Maître. Ce fut là que le Roi déclara qu'il vouloit visiter la Bretagne, & y faire travailler à un nouveau port de mer, dont on lui avoit effectivement envoyé le projet. Quelques troupes filerent en cette Province, sous prétexte d'aller commencer les travaux, & Sa Majesté partit pour s'y rendre. Arrivé à Nantes, Fouquet fut arrêté en sortant du Conseil, & conduit sous bonne garde au Château d'Angers, d'où peu de temps après il fut transféré à Vincennes. Le Roi s'assura de Belle-Isle, changea le Gouverneur & la garnison, revint à Paris, après avoir fait mettre Fouquet à la Bastille.

Lorsque le Sur-Intendant Fouquet donna à Louis XIV cette fête si superbe dans le château de Vaux, il porta l'attention jusqu'à faire mettre dans la chambre de chaque Courtisan de la suite du Roi, une bourse remplie d'or, pour fournir au jeu de ceux qui pouvoient être sans argent, ou n'en avoir pas assez. Aucun ne s'en trouva offensé, & tous ad-

mirerent la magnificence de ce procédé. Ils tâcherent peut-être de se persuader que c'étoit au nom du Roi, ou du moins à ses dépens, & ils ne se trompoient pas sur ce dernier article.... Le Sur-Intendant *de Bullion* avoit déja donné un exemple de ce magnifique scandale. Ayant fait frapper en 1640 les premiers louis qui aient paru en France, il imagina de donner un dîner à cinq Seigneurs de ses courtisans, fit servir au dessert trois bassins pleins des nouvelles especes, & leur dit d'en prendre autant qu'ils voudroient. Chacun se jetta avidement sur ce fruit nouveau, en remplit ses poches, & s'enfuit avec sa proie sans attendre son carrosse; de sorte que le Sur-Intendant rioit beaucoup de la peine qu'ils avoient à marcher. Le payement de quelques dettes de l'Etat eût également pu donner cours à ces premieres especes; mais ce moyen n'eût pas été si noble, au jugement de Bullion & de ses convives.

La perte de Fouquet avoit, dit-on, été résolue par le Cardinal Mazarin, qui voyant que le Sur-Intendant se faisoit des créatures par son argent qu'il répandoit avec profusion, en avoit conçu de l'ombrage, & songeoit à le perdre, lorsqu'il

mourut. Fouquet, dans l'appréhension qu'il avoit eue du Cardinal, s'étoit voulu mettre en état de lui résister, en se faisant des amis; & comme il étoit naturellement visionnaire, il crut en avoir un bien plus grand nombre qu'il n'en avoit réellement. Il en fit une liste, & la moitié de la Cour se trouva sur ses papiers. On sait qu'il fut lâchement abandonné de presque toutes ses créatures dans le temps de sa disgrace.

Le procès de Fouquet commença par les accusations de péculat & de crime d'Etat. On ne produisit pas un troisieme grief, qui sans doute tenoit plus au cœur du Roi que les deux premiers: c'étoit d'avoir voulu débaucher *la Valliere*. Cette favorite, enorgueillie de la conquête du Monarque qu'elle aimoit d'ailleurs de bonne foi, se plaignit d'un sujet assez insolent pour avoir voulu chasser sur les plaisirs de son Maître, & le Maître jaloux n'en pardonna jamais le désir.

Lorsqu'on eut arrêté Fouquet, la nouvelle de sa détention fut aussi-tôt portée de toutes parts à sa famille; un valet-de-chambre fut chargé de l'annoncer à sa

mere. Cette Dame d'une piété exemplaire, aimoit son fils avec tendresse : on craignoit de lui porter le coup mortel; mais, ayant entendu le discours du domestique, elle se jetta à genoux, & s'écria : *C'est maintenant, ô mon Dieu ! que j'espere du salut de mon fils !*

De tous les amis du Sur-Intendant, *Gourville* s'étoit montré le plus généreux dans le temps de sa disgrace. Non-content d'avoir prêté à Madame Fouquet plus de cent mille livres pour sa subsistance, il fit don de cette somme à M. de Vaux son fils. Cette grace lui avoit été demandée par Fouquet lui-même, qui venoit de recouvrer sa liberté. Le Président de Maupeou son parent, fut le porteur de la lettre où cet infortuné descendoit à cette humiliante priere.



MADAME DE LA VALLIERE (1).

Elle portoit dans son sein des preuves de sa premiere foiblesse. Heureusement son terme vint à minuit. Le lendemain le bruit se répand à la Cour que *la Valliere* est accouchée. Aimant mieux mourir que de laisser soupçonner sa fragilité, elle se leve, s'habille & reçoit la Reine qui, pour aller à la messe, étoit obligée de passer par son appartement. Ce secret étoit son unique consolation. Madame de Soissons la lui ravit. Elle avoit chez elle la fille d'un Avocat, jeune & jolie, dont elle faisoit ses délices, & qu'elle destinoit au Roi. Mademoiselle de la Valliere ayant un jour passé devant cette fille, sans la saluer, la Comtesse dit assez haut à Madame de Ventadour : „ Je savois bien que la Valliere étoit „ boîteuse ; mais je ne savois pas qu'elle „ fût aveugle ". La Valliere s'en plaignit au Roi, qui défendit le Louvre à Madame de Soissons. Pour s'en venger,

(1) Morte en 1710.

celle-ci écrivit, de concert avec le Marquis *de Vardes* son amant, & le Comte de Guiche, amant de *Madame*, une lettre supposée, par laquelle le Roi d'Espagne instruisoit sa fille de ce qu'elle devoit toujours ignorer. On la glissa dans le lit de la Reine. La *Molina*, une de ses femmes, la trouva & la remit au Roi. Cette lettre troubla la paix de la Famille Royale (1).

Avant sa faveur, Mademoiselle de la Valliere avoit été aimée éperdument d'un Lieutenant aux Gardes Françoises. A son retour de l'armée, cet Officier va chez *Madame*, court à l'appartement de sa maîtresse, voit des visages importants & nouveaux, est refusé positivement, sort, la rage dans le cœur. Un ami lui apprend qu'elle aime le Roi, lui fait le détail de cette affreuse nouvelle, & l'enivre du poison de la jalousie avec toute la franchise d'une indiscrete amitié. Ce malheureux amant s'écrie : „ Tout est perdu „ pour moi "! & se perce de son épée. Mademoiselle de la Valliere donna des larmes à cet infortuné.

---

(1) Voyez l'article, *Henriette d'Angleterre*.

Environ six mois après la naissance de Mademoiselle *de Blois* (1), le Roi devenu plus galant & plus amoureux, fit ériger les Terres de Vaujour & de Saint-Christophe en Duché-Pairie, sous le nom de *la Valliere*, en faveur de la mere & de la fille qui fut légitimée par les mêmes Lettres. Elles furent données à Saint-Germain-en-Laie, au mois de Mai 1667; & registrées au Parlement le 13 du même mois. Louis XIV y parle en amant &

---

(1) Cette Princesse, mariée le 16 Janvier 1680 à *Louis-Armand de Bourbon*, Prince *de Conti*, fut très-célebre par son esprit & sa beauté. On a publié que *Mulley Ismaël*, Roi de Maroc, devint amoureux d'elle sur son portrait; ce qui donna lieu à ces vers de Rousseau :

Votre beauté, grande Princesse,
Porte les traits dont elle blesse
Jusques aux plus sauvages lieux.
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

Ce même portrait, trouvé dans les Indes au bras d'un Armateur François, par Dom *Joseph Valeio* Castillan, fils de Dom Alphonse, mort Vice-Roi de Lima, lui inspira une passion violente, & qui a long-temps diverti la Cour & Paris. Il existe un petit Livre imprimé en 1698, sous le titre de la *Déesse Monas*, ou Histoire du Portrait de Madame la Princesse de Conti.

en Roi, sans que ces deux qualités s'entre-choquent dans ce monument digne de la plume de Pelisson. „ Les bienfaits „ que les Rois exercent dans leurs Etats", est-il dit dans le préambule de ces Lettres-Patentes, „ étant la marque exté-„ rieure du mérite de ceux qui les re-„ çoivent, & le plus glorieux éloge des „ Sujets qui en sont honorés. Nous avons „ cru ne pouvoir mieux exprimer dans „ le public l'estime toute particuliere que „ nous faisons de la personne de *notre* „ *très-chere*, *bien-amée* & *très-féale* „ Louise-Françoise de la Valliere, qu'en „ lui conférant les plus hauts titres d'hon-„ neur, *qu'une affection très-singuliere*, „ *excitée dans notre cœur par une in-*„ *finité de rares perfections*, *nous a* „ *inspirée depuis quelques années en sa* „ *faveur*; & quoique sa modestie se soit „ souvent opposée au desir que nous „ avions de l'élever plutôt dans un rang „ proportionné à notre estime & à ses „ bonnes qualités, néanmoins l'affection „ que nous avons pour elle, & la jus-„ tice ne nous permettant plus de diffé-„ rer les témoignages de notre recon-„ noissance pour un mérite qui nous est „ si connu, ni de refuser plus long-temps „ à la nature les effets de notre tendresse

„ pour *Marie-Anne*, notre fille natu-
„ relle, en la personne de sa mere, nous
„ lui avons fait acquérir de nos deniers,
„ la Terre de Vaujour située en Tou-
„ raine, & la Baronnie de Saint-Chris-
„ tophe en Anjou, qui sont deux Ter-
„ res également considérables par leur
„ revenu & par le nombre de leurs mou-
„ vances. Mais faisant réflexion qu'il
„ manqueroit quelque chose à notre gra-
„ ce, si nous ne réhaussions les valeurs
„ de ces Terres par un titre qui satisfasse
„ tout ensemble *à l'estime qui provoque*
„ *notre libéralité, & au mérite du su-*
„ *jet qui la reçoit;* mettant d'ailleurs
„ en considération que notre chere &
„ bien-amée Louise-Françoise de la Val-
„ liere *est issue d'une Maison très-noble*
„ *& très-ancienne*, & dont les ancê-
„ tres ont donné en diverses occasions
„ importantes des marques signalées de
„ leur zele au bien & avantage de cet
„ Etat, & de leur valeur & expérience
„ dans le commandement des armées:
„ A CES CAUSES, &c.

On attribue à Madame de la Valliere un sonnet sur l'inconstance du Roi son amant; il est probable que *Pelisson*, ou quelque autre bel-esprit, en fut le véri-

table Auteur. Quoi qu'il en soit, voici ce sonnet qui méritoit bien de trouver place dans le Recueil de *la Baumelle*.

Tout se détruit, tout passe ; & le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet se contenter toujours.
Le passé n'a point vu d'éternelles amours,
Et les siecles futurs n'en doivent point attendre.

La constance a des loix qu'on ne veut point entendre ;
Des desirs d'un grand Roi, rien n'arrête le cours ;
Ce qui plaît aujourd'hui, déplaît en peu de jours ;
Cette inégalité ne sauroit se comprendre.

Louis, tous ces défauts font tort à vos vertus.
Vous m'aimiez autrefois... Et vous ne m'aimez plus !
Mes sentiments, hélas ! different bien des vôtres !

Amour, à qui je dois & mon mal & mon bien,
Que ne lui donnez-vous un cœur comme le mien ?
Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres !

Dans sa retraite des Carmélites, Madame de la Valliere ne se bornoit pas aux pénitences de la Regle ; elle étoit insatiable de souffrances, & s'en imposoit quelquefois de très-indiscretes. Pour expier le plaisir qu'elle avoit pris autrefois à boire des liqueurs, elle se condamna à passer trois semaines sans boire une goutte d'eau, & trois ans entiers à

n'en boire par jour que la valeur d'un demi-verre. Cette affreuse pénitence ayant été découverte, une Religieuse lui demanda si elle avoit cru la pouvoir faire sans permission & de son propre mouvement. „ J'ai agi sans réflexion, lui répondit-elle, je n'ai été occupée que
„ du desir de satisfaire à la justice de
„ Dieu ".

Une érysipelle à la jambe l'ayant fait beaucoup souffrir, sans qu'elle en voulût rien dire, le mal devint si considérable, qu'on s'en apperçut, & qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie. On lui fit quelques reproches de porter si loin la ferveur. *Je ne savois ce que c'étoit*, répondit-elle, *je n'y avois pas regardé.*

Quand on annonça à Sœur *Louise de la Miséricorde*, la mort du Duc de Vermandois qu'elle avoit eu du Roi, elle dit : *Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort.*

A la naissance des amours de Louis XIV & de la Valliere, cette Demoiselle avoit eu recours à la Muse de Benserade, & l'avoit prié de passer chez elle, sans le prévenir de son dessein. Ce Poëte

étoit aimable & avantageux; en se rendant chez la nouvelle favorite, il croit aller à un rendez-vous. Pénétré de son bonheur, il se jette en entrant à ses genoux; ce bonheur est si grand, qu'il a peine à le croire. *Hé non, ce n'est pas cela*, lui dit Mademoiselle de la Valliere en le relevant, *il s'agit d'une réponse*; & elle lui montra la lettre du Roi qu'elle venoit de recevoir.

MADAME DE MONTESPAN (1).

Loin d'être née sans pudeur, Madame de Montespan étoit naturellement éloignée de la galanterie; & si elle devint maîtresse du Roi, ce fut la faute de son mari plutôt que la sienne; elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle étoit aimée; elle l'assura qu'une fête que le Roi donnoit, étoit pour elle; elle le pressa, le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses Terres de Guienne, & de l'y laisser jusqu'à ce que le Roi l'eût oubliée. Rien n'y put déterminer

---

(1) Née en 1641, morte en 1707.

Montespan, qui ne fut pas long-temps à s'en repentir. Le projet de sa femme avoit été d'abord de gouverner le Roi, par l'ascendant de son esprit. Elle croyoit qu'elle lui feroit toujours desirer ce qu'elle avoit résolu de ne lui accorder jamais. A sa premiere grossesse, elle se désespéra; elle devint maigre, jaune & si changée, qu'on ne la reconnoissoit pas. Mais à la seconde grossesse, elle se consola, & porta dans les autres l'imprudence aussi loin qu'elle pouvoit aller.

Ces deux amants, pressés par leur conscience, se séparerent de bonne foi, pour faire leur Jubilé. Madame de Montespan vint à Paris, visita les Eglises, jeûna, pria, & pleura ses péchés. Le Roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon Chrétien doit faire en pareille circonstance. Le Jubilé fini, il fut question de savoir si Madame de Montespan reviendroit à la Cour. Elle devoit y être par sa naissance & par sa Charge, & il ne parut pas impossible d'y vivre chrétiennement. Mais pour éviter les inconvénients de la surprise, si les deux amants venoient à se rencontrer sans y être préparés, il fut conclu que le Roi se rendroit chez Madame de Montespan, & que les Dames les

plus respectables de la Cour seroient présentes à cette entrevue; mais insensiblement ils s'écarterent de la compagnie, se parlerent à voix basse dans une embrasure, pleurerent, & se dirent ce qu'on a coutume de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, & passerent dans une autre chambre.

Un jour que le carrosse de Madame de Montespan passa sur le corps d'un pauvre homme, Mesdames *de Montausier*, *de Richelieu*, *de Maintenon* & quelques autres qui étoient avec elle, en furent effrayées & saisies, comme on l'est d'ordinaire en de pareilles occasions; la seule Madame de Montespan ne s'en émut pas, & elle reprocha même à ces Dames leur foiblesse. „ Si c'étoit, „ leur disoit-elle, une véritable compas- „ sion, vous éprouveriez le même senti- „ ment en apprenant que cette aventure „ est arrivée loin de vous ".

Le Marquis de Montespan frémit à la nouvelle d'une intrigue, dont il avoit toujours rejetté le soupçon. Il reprocha à sa femme son ingratitude, ses perfidies, tant d'amour pour elle, tant de

riches partis ſacrifiés à cet amour. Madame de Monteſpan, forte de l'appui du Roi, répond aux reproches par des inſultes & des mépris, ſoutient que ſon commerce avec le Roi a toute l'innocence de l'amitié, & le menace de ſe délivrer de ſes importunités par ſon exil. Monteſpan indigné réplique que, dans ſa maiſon, il ne connoît de maître que lui-même, & leve la main ſur celle qui en réclame un autre. „ Il m'aime, lui „ dit la Marquiſe, frappez, ſi vous „ l'oſez ". L'emportement du mari n'eſt point calmé par cet aveu : il outrage ſa femme, & de la main & de la voix. Madame de Monteſpan pouſſe de grands cris : on accourt, on la trouve noyée dans ſes pleurs. La Reine, Mademoiſelle, toute la Cour crient contre un époux ſi féroce. Le Roi, irrité qu'on traite ſi mal une Dame de laquelle il n'a eu encore que des eſpérances, ordonne à Monteſpan de la reſpecter déſormais, & lui défend de l'emmener en Province.

Quand le Roi fut devenu amoureux de Mademoiſelle *de Fontanges*, Madame de Monteſpan en penſa crever de dépit, &, ſemblable à Médée, elle me-

nonça le Monarque de déchirer ses enfants à ses yeux. Et comme le Pere de la Chaise lui fit moins de scrupule de l'amour de Mademoiselle de Fontanges, que du double adultère, cette Dame disoit fort plaisamment, que ce Pere de la Chaise étoit une *chaise de commodité.*

Madame de Montespan, retirée à la Communauté de Saint-Joseph qu'*elle* avoit rétablie, fut long-temps à s'y accoutumer : elle promena son loisir & ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux Terres d'Aubin, & fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha, son péché n'avoit jamais été accompagné de l'oubli de la Religion ; elle quittoit souvent le Roi pour aller prier Dieu dans un cabinet ; rien n'eût été capable de lui faire rompre un jeûne d'Eglise ; elle fit tous les Carêmes, & même avec austérité ; elle étoit fort aumôniere, & dans le temps même de ses plus grands désordres, elle ne laissa jamais rien échapper qui approchât du doute & de l'impiété : mais elle étoit impérieuse, altiere, dominante, moqueuse, & tout ce qu'est ordinairement une femme, quand elle joint la

beauté à la toute-puiſſance. Réſolue de mettre enfin à profit la retraite forcée qui l'éloignoit de la Cour, elle chercha quelqu'un de ſage & d'éclairé, & ſe mit entre les mains du Pere *de la Tour*, ce Général de l'Oratoire ſi connu par ſes talents pour la direction. Sa converſion ne ſe démentit point juſqu'à ſa mort. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement ſecret qui étoit demeuré pour la Cour, & aux eſpérances qui, toutes chimériques qu'elles étoient, la flatterent juſqu'au tombeau. Le Pere de la Tour obtint d'elle la plus rude pénitence qu'il put lui impoſer; ce fut de demander pardon à ſon mari, & de ſe remettre entre ſes mains. Elle lui écrivit dans les termes les plus ſoumis, & lui offrit de retourner avec lui s'il daignoit la recevoir. M. de Monteſpan lui fit dire qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni en entendre parler de ſa vie; à ſa mort elle en prit le deuil, comme une veuve ordinaire. Peu-à-peu elle en vint à donner tout ce qu'elle avoit aux pauvres; elle travailloit pour eux, & pluſieurs heures par jour, aux ouvrages les plus groſſiers, & y faiſoit travailler tout ce qui l'environnoit. Sa table qu'elle avoit aimée à l'excès, devint plus que frugale, ſes jeûnes ſe multiplierent, & à

toutes les heures du jour elle quittoit tout pour aller prier dans son oratoire. Ses macérations étoient continuelles : ses chemises & ses draps étoient de toile jaune la plus dure & la plus grossiere, mais cachés sous des draps & des chemises ordinaires. Elle portoit toujours des brasselets, des jarretieres & une ceinture armées de pointes de fer qui la blessoient quelquefois jusqu'au sang. Elle avoit une telle frayeur de la mort, que pour se rassurer, elle payoit plusieurs femmes, dont l'emploi unique étoit de la veiller pendant la nuit. Elle couchoit, ses rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies dans sa chambre ; elle vouloit trouver ses Veilleuses causant & jouant entre elles, toutes les fois qu'elle se réveilloit. Malgré tout cela, elle ne put jamais dépouiller l'extérieur de Reine qu'elle avoit usurpé dans le temps de sa faveur, & qui l'avoit suivie dans sa retraite. On y étoit si bien accoutumé, qu'elle en conserva l'habitude sans faire murmurer personne. Il n'y avoit qu'un fauteuil dans son appartement, & ce fauteuil n'étoit que pour elle, pas même pour ses enfants naturels. *Monsieur* & la grande *Mademoiselle* l'avoient toujours aimée, & l'alloient voir assez souvent. A ceux-

là on apportoit des fauteuils ainsi qu'à Madame la Princesse; mais dans ce cas-là même, jamais elle ne quittoit le sien. *Madame* n'y alloit que rarement, & ne pouvoit approuver cette conduite. Mais toutes les Dames de la Cour se faisoient un devoir de la visiter, quoiqu'elle ne rendît jamais les visites, pas même au palais d'Orléans & à l'hôtel de Condé. Elle fut belle jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade & croyant toujours l'être. Cette inquiétude l'entretenoit dans le goût de voyager; & dans ses voyages, elle menoit toujours sept à huit personnes de compagnie dont elle étoit les délices, tant ses graces, qui faisoient passer ses hauteurs, leur étoient bien adaptées. Il n'étoit pas possible d'avoir plus d'esprit & de fine politesse. Des expressions singulieres, une justesse naturelle, un tour d'éloquence particulier à sa famille lui faisoient comme un langage à part, & donnoient à sa conversation un intérêt qui faisoit passer sur tous les inconvénients de son commerce. On la recherchoit par besoin, même sans en excepter les femmes.

La dévotion de Madame de Montespan étoit de marier les pauvres filles, &

c'étoient souvent la faim & la soif qu'elle associoit. Depuis la sortie de la Cour, jamais elle ne s'abaissa à rien demander pour elle ni pour les autres. La derniere fois qu'elle alla à Bourbon, & sans besoin comme à l'ordinaire, elle paya deux ans d'avance de toutes les pensions qu'elle faisoit à de pauvre Noblesse, & quoiqu'en pleine santé, elle doubla aussi ses autres aumônes. Elle disoit que ne devant point revenir de ce voyage, ces pauvres gens auroient avec ces avances le temps de chercher ailleurs des moyens de subsister. Elle avoit toujours la mort présente, elle en parloit continuellement; & avec toutes ses frayeurs, ses Veilleuses, & une préparation soutenue, elle n'avoit jamais de Médecin. Comment concilier cette conduite avec les idées éloignées de pouvoir succéder à Madame de Maintenon, quand le Roi, par sa mort, seroit libre de disposer de lui? Madame de Montespan est un des phénomenes du siecle de Louis XIV.

On avoit formé sur la mort de Mademoiselle de Fontanges de grands soupçons de poison, qu'on fit retomber sur Madame de Montespan, quoiqu'avec peu de justice. Cette Dame étoit vive, empor-

tée, mais incapable de la dissimulation que suppose une telle vengeance. On lui avoit entendu dire à Madame de Maintenon, qu'elle devoit redouter autant & plus que Mademoiselle de Fontanges : *Montons ensemble en carrosse, nous y causerons, & nous ne nous en aimerons pas mieux.* Avec tant de sincérité, on n'est pas capable d'une noirceur réfléchie.

Madame de Montespan alloit toutes les années aux bains de Bourbon : elle y cherchoit la santé, & y trouva la mort. S'étant fait saigner mal-à-propos, elle fut attaquée d'un transport au cerveau, qui joint à d'autres accidents, ôta toute espérance aux Médecins. Sur-le-champ on dépêche un courier au Marquis *d'Antin.* Il arrive en poste ; & sans descendre de sa chaise, sans s'informer comment sa mere se porte, il demande sa cassette. On lui dit que Madame de Montespan n'en confie la clef à personne, & la porte toujours sur elle. Il monte dans son appartement, cherche la clef dans le sein de sa mere agonisante, vuide la cassette, la referme, & part sans donner aucun ordre, sans témoigner ni curiosité, ni surprise, ni regret, ni pitié. Quelques heures après, Madame de Montespan expira.

MADAME DE MAINTENON (1).

FRANÇOISE *d'Aubigné*, si connue depuis sous le nom de la Marquise *de Maintenon*, naquit dans les prisons de la Conciergerie de Niort. Madame *de Vilette*, sœur de M. d'Aubigné, vint rendre visite à l'accouchée. Elle vit toutes les horreurs de l'indigence; son frere aliéné par son désespoir, exténué par le manque d'aliments; un enfant couvert de haillons, déja sensible à la misere, un autre encore au berceau; une fille de deux jours, dont les vagissements sembloient appeller la mort; une mere éplorée qui présentoit son sein tantôt à son mari, tantôt à sa fille, sans espoir de sauver ni l'un ni l'autre. La misere & la faim lui avoient fait perdre son lait, & elle n'avoit pu payer une nourrice. Madame de Vilette fut attendrie. Elle emmena ces trois enfants au château de Murçan, & en prit soin pendant quelque temps. La tendresse maternelle ne permit pas à Madame d'Au-

(1) Née en 1635, morte en 1719.

bigné de laiſſer long-temps ſa fille en des mains étrangeres. Elle l'emmena au château Trompette, où d'Aubigné fut reconduit ſur ces entrefaites. Là fut élevée cette enfant, qui, après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, devoit en goûter toutes les faveurs.

Dans ſon premier voyage d'Amérique, Françoiſe d'Aubigné encore au berceau, fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Sa mere la prend entre ſes bras, pleure, gémit, & la réchauffe dans ſon ſein. Fatigué de ces cris, le Baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant, dont la mort & la préſence cauſent & irritent ſon déſeſpoir. Un matelot va la jetter dans la mer, le canon eſt prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiſer lui ſoit du moins permis, porte la main ſur le cœur de ſa fille, & ſoutient qu'elle n'eſt point morte. Depuis, Madame de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'Evêque de Metz, qui étoit préſent, lui dit : „ Madame, on ne revient pas de ſi „ loin pour peu de choſe ".

Madame d'Aubigné contoit à ſa fille les exploits de ſon grand-pere (Agrippa

d'Aubigné), & la faveur où il avoit été auprès de Henri IV. „ Et moi, dit l'en-„ fant, ne ferai-je rien "? *Et que veux-tu être*, reprit la mere? „ Reine de Na-„ varre ", répliqua la petite-fille.

Lorsque la Reine Christine vint à Paris, elle desira de voir Scarron; Menage le lui présenta : „ Je vous permets, „ lui dit cette Princesse, d'être amoureux „ de moi; la Reine de France vous a fait „ son malade, moi je vous crée mon „ Roland ". *Vous faites bien, Madame*, lui dit le Poëte, *de me donner ce titre, puisqu'autrement je l'aurois pris*. Christine, en voyant Madame Scarron, dont la beauté étoit alors dans tout son éclat, dit à une des Dames qui l'accompagnoient : „ Ne le savois-je pas, qu'il „ ne falloit pas moins qu'une Reine de „ Suede pour rendre un homme infidele „ à cette femme-là "! Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dit qu'elle n'étoit pas surprise qu'avec la plus aimable femme de Paris, il fût, malgré ses maux, l'homme de Paris le plus gai.

Quand on dressa le contrat de mariage avec Mademoiselle d'Aubigné, il dit qu'il reconnoissoit à l'accordée qua-

tre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains, & beaucoup d'esprit. Le Notaire demanda quel douaire il lui offroit? „ L'immortalité, „ répondit Scarron. Le nom des fem„ mes des Rois meurt avec elles. Celui „ de la femme de Scarron vivra éter„ nellement ".

L'esprit & l'enjouement de Scarron attiroient chez lui tout ce qu'il y avoit d'aimables voluptueux à Paris. On y faisoit des especes de pique-nique où chacun fournissoit son plat, & ses bons mots. Le ton en étoit extrêmement libre. Madame Scarron y ramena la décence. On vouloit lui plaire, & c'étoit une raison de l'imiter. Cependant elle ne se refusoit point à la douce joie de la conversation. Elle contoit, & tout le monde prenoit le plus grand plaisir à l'entendre. Un jour, un de ses domestiques s'approchant de son oreille, lorsqu'on étoit à table, lui dit : „ Ma„ dame, une histoire à ces Messieurs, „ car le rôt nous manque aujourd'hui ".

Après la mort de son mari, elle fit long-temps solliciter auprès du Roi une

pension de quinze cents livres, dont Scarron avoit joui. La multitude de placets que l'on présenta à cet effet, fit dire au Roi d'un ton d'humeur : *Entendrai-je toujours parler de la veuve Scarron?* Et ces mots introduisirent à la Cour cette maniere de parler proverbiale : *Il est aussi importun que la veuve Scarron.*

Un maçon, nommé *Barbé*, se mêloit d'astrologie : il avoit été souvent chez Scarron. Frappé de la physionomie & de la taille noble de sa femme, il dit un jour : „ C'est la femme d'un estropié ; „ mais je m'y connois bien : elle est „ née pour être Reine ". Il le répéta si souvent, qu'il crut lire dans les astres tout ce qu'une imagination prévenue lui inspiroit. Travaillant à l'hôtel *d'Albret*, il entra dans l'appartement que Madame Scarron y avoit accepté, & lui dit d'un air & d'un ton d'oracle : „ Après bien „ des chagrins & des peines, enfin vous „ monterez où vous ne croirez pas mon- „ ter : un Roi vous aimera, & vous ré- „ gnerez ; mais vous n'aurez jamais grand „ bien ". A cette prophétie, il ajouta des détails singuliers qui la divertirent & l'étonnerent. Toute sa raison, & la con-

noissance qu'elle avoit des travers de l'Astrologue, ne purent la défendre d'un peu d'émotion qui fut remarquée par ses amies qui l'en raillerent beaucoup : „ Eh ! Mesdames, dit le maçon, vous feriez bien „ mieux de lui baiser la robe, que de „ vous moquer d'elle ". Dès que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher Barbé. Il étoit mort, elle fit du bien à ses enfants.

La prédiction de sa haute fortune fut répétée à Madame Scarron, dans une autre circonstance. Madame de Montespan, dont l'esprit crédule saisissoit tous les moyens qu'on lui indiquoit d'interroger l'avenir, se rendit un jour chez la plus fameuse sorciere de Paris, avec Madame *d'Audicourt* & Madame Scarron, habillées en femmes-de-chambre. Après les grimaces accoutumées, la devineresse reculant de surprise & d'effroi : „ Que vois-je, dit-elle, en „ montrant Madame Scarron? Encore „ un peu de temps, & votre femme-„ de-chambre sera plus grande Dame „ que vous ". Madame de Montespan fut vivement frappée de ces paroles, & ne put plus envisager Madame Scarron sans remarquer qu'en effet elle avoit

dans les yeux quelque chose qui annonçoit qu'elle seroit un jour au-dessus d'elle.

Le Duc du Maine venoit de naître, c'étoit un secret. On chercha une personne capable de le garder, & qui pût répondre aux soins qu'exigeoit cette éducation. On se ressouvint de Madame Scarron ; elle répondit constamment : „ Si l'enfant est au Roi, je le veux bien ; „ car je ne me chargerois pas sans scru- „ pule de ceux de Madame de Montes- „ pan : ainsi il faut que le Roi me l'or- „ donne. Voilà mon dernier mot".

Le Duc *du Maine* étoit né avec un pied difforme. Le premier Médecin *d'Aquin*, qui étoit dans la confidence, jugea qu'il falloit envoyer l'enfant aux eaux de Barege. On chercha une personne de confiance qui pût se charger de ce dépôt. Le Roi se souvint de Madame Scarron. M. de Louvois alla secretement lui proposer ce voyage. Elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du Duc du Maine ; nommée à cet emploi par le Roi, & non point par Madame de Montespan, comme on l'a dit. Elle écrivoit directement au Roi ;

ses

ses lettres plurent beaucoup. Voilà l'origine de sa fortune : son mérite fit tout le reste.

Le Roi jouant un jour avec le Duc du Maine, dont Madame de Maintenon étoit Gouvernante, & content de la maniere dont ce jeune Prince répondoit à ses questions, lui dit qu'il étoit bien raisonnable : „ Il faut bien que je le „ sois, répondit l'enfant ; j'ai une Dame „ auprès de moi qui est la raison même. „ Allez lui dire, reprit le Roi, que vous „ lui donnerez ce soir cent mille francs „ pour vos dragées ". L'enfant le lui dit, & tint parole.

La gorge de Madame de Maintenon étoit si belle, ou si soupçonnée de l'être, qu'une troupe de masques passant en même-temps qu'elle par une porte, un d'eux ne put s'empêcher de permettre à ses mains des témérités : „ Ah ! s'écria- „ t-elle, c'est *Monseigneur* : lui seul en „ France est assez hardi pour cela " : & c'étoit lui (1).

(1) La sagesse de Madame de Maintenon étoit si bien établie, qu'un Courtisan disoit : » Je ferois plutôt une proposition impertinente » à la Reine qu'à cette femme-là ".

Il parut un jour dans son antichambre un homme qui fendit la foule, & qui, l'abordant avec une respectueuse hardiesse, lui dit : „ Il y a quarante ans, „ Madame, que je vous ai vue, & vous „ ne sauriez me reconnoître ; mais vous „ ne pouvez m'avoir entiérement oublié. „ Vous souvient-il qu'à votre retour des „ Isles, vous vous rendiez tous les jeudis „ à la porte des Jésuites de la Rochelle, „ où, suivant l'usage de la plupart des „ Communautés, les jeunes Peres distribuoient de la soupe aux pauvres ? Employé à mon tour à cette distribution, „ je vous distinguai dans la foule des „ mendiants. Je vous rappelle sans crainte „ un fait que vous écoutez sans rougir. „ Je fus frappé de la noblesse de votre „ physionomie ; vous ne me parûtes point „ faite pour un état si vil : j'observai votre embarras à vous présenter pour „ avoir part à l'aumône, & j'en eus „ pitié. — C'est donc vous, Monsieur, „ lui dit Madame de Maintenon, qui, „ pour m'épargner la honte d'être confondue avec ces misérables, fîtes apporter la soupe chez moi, en me témoignant mille regrets d'être borné à „ un si médiocre secours ! Vous me sauvâtes doublement la vie, & en me

une audience de Madame de Maintenon. „ Et que lui voulez-vous, lui dit-
„ elle ? — J'en veux, répondit le Jé-
„ ſuite, un emploi pour un de mes fre-
„ res. — Vous vous adreſſez mal ; elle
„ demande quelquefois au Roi des au-
„ mônes, mais jamais des graces. — Elle
„ a tant de crédit, répliqua le Pere. —
„ Pas tant que vous croyez. — Ah ! dit
„ le Pere de Neuville, c'eſt à Madame
„ de Maintenon que j'ai l'honneur de
„ parler ; elle ſeule peut ſe défier de ſon
„ crédit".

Pendant la vie du Roi, la ſeule diſtinction publique qui faiſoit ſentir l'élévation ſecrete de Madame de Maintenon, étoit, qu'à la Meſſe, elle occupoit une des petites tribunes ou lanternes dorées qui ne ſont faites que pour le Roi ou la Reine. On a auſſi rapporté que *Mignard* peignant Madame de Maintenon en *Sainte Françoiſe Romaine*, demanda au Roi, en ſouriant, ſi, pour orner le portrait, il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine. *Oui*, dit le Roi, *Sainte Françoiſe le mérite bien.* Ce portrait paſſe pour le plus beau qu'on ait de cette Dame.

Cet Empereur Moscovite, qui cherchoit par-tout des hommes, & qui étoit lui-même un grand homme, le Czar Pierre voulut voir la femme que Louis XIV avoit aimée. Madame de Maintenon lui fit demander la permission de le recevoir sur son lit. La Communauté, en habit de cérémonie, le reçut à la porte de clôture. Il alla droit à l'appartement de Madame de Maintenon, suivi de quelques Seigneurs François, & de sa petite Cour. Il lui adressa la parole. L'interprête en dit moins que n'en disoit le visage du Prince. Il tira lui-même le rideau du lit, & fit signe qu'on l'ouvrît au pied. Il la considéra attentivement : elle rougit, & les Dames de Saint-Cyr qui la virent en ce moment, assurerent qu'elle lui parut encore belle. Le Czar dit quelques mots d'étonnement, avec une action encore plus énergique. De-là il alla dans toutes les Classes, parut surpris de trouver si peu de beauté parmi tant de filles rassemblées, s'amusa de tous leurs jeux, & fit tirer le plan de la Maison de Saint-Cyr.

Fin du premier Volume.



TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce premier Volume.

Fin de la Table du premier Volume.

J. G. Aspin
22. 11. 79
3 vols
? BB.

